



* 0 0 0 3 3 6 6 *

24

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Lausanne*



LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *cinq cent deux* — pages.

Lausanne, le *5 janvier* — *1902.* —

Le Chef de service du Département,

L. Fausse



Ce volume *XXII* fait suite à un volume *XXI* précédent, dont les inscriptions vont du n° 1 à 465 de l'année 1901, ce que nous certifions

Lausanne le 5 janvier 1902.

L'officier de l'état civil:



[Signature]

N° 1

Botta et Canonico

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Janvier mil neuf cent - deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Botta, Raimondo-Antonio-Bernardino,

de Piasso (Novare) Italie, domicilié à Genève — Macon,

Célibataire

né à Piasso le trois Septembre — mil huit cent septante-neuf

fils de Carlo Botta, marchand

et de Giuseppa Croce, sa femme, à Piasso.

2^o Canonico, Angela-Rosa-Luigia, tailleuse

de Picetto - Vermeze (Italie) domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Picetto le six Juillet — mil huit cent septante-sept

fille de Bernardo Canonico, marchand

et de Maria Contini, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève et à Lausanne le vingt novembre à Piasso et à Picetto les huit et quinze décembre mil neuf cent - un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Genève

Communiqué : à l'Etat Civil de
Genève et à la Chancellerie Ch

Signatures des époux :

Botta Bernardino
Angel Botta

Signatures des témoins :

Canonico Pimitive
Botta Girardin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 2

Allenpach et Huit

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Janvier mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Allenpach, Gabriel-Louis, chauffeur à la C^{ie} de navigation

de Gottshaus-Hauptweil | Ohmyrie | de Muelen (S. Gall) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Fribourg le trente octobre mil huit cent septante-cinq

fils de feu Jean Albert Allenpach

et de Marie Virginie Mélanie née Dupuis, la veuve, à Yverdon

2° Huit, Jeanne-Cécile, cuisinière

de Evian-les-Bains | H^{te} Savoie | domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Evian-les-Bains le dix-huit août mil huit cent septante-cinq

fille de feu Paul Victor Alexis Huit

et de feu Marie Josephine née Gilliet la femme

Les publications ont eu lieu à Gottshaus, Muelen, Lausanne et Evian, les quinze, seize et dix-sept novembre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Actes de décès des père & mère de

l'Epouse.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Gottshaus

Muelen, Evian & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Hauptweil & Muelen & à la Chancellerie

de

Signatures des époux :

Gabriel Allenpach

Jeanne Allenpach

Signatures des témoins :

Jean Schacher

Jean Scher Lausanne

L'officier de l'état civil :

Fossier
rumpel

N° 3

Pasteur et Girod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Janvier mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pasteur, Henry-Aloïz**, — Mécanicien à la Cie de navigation

de Renens — domicilié à Lausanne, Duchy

Célibataire

né à Chigny, le vingt-cinq février — mil huit cent soixante-neuf

fil de Susanne Henriette Jeanne Pasteur, à Duchy

et de

2° **Girod, Fanny Françoise**, — Sans profession,

de Yvoire | Haute Savoie | — domiciliée à Yvoire

Célibataire

née à Yvoire le vingt-six février — mil huit cent septante-deux

fille de Jacques Girod, décédé

et de Françoise Bullat, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Renens et Yvoire les dix-seize et quinze décembre mil neuf cent-une.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Actes de décès des père & mère de l'Épouse

Promesse de mariage

Certificats de publications de Renens,

Yvoire & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Renens & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Pasteur

Fanny Girod

Signatures des témoins :

Jean Schär

Guichonnet

L'officier de l'état civil :

Jossier
rempl.

N° 4

Chappot & Schmutz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du 23 Décembre 1870, déclaré définitif le 16 Mars 1871 le Tribunal civil du district de Lausanne a dit bon pour la divorce le mariage et...
 Le divorce a été prononcé aux torts du mari en vertu de l'art. 25 lettre B, de la loi fédérale du 24 Septembre 1874.
 Lausanne le 8 Avril 1871.
 L'Officier de l'Etat civil.

Aujourd'hui sept Janvier mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu

1° **Chappot, Alexis**, agriculteur,

de Orient | Valais | domicilié à Orient,

célibataire

né à Orient le vingt-huit Juin mil huit cent septante-sept

fils de feu Louis Eugène Chappot

et de Emilie née Gay, sa veuve, à Orient.

2° **Schmutz, Anna-Elizabeth**,

de Vevey | Berne | domiciliée à Lausanne, Chailly

célibataire

née à Walkringen | Berne | le neuf Septembre mil huit cent septante,

fille de Pierre Schmutz, agriculteur, à Walkringen

et de feu Elisabeth née Berger

Les publications ont eu lieu à Martigny-Ville, Vevey, Lausanne et Orient les cinq, six, sept et vingt-deux décembre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Orient.

Communiqué: à l'Etat Civil de Orient, Vevey et Martigny-Ville

Signatures des époux :

Anna Elizabeth Chappot
 Alexis Chappot

Signatures des témoins :

Jean Schacher
 Leonard

L'officier de l'état civil :

Rosier
 Rampel

N° 5

Wäber et Zumbach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Janvier mil neuf cent-dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Wäber, Jules**, Droguiste

de Golaten (Bene) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le dix-huit octobre — mil huit cent septante-sept

fil de feu Samuel Wäber

et de Marie Louise née Clot, sa veuve, à Lausanne

2° **Zumbach, Sophie Louise dite Jeanne**, comptable

de Coffen (Bene) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Vevey le dix mai — mil huit cent septante-neuf

filie de Jules Zumbach, boulangier

et de Sophie Elmire née Bobillier, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Golaten, Coffen et Lausanne, les dix et sept
décembre mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Golaten,
Coffen et Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Vevey et de Belp.

Signatures des époux :

Jules Wäber
Jeanne Zumbach

Signatures des témoins :

M. Zbinden
A. Huguenin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par décision du 25 mai 1938
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom patrony-
mique de la famille
Wäber soit orthographié
Weber

Lausanne, le 27 mai 1938

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Coqué à Wylersolligen
et Belp.

N° 6

Schmidt & Ducetot

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui neuf Janvier mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schmidt, Jean-Louis**, — Boucher

Lieu d'origine et de domicile :

de St Ursen | Triboung — domicilié à Loudunne

Etat civil :

libataire

Lieu et date de la naissance :

né à Euvilleux, le vingt décembre — mil huit cent septante-cinq

Noms, profession et

fils de Joseph Martin Schmidt, agriculteur, à Neveux

domicile des parents :

et de Marie Justine née Favre, la femme, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° **Ducetot, Elise**, — Blanchisseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Chizeaux — domiciliée à Loudunne

Etat civil :

libataire

Lieu et date de la naissance :

née à Crisdier le quatorze Juin — mil huit cent septante-six

Noms, profession et

fille de Jean Marc Louis Ducetot, décédé,

domicile des parents :

et de Euphrasine née Bilet, la veuve, à Chizeaux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Loudunne, Chizeaux & St Ursen, les deux sept
et six — huit décembre mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deSt Ursen, Chizeaux & Loudunne

Communiqué: à l'état civil de

St Ursen & de Chizeaux

Signatures des époux :

Schmidt LouisSchmidt Elise

Signatures des témoins :

Lapparel GasparineBurnier Lucile

L'officier de l'état civil :



N° 7

Mermod et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Janvier mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mermod, Georges**, agent de police

de St Croix domicilié à Louvain

Célibataire

né à Baulmes le trente un Juillet mil huit cent Septante cinq

fil de Louis Francis Mermod, vigneron

et de Jenny née Schneider, la femme, domiciliée à Valzeures / Montagny

2^o **Martin, Louisa**,

de Valzeures / Montagny domiciliée à Pully

Célibataire

née à Pully le dix huit Juillet mil huit cent Septante sept

fille de François Martin, maréchal

et de Marie Georgine née Martin, la femme, domiciliée à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Louvain, St Croix, Les Genèves, Pully & Valzeures / Montagny les vingt dix, vingt sept et vingt neuf novembre mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

St Croix, Les Genèves, Valzeures / Montagny,

Pully & Louvain

Communiqué : à l'Etat Civil de

St Croix, Montagny & Pully

Signatures des époux :

Mermod
Louisa Mermod

Signatures des témoins :

Schmid Louis
Burnier Emile

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 8

Cardia et Roulet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5-10
Aujourd'hui neuf Janvier mil neuf cent deux — ~~mil huit cent quatre vingt~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cardia, Jules-Henri**, Electro-technicien,
de Lausanne domicilié à Lausanne
Célibataire

né à Olon le quatorze Février — mil huit cent septante neuf
fils de feu Jules Cardia
et de Marie Louise Anne née Buffat, sa veuve, à Lausanne

2^o **Roulet, Hélène**, sans profession
de La Sagne et des Ponts (marché de mail) — domiciliée à Lausanne
Célibataire

née à Lully le cinq Mai — mil huit cent septante huit
fille de Justin Roulet, propriétaire
et de Méline Adélaïde née Pécrot, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne La Sagne & Les Ponts, les quatorze,
quinze et seize décembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de
Lausanne La Sagne & Les PontsCommuniqué: à l'Etat Civil de
La Sagne & des Ponts.

Signatures des époux :

J. Cardia.H. Cardia

Signatures des témoins :

Gandj
Alpölety } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 9

Vitelon et Cruchon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Janvier mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Vitelon, Joseph-Antoine**, arpenteur

de Vienna / Dôle / France, domicilié à Lussanne

Célibataire

né à Vienna le vingt-six Mai mil huit cent Septante-cinq

fils de Jean Marie Alexis Vitelon, décédé,

et de Reine Victoire Reynat, décédée,

2° **Cruchon, Rose-Jenny**, sans profession,

de Bercher domiciliée à Lussanne,

Célibataire

née à Apples le vingt-un Janvier mil huit cent Septante-six

fille de Antoine Cruchon, agriculteur

et de Jeanne Louise Romillet, sa femme, domiciliés à Apples.

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Bercher - Vienna, les dix-sept, vingt et vingt-deux décembre mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Actes de décès des père & mère de l'Epoux. - Promesse de mariage

Certificats de publications de Vienna Bercher & Lussanne

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué: à l'Etat Civil de St Cierges & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

A. Vitelon

R. Cruchon
Vitelon

Signatures des témoins :

J. Jaquet
Ch. Cochard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 10

Lederrey & Nicole

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Janvier mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Lederrey, Louis-Albert**, — Employé de Commerce

de Lutry & de Grandvaux — domicilié à Lausanne —

Célibataire

né à Lausanne le vingt-six décembre — mil huit cent Septante-huit —

fils de Jean Marc Louis Lederrey, jardinier

et de Sissire née Segurion, sa femme, domiciliés à Lausanne —

2^o **Nicole, Lina-Estelle**, — Ménagère

de Leu — domiciliée à Lausanne —

Célibataire

née à La Chaux-de-Fonds le cinq Août — mil huit cent Septante-quatre —

fille de feu Jules Louis Nicole

et de Lise Anna Wankler, sa veuve, à La Chaux-de-Fonds —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Le Lieu, Lutry & Grandvaux, les vingt-huit et vingt-neuf décembre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de
Lutry, Grandvaux, Le Lieu & LausanneCommuniqué: à l'Etat Civil
de Pully, Lutry & Le Lieu

Signatures des époux :

Louis Lederrey

Estelle Lederrey

Signatures des témoins :

Samuel Emile

Ferdinand Limy

L'officier de l'état civil :

Lasserre

compét.

N° 11

Dumont et Hubert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Seize Janvier mil neuf cent deux — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dumont, François-Henri-Louis**, Vigneron

de Bussigny domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Bussigny le vingt quatre octobre — mil huit cent cinquante huit

fil de Jacques Benjamin Dumont, décédé,

et de Louise Suzanne née Brand, sa femme, décédée.

2^o **Hubert, Cécile-Charlotte**, Requiescente

de Muraz domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Genève le vingt-neuf mars — mil huit cent septante-sept

lille de Jules Paul Hubert, Charpentier,

et de Charlotte Gilliéron, à Genève.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bussigny & Muraz les vingt quatre & vingt six décembre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bussigny
Muraz & Lausanne

Signatures des époux :

François Dumont

Cécile Dumont

Signatures des témoins :

Friedrich Ling
Samuel Fari

L'officier de l'état civil :

François

Communiqué : à l'Etat Civil
de Bussigny & de Pampigny

N° 12

Moret et Charrot née Rolle

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt un Janvier mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1^o Moret, Jean-Auguste, Employé L. O.

Etat civil :

de Menières (Fribourg) domicilié à Lausanne

Lieu et date de la naissance :

veuf de Berthe Gagnaux dès le deux décembre mil neuf cent

Noms, profession et

né à Menières le huit août mil huit cent soixante-un

domicile des parents :

fils de Baptiste Moret, décédé,

Nom et profession de l'épouse :

et de Mme Philomène Cosminboeuf, La Veuve, à Estavayer-le-Lac.

Lieu d'origine et de domicile :

2^o Charrot née Rolle, Françoise-Clémentine,

Etat civil :

de Estavayer-le-Gibloux (Fribourg) domiciliée à Lausanne Suisse

Lieu et date de la naissance :

divorcée de Pierre Antoine Charrot dès le vingt deux Juin mil huit cent quatre vingt dix neuf

Noms, profession et

née à Favargny-le-Grand, le deux Janvier mil huit cent soixante-deux

domicile des parents :

fille de Louis Vincent Rolle, décédé,

Date des publications :

et de Marie Françoise née Piccard, décédée.

Les publications ont eu lieu à Menières, Estavayer-le-Gibloux et Lausanne le six sept décembre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès de la 1^{re} femme des Epoux

Déclaration de divorce des Epoux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Menières, Estavayer-le-Gibloux & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Menières & Estavayer-le-Gibloux

Signatures des époux :

A. Moret

Clémentine Moret

Signatures des témoins :

Jean de Lys Frit

Héli Pussillat à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 13

Géroudet & Vannod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-un Janvier mil neuf cent-un~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Géroudet, Edouard-François**, *Négociant*

de *Gés (Haute Savoie)* domicilié à *Aigle*

Célibataire

né à *Aigle* le *premier août* mil huit cent *septante-trois*

fils de *feu Claude Géroudet*

et de *Véronique née Déroz, sa Veuve, à Aigle*

2° **Vannod, Julia-Emma**, *Institutrice*

de *Orny* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Lausanne* le *vingt-trois Février* mil huit cent *septante-trois*

fille de *feu Jules marie Kunz Louis Théodore Vannod*

et de *Emma sœur Galland, sa Veuve, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Aigle, Orny & Gés, les onze, treize, quinze et dix-sept novembre mil neuf cent-un.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil d'Aigle

Signatures des époux :

Ed. Géroudet
Julia Géroudet

Signatures des témoins :

Albert Déroz, à Gés
Vannod, à Orny

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil d'Aigle, *La Praz* et à la *Chambellotte* Cantonale

[Signature]

N° 14

Meyer & Plattner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-trois~~ ~~lanvier~~ ~~mil neuf cent deux~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Meyer, Jean-Jacob, Tailleur

de Unter-Kallau (Schuffhouse) domicilié à Lussane

Célibataire

né à Vevey, le six avril mil huit cent septante-six

fils de Jean Jacob Meyer, tailleur à Gessenay

et de Marie Anne née Schneider, décédée

2^o Plattner, Lina, Cuisinière,

de Lunzenbruck (Bâle Campagne) domiciliée à Lussane

Célibataire

née à Uetligen (Bâle) le dix-sept mai mil huit cent septante-huit

fille de Christian Plattner, ouvrier de Campagne

et de Marie Anne née Buzzi, la femme, à Uetligen

Les publications ont eu lieu à Lussane, Unter-Kallau & Lunzenbruck les trente
un décembre mil neuf cent-un et premier Janvier mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de
Unter-Kallau, Lunzenbruck & LussaneCommuniqué: à l'Etat Civil
de Unter-Kallau & Lunzenbruck

Signatures des époux :

Jean-Jacob Meyer Tailleur

Lina Meyer

Signatures des témoins :

Joseph Bachmann

Heinrich Appel

L'officier de l'état civil :



N° 15

Lomazzi & Jaggi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Janvier mil neuf cent-dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lomazzi, Pompée-Victor,** *Monsieur*

de *Intragna | Novare | Italie,* domicilié à *Lausanne,*

Célibataire

né à *Intragna* le *six-huit mai* mil huit cent *Septante-six*

fil de *Giacomo Lomazzi, maçon, à Lausanne,*

et de *Paolina née Rossi, la femme, domiciliée à Intragna,*

2° **Jaggi, Apollonie dite Pauline,** *Sans profession*

de *Varone | Valais |* domiciliée à *Lausanne,*

Célibataire

née *ici* à *Venthône* le *quatorze Juin* mil huit cent *quatre-vingt-un*

fille de *François Jaggi, menuisier*

et de *Fiorine née Cottol, la femme, domiciliée à Venthône.*

Les publications ont eu lieu à *Varone, Lausanne & Intragna, les seize, dix-sept et vingt-neuf décembre mil neuf cent-un*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Intragna, Varone & Lausanne.

Permis du Département de

Justice & Police.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Varone & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Pompée Lomazzi
Pauline Lomazzi

Signatures des témoins :

Jean P...
Louis A...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 16

Chabloz et Mottaz née David

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Janvier mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Chabloz, Louis-Alexis, Cordonnier

de Château-d'Oex domicilié à Lusarne

veuf en secondes nocces de Julie née Bovay dès le cinq février mil huit cent quatre-vingt-

neuf né à Château-d'Oex le quatorze août mil huit cent trente-trois

fils de Moïse Chabloz, décédé,

et de Marie née Geneyre, décédée.

2^o Mottaz née David, Joséphine-Louise Suzanne,

de Syens domiciliée à Lusarne, Lingère,

veuve en premières nocces de François Louis dit David Mottaz dès le quinze

octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

née à Lusarne le seize Juin mil huit cent quarante-sept

fille de Louis François Rodolphe David, décédé,

et de Marie née Wyss, décédée.

Les publications ont eu lieu à Syens, Château-d'Oex, L'Étraz, Lusarne, les dix & onze Janvier mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Château-d'Oex, L'Étraz, Syens & Lusarne.

Communiqué: à l'Etat Civil

de Château-d'Oex & Mondon

Signatures des époux :

Louis Chabloz


Suzanne Chabloz

Signatures des témoins :

William David

Numa Chabloz } à Lusarne

L'officier de l'état civil :



N° 17

Poudret et de La Harpe

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Janvier mil neuf cent dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Poudret, Emile-Eugène**, agriculteur

de Lausanne domicilié à Lausanne

Célibataire

Né à Moudon le dix octobre mil huit cent septante-sept

fil de Louis Emile Poudret ancien Président du Tribunal

et de Léa née Guisard, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° **de La Harpe, Joséphine-Sophie**,

de Lausanne et de Rolle domiciliée à Pully

Célibataire

née à Lausanne le dix-sept mai mil huit cent septante-huit

fille de feu Julien de La Harpe

et de Emma Sophie née Monnier, sa veuve, à Pully.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rolle & Pully le vingt-trois décembre mil neuf cent dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Rolle & Pully

Communiqué : à l'Etat Civil de Rolle & Pully

Signatures des époux :

Emile Poudret
Joséphine Poudret

Signatures des témoins :

E. Guisard, à Lausanne
B. de La Harpe
André Monnier, à Rolle & Remand
Valentin Monnier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 18

Schneider et Valletton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Janvier mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Schneider, Richard-Adolphe, Juriste

de Karlsruhe | Baden | domicilié à Karlsruhe

Célibataire

né à Karlsruhe le cinq Mars mil huit cent Septante-quatre

fils de Charles Auguste Schneider, banquier

et de Mathilde née Koelle, sa femme, domiciliés à Karlsruhe

2^o Valletton, Jeanne-Marie, Sans profession

de Vallorbe domiciliée à Luxembourg

Célibataire

née à Luxembourg le vingt-quatre octobre mil huit cent Septante-trois

fille de Alfred Lucien Valletton, décédé

et de Felicie Anne Marguerite née Valletton, sa mère à Luxembourg

Les publications ont eu lieu à Karlsruhe, Vallorbe & Luxembourg, le
vingt décembre mil neuf cent un et quatre Janvier mil neuf cent
deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Karlsruhe, Vallorbe & LuxembourgPermis du Département de
Justice & Police.Communiqué: à l'Etat Civil de
Vallorbe & à la Chancellerie Cantonale

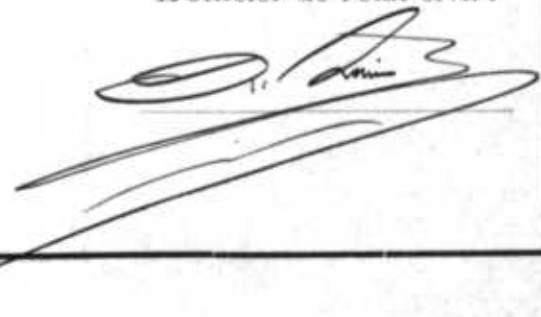
Signatures des époux :

Richard Adolphe Schneider
Jeanne Schneider

Signatures des témoins :

Mathilde Béraneck
L. Koch

L'officier de l'état civil :



N° 19

Béboux & Mutiziet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Janvier mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt —
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Béboux, Arthur Arnold**, — Voyageur de Commerce

de Cully & de Lutry — domicilié à Lutry,

Célibataire

né à Cully le quatre Janvier — mil huit cent soixante-cinq

fil de Mme Justin Béboux, veuve des dames à Lutry

et de Euphrasie née Davol, décédée,

2^o **Mutiziet, Marie-Lina**, — sans profession

de Puidoux — domiciliée à Riez

Célibataire

née à vière Puidoux le deux novembre — mil huit cent soixante-neuf

fille de Jules Victor François Mutizier, agriculteur

et de Euphrasie née Badox, sa femme, domiciliée à Riez

Les publications ont eu lieu à Cully, Lutry, Puidoux, Lutry & Riez,
le quatre Janvier mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Cully, Lutry, Puidoux, Lutry &

Riez.

Communiqué: à l'Etat Civil

de Cully, Lutry & Chexbres.

Signatures des époux :

M. Béboux

M. Mutiziet

Signatures des témoins :

Messier Louis à Riez

Paschoud Edmond à Lutry

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 20

Favez & Rubli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente deux mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Favez, Emile-Gédéon, *ferblantier*

de Servion domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le vingt-trois avril — mil huit cent septante-huit

fil de Louis Favez, *décédé*

et de Marie Anne née Fevet, *de Vevey, à Lausanne*

2° Rubli, Marguerite-Marie-Emma, *Repassende*

de Effingen *(Argovie)* domiciliée à Pully

Célibataire

née à Avanches le dix-neuf Janvier — mil huit cent septante-six

fille de Henri *Hermann* Rubli, *décédé*

et de Elise Henriette Gutknecht, *de Vevey, à Pully*

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Servion, Effingen et Pully, les dix et onze décembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Servion, Effingen, Pully & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de Oron, Effingen & Romanel

Signatures des époux :

Favez Emile

Emma Favez

Signatures des témoins :

Krischmann Julien

Jules Reubert

(à droite à Lausanne)

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal *de la*
ville de Genève, rendu
en date du 12 octobre 1931, déclaré
définitif et exécutoire le 5 janvier
1932, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par la divorce.
Le Tribunal a jugé à — an — le
délai pendant lequel l'—
ne pourr. — contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 4 *février* 1932.

L'officier de l'état civil:

H. Leclercq

supp.

N° 21

Meier et Zürcher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Janvier mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Meier, Jules-Edmond, Insénieur,

de Kirschdorf (Berne) domicilié au Château du Rossy à Rolle

Célibataire

né à Besançon le huit Juillet mil huit cent septante-trois

fil de Théophile Meier

et de Louise Girard, les deux célibataires,

2^o Zürcher, Adèle, Couturière,

de Fentigen (Berne) domiciliée à Rolle,

Célibataire

née à Château-d'Oex le vingt-huit avril mil huit cent septante-sept

fille de Jacob Zürcher

et de Maria née Gross, domiciliés à Château-d'Oex

Les publications ont eu lieu à Kirschdorf, Rolle et Fentigen, le trente novembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'Etat Civil de Rolle.

Signatures des époux :

Jules-Edmond Meier
Adèle Zürcher

Signatures des témoins :

H. Lehmann
Krischmann Julien
les deux à Fentigen

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Kirschdorf, Rolle et Fentigen.

N° 22

Mégevan & Cloux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Janvier mil neuf cent deux - mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Mégevan, Léon-Frédéric,

de Lupiaz domicilié à Landanne

Célibataire

né à Mont-la-Ville le dix-neuf août mil huit cent septante-trois

fils de Alexis David Mégevan

et de Henriette née Charotton, agriculteurs à Landanne

2° Cloux, Albertine-Émilie,

de L'Isle domiciliée à La Condre et L'Isle

Célibataire

née à La Condre le sept octobre mil huit cent septante-sept

fille de Henri Albert Cloux, décédé,

et de Émilie née Bourgeois, à La Condre.

Les publications ont eu lieu à Landanne, L'Isle & Lupiaz, les sept & huit Janvier mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Procurator de mariage

Certificats de publications de Lupiaz, L'Isle & Landanne

Communiqué: à l'état civil de Romazémont & L'Isle.

Signatures des époux :

Léon Mégevan
Albertine Mégevan

Signatures des témoins :

F. Mégevan à Landanne
Eugène Cloux à La Condre

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 23

Perrin & Forney

213

Aujourd'hui vingt Janvier mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Perrin, Charles-Franci, Batelier

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Yechy le neuf avril mil huit cent Septante-dix

Noms, profession et

fils de feu Jean Henri Perrin

domicile des parents :

et de Marie Julie Bergerand, sa veuve, à Lausanne,

Nom et profession de l'épouse :

2° Forney, Julia-Emma, Coiffeuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Yverdon le douze novembre mil huit cent Septante-dix

Noms, profession et

fille de Mars Louis Jules Samuel Forney, mécanicien

domicile des parents :

et de Madame Louise née Büchler, sa femme, domiciliée à Vevey

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne le onze Janvier mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificat de publication de Lausanne

Signatures des époux :

Henri Perrin
Emma Forney

Signatures des témoins :

Médard Bergerand à Yechy
Alois Perrin à Lausanne

Communiqué : à l'état civil

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 24

Steib et Pochon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente deux mil neuf cent deux - mil huit cent quatre vingt
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Steib, Anton, Coiffeur

de Remmertshofen (Bavière) domicilié à Lauterne,

Célibataire

né à Remmertshofen le vingt-neuf Juillet mil huit cent Septante-cinq

fils de Joseph Steib, sellier

et de Thérèse née Fischer, sa femme, domiciliés à Remmertshofen

2^o Pochon, Alice, Cuisinière,

de Chêne à Paquier domiciliée à Lauterne

Célibataire

née à Chêne à Paquier le vingt-six Juillet mil huit cent Soixante

fille de feu Henri Pochon

et de feu Jeanne née Pentlitz, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lauterne, Chêne à Paquier et Remmertshofen,
les vingt-un et vingt-deux décembre mil neuf cent-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Remmertshofen, Chêne à Paquier et

Lauterne

Permis du Département de Justice

& Police.

Communiqué: à l'état civil

de Mollendans & à la Chancellerie

etc.

Signatures des époux :

Antoine Steib

Alice Steib

Signatures des témoins :

E. Grollet

Henri Bindeb.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 25

RoCHAT et BUCHHALTER

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~trante Janvier mil neuf cent. deux~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **RoCHAT, Louis-Maurice**, Jardinier

de L'abbaye et au lieu domicilié à Grandson

célibataire

né à Autonne le dix Juillet mil huit cent Septante. six

fils de Louis Jacques Napoléon RoCHAT, ancien professeur

et de Marie Georgette née Klunge, domiciliés à Lausanne

2^o **Buchhalter, Emma**, femme de chambre

de Hauterive près Neuchâtel | Berne | domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Bremgarten | Berne | le sept Octobre mil huit cent Septante. six

fille de Christian Buchhalter

et de Elisabeth née Studer, décédée

Les publications ont eu lieu à L'abbaye, à Hauterive, à Lausanne, à Grandson & au lieu le quatorze Janvier mil neuf cent. deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
de Grandson.

Signatures des époux :

Louis RoCHAT

Emma RoCHAT

Signatures des témoins :

Ed. Vidoudez
RoCHAT } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de
Grandson, L'abbaye, Le lieu à Hauterive

[Signature]

N° 26

Neytoux et Bovard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Février mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Neytoux, Charles-Louis**, employé postal

de Chardonne domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Lausanne le vingt-trois Janvier — mil huit cent quatre-vingt

fils de Charles Louis Neytoux, vigneron,

et de Henriette Augustine Cret, sa femme, à Lausanne.

2^o **Bovard, Emilie Adèle**, sans profession

de Villette domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le dix-huit Juillet — mil huit cent quatre-vingt

fille de Marie Louise Adèle née Gysler, s'éc'ée

et de Charles Jean Emile Frédéric Bovard, mécanicien D. S. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Chardonne, Villette & Lausanne, les onze & quatorze décembre mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Chardonne, Villette & Lausanne.

Communiqué: à l'état civil de

Cossier & Cully

Signatures des époux :

Neytoux Charles

Emilie Neytoux

Signatures des témoins :

Marius Fischer

Eliée Neytoux

L'officier de l'état civil :

N° 27

Bridel & Prelat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix février mil neuf cent deux — mil huit cent quatre vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bridel, Jules-Louis**, Palefrenier

de Donneloye domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le sept novembre — mil huit cent septante-cinq

fils de feu Jules Alexis Bridel

et de femme Louise née Clément, sa mère, à Lausanne.

2° **Prelat, Emilie-Thérèse**, Cuisinière

de St Saphorin d'Orgeux domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à St Saphorin d'Orgeux le vingt-trois novembre mil huit cent septante-quatre

filie de feu Louis Auguste Prelat

et de femme Félise née Durant, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Saphorin & Donneloye, les quatorze, quinze et dix-sept Janvier mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Donneloye, St Saphorin & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Molondans & Colombier

Signatures des époux :

Jules Bridel

Thérèse Bridel

Signatures des témoins :

L. Prelat gent. à Lausanne
Grandin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

6-386

N° 28

Taillens & Paillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Février mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Taillens, Jean-Frédéric, architecte

de Lausanne domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le dix-sept Septembre mil huit cent septante deux

fils de Jules Taillens horloger

et de Frédérique Elise Gnehm, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° Paillard, Adèle-Augustine, sans profession

d'origine française domiciliée à Vevey

Célibataire

née à Denil le trois Mars mil huit cent septante sept

fille de Charles Louis Paillard, commerçant à Suresnes

et de Léonie Emélie Daniel, d'ici

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vevey & Suresnes, les vingt un & vingt deux décembre mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epouse

& acte de décès de la mère

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Vevey & Suresnes

Communiqué: à l'Etat Civil de Vevey & à la Chancellerie Ch

Signatures des époux :

Taillens & Paillard

Signatures des témoins :

J. Taillens à Lausanne, Templeton Stong, la Comm de Vevey, Giltz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 29

Guillet et Vincent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix février mil neuf cent deux* — ~~mil huit cent quatre vingt~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Guillet, Louis,* — *Boulangier,*

de *Chêne & Paquier* — domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Echallens le dix Juin* — mil huit cent *Septante-six*

fils de *Samuel Guillet, Cavière,*

et de *Elise Julie Inceyot née Leger, sa femme, à Lausanne*

2^o *Vincent, Berthe,* — *Demoiselle de magasin*

de *Poliez-le-Grand* — domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Echallens le quatre novembre* — mil huit cent *Soixante-huit*

fille de *Elie Vincent, agriculteur*

et de *Emma Louise née Chassière, sa femme, domiciliés à Echallens.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Poliez-le-Grand & Chêne & Paquier,*
les quatorze, seize et dix-sept Janvier mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Chêne & Paquier, Poliez-le-Grand & Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de

Mollensins & Poliez-le-Grand.

Signatures des époux :

Guillet Louis
Guillet Berthe

Signatures des témoins :

Louis Ulrich
Charles Baumgartner
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 30

Boutquin & Margaitaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix février mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Boutquin, Fritz-Philippe**, *Voyageur de Commerce*

de Belle-Perche & La Côte aux Fees Marché | domicilié à Lusanne

Célibataire

né à Peseux le dix Septembre — mil huit cent Soixante-cinq

fils de Frédéric Boutquin, décédé,

et de Sophie Rose Augustine née Boret, décédée

2^o **Margaitaz, Mathilde-Eugénie**,

de Focel | Lavant | domiciliée à Lutry

Célibataire

née à Lutry le vingt huit Septembre — mil huit cent Septante-cinq

fille de Rodolphe Margaitaz, propriétaire

et de Sophie née Kurz, la femme, domiciliée à Lutry

Les publications ont eu lieu à Lusanne, aux Verrières, Focel & La Côte aux Fees les onze, douze et treize Janvier mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Belle-Perche, La Côte aux Fees, Focel, Lutry

Lutry & Lusanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Belle-Perche, La Côte aux Fees & Lutry

Signatures des époux :

F. Boutquin
M. Margaitaz

Signatures des témoins :

M. Margaitaz
Ch. Forney *C. Morin*
les deux à Lusanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 31

Matendaz & Randin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix février mil neuf cent deux — ~~mil huit cent quatre-vingt~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Matendaz, Henri-Louis,** agriculteur

de Method domicilié à Method

veuf de Louisa née Sigot, de le dix huit avril mil huit cent quatre-vingt-
doize

né à Method le treize mars — mil huit cent soixante-quatre

fils de Jean Matendaz, agriculteur

et de Jeanne Louise née Thommen, les deux à Method

2° **Randin née Berzon, Jenny,** ménagère

de Rances domiciliée à Rances

veuve de Constant Louis Randin, de le vingt décembre mil huit cent
quatre-vingt-dix-neuf

née à Valayres le premier Juin — mil huit cent soixante-quatre

filles de Jacques Berzon, décédé,

et de Suzanne née Lamberson, à Valayres.

Les publications ont eu lieu à Method, Rances & Luchy, les seize, dix-
huit et vingt Janvier mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autocritique de l'Etat Civil
de Method

Signatures des époux :

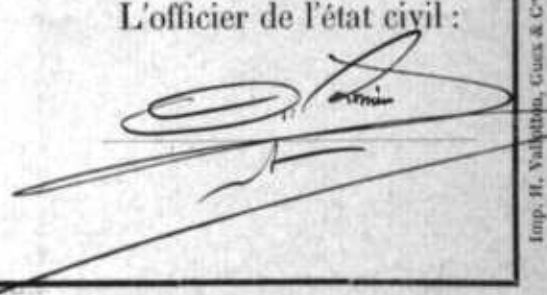
Louis Matendaz
Jenny Matendaz

Signatures des témoins :

Randin
Elyse } à Luchy

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de
Champvent & Pontmes



N° 32

Volla et Bernus

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept février mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Volla, Georges-Michel, étudiant en théologie

de Lucerna - San-Giovanni | Turin | Italie - domicilié à Lucerne

célibataire,

né à Paris le onze juillet mil huit cent septante-sept

fil de Henri Charles Albert Volla, commerçant,

et de Pauline Rivore, domiciliés à Turin | Lucerna - San-Giovanni |

2° Bernus, Elizabeth-Sophie,

de Lucerne domiciliée à Lucerne,

célibataire

née à Lucerne le deux mars mil huit cent septante-cinq

filie de Philippe Auguste Bernus, professeur en théologie

et de Caroline Hélène Schmitt de Piddensè, sa femme, domiciliés à Lucerne

Les publications ont eu lieu à Lucerne et Lucerna, les sept et quinze décembre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lucerne à Lucerne

Permis du Département de Justice à Police.

Communiqué: à la Chancellerie

Cantonale.

Signatures des époux :

Georges Volla
Elizabeth Volla

Signatures des témoins :

P. Juchaux H. Frey à Lucerne
Ch. Volla Bernus
Francis de Varenne G. Casalis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 33

Eggimann et Tschumi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Février mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Eggimann, Friedrich**, Directeur d'Hotel

de Sumiswald (Berne) domicilié à Berne

Célibataire

né à Berne le dix huit août mil huit cent septante quatre,

fils de défunt Rodolphe Eggimann,

et de Anna Emma née Egger, à Berne,

2^o **Tschumi, Hedwig**, sans profession,

de Wolfisberg (Berne) domiciliée à Orschy / Louisaune

Célibataire

née à Orschy près Hirschenhurnen le douze avril mil huit cent septante cinq,

fille de Jacob Tschumi, Directeur d'Hotel, à Orschy

et de Rosalie née Schwab.

Les publications ont eu lieu à Berne, Sumiswald, Oberbippz (Wolfisberg) à Louisaune, les seize, dix sept et dix huit Janvier mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance et d'état civil
de Berne.

Signatures des époux :

F. Eggimann
H. Tschumi

Signatures des témoins :

W. Hotop
à Genève.

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil
de Sumiswald, Berne & Oberbippz.

[Signature of the official]

N° 34

Pahud et Thomas

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Février mil neuf cent. deux — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pahud, Gustave,** employé à la maison Nestlé

de Oyens et Biolley-Magnoux domicilié à Oyens,

Célibataire

né à Oyens le vingt-neuf novembre — mil huit cent septante-trois

fil de Jean Alexandre Pahud, agriculteur à Oyens

et de Rosalie Stine née Innocent, décédée

2^o **Thomas, Hermance-Elotense,**

de Etagnières domiciliée à Ruyres,

célibataire

née à Bercher le vingt-deux Janvier — mil huit cent septante-quatre

fille de Jean Thomas, agriculteur

et de Jeanne Marie née Cucher, à Ruyres.

Les publications ont eu lieu à Etagnières, Oyens, Biolley-Magnoux et Ruyres, les vingt et vingt-un Janvier mil neuf cent. deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de St Cierges.

Signatures des époux :

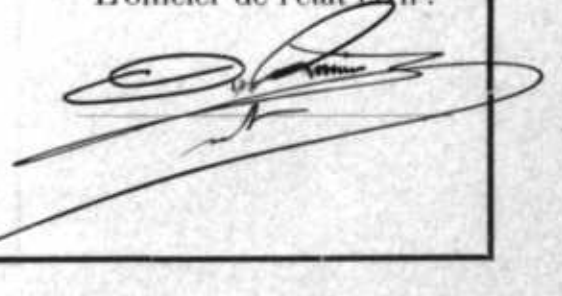
Pahud Gustave
Hermance Pahud

Signatures des témoins :

Elisa Monachon à Ruyres et Possens
Jules Thomas à Ruyres

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'Etat Civil de St Cierges, Donneloye, Echallens & Fey.



N° 35

Matthey et Paquette

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Février mil neuf cent deux — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Matthey, Jules-Auguste**, tailleur de limes,

de Vallorbe — domicilié à Vallorbe

Célibataire

né à Vallorbe le vingt-trois août — mil huit cent soixante-cinq

fils de Louis Henri Matthey, forgeron, à Vallorbe,

et de Marie Sophie née Guinon

2^o **Paquette, Marie-Louise-Éléonore**, tailleur de limes,

de La Cluse (Penthaiez) France, — domiciliée à Vallorbe

célibataire,

née à Chapelle-Mijoux (Cluse) le huit novembre — mil huit cent septante-huit

fille de Séraphin Emile Paquette, employé au J.S.

et de Marie Eugénie née Petit-Marie.

Les publications ont eu lieu à Vallorbe et La Cluse les vingt-un et vingt-neuf décembre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

antécédent de l'état civil
de Vallorbe.

Signatures des époux :

Jules-Auguste Matthey
Marie-Louise Paquette

Signatures des témoins :

Guinon
Éléonore Paquette

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de
Vallorbe et à la Chancellerie C^h

[Signature]

N° 36

Nicollin & Burdet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Février mil neuf cent - deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Nicollin, Jules, gérant

de Suchy domicilié à Suchy

divorcé de Olympe née Rentond dès le vingt-deux décembre mil neuf cent

né à Suchy le trois Juin mil huit cent quarante - six

fils de feu Urbain François Nicollin

et de feu Jeanne Françoise née Girardet

2° Burdet, Anaïs, sans profession

de Mathod domiciliée à Lussembour

Célibataire

née à Vieuxens le neuf octobre mil huit cent septante - cinq

filles de Jean Louis Burdet agriculteur à La Cour,

et de Elisabeth née Rossat à Chaux

Les publications ont eu lieu à Lussembour, Suchy & Mathod, les vingt - un et vingt - deux Janvier mil neuf cent - deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil
de Belmont.

Signatures des époux :

Nicollin
J. Nicollin

Signatures des témoins :

Marie Gay à Genyval / III.
Grandin à Lussembour.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Belmont & Champvois.

N° 37

Traeg & Mökli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix février mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Traeg, Georges,** employé de bureau,

de Schmiltlach (Bavière) domicilié à Lussume

Célibataire

né à Schmiltlach le trente Janvier mil huit cent septante-deux

fil de Wolfgang Traeg, économe à Schmiltlach

et de Elisabeth née Schumann, décédée

2° **Mökli, Anna-Maria,** sans profession

de Basadingen (Suryovie) domiciliée à Basadingen

Célibataire

née à Basadingen le vingt-six mai mil huit cent quatre-vingt

fille de Xavier Mökli, arboriculteur

et de Marie née Duet, sa femme, domiciliés à Basadingen

Les publications ont eu lieu à Basadingen, Schmiltlach & Lussume, les vingt et vingt-un décembre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Schmiltlach
Basadingen & Lussume

acte de non opposition de l'autorité
de district de Gerolstein.

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à l'Etat Civil de
Basadingen & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Georges Traeg
Anna Traeg

Signatures des témoins :

Joséph Fehr à Lussume
Kaver Mökli à Basadingen

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 38

Ayer & Corandey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Suivant déclaration de la
Commune de Sozons, Nicolas
Amédée Ayer est aussi ressortissant
de cette localité.

L'off. de l'Etat Civil :

Aujourd'hui onze février mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Ayer, Nicolas Amédée*, *Charpentier*

de *Vuiprens (Siviez)* domicilié à *Lussanne*

célibataire

né à *Canninges (Haute Savoie)* le *six novembre* mil huit cent *septante-deux*

fils de *feu Hippolyte Ayer*,

et de *feue Elise née Felix, sa femme*,

2° *Corandey, Marie-Louise*, *Blanchisseuse*

de *Prez vers Siviez (Siviez)* domiciliée à *Lussanne*

Célibataire

née à *Annecy* le *vingt octobre* mil huit cent *quatre-vingt-trois*

fille de *feu Dem Denis Corandey*

et de *Magdelaine née Gavillet, sa veuve à Lussanne*

Les publications ont eu lieu à *Lussanne, Vuiprens et Prez vers Siviez*, les
dix huit et dix-neuf Janvier mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lussanne, Vuiprens & Prez

Communiqué : à l'Etat Civil de

Vuiprens & Siviez

Signatures des époux :

Ayer Amédée

Louise Ayer

Signatures des témoins :

Pierre Gavillet

Urbain Meyly

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 39

Stitzel et Jordan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie notariée Alexis Rossier, à Lausanne le 26 Juin, visé par le Conseil d'Etat dans les délais légal que Louis Frédéric Stitzel a été reçu au nombre des bourgeois de la Commune de Lausanne.

Lausanne le 18 juillet 1902.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui onze février mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Stitzel, Louis-Frédéric**, Charcutier

de Kattenhofen (Göppingen) Wurtemberg, domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Kattenhofen le premier Mars — mil huit cent septante-huit

fils de Jacob Stitzel, agriculteur

et de Catherine née Kander, sa femme, domiciliés à Kattenhofen

2° **Jordan, Clara-Louisa-Marie-Julie**,

de Boudens — domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le seize avril — mil huit cent septante-huit

fille de Alexis Jordan, Confiseur

et de Henriette Jeanne Pauline Arnold, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Boudens & Kattenhofen, les quatorze, seize et dix-sept Janvier mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

• Certificats de publication de Kattenhofen, Boudens & Lausanne

Permis du Département de Justice & Police.

Communiqué : à l'Etat Civil de

S^t Charles & à la Chancellerie Cl^{re}

Signatures des époux :

[Signature Louis-Frédéric Stitzel]

[Signature Clara Stitzel]

Signatures des témoins :

[Signature F. Glöckner]
[Signature J. Jumeu] } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature de l'officier de l'état civil]

Registre des familles vol. 28 fol. 242

N° 40

Bernarconi et Bros née Ruchat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~une fois~~ mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bernarconi, Jean-Baptiste**, *Plâtrier*

de Solduno | *Bessin* | domicilié à *Lansanne*

Célibataire

né à Solduno le neuf novembre — mil huit cent *Septante-vingt*

fils de *Difendente Bernarconi, plâtrier*

et de *Caroline Bernarconi née Vigizzi, sa femme, les deux à Solduno.*

2° **Bros née Ruchat, Julie**, *gardiennade*

de *Malesville (Voges) France*, domiciliée à *Lansanne*

veuve en premières nocces d'Antoine Victor Bros dès le premier avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

née à *Grandcourt le trois juillet* — mil huit cent *Soixante-cinq*

filles de *Constant Ruchat, marchand*

et de *Marianne Louise née Combremont, sa femme, domiciliés à Escléres.*

Les publications ont eu lieu à *Malesville, Solduno & Lansanne, les vingt-neuf décembre 1901, et vingt-cinq Janvier mil neuf cent deux.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse

Consentement des père & mère de l'épouse

Certificats de publications de Solduno

Malesville & Lansanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Solduno & à la Chancellerie C^{te}

Signatures des époux :

Bernarconi Battista
Julie Bernarconi.

Signatures des témoins :

Hug. Weystre
Panche Jules

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 41

Badan et Decoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize février mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Badan, Charles-Louis**, — employé postal,

de Sullens — domicilié à Lousanne

Célibataire

né à Renens le douze Janvier — mil huit cent Septante,

fil de François Daniel Auguste Badan, décédé,

et de Susanne Marie née Bruchon, sa veuve, à Renens.

2° **Decoux, Marie**, — femme de chambre,

de Ballaison | Haute Savoie | — domiciliée à Renens,

Célibataire

née à Renens le vingt huit novembre — mil huit cent Septante quatre,

filles de Célestin Decoux, décédé,

et de Jenny née Marguerat, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lousanne, Sullens, Ballaison & Renens, les vingt six Janvier mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Actes de décès des père & mère de l'épouse.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Sullens, Ballaison, Lousanne et Renens.

Communiqué : à l'Etat Civil de Sullens, Renens et à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Charles Louis Badan

Marie Badan

Signatures des témoins :

Louise Badan }
François Badan } Renens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 42

Serment et de la Harpe

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Février mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Serment, Maurice André, agriculteur

de Genève (Ville) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Muzin (Nord) France le vingt-deux Juin mil huit cent septante-six

fil de Jacques Auguste Léon Serment, décédé,

et de Adèle Albertine Pauline Cécile Sophie née Francillon, la Veuve, à Lausanne

2° de la Harpe, Jeanne Emma, sans profession

de Lausanne et de Rolle domiciliée à Pully,

célibataire

née à Lausanne le quatre Juillet mil huit cent septante-six

filles de Julien de la Harpe, décédé,

et de Emma Sophie née Monnier, la Veuve à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève, Le Mont, Pully et Rolle, les sept, huit, neuf et vingt-trois Janvier mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Romanel.

Signatures des époux :

Maurice Serment, Jeanne Serment

Signatures des témoins :

Sophie Poudet, Eugène Poudet, M. Serment, M. Serment

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de

Genève (A.C.), Romanel, Rolle et Pully

Per décret du Grand Conseil du 29 mars 1926, Maurice André Serment (veuf), désigné ci-contre, lequel ayant rempli toutes les formalités prescrites à cet effet, a été naturalisé Vaudois et reçu au nombre des bourgeois de la commune de Mont St. Lausanne. Inscrit le 20 juillet 1926. L'officier de l'état civil :

[Signature]

de Genève (B.C.), Pully, Rolle et Pully. R. du 1. 2. 1926

N° 43

Devenoges & Bühl

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze février mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Devenoges, Henri-Albert**, Employé au J.S.

de St Aubin - Sanges (Neuchâtel) domicilié à Renens,

Célibataire

né à Lausanne le vingt-neuf avril mil huit cent septante-huit

fils de Charles Edouard Devenoges, employé au J.S.

et de Julie Elise née Giroud, sa femme, domiciliés à Lausanne.

2° **Bühl, Jeanne-Gabrielle**, Couturière,

de Belmont & Lausanne domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne le vingt-neuf février mil huit cent septante-six

fille de feu Jean dit John Bühl

et de Susanne Emma Berroz, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à St Aubin, Renens, Belmont et Lausanne
le sept février mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil

de Romanel.

Signatures des époux :

Devenoges Albert
Jeanne Devenoges

Signatures des témoins :

Ernest Vollet
Devenoges

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de

St Aubin, Romanel &ully

N° 44

Spicer et Ruchel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze février mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Spicer, Oscar, Professeur,

de Heidelberg | Baden | domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Heidelberg le dix-sept août mil huit cent quatre-vingt,

fils de John Friedrich Spicer, décédé,

et de Bertha née Betz, sa veuve, à Heidelberg

2° Ruchel, Adèle Adrienne, sans profession,

de Aigle et de Bex domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Plainpalais | Genève | le huit novembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Emilie Anna Séraphine Ruchel à Lausanne

et de

Les publications ont eu lieu à Heidelberg, Aigle, Bex et Lausanne les seize et dix-huit janvier mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Consentement de la mère de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Heidelberg, Aigle, Bex et Lausanne

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué: à l'Etat Civil de

Bex et d'Aigle ainsi qu'au Département de Justice & Police.

Signatures des époux :

Oscar Spicer

Adrienne Spicer

Signatures des témoins :

St. Wügerer Imblikarising

J. Lüssing

Marianini

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal civil Baden, rendu en date du 27 juin 1901, déclaré définitif et exécutoire le

le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à an le délai pendant lequel l' ne pourr contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 11 septembre 1933.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

89^{me} à l'état civil à Aigle et Bex.

N° 45

Comber & Pidoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit février mil neuf cent-deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Comber, Félix-Marie-Joseph**, Jardinier

de Marseille domicilié à Marseille

Célibataire

né à Marseille le six août mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de feu Joseph Comber

et de Marie Joséphine Curat, sa veuve, à Grugny près Bossommes (Seine)

2° **Pidoux, Julie**, Cuisinière

de Villars-le-Comte domiciliée à Lussan

Célibataire

née à Denczy le vingt-deux juin mil huit cent septante-six

filles de Jules Pidoux, agriculteur à Lussan

et de Marie Madeleine née Anaona, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lussan, Villars-le-Comte & Marseille, les vingt-trois, vingt-quatre & vingt-cinq février mil neuf cent-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux

acte de décès du père de l'épouse et

Consentement de la mère

Promesse de mariage

Acte de publi. de Marseille, Villars le C. & Lussan

Déclaration de Validité

Permis du Département de Jura Police

Communiqué : à M. le Maire et à la

Chancellerie etc

Signatures des époux :

Comber Félix

Julie Comber

Signatures des témoins :

Arant
J. P. Blau

L'officier de l'état civil :

Rossier
complet

N° 46

Knell & Tschanz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Février mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Knell, Charles-Frédéric**, architecte,

de Cösb (Zürich) domicilié au Cösb, Montreux

Célibataire

né à Winterthure le vingt quatre Juillet — mil huit cent septante trois

fil de Jean Jacques Knell, défunt

et de Anna Barbara née Rucy, à Winterthure,

2° **Tschanz, Louise**, négociante,

de Arbau domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Arbau le quinze mai — mil huit cent soixante huit

fille de Emile Tschanz, défunt

et de Sophie née Beck, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, aux Planches, à Cösb et à Arbau
les vingt huit et vingt neuf Janvier mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Attestation de l'Etat civil
de Montreux.

Signatures des époux :

Frédéric Knell
Louise Knell

Signatures des témoins :

Louis Kiebold
Arnold Kiebold } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat civil de

Cösb Montreux & Arbau.

Religieuse du 5.12.20
Le 25 février 1920, les
nommés ci-dessus ont
été reçus au nombre
des bourgeois de la commune
de Arbau (Zürich).
Lausanne, le 2 mars 1920
L'officier de l'état civil:
[Signature]
Le 9, à l'état civil à
Arbau, Cösb, Montreux et
Arbau

N° 47

Genoud & Dagon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5-21
Aujourd'hui vingt Février mil neuf cent - deux — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Genoud, François,** négociant

de Lausanne domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Lausanne le deux Mars — mil huit cent septante-sept

fils de François Genoud, sculpteur

et de Marie Veyssières, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° **Dagon, Jeanne-Marquise,**

de Orrens domiciliée à Chailly / Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le trois novembre — mil huit cent quatre-vingt

fille de Louis Dagon, ancien négociant

et de Eugénie Marie Louise française née Dumond, domiciliés à Chailly,

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Orrens les vingt-un et vingt-deux Janvier mil neuf cent - deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne et Orrens.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Ceneise

Signatures des époux :

F. Genoud

Jeanne Genoud

Signatures des témoins :

F. Genoud

J. Dagon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 48

Berchten & Cuézel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt février mil neuf cent - deux ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Berchten, Jacob**, ouvrier de Villede St-Stephan (Berne) domicilié à Lansannedivorcé en premières nocces de Marie Louise Balmat dès le sept mars mil
neuf cent - 1112né à Oberwyl le huit Juillet mil huit cent soixante - cinqfils de Maria Louise Berchten actuellement veuve marié, à Lansanne

et de _____

2^o **Cuézel, Reniette Marie**, domestiquede Villars St-Croix domiciliée à Lansanne,Célibatairenée à Crisdier le sept mai mil huit cent soixante - septfille de Frédéric Jean Cuézel, décédé,et de Louise Pellet, sa veuve, à Villars St-Croix.Les publications ont eu lieu à St-Stephan, Villars St-Croix & Lansanne les
dix et onze Janvier mil neuf cent - deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de mariage de l'époux avec
mention du divorceacte de naissance de l'épousePromesse de mariageCertificats de justification de
St-Stephan, Villars St-Croix &
Lansanne

Communiqué: à l'état civil de

St-Stephan & Bussigny

Signatures des époux :

Jacob BerchtenMarie Berchten

Signatures des témoins :

Chs. F. BerchtenJules Berchten à Lansanne

L'officier de l'état civil :



N° 49

Kraus et Böhlinger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Février mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Kraus, Joseph**, Brasseur

de Niedermdorf-Schwand | Neustadt | Bavière domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Niedermdorf le cinq février _____ mil huit cent Septante-six

fils de Ferdinand Kraus, décédé

et de Christina née Witt, sa veuve, à Hof | Bavière

2^o **Böhlinger, Cathérine**, Cuisinière

de Schlath (Wurtemberg) _____ domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Schlath le trente un mars _____ mil huit cent Septante-dix

fille de Jean Böhlinger, agriculteur

et de Anna Madeleine née Hösle, sa femme, domiciliée à Schlath

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Schlath et à Niedermdorf, les dix-sept, dix-huit décembre mil neuf cent un et vingt Janvier mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Schlath Niedermdorf et Lausanne

Déclaration de Validité

Permis du Département de Justice

Police

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

Joseph Kraus

Cathérine Kraus

Signatures des témoins :

Joseph Schwaiger

Michael Schweiger

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du tribunal du district de Lausanne, du 23 octobre 1913, déclaré définitif et exécutoire le 14 novembre 1913, le mariage désigné ci-dessus a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application des articles 144 du Code civil suisse et 1569 du Code civil allemand.

Lausanne, le 27 novembre 1913.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Récépissé du 4 décembre 1913.

N° 50

Blanchet et Geniez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Janvier mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Blanchet, Alfred,** machiniste

des Clees domicilié aux Clees

Célibataire

né aux Clees le vingt sept octobre mil huit cent Septante Sept

fils de Elise Blanchet, domiciliée aux Clees

et de

2° **Geniez, Marie,** couturière

de Cherrans domiciliée à Rances

Célibataire

née à Rances le vingt trois Juillet mil huit cent Septante Six

fille de Henri Constant Geniez, agriculteur

et de Augustine Sissette Caillaudon, domiciliée à Rances

Les publications ont eu lieu à Clees, Rances & Cherrans, les dix et sept Janvier mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'officier de l'état civil de Romainmôtier

Signatures des époux & témoins

Blanchet }
S. Tomblane } à Rances

Signatures des témoins: Epoux

Blanchet Alfred
Marie Blanchet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'état civil de Romainmôtier, St Georges & Baulme

Par jugement du Tribunal du district d'Orbe, du 18 mai 1915, déclaré définitif et exécutoire le 2 juin 1915, le mariage désigné ci-dessus a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application de l'art. 142 du Code civil suisse.

Lausanne, le 16 juin 1915.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Révisé le 11.11.15.

N° 51

Tessaro Rindlibacher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le 30 Juin 1911, le Conseil fédéral a prononcé en application de l'article 10 de la loi fédérale du 25 Juin 1893, la célébration, à titre gratuit, de M^{me} Tessaro née Rindlibacher, épouse Emma, veuve de Bartolo Tessaro originaire de Soveramonte, italienne par son mariage, dans le Acte de civil du Canton de Berne et de la Commune de Lutzelflüh.

Intéret des actes du Département de Justice & Police le 25 Juin 1911.
L'Off. de l'Etat civil.



Aujourd'hui vingt-cinq février mil neuf cent dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Tessaro, Bartolo,** Ménage

de Soveramonte | Belluno | Italie domicilié à Bolligen | Berne |

veuf en secondes nocces de Rosa née Rindler des le dix-huit mai mil huit cent quatre-vingt-seize

né à Soveramonte le trente mai mil huit cent dix-sept,

fil de Domenico Tessaro, décédé,

et de Maria née Dal Molin, décédée

2^o **Rindlibacher, Marie-Emma,** domestique,

de Lutzelflüh | Berne | domiciliée à Bolligen

célibataire

née à Bümplitz | Berne | le quinze Septembre mil huit cent septante-cinq

filles de Jean Rindlibacher, maréchal à Oberbalen

et de Anna Barbara née Humi,

Les publications ont eu lieu à Lutzelflüh, Bolligen et Soveramonte, les sept et quinze décembre mil neuf cent dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Bolligen.

Signatures des époux :

Tessaro Bartolo

Emma Tessaro

Signatures des témoins :

Ch. Valletto
J. Famban } "L. M. M. M."

L'officier de l'état civil :



Communiqué : à l'Etat civil de Lutzelflüh, Bolligen & Chancellerie
Ch

N° 52

Meillard et Rudolf

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept février mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Meillard, Henri**, Jardinier

de Mézières domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Giez le vingt avril mil huit cent septante cinq

fil de Henri Meillard, jardinier

et de Marie née Mamin, la femme, domiciliée à Collonges sur Salève (Hte Savoie)

2° **Rudolf, Louisa**, sans profession

de St Bartsberg (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Plainpalais le vingt sept avril mil huit cent septante neuf

fille de feu Jacob Rudolf

et de feu Louise Marie Budy

Les publications ont eu lieu à St Bartsberg, Mézières et Lausanne les
sept et huit février mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Mézières, St Bartsberg et Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Mézières et St Bartsberg

Signatures des époux :

Meillard Henri
Meillard Louisa

Signatures des témoins :

Henri Meillard à Collonges sur Salève
Lionel Eugène
à Vevey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 53

Tanniger & Buzniet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept février mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Tanniger, François-Félix**, Employé de Commerce

de Gessenay (Belgique) domicilié à Landanne

célibataire

né à Aigle le trois juillet mil huit cent septante-huit

fil de Isaac François Louis Tanniger, négociant à Aigle,

et de Jeanne Marie Stuker

2^o **Buzniet, Julie-Jenny**, Carquettière

de Rossinière domiciliée à Landanne

célibataire

née à Chermansy & Léjiez le vingt-un Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre

filles de Jules François Buzniet, manoeuvre,

et de Marie Louise Madeleine née Gaudard, du femme, domiciliés à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, Rossinière et Gessenay les quatre, six et sept février mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Gessenay, Rossinière et Landanne.

Communiqué : à l'état civil

de Gessenay & Rossinière

Signatures des époux :

F. Tanniger

J. Buzniet

Signatures des témoins :

Eugène Marchand

Ch. Beutler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

No 54

Beyeler et Dony

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Jean-Marie Robert Beyeler né à Luxembourg le 17 Juin 1901. voir acte aux pièces.

Un jugement rendu le 7 Juin 1906 a déclaré nul et inopérant le 7 Juillet suivant le Tribunal civil au district de Luxembourg a déclaré par le divorce le mariage inopérant et...

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'art 206 lettres a et b et contre la femme en vertu de l'art 206 lettres p. de la loi fédérale du 20 Dec. 1874.

Communié le 20 Juillet 1906 L'off. de l'état civil

Aujourd'hui vingt sept février mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o *Beyeler, Emile-Robert, Journaliste*

de *St Croix* domicilié à *Luxembourg*

célibataire

né à *Luxembourg* le *vingt mai* mil huit cent *Septante neuf*

fils de *Marc Louis Beyeler, décedé*

et de *Henriette Gillieron, sa veuve à Luxembourg*

2^o *Dony, Hélène, Modiste*

de *Foel (Luxembourg)* domiciliée à *Luxembourg*

Célibataire

née à *Paris* le *quatre avril* mil huit cent *Septante neuf*

fille de *Jules Dony, décedé*

et de *Julie née Chappuis, sa veuve à Luxembourg*

Les publications ont eu lieu à *St Croix - Les Granges - Foel et Luxembourg* le *vingt deux vingt trois et vingt quatre août mil neuf cent un*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de St Croix - Les Granges - Foel et Luxembourg.

Signatures des époux :

Robert Beyeler
Hélène Beyeler

Signatures des témoins :

E. Blum
E. J. ...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de

St Croix et Foel.

N° 55

Giovannacci et Culand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Légitimation de Juliette
Culand, née le 5 mars 1901.
Voir acte aux pièces.*

Aujourd'hui vingt sept février mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Giovannacci, Ranieri-Umberto dit Albert**, *décrotteur*

de Mulazzo (Marechiaro) Italie domicilié à Lussanme,

Célibataire

né au Petit Saconnex le six novembre mil huit cent quatre vingt deux

fils de feu Giacomo Giovannacci

et de Adèle née Maucchi, sa veuve, à Lussanme

2^o **Culand, Amélie-Marguerite**, *Coiffeuse*

de Osmont-dessus et Noville domiciliée à Lussanme

Célibataire

née à Chateau-d'Esp le vingt cinq décembre mil huit cent quatre vingt

fille de Emile Charles Louis Culand, Coiffeur

et de Julie Marguerite née Favre, sa femme, domiciliés à Vevey

Les publications ont eu lieu à Lussanme, Osmont-dessus, Noville et Mulazzo

les dix sept, dix neuf Décembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Mulazzo

Osmont-Dessus, Noville & Lussanme

et de déclarations au père de l'époux & consentement de la mère

Permis du Département de Justice

& Police

Communiqué : à l'état civil de

Osmont-Dessus & Villeneuve, ainsi

qu'à la Chancellerie C^{te}

Signatures des époux :

Umberto Giovannacci

Amélie Giovannacci

Signatures des témoins :

Geoffroy

Arturo Gilberti
ici deux à Lussanme

L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 56

Potterat & Kirsch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept février mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Potterat, Henri,** Electricien

de Mézerin domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Combreumont-le-Grand le huit novembre mil huit cent quatre-vingt-

fil de Félix Potterat, meunier

et de Julie née Martin, la femme, domiciliée à Combreumont-le-Grand,

2° **Kirsch, Emma-Clara,** sans profession

de Guggisberg (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le vingt-huit mai mil huit cent quatre-vingt-

fille de Adolphe Kirsch, négociant

et de Marie Marguerite Koni, la femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mézerin & Guggisberg, les premiers
trois et quatre février mil neuf cent-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de

Mézerin, Guggisberg & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de Mollendans & Guggisberg

Signatures des époux :

Henri Potterat

Emma Potterat

Signatures des témoins :

Eugène Marchand

F. Barnier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 57

Dessauges & Pavillon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mai mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dessauges, Lucien,** — *Charpentier* —

de *Naz*, — domicilié à *Laudanne*, —

Célibataire —

né à *Naz* le vingt-neuf juillet — mil huit cent septante-quatre, —

fils de *Julien Dessauges, décédé* —

et de *Jeanne Ursule née Sabud, sa veuve, à Laudanne.* —

2° **Pavillon, Marie-Charlotte,** — *Costurière* —

de *Chardonnay* — domiciliée à *Laudanne* —

Célibataire —

née à *Villers d'Ypres* le neuf septembre — mil huit cent septante, —

fille de *Gabriel Alexandre Pavillon, agriculteur* —

et de *Jeanne Louise Henriette née Dupuis, sa femme,* —

Les publications ont eu lieu à *Laudanne, Naz et Chardonnay, les premier deux et quatre février mil neuf cent deux.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de

Naz, Chardonnay & Laudanne

Communiqué : à l'Etat Civil

de *Villers d'Ypres* à *four*

Signatures des époux :

Lucien Dessauges.

Marie Dessauges

Signatures des témoins :

Charles Morier

Dupuis } à *Laudanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 58

Ferrandi et Streit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le marc mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ferrandi, Zeffirino, Plâtrier

de Premosello (Novate) Italie domicilié à Laudanne

Célibataire

né à Rome le neuf juillet mil huit cent soixante sept

fils de feu Secondo Ferrandi

et de maria née Bionda, la veuve, à Premosello (Novate)

2° Streit, Lina, Coiffeuse

de Köniz (Berne) domiciliée à Laudanne

Célibataire

née à St Imier (Berne) le six neuf février mil huit cent soixante dix

fille de feu Christian Streit

et de Augustine Schultze, la veuve, à Domatjeu

Les publications ont eu lieu à Köniz, Laudanne et Premosello les seize dix huit et vingt six janvier mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Premosello, Köniz et Laudanne

Permis du Département de

Justice & Police

Signatures des époux :

Ferrandi Zeffirino
Lina Ferrandi

Signatures des témoins :

Hélène Glandon
H. Glandon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par décision du 15 décembre 1915, le Département politique suisse a autorisé la réintégration de dame Lina Ferrandi née Streit, nommée ci-contre, dans le droit de cité du canton de Berne et de la commune de Köniz.

Inscrit sur avis de la Direction de police du canton de Berne, le 11 janvier 1916.

L'officier de l'état civil.

communiqué à l'état civil à Köniz.

Révisé du 11.1.16.

N° 59

Favre et Piot née Chapuisat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 3 novembre 1904 déclaré exécutoire le 8 décembre suivant, le Tribunal civil du district de Candance a dit en droit le divorce, le mariage inscrit et contre.

Le divorce a été prononcé contre la femme, en vertu de l'art. 163 lettre b de la loi fédérale du 24 Dec. 1874

Candance le 24 Dec. 1904

Off. del. Cant. civil :

[Signature]

Aujourd'hui dix Mars mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Favre, Louis,**

Employé aux abattoirs

de Goumoens-la-Ville

domicilié à Candance

veuf de Jenny née Raymond d'âgé de vingt deux mil huit cent quarante quatre

né à Goumoens-la-Ville le dix sept novembre — mil huit cent quarante neuf

fils de Jean Emmanuel Favre, décédé,

et de Françoise Suzette née Nicolas, décédée.

2° **Piot née Chapuisat, Louise Marie Caroline,**

de Chierens

domiciliée à Candance

divorcée de Héli Piot d'âgé de huit novembre mil neuf cent

née à Aclens le deux Mars — mil huit cent cinquante sept

fille de Charles Emmanuel Chapuisat, décédé,

et de Susanne Françoise née Blane, sa femme décédée.

Les publications ont eu lieu à Candance, Goumoens-la-Ville & Chierens les onze, douze et treize février mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

acte de décès de la première femme

acte de mariage de l'épouse

avec mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Goumoens-la-Ville, Chierens & Candance

Communiqué : à l'Etat civil

de St-Cierge & Echallens.

Signatures des époux :

Louis Favre

Caroline Favre

Signatures des témoins :

Le Carbel

Charles Pätz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 60

Charlet et Tabardel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mars mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Charlet, Frédéric, Courcier,

de Dullit domicilié à Lonsanne

célibataire

né à Sully le dix Juin mil huit cent septante-cinq

fils de Marc Louis Charlet, jardinier

et de Cathérine Delphine née Vionnet, sa femme, domiciliée à Lonsanne

2^o Tabardel, Thérèse-Victorine-Amélie,

de Culin | Isère | fiancée, domiciliée à Lyon,

célébatrice

née à Culin, le vingt-huit novembre mil huit cent septante-deux

fille de feu Charles Tabardel

et de feu Thérèse Victorine Bonzon.

Les publications ont eu lieu à Dullit, Lonsanne, Culin et Lyon, les vingt-cinq, vingt-sept Janvier et deux Février mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

actes de décès du père et mère de l'épouse

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Dullit, Culin, Lonsanne et Lyon.

Communiqué: à l'état civil de

Sully et à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Frédéric Charlet.
Thérèse Charlet

Signatures des témoins :

Philomène Garat à Lyon
Marc Charlet
à Lonsanne

L'officier de l'état civil :



N° 61

Agazzi & Bovey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Mars mil neuf cent deux — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Agazzi, Henri,**

agriculteur,

de Bavois

domicilié à Bavois

célibataire

né à Chavornay le quatre février

mil huit cent septante-cinq

fils de Auguste Agazzi, agriculteur

et de Marie Marguerite née Requin, domiciliés à Bavois

2^o **Bovey, Joséphine-Marie,**

sans profession

de Romanel & de Chéseaux

domiciliée à Romanel

célibataire

née à Romanel le vingt-sept Juin

mil huit cent septante-huit

fille de François Samuel Bovey, agriculteur,

et de Marie Elide née Chamot, domiciliés à Romanel

Les publications ont eu lieu à Bavois, Romanel & Chéseaux les quatorze et quinze février mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Chavornay

Signatures des époux :

Agazzi Henri
Marie Agazzi

Signatures des témoins :

Grandin }
Ch. Vallot } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil
de Chavornay & Romanel

Par jugement du Tribunal de la
Canton de Genève, rendu
en date du 28 février 1927, déclaré
définitif et exécutoire le 11 mai
1927, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an le
délai pendant lequel l' _____
ne pourr _____ contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 1^{er} juin 1927.

L'officier de l'état civil :

Le Baug

R. du 20.10.27.

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

N° 62

Bolliger et Stoller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Bolliger, Jean,** *Peulanger*

de Kuttigen (Argovie) domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à Kuttigen le treize octobre — mil huit cent *Septante cinq*

fils de *Jean Bolliger, mécanicien*

et de *Verona née Wehli, à Kuttigen*

2^o **Stoller, Marie,** *Cuisinière*

de *Fentigen (Berne)* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Goldswyl (Berne)* le vingt-cinq mai — mil huit cent *Septante-huit*

fille de *David Stoller, agriculteur à Fentigen,*

et de *Marie née Fahreni, la femme, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Kuttigen & Fentigen* les dix-huit et vingt février mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Kuttigen, Fentigen & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de *Fentigen & Kuttigen*

Signatures des époux :

Jean Bolliger

Marie Bolliger

Signatures des témoins :

Adolf Keller

Ernest Fort } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 63

Carlin & Burnat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Henri Victor Carlin, né à Lussume le 23 février 1902. Voir acte aux pièces.

Aujourd'hui onze mars mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Carlin, Victor-Immanuel**, *Remonteur*

de *Valdavaumche* | *Turin* | *Italie*, domicilié à *Lussume*,

Célibataire

né à *Introd* | *Turin* | le *trois octobre* — mil huit cent *septante-six*

fil de *Jean Pierre Carlin*, agriculteur à *Valdavaumche*

et de *Jeune Marie Rose* née *Rolandoz*, de *femme*

2° **Burnat, Henriette**, *Blanchisseuse*

de *Froidville* — domiciliée à *Lussume*

Célibataire

née à *St Pex* le *vingt-un mai* — mil huit cent *quatre-vingt*

filles de *Louis Burnat*, agriculteur à *Lussume*

et de *Jeune Henriette* née *Dicardel*.

Les publications ont eu lieu à *Lussume, Froidville & Valdavaumche* le *sept-huit et vingt-six Janvier* mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Valdavaumche Froidville & Lussume

Permis du Département de Justice & Police

Signatures des époux :

Carlin Victor
Henriette Carlin

Signatures des témoins :

Lodovico Bianchi
Paolo Introzzi } *à Lussume*

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de *Poliz-le-Grand* & à la *Chancellerie Cantonale*.

[Signature]

N° 64

Monnet et Guignet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui enze mars mil neuf cent deux — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Monnet, Jean-Gaspard**, agriculteur

de Idéables (Valais) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Idéables le seize mars — mil huit cent septante sept

fils de Jacques Joseph Monnet, agriculteur

et de Marie Josette née Vuillamoz, à Idéables

2° **Guignet, Lucie**, sans profession

de Essertes domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à St Cierges le huit mars — mil huit cent septante neuf

fille de Jean Daniel Guignet, Charpentier

et de Marie Jimmy née Freymond, à St Cierges

Les publications ont eu lieu à Idéables, Essertes & Lausanne, les vingt-
un et vingt deux Février mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Idéables, Essertes & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

d'Idéables & d'Oron

Signatures des époux :

Monnet Jean

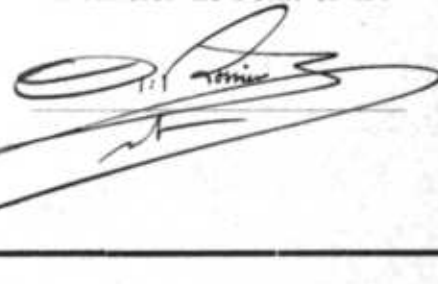
Monnet Lucie

Signatures des témoins :

Duplan Charles

Emile Monnet

L'officier de l'état civil :



N° 65

Guillemain et Bolomey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Jeanne
Caroline Guillemain née à
Lussas le 22 février 1902.
voir acte aux pièces.

Aujourd'hui entre mars mil neuf cent deux — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guillemain, Charles-Louis-Constant,

de Cessenay domicilié à Lussas

Célibataire

né à Pully le vingt Juillet — mil huit cent septante trois

fil de Charles Louis Guillemain, charpentier,

et de Pauline Caroline Fanchette née Kallfiro la femme, domiciliée à Lussas

2° Bolomey, Jeanne-Erthet,

de Lutz a de Fozel domiciliée à Lussas

Célibataire

née à Belmont sur Pully le vingt un Septembre mil huit cent septante huit

filie de Roaldphe Bolomey, agriculteur

et de Henriette Roaldphine née Mustier, la femme, séeptée,

Les publications ont eu lieu à Cessenay, Lutz, Fozel a Lussas les sept et huit Septies mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Cessenay, Lutz, Fozel a Lussas

Communiqué : à l'Etat Civil de
Cessenay, Lutz a Fozel.

Signatures des époux :

Louis Guillemain
Jeanne Guillemain

Signatures des témoins :

Bronckhaug a Lussas
Guillemain Constant a Cessenay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallery, Guez & C^e, rue de la Louve, 2.

N° 66

Rey et Margot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de
1° mineure Florence Louise Margot
née à Beyins le 31 août 1901
2° femme Marie Guise, née à
Lansanne le 6 février 1902.
Voir acte aux pièces.

Aujourd'hui deux mille neuf cent deux — mil huit cent quatre vingt
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rey, Louis-Edouard, — seigneur

de Cogne ville Italie — domicilié à Lansanne

Célibataire

né à Lansanne le dix-huit avril — mil huit cent quatre-vingt deux

fils de Joseph Juvenal Rey, épiciers,

et de Louise Actis, sa femme, domiciliée à Lansanne.

2° Margot, Blanche-Joséphine, Propriétaire

de Sainte Croix — domiciliée à Lansanne

Célibataire

née à Lansanne le treize mai — mil huit cent septante-huit

fille de Jacques Louis Marie Margot

et de Jeanne Sophie Marie Jaquin, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lansanne, St Croix, Les Granges et Ceyne, les
sept, huit, neuf et dix-neuf juin deux mille neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage.

Consentement des parents des Epoux

Certificats de publication de Cogne

St Croix - les Granges et Lansanne

Permis du Département de Justice et

Police.

Communiqué: à l'Etat Civil de

St Croix et à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Rey Louis
Blanche Rey

Signatures des témoins :

Rey Joseph } Lansanne
Louis Ravanchy }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 67

Blanc et Keuzen née Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Mars mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Blanc, Marc-Louis-Samuel, J. méd. lic.*

de *Belmont sur Sully* domicilié à *Lausanne*

veuf de *Jeanne Susanne Hoffmann* dès le dix huit avril mil neuf cent un

né à *Lausanne* le vingt six Juin mil huit cent trente quatre

fils de feu *Daniel Blanc*

et de feu *Jeanne Ursine née Bédaz*

2° *Keuzen née Favre, Jeanne-Louise, sage-femme*

de *Riggistey (Bern)* domiciliée à *Lausanne*

veuve en 2^{de} noces de *Prosper Keuzen* dès le dix neuf décembre mil neuf cent

née à *Etay* le dix août mil huit cent vingt neuf

fille de feu *Louis Henri Favre*

et de feu *Louise Henriette née Jottanda*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Kirchenthurnen et Belmont* les quinze, dix sept et dix huit Février mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publications de Belmont

Riggistey Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Sully et de Kirchenthurnen

Signatures des époux :

Samuel Blanc
Louise Keuzen

Signatures des témoins :

J. Pambanc
E. Groléfy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 68

von Kenning et de Weiss

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze mars mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° von Kenning, Wolf-Udo, Lieutenant d'Infanterie

de Gotha (Saxe) domicilié à Metz

Célibataire

né à Gotha le vingt quatre février mil huit cent quatre vingt

filz de Udo von Kenning, major a/d, à Gotha,

et de Malvine Amalie née Kadenburg, sa femme, décédée.

2° de Weiss, Madeleine-Pauline,

de Mont, Esertines d'Altle et de Berne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le dix Octobre mil huit cent septante huit

fille de Adolphe Emile Jules de Weiss, Greffier au Tribunal fédéral à Lausanne

et de Gertrude Bertha Wilhelmine née Weclitz, décédée

Les publications ont eu lieu à Gotha, Berne, Mont, Esertines, Lausanne et Metz les trente un Janvier, premier et huit février mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux - Déclaration d'origine de l'Epoux - Promesse de mariage - Certificats de publications de Gotha, Metz et Lausanne, Esertines, Mont et Berne - Permis du Département de Justice et Police

Communiqué: à l'Etat Civil de Rolle, Gilly, Berne et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Wolf Udo v. Kenning
Madeleine v. Weiss

Signatures des témoins :

Ulrich Kenning d. S. de Weiss
Helmut v. Weismann d. S. de Weismann
J. Grellet, Florent de Weiss

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 69

Chamot et Crot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~treize~~ ~~mars~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~deux~~ — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Chamot, Charles-Louis-Jean**, ~~agriculteur~~

de ~~Lachaux~~ domicilié à ~~Lachaux~~

~~Célibataire~~

né à ~~Lachaux~~, le ~~deux~~ ~~sept~~ — mil huit cent ~~soixante-neuf~~

fil de ~~Charles Chamot, agriculteur à Lachaux~~

et de ~~frère Louise Emilie née Rannuz, de femme,~~

2^o **Crot, Alice-Léa**, ~~couturière~~

de ~~Lutry a de Riez~~ domiciliée à ~~Lansanne~~

~~Célibataire~~

née à ~~Arant Villotte~~ le ~~treize~~ ~~avril~~ — mil huit cent ~~quatre-vingt-trois~~

filie de ~~frère Jean Benjamin Crot~~

et de ~~Lina née Raymond, la veuve, à Lansanne~~

Les publications ont eu lieu à ~~Lansanne, Lachaux, Lutry a Riez~~, les ~~dix~~ ~~huit~~ ~~et~~ ~~dix~~ ~~neuf~~ ~~février~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~deux~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

~~actes de naissance des Epoux~~

~~Consentement de la mère de~~

~~l'Épouse & acte de décès du père.~~

~~Première de mariage~~

~~Certificats de publication de~~

~~Lachaux, Lutry, Riez & Lansanne~~

Communiqué : à l'état civil de

~~Cessenay, Cully & Lutry~~

Signatures des époux :

Henri Chamot

Alice Chamot

Signatures des témoins :

Jules Moulin

Jules Moulin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 70

Jaquillard et Arnaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mars mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Jaquillard, Emile*, *Ferblantier*

de Rougemont domicilié à *Lussumme*

Célibataire

né à *Lussumme* le vingt-un Septembre mil huit cent *Septante-trois*

fils de *Frederic Jaquillard, décédé*,

et de *Fanny Jenny Alexandrine Chapuis, sa femme, décédée*.

2° *Arnaud, Eliza*, *Sans profession*

de *Ozon-le-Châtel* domiciliée à *Lussumme*

Célibataire

née à *Villette* le *six* Juillet mil huit cent *Septante-huit*

fille de *Kemi Frederic Arnaud, menuisier*

et de *Eliza née Müller, sa femme, domiciliée à Lussumme*.

Les publications ont eu lieu à *Rougemont, Ozon-le-Châtel & Lussumme*, les
onze et onze Février mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Rougemont

Ozon-le-Châtel & Lussumme

Communiqué: à l'Etat Civil de

Rougemont & d'Ozon

Signatures des époux :

E. Jaquillard

E. Jaquillard

Signatures des témoins :

Emile Jamy

Henri Arnaud

L'officier de l'état civil :

Possier

N° 71

Grandchamp & Oth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mars mil neuf cent deux - mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grandchamp, John, Mécanicien

de Chexbres domicilié à Donneloye

Célibataire

né à Chexbres le onze Septembre mil huit cent quatre-vingt

fils de Charles Louis Grandchamp, agriculteur,

et de Marie née Rey, à Sottens,

2° Oth, Lina, sans profession

de Meyringen (Suisse) domiciliée à Yverdon,

Célibataire

née à Yverdon le dix Mars mil huit cent dix-huit

fille de Jean Louis Oth, maréchal

et de Louise née Frymond, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon, Chexbres, Donneloye & Meyringen le vingt deux février mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Melleandins

Signatures des époux :

John Grandchamp
Lina Grandchamp

Signatures des témoins :

Ch. Vallotton }
F. Lamblanc } L. Lambert

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de Chexbres, Donneloye, Meyringen & St Cerges.

[Signature of the official]

N° 72

Buffat et Tardy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Mars mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Buffat, Alfred,* *agriculteur*

de *Vuarens* domicilié à *Vuarens,*

célibataire

né à *Vuarens* le *quatre février* mil huit cent *quatre-vingt-une*

fil de *Jacques Buffat à Vuarens,*

et de *Thérèse Henriette née Lament, décedée*

2° *Tardy, Emma,* *Cuisinière*

de *Vuarens* domiciliée à *Laudanne,*

célibataire

née à *Vuarens* le *cinq février* mil huit cent *quatre-vingt-une*

filles de *Juste Tardy, maçon,*

et de *Rosalie Rosalie née Vivian, sa femme, à Vuarens.*

Les publications ont eu lieu à *Vuarens et à Laudanne, les vingt-huit février et premier Mars mil neuf cent deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'officier de l'Etat Civil de Vuarens.

Signatures des époux :

Buffat Alfred
Buffat Emma.

Signatures des témoins :

Rosalie Tardy à Vuarens
Ida Tardy à Laudanne

L'officier de l'état civil :

Rosier
Joseph

Communiqué: à l'Etat Civil de *Vuarens.*

N° 73

Anger et Jaquillard

3-568

Aujourd'hui dix-huit mille neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° *Anger, Robert-Edouard, serrurier*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lussanne* domicilié à *Lussanne*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Lussanne* le vingt-sept Juin mil huit cent *septante-huit*

Noms, profession et

filis de *frédéric Oswald Anger, serrurier*

domicile des parents :

et de *anna née Peret, la femme, domiciliés à Lussanne*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Jaquillard, Jeanne-Denise, Repasseuse*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Rougemont* domiciliée à *Lussanne*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Saint-Denis, Seine* le vingt-dix avril mil huit cent *quatre-vingt-trois*

Noms, profession et

lille de *Jean Jules Jaquillard, manoeuvre*

domicile des parents :

et de *Denise Jeanne née Schmidt, la femme, domiciliés à Lussanne*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Rougemont et à Lussanne* les *sept et huit* *février* mil neuf cent *deux*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Consentement du père de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Lussanne à Rougemont

Communiqué: à l'Etat Civil de

Rougemont

Signatures des époux :

Edouard Anger

Jeanne Anger

Signatures des témoins :

Oswald Anger

Jean Jaquillard

L'officier de l'état civil :

Jouin

N° 74

Robellaz & Schwab née Mühlenthaler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Robellaz, Jules-Théophile**, employé de bureau

de Bulles domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le dix-neuf mai mil huit cent septante-six

fil de Jean Samuel Théophile Robellaz, commerçant à Paris

et de Lina Rachelide Chollet, la femme à Lausanne

2° **Schwab née Mühlenthaler, Elise**, cuisinière

de Balochten | Bade | domiciliée à Lausanne

veuve en premières noces de Albert William Schwab dès le trois mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

née à Bollodingen | Seine | le trente-un octobre mil huit cent septante-six

filles de Jacob Mühlenthaler, agriculteur à Bollodingen

et de feu Elise Applinger

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bulles & Balochten les sept et huit février mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- Actes de naissance des Epoux
- Promesse de mariage
- Acte de décès du 1^{er} mari de l'Epouse
- Certificats de publication de Bulles, Balochten & Lausanne

Signatures des époux :

Jules Robellaz
Elise Robellaz

Signatures des témoins :

L. Blau
Moulet } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'état civil de Bulles & à la Communauté Ch.

Par jugement du Tribunal des districts de Lausanne, rendu en date du 3 septembre 1917, déclaré définitif et exécutoire le 13 septembre 1917, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 28 novembre 1917.
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Reçu par l'officier de l'état civil.

N° 75

Krüger & Wüthrich

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Légitimation de Hermann
Arthur Max Wüthrich né à
Lussembourg le 10 octobre 1901.
voir acte aux pièces.*

Aujourd'hui vingt trois mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Krüger, Max-Hermann-Auguste-Wilhelm,**

de Swinemünde (Pusse) domicilié à Landanne, Médecin

Célibataire

né à Griefswald (Pusse) le quatorze mars mil huit cent septante-deux

fil de Jean Christian Théodore Krüger, lastent, à Swinemünde

et de Lena Frédérique Marie Christiane née Goae, la femme,

2^o **Wüthrich, Anna,** Couturière

de Langman (Sarre) domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Langman le six avril — mil huit cent septante-trois

fille de Frédéric Wüthrich, cordonnier

et de Lena Elisabeth Schmied, la femme

Les publications ont eu lieu à Swinemünde, Langman et Lussembourg les seize
Septembre mil neuf cent deux, vingt-trois et vingt-cinq février mil neuf
cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage. — Certificats

de publication de Swinemünde, Langman

et Lussembourg. — Déclaration de non

opposition. — Perm. du Département

de Justice à Police.

Signatures des époux :

Max Krüger

Anna Krüger

Signatures des témoins :

L. Lamblanc
Gambry } à Landanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de
Langman & à la Chancellerie de

[Signature]

N° 76

Mercier & Méty Ketzcher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mars mil neuf cent deux — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mercier, Alexis-Marc-Louis**, *Commerçant*

de *Penthéziac* domicilié à *Lausanne*

veuf en 1^{er} noces de Pauline Julie Deschamps, dès le vingt-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt dix-huit

né à *Lausanne* le premier Juin mil huit cent quarante

fils de Louis Mercier, décédé,

et de Marianne Jacqueline Audoa, décédée

2° **Méty née Ketzcher, Anne-Marie**, *Œuvre de ménage*

de *Loèche et d'Albinen (Valais)* domiciliée à *Lausanne*

veuve en premières nocces de Jean Méty dès le onze mai mil huit cent quatre-vingt dix-neuf

née à *Vogelshorn (St Rhin)* le vingt deux Janvier mil huit cent quarante-neuf

filles de feu Mathias Ketzcher

et de feu Salomé Obrecht

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Loèche, Albinen et Penthéziac* les vingt-cinq et vingt-six février mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes mariage des Epoux
(*Les actes de décès des précédents conjoints dont enregistrés à Lausanne*)

Promesse de mariage
Certificats de publication de Penthéziac, Loèche, Albinen Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de Loèche, Albinen & Penthéziac

Signatures des époux :

Mercier Alexis
Mercier Marie

Signatures des témoins :

F. Pamblanc
G. Jansin } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

8-353

N° 77

Guénoud et Pernet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guénoud, Jean**, Conducteur au J. S.

de Lansanne domicilié à Lansanne

veuf de Marie née Guéroux ais le vingt dix mai mil neuf cent un

né à La Chaix de Fonad le cinq avril mil huit cent soixante dix

fil de Jacques Guénoud, décédé

et de Marie Marie née Euf, la femme, décédée

2° **Pernet, Marie-Julie**, Demoiselle de magasin

de Dumont-dessus domiciliée à Lansanne

Célibataire

née à Lansanne le vingt neuf avril mil huit cent septante cinq

fille de François Emile Pernet, décédé

et de Marie Françoise Doul, la femme veuve, à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Lansanne et Dumont-dessus le huit février mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lansanne et Dumont-dessus

Communiqué : à l'Etat civil de

Dumont-dessus

Signatures des époux :

Jean Guénoud
Marie Guénoud

Signatures des témoins :

J. Robert
H. Willstain } Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 78

Carey & Burnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mars mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Carey, Ami Henri, Boucher

de Lignerolles domicilié à Lausanne

célibataire

né à Renens le vingt-un Juin mil huit cent septante-quatre

fils de feu Henri Carey

et de Adèle née Proux, domiciliée à Pully

2° Burnier, Julia Isaline,

de Rossinières domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Nyon, le sept Juin mil huit cent septante-quatre

fille de feu Samuel François Burnier

et de feu Felicie Marie Alphonse née Lemieux, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lignerolles, Rossinières & Lausanne, le premier Mars mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lignerolles, Rossinières & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lignerolles & Rossinières

Signatures des époux :

H. Carey

Isaline Carey

Signatures des témoins :

Burnier à Genève

Burnier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 79

Cachin et Pizzotti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Rectification.

Par décision du 17 mars 1976, le Département de la justice, de la police et des affaires militaires du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que l'année de naissance de l'époux soit: " 1878 " et nom " 1860 ".
Lausanne, le 2 avril 1976.
L'officier de l'état civil:
186. *E. Rod*

copié à l'état civil cantonal et aux offices désignés ci-contre.

Aujourd'hui vingt mars mil neuf cent ~~deux~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cachin, Ernest,** *Marchand*

de *Cerniaz et de Chêne et Paquier* domicilié à *Sciez (Haute-Savoie)*

Célibataire

né à *Cerniaz*, le *deux novembre* mil huit cent *soixante*

fils de *Elie Cachin, décédé*

et de *Louise née Lombardet, décédée*

2° **Pizzotti, Fanny-Jeanne,** *ménagère*

de *Moltorio (Côme) Italie* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Lausanne* le *vingt-trois août* mil huit cent *septante-neuf*

fille de *Jean Baptiste Charles Pizzotti, décédé*,

et de *Françoise Antoinette Guignet, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Cerniaz, Chêne et Paquier & Sciez*

les dix-huit, vingt, vingt-un et vingt-trois février mil-neuf-cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Cerniaz, Chêne & Paquier, Lausanne et Sciez.

Dispense des publications à Moltorio

Communiqué : à l'état civil de *Mollondain, Villarsel & à la Chancellerie Cantonale.*

Signatures des époux :

Cachin Ernest

Cachin Fanny

Signatures des témoins :

Ch. Boret à Gingins / M. de

J. Pizzotti à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 80

Porchet et Tacheron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mars mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Porchet, Alexis**, Charpentier

de Cocelles-le-Jorat domicilié à Plainpalais

Célibataire

né à Cocelles-le-Jorat le vingt-neuf Mars — mil huit cent Septante-Sept

fils de Louis François Porchet, agriculteur,

et de Jeanette née Pache, domiciliée à Cocelles-le-Jorat

2° **Tacheron, Adèle**, Cuisinière

de Mollensains domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Cocelles-le-Jorat le neuf Octobre — mil huit cent Septante-Sept

fille de Jules Tacheron, employé au Duca-Simplon à Yverdon,

et de Marie Julienne née Red.

Les publications ont eu lieu à Cocelles-le-Jorat, Mollensains, Lausanne et Plainpalais les vingt-deux, vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-sept février mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil
de Plainpalais.

Signatures des époux :

Alexis Porchet
Adèle Porchet

Signatures des témoins :

Porchet Gustave
Gandin

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'Etat Civil de
Repraaz, Plainpalais & Densbèze.

[Signature of the officier de l'état civil]

N° 81

Cavin & Cavin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt trois~~ ~~mil neuf cent deux~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Cavin, Fritz,** agriculteur,

de Vulliens domicilié à Vulliens,

célibataire

né à Vulliens le cinq Septembre mil huit cent septante-trois

fils de deffunt Jean Frédéric Cavin

et de Staline née Thonney, domiciliée à Vulliens,

2^o **Cavin, Lucie,**

de Vulliens domiciliée à Villigenens et Premazens,

célibataire

née à Vulliens le onze avril mil huit cent septante-dix

fille de deffunt Auguste Cavin

et de Louise née Cavin

Les publications ont eu lieu à Vulliens et Villigenens les vingt deux et vingt trois février mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'Etat civil
de Mézières.

Communiqué: à l'Etat Civil de
Mézières & Premazens.

Signatures des époux :

Fritz Cavin
Lucie Cavin

Signatures des témoins :

E. Cotte
Jeanne J. J. J.
ici dans à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 82

Senaud & Vauthey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Senaud, Joseph Henri*, *Commerçant*

de *Avenches* domicilié à *Lausanne*

divorcé de *Fanny Louise Coup* dès le dix-neuf Février mil neuf cent

né à *Lausanne* le quatre octobre mil huit cent septante-trois

fils de *Joseph Emmaud Senaud*, décédé,

et de *Eugénie Fanny* née *Rost*, sa veuve, à *Lausanne*

2° *Vauthey, Placidine Julie*,

de *Remaufens (Fribourg)* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Remaufens* le dix-sept Juin mil huit cent septante-trois

filie de *François Vauthey*, décédé,

et de *Ursule* née *Barbey*, sa femme, à *Remaufens*.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Remaufens & Avenches*, le vingt-cinq et vingt-six Février mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse

acte de mariage de l'époux avec

mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Avenches, Remaufens & Lausanne

Communiqué: à l'état civil de

Remaufens & d'Avenches

Signatures des époux :

Senaud J. H^m

Senaud Julie

Signatures des témoins :

Glapey Emile

Glapey Edouard
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 83

Glapey et Campiche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Déclaration de Louis
Rond Campiche, né à Landanne
le 9 février 1902.
Voir acte aux pièces.*

Aujourd'hui ~~vingt mars mil neuf cent deux~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Glapey, Edouard-Louis**, *mécanicien*,

de *Villeneuve* domicilié à *Landanne*

Célibataire

né à *Villeneuve* le *quinze décembre* mil huit cent *septante-cinq*

fil de *feu François Louis Glapey*

et de *feu Rose Marie Louise née Raymond*

2° **Campiche, Marie-Cécile**,

de *Sainte-Croix* domiciliée à *Landanne*

Célibataire

née à *Gumdon* le *vingt-trois février* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

fille de *Marie Rosa Campiche*, domiciliée à *Gumdon*

et de

Les publications ont eu lieu à *Landanne, Ste Croix-Les-Garnyes & Villeneuve*,
les *vingt-cinq et vingt-six février* mil neuf cent *deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de

Villeneuve, Ste Croix-Les-Garnyes &

Landanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Villeneuve & Ste Croix.

Signatures des époux :

Glapey Edouard
Glapey Marie

Signatures des témoins :

Glapey Emile
Senand H Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 84

Emery et Maillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Emery, Charles-Aloïs, agriculteur,

des Cullayes domicilié aux Cullayes,

Célibataire

né aux Cullayes le six mai mil huit cent septante-huit

fils de défunt Louis Emery

et de Julie née Diveron, domiciliée aux Cullayes

2° Maillard, Lucie-Suzette,

de Chosalles & Oron, domiciliée à La Molliettaiz & Savigny

Célibataire

née à La Molliettaiz le sept Septembre mil huit cent huitante-trois

fille de Louis Maillara

et de Louise nancy née Rod, domiciliée à Savigny

Les publications ont eu lieu à Chosalles, Savigny & Les Cullayes, les treize et quatorze Février mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de Mézières.

Signatures des époux :

Emery Charles.

Emery Lucie

Signatures des témoins :

Eugène Emery, aux Cullayes

Oscar Destrais, à Chosalles

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de Mézières, Oron & Savigny

[Signature of the officier de l'état civil]

N° 85

Brélar & Sommer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux mars mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Brélar, Louis,** Céramiste

de Lutry & de Riez domicilié à Remainmôtier

célibataire

né à Lausanne le dix-neuf février mil huit cent septante-huit

fils de défunte Fanny Ida Brélar

et de

2^o **Sommer, Frédérique-Jenny,** Lingère

de Collens domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt-trois Septembre mil huit cent soixante-huit

fille de Frédéric Louis Sommer, décédé,

et de Louis Jenny Jaquillard, du Veve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Collens & Remainmôtier,
les dix-huit et dix-neuf février mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'état civil de
Remainmôtier.

Communiqué : à l'état civil de
Lutry, Cully, Remainmôtier &
Genève

Signatures des époux :

L^d Brélar

J. Sommer

Signatures des témoins :

E. H. Guex
J. Brun-Latan Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Guex & Co, rue de la Louve, 4

N° 86

Herter et Carrel née Thientz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Mars mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Herter, Emile, _____ demeurant _____

de Savigny _____ domicilié à Landanne _____

célibataire _____

né à Landanne le vingt deux Mars _____ mil huit cent quatre-vingt _____

fils de Charles Georges Herter, demeurant _____

et de Marie Madeleine Philippine Wacker, sa femme, les deux à Landanne _____

2° Carrel née Thientz, Louise-Lora, garde malade

de Siviez | Fribourg | _____ domiciliée à Landanne _____

veuve en premières noces de François Théodore dit Ididose Carrel d'éc le

huit Octobre mil huit cent quatre-vingt seize _____

née à Crissier le dix sept avril _____ mil huit cent soixante sept _____

fille de François Thientz, journalier _____

et de Marie Julie Philomène Benillard, sa femme, domiciliés à Pully _____

Les publications ont eu lieu à Landanne, Savigny et Siviez, les quatre

et dix février mil neuf cent deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

acte de décès du 1^{er} mari de _____

l'épouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Savigny, Siviez & Landanne _____

Communiqué : à l'Etat civil de _____

Savigny & Siviez _____

Signatures des époux :

Herter Emile

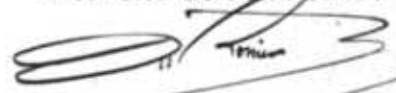
Lora Carrel

Signatures des témoins :

Paul Herter

Jules Fautanney } Landanne

L'officier de l'état civil :



N° 87

Mojonnier et Rubattel
née Pochon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt cinq mars mil neuf cent deux~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mojonnier, Jean-Philippe**, Employé au téléphone

de Mézières domicilié à Lausanne

célibataire

né à Sules le dix Juin mil huit cent soixante-deux

fils de Jean Louis Mojonnier, décédé,

et de Françoise née Schoffey, sa veuve, à Chailly.

2^o **Rubattel née Pochon, Adeline**,

de Villarsel domiciliée à Lausanne

divorcée en premières noces de Laurence Auguste Rubattel dès le cinq mars

mil neuf cent-un

née à Charmes / Monastère le vingt-huit Juin mil huit cent soixante-neuf

fille de Henri Pochon, décédé

et de Yvonne née Oudet, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villarsel & Mézières les huit &

dix mars mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

acte de mariage de l'épouse avec

mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Mézières, Villarsel & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Mézières & Villarsel.

Signatures des époux :

Mojonnier Philippe
Adeline Mojonnier

Signatures des témoins :

Henri Bindiath
Flaminio } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 88

David et Berchten née Balmat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq mars mil neuf cent-deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **David, Charles-Alexandre**, marchand de journaux

de Essertines sur Yverdon — domicilié à Lausanne

célibataire

né à Vevey le quinze décembre — mil huit cent soixante-et-un

fils de Alexandrine Marie David, décédée

et de

2^o **Berchten née Balmat, Marie-Louise**, ménagère

de St-Stephan (Bienne) — domiciliée à Lausanne

divorcée de Jacob Berchten aîné le sept mars mil neuf cent-un

née à La Tour de Peilz le neuf juin — mil huit cent soixante-deux

fille de Louis Balmat, décédé

et de Denise Louise Steiner, sa veuve à La Tour de Peilz

Les publications ont eu lieu à Essertines, St-Stephan & Lausanne le huit mars mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de mariage de l'Epouse avec

mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de Essertines

Yverdon, St-Stephan & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Yverdon & St-Stephan.

Signatures des époux :

Charles David

Louise David

Signatures des témoins :

Aug Geymouf

Chas Lavanchy } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 89

Weibel et Ray

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mars mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Weibel, Gottlieb*, *Boulangier*

de *Seewyl-Rapperswyl (Berne)* domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Seewyl* le vingt-cinq novembre mil huit cent septante-cinq

fils de *feu Johannes Weibel*

et de *feu Maria née Tschigg, sa femme*,

2^o *Ray, Emma-Elise*, *Coiffière*

de *Villars-Berquin* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Villars-Berquin* le quatre Septembre mil huit cent septante-sept

fille de *Jacques Emel Ray, agriculteur*

et de *Adèle née Fleury, sa femme, domiciliés à Villars-Berquin*

Les publications ont eu lieu à *Rapperswyl, Villars-Berquin & Lausanne* le
 huit Mars mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Rapperswyl, Villars-Berquin &

Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Rapperswyl & fies

Signatures des époux :

Gottl. Weibel

Elise Weibel

Signatures des témoins :

Henri Binda

Stäuss

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 90

Zulauf & Bohren

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq mars mil neuf cent deux ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Zulauf, Friedrich**, tennelierde Schinznach (Argovie) domicilié à Lansanne

Célibataire

né à Schinznach le trente-un juillet mil huit cent septante-cinq

fils de feu Hans Jacob Zulauf

et de feu Elisabeth Simmer

2^o **Bohren, Marguerite**, cuisinièrede Grindelwald (Berne) domiciliée à Lansanne

Célibataire

née à Grindelwald le treize janvier mil huit cent soixante-sept

fille de Hans Bohren agriculteur à Grindelwald

et de feu Maria Inäbnit

Les publications ont eu lieu à Lansanne Schinznach et Grindelwald les
quatre et cinq mars mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de
Schinznach, Grindelwald, LansanneCommuniqué: à l'Etat Civil de
Schinznach & Grindelwald

Signatures des époux :

Zulauf Friedrich
Marguerite Zulauf

Signatures des témoins :

Joseph Keller
Etienne Lutz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 91

Häsel et Schaffert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt six Mars mil neuf cent deux~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Häsel, Charles,** employé postal

de Lützschenthal (Berne) domicilié à Morat

célibataire

né à Morat le treize août mil huit cent soixante sept (1867)

fils de Jean Häsel, décédé,

et de Rosine née Ruedegger, décédée.

2^o **Schaffert, Cécile-Elisa,** sans profession,

de Yverdon domiciliée à Luzerne

célibataire

née à Yverdon le treize mars mil huit cent septante deux

fille de Louis Schaffert, décédé

et de Caroline née Dutoit

Les publications ont eu lieu à Interlaken (Lützschenthal), Luzerne, Yverdon et
Morat, les vingt cinq et vingt six février mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'Etat Civil
de Morat.

Signatures des époux :

C. Häsel,
Cécile Schaffert

Signatures des témoins :

Myron
Ad. Neermod

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil
de Interlaken, Morat & Yverdon

[Signature]

N° 92

Chepillaud et Corday

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-tix~~ ~~mois~~ ~~mil neuf cent-deux~~ — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chepillaud, Jules,* ~~agriculteur~~

de *Vuchères* domicilié à *Vuchères*

célibataire

né à *Vuchères* le *deux* novembre ~~mil huit cent septante-sept~~

fil de *Jean Louis Chepillaud, décédé,*

et de *Jeanne Françoise Louise Gilliéron née Reyraz, à Vuchères,*

2° *Corday, Sophie,* ~~ménagère,~~

de *Savigny* domiciliée à *Vuchères*

célibataire

née aux *Râpes sur Lainsanne* le *vingt-cinq* novembre ~~mil huit cent quatre-vingt-deux~~

filles de *Marc Auguste Corday, agriculteur*

et de *Lucie née Pache, domiciliée à Lainsanne*

Les publications ont eu lieu à *Vuchères et à Savigny* les *deux et trois* Janvier ~~mil neuf cent-deux~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil
de Meudon.

Communiqué: à l'Etat Civil
de Meudon & Savigny

Signatures des époux :

Jules Chepillaud
Sophie Chepillaud

Signatures des témoins :

Lucie Corday
Auguste Corday Vues chez les Parents

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 93

Müller et Schwab

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept mars mil neuf cent deux ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Müller, Eugène, Ébéniste

de Vienne (Autriche) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Vienne le dix huit Septembre mil huit cent Septante quatre

fils de Eugène Müller ébéniste

et de Clémentine Anna Catharina née Richter, sa femme, domiciliée à Vienne

2^o Schwab, Emma-Agathe, Cuisinière

de Gals (Basse) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Neuchâtel le huit août mil huit cent Septante-neuf

fille de Abraham Schwab, économe

et de madame Agathe née Witko, sa femme, domiciliés à Gals.

Les publications ont eu lieu à Gals, Lausanne et Vienne les seize, dix huit et trente un Janvier mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.
Promesse de mariage. - Certificats de publication de Vienne, Gals et Lausanne.
Permis de l'autorité de Vienne. - Permis du Département de Justice et Police.

Signatures des époux :

Eugène Müller
Emma Müller

Signatures des témoins :

Jens Andersen
Hauterby

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état Civil de Gampelen (Gals) et à la Chancellerie de

N° 94

Peycollaz et Doyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Mars mil neuf cent deux — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Peycollaz, Aloÿs - Ernest - Adrien**, *agent de police*

de Villars - Lussey domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Villars - Lussey, le vingt deux mai — mil huit cent septante huit

fil de Rouis Francois Peycollaz, *agriculteur* à Villars - Lussey

et de Louise Alice née Chamot, *sa femme*, décédée

2° **Doyer, Bertha**, *Costurière*

de Dion - la - Ville domiciliée à Moudon

Célibataire

née à Dion - la - Ville le quatorze décembre — mil huit cent septante sept

fille de Jean Frédéric Doyer, *décédé*,

et de Rose Louise née Bond, *sa veuve*, à Moudon

Les publications ont eu lieu à Dion, Moudon, Villars - Lussey & Lausanne, les vingt huit février et premier mars mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Villars - Lussey, Dion - la - Ville, Moudon

Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lausanne, Dion & Moudon

Signatures des époux :

Ernest Peycollaz
Bertha Peycollaz

Signatures des témoins :

Hauterive }
P. de Lussery } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 95

Perrin & Heit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt sept mars mil neuf cent deux~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Perrin, Michel-Frederich*, *Commiss. D. S.*

de *Payerne* domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Payerne* le *vingt trois mars* mil huit cent *quatre vingt un*

fil de *Auguste Frederic Perrin, agriculteur*

et de *Eugénie née Martin, sa femme domiciliés à Payerne.*

2^o *Heit, Marie-Marguerite*, *Demoiselle de magasin*

de *Enschiez et Allferme (Berne)* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Nenchâtel* le *douze mai* mil huit cent *quatre vingt*

fille de *feu Frederic Heit*

et de *feu Marguerite Robert née Eschmutter, sa femme*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Payerne et Douanne (Enschiez)* les *premier et deux mars mil neuf cent deux.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Payerne, Enschiez-Allferme à Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Payerne & Douanne.

Signatures des époux :

M. Perrin
Maria Perrin

Signatures des témoins :

Heintery,
H. de Chouaz } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 96

Fornetod & Amandruz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept mars mil neuf cent. deux — mil huit cent quatre-vingt —
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fornetod, Oscar Sellier - Courcier

de Domdidier (Freibourg) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Domdidier le six juillet — mil huit cent septante trois

fils de Pierre Fornetod Charpentier

et de Mélanie née Brunet de femme, domiciliés à Domdidier

2° Amandruz, Lina, Cuisinière

de Mont sur Lausanne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le trois décembre — mil huit cent septante sept

fille de feu Charles Auguste Amandruz

et de Made Gux de veuve, à Justens.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Le Mont & Domdidier, les quatre, dix & sept mars mil neuf cent. deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Domdidier, Le Mont & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Domdidier & Romanel

Signatures des époux :

Oscar Fornetod
Lina Fornetod

Signatures des témoins :

Edouard Fornetod à Lausanne
Alphonse Amandruz à Justens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal...
distric de Lausanne, rendu
en date du 15 juin 1892, déclaré
définitif et exécutoire le 15 juillet
1892, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, le
délai pendant lequel l'ancien
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 27 juillet 1892.

L'officier de l'état civil:

[Signature]
le 29.7.92.

N° 97

Kuber et Kradolfer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept mars mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Kuber, Jean Alfred,* employé de bureau,

de Mett-Ober-Schlatt (Thurgovie) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Diessenhofen (Thurgovie) le quinze juillet mil huit cent soixante-neuf

fils de feu Jean Conrad Kuber

et de Barbara née Rudin, sa veuve à Diessenhofen

2^o *Kradolfer, Wilhelmina,* garde malade

de Toos-Schönholzersweilen (Thurgovie) domiciliée à Kradolf (Sulgen)

Célibataire

née à Schönenberg (Thurgovie) le trois janvier mil huit cent septante-deux

fille de Edmund Kradolfer, brasseur,

et de Susanna Juliana née Keller, sa femme, domiciliés à Kradolf/Sulgen

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mett-Ober-Schlatt, Toos & Kradolf,
les huit et onze mars mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Mett, Toos, Kradolf et Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Sulgen, Basadingen & Schönholzersweilen

Signatures des époux :

J. Kuber

Wilhelmine Kradolfer

Signatures des témoins :

P. Ammann
A. Keller

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 98

Henry et Ketten

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept mars mil neuf cent-deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Henry, Emile, facteur postal

de Suchy domicilié à Suchy

veuf de Sté Idé née Villard de le dix-sept Janvier mil neuf cent-un

né à Suchy le vingt-six Septembre mil huit cent cinquante-huit

fils de feu Abiam Daniel Henry

et de feu Lemmette née Collet

2^o Ketten, Rosa, sans profession

de Lurtigen et Meuziez (Fribourg) domiciliée à Suchy

Célibataire

née à Lurtigen le dix-sept Janvier mil huit cent septante-quatre,

fille de Pierre Ketten

et de Marie née Zumbach, agriculteur à Suchy

Les publications ont eu lieu à Suchy, Meuziez le huit et neuf mars mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil
de Belmont d'Yverdon

Communiqué: à l'Etat Civil de
Belmont d'Yverdon, Meuziez et Suchy

Signatures des époux :

Emile Henry
Rosa Henry

Signatures des témoins :

Louisa Henry à Dorneloye
J. Pamblanc à Lussery

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 99

Guex et Matthey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf mars mil neuf cent-deux — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guex, Jules-François,** Directeur des Ecoles normales

de Monden et de Boulens domicilié à Landanne

veuf de Elise Golaz, ais le cinq juin mil neuf cent

né à Eschovins & Lutry, le dix mars mil huit cent soixante-un

fil de feu François Samuel Guex

et de feu Jeanette née Vaugrain, sa femme,

2° **Matthey, Blanche-Henriette,**

de Vallorbe domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Landanne le vingt-neuf juin mil huit cent septante-trois

filles de Marc Emile Matthey, décédé,

et de Rosalie Henriette née Franx, sa veuve domiciliée à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, Vallorbe, Monden et Boulens, les onze, douze, treize et quatorze mars mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Monden, Boulens, Vallorbe & Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Monden, St Cierges & Vallorbe

Signatures des époux :

J. Guex

Blanche Guex

Signatures des témoins :

Louis Dupraz

Julie Bonjour les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 100

Blanc et Jaques

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

4-259
Aujourd'hui vingt-neuf Mars mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blanc, Oscar,** ————— géomètre breveté

de Landanne ————— domicilié à Landanne

célibataire

né à Cully le treize mai ————— mil huit cent septante-six

fil de Jules François Blanc inspecteur du poids & mesures

et de Julie Louise née Marguerat, sa femme, à Cully.

2° **Jaques, Julia,** ————— Dessinatrice

de Sainte Croix ————— domiciliée à Landanne

célibataire

née à Landanne le vingt-trois Juin ————— mil huit cent septante-sept

filie de Julie Charlotte Jaques née Cuendet, décédée

et de —————

Les publications ont eu lieu à Landanne, à Ste Croix & aux Granges de Ste Croix, les vingt-cinq, vingt-six & vingt-sept Février mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Landanne, Ste Croix & Les Granges de

Ste Croix

Communiqué: à l'Etat Civil de

Ste Croix.

Signatures des époux :

Oscar Blanc
Julia Blanc

Signatures des témoins :

A. Blanc }
F. Pambanc } à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 101

Bauty & Raach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-neuf~~ ~~marz~~ ~~mil neuf cent deux~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
 _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bauty, Edouard,** Professeur,

de Liège domicilié à Paris XVI^e arr^t

célibataire

né à Liège le treize avril _____ mil huit cent septante-quatre

filz de Charles Victor Bauty, Pasteur,

et de Julie Henriette Georgine alexandrine née Fischer, la femme les deux à Liège

2° **Raach, Anna-Berthe,**

de Liège domiciliée à Liège

célibataire

née à Liège le dix-sept mai _____ mil huit cent septante-six

fille de Charles Adolphe Raach, propriétaire

et de Adolphe Ludwig, la femme, domiciliés à Liège

Les publications ont eu lieu à Liège le vingt-huit février, à Paris le deux et à Liège le vingt-neuf mars mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de
Liège, Liège & Paris

Signatures des époux :

E. Bauty

Anna Raach

Signatures des témoins :

M. J. Jussbaum
à Liège
M. Raach J. Bauty

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil d'Liège

N° 102

Barbey et Morel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier avril mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Barbey, Edouard-François,** Cafetier,de Charadonne domicilié à Laudanne,divorcé de Anna Wiss dès le deux décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neufné à Charadonne le vingt-mil décembre — mil huit cent soixante-sept —fils de feu Simon Marc François Barbeyet de Elise Julie née Bécoud, sa veuve, à Laudanne2^o **Morel, Marie,** Cuisinière,de Charadonne domiciliée à Charadonne

Célibataire

née à Charadonne le dix-neuf avril — mil huit cent soixante-neuf —fille de Louis Marc Morel, décédé,et de Marguerite marianne née Blanc, sa femme, décédéeLes publications ont eu lieu à Charadonne et à Laudanne, le premier mars
mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deCharadonne & de Laudanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Corsier

Signatures des époux :

Ed. BarbeyMarie Barbey

Signatures des témoins :

L. SoudatAug. Bovey } à Laudanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 103

Tornare et Bourbon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier avril mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt —
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Tornare, Albert-Constant**, ouvrier de ligne au téléphone
de Tavel (Fribourg) — domicilié à Lausanne
Célibataire

né à Lausanne le dix-neuf mars — mil huit cent quatre-vingt —
fils de Claude Alphonse Tornare, télégraphiste
et de Jeanette Louise née Jaquillard, sa femme, à Lausanne

2^o **Bourbon, Lucie-Augustine**, lingère
de Nancy (Meurthe et Moselle) France — domiciliée à Lausanne
Célibataire

née à Plainpalais (Genève) le deux février — mil huit cent septante-sept —
fille de Henri Louis Marc Bourbon, décédé
et de Lucie Louise Jenny née Pinguet, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Tavel et Nancy les dix-huit —
vingt-trois février mil neuf cent deux —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- actes de naissance des Epoux
- Consentement de la mère de l'Epouse & acte de décès du père
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de Tavel, Nancy & Lausanne

Signatures des époux :

A. Tornare
Lucie Bourbon

Signatures des témoins :

A. Tornare
Georges Schüttel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil —
de Tavel

Registre des familles vol. 21 fol. 61

RECTIFICATION

Par décision du 12 juin 1957
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que l'intéressé est
désigné comme étant originaire
de "Alterswil (Fribourg)"
et non de "Tavel (Fribourg)"

Lausanne, le 14 juin 1957
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué au Département de
justice et police du canton de Vaud
à Lausanne, sans officier de l'état civil
de Tavel et Alterswil (Fribourg)

N° 104

Vienny & Gendre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 20 Dec 1912 déclaré nul le 7 février 1913 le Tribunal de 1^{re} Instance de Genève a déclaré par le divorce le mariage si- contre. - Le divorce a été pronon- cé entre les époux en vertu de l'art. 142 au cas légal.

Lausanne le 20 février 1913
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui premier avril mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Vienny, Jean-Théophile, Charretier

de Boulez / Vevey / Fribourg domicilié à Lausanne

veuf en premières nocces de Marie Antonie née Decottet, dès le deux Septembre mil
huit cent quatre-vingt dix huit

né à Romazens le seize mars — mil huit cent septante un

fil de feu Pierre Joseph Vienny

et de feu Marie Collette née Jaquier

2^o Gendre, Marie-Philomène, Cuisinière

de Neyruz / Fribourg domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Neyruz le vingt-sept mars — mil huit cent septante huit

filie de feu Claude Antoine Gendre

et de feu Anne Marie Vénique née Blanc

Les publications ont eu lieu à Neyruz, Lausanne & Boulez les sept et huit
février mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

acte de décès de la 1^{re} femme de
l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Lausanne, Boulez & Neyruz

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lausanne, Boulez & Neyruz

Signatures des époux :

Théophile Vienny
Marie Vienny

Signatures des témoins :

Korenz Henri
Goyat Frédéric

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 105

Porchet & Nicaty née

Dégion
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois avril mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Porchet, Adrien,* agriculteur

de *Syery* domicilié à *Chiezens*

célibataire

né à *Chiezens* le vingt-trois mars mil huit cent soixante-sept

fils de *Jules Porchet, décédé,*

et de *Jeanne Marie née Favre, sa femme, décédée,*

2° *Nicaty née Dégion, Alice,* cuisinière

de *Combremont-le-Petit et de Menden* domiciliée à *Lansurme,*

divorcée en premières noces de Nissey Nicaty dès le sept juillet mil neuf cent

née à Villars-le-Comte le cinq décembre mil huit cent septante,

fille de *Daniel Dégion, décédé,*

et de *Idaline née Pidoux, sa veuve, à Courthille*

Les publications ont eu lieu à *Combremont-le-Petit, Menden, Syery, Lansurme et à Chiezens, les quatorze et quinze mars mil neuf cent deux.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de St-Cierges.

Signatures des époux :

Adrien Porchet

Alice Porchet

Signatures des témoins :

J. Pamban

Elzabeth J. ...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de *Menden, St-Cierges & Combremont-le-Petit*

N° 106

Corbaz et Givaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

1-3/10 Aujourd'hui trois avril mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Corbaz, Auguste-François**, Employé de Commerce de Lausanne et du Mont domicilié à Genève, célibataire

né à Lausanne le premier Juin mil huit cent septante-neuf fils de Jean François Corbaz, aîné, et de Caroline Philippine Louise Blanc, sa veuve, à Lausanne.

2° **Givaz, Emma-Louise-Marie**, cuisinière de Orbe domiciliée à Prilly, célibataire

née à Orbe le huit Septembre mil huit cent septante-cinq fille de Ferdinand Givaz, menuisier, et de Julie Valentine Richard, sa femme, à Prilly

Les publications ont eu lieu à Orbe, Prilly, Genève, Le Mont - Lausanne les cinq, six et huit Mars mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:
Autorisation de l'état civil de Genève

Signatures des époux :
Auguste Corbaz
Marie Corbaz

Signatures des témoins :
Hansmann & C^{ie}
D. Joly

Communiqué: à l'état civil de Genève (B.C.), Romanel et Orbe.

L'officier de l'état civil :


N° 107

Burnier & Mottaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le 12 avril mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Burnier, Charles-Samuel, employé de bureau,

de Lutry et de Forcl domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lutry, le vingt-un mai mil huit cent septante-huit

fils de Charles Henri Burnier, vigneron,

et de Charlotte Jenny Turmichy, sa femme, domiciliée à Lausanne

2^o Mottaz, Adèle-Elise, couturière,

de Syens et Montpreveyres domiciliée à Lausanne, Vevins

célibataire

née à Lausanne le vingt-six juillet mil huit cent septante-quatre

fille de Jean Pierre Mottaz, agriculteur

et de Cécile Caroline Devantay, sa femme, les deux à Vevins.

Les publications ont eu lieu à Lutry, Forcl, Syens, Montpreveyres & Lausanne
le huit mars mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux,

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lutry, Forcl, Syens, Montpreveyres et

Lausanne.

Communiqué: à Lutry, Forcl,

Mouden & Romaz

Signatures des époux :

C. Burnier

Adèle Mottaz

Signatures des témoins :

A. Marettay }
Brigger } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 108

Blanc et Bolomey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Wlada-Meyci-Olga Bolomey, née à Escherin sur la Ley, le 28 novembre 1897.

Cette légitation a été déclarée nulle par jugement du Président du Tribunal du district de Lausanne, en date du 9 novembre 1904. Lausanne le 28 Janvier 1905
L'Offr. de l'état civil.

Aujourd'hui trois avril mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Blanc, Jules David**, - contrôleur aux T. L.

de Belmont / Lausanne domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Belmont le onze décembre mil huit cent septante sept

fils de Louis Alexandre Blanc, maréchal

et de Elise Henriette Lardet, sa femme, domiciliée à Belmont

2° **Bolomey, Emma**, Blanchisseuse,

de Savigny et de Fozel domiciliée à Chamblandes / Pully.

Célibataire

née à Escherin / Lutry le six septembre mil huit cent septante cinq

fille de Isaac Bolomey, Charpentier à Chamblandes,

et de Marie née Cardinaux, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Belmont, Lausanne, Pully & Fozel, les

onze et douze mars mil neuf cent deux, ainsi qu'à Savigny

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de Belmont

Savigny, Fozel (Belmont) Pully

Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Pully, Savigny & Fozel.

Signatures des époux :

J. Blanc

Emma Blanc

Signatures des témoins :

Henri Bolomey à Lausanne

Ernest Bugnion à Belmont

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 109

Arn et Fivaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois avril mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Arn, Jean-Alfred, Cafetier

de Buetigen | Banc | domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Neuchâtel le vingt-deux Janvier mil huit cent Septante-trois

fils de Benedikt Arn, décédé,

et de Anna née Luginbühl, sa femme, décédée.

2^o Fivaz, Jeanne-Joséphine, sans profession,

de Yvernaud et de Sursel domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Evian le vingt-trois février (23 fev) mil huit cent Septante-trois

fille de Vincent Louis Fivaz, décédé,

et de Thérèse née Pichiotti, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne Diestrich (Buetigen), Yvernaud et Sursel les onze, treize et quatorze février mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Buetigen (Diestrich) | Yvernaud, Sursel à

Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Diestrich B/B. Yvernaud et Genève.

Signatures des époux :

Alfred Arn

Jeanne Arn

Signatures des témoins :

Alfred Albert à Genève
Humbler Hermann à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 110

Breymand & Budillon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois avril mil neuf cent deux ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Breymand, Joseph**, Confiseur

de Andrézieux / Loire / France domicilié à Louanne

libataire

né à Andrézieux le vingt-cinq décembre mil huit cent septante sept

fil de Jean Marie Breymand, journalier à St Etienne / Loire /

et de seue Claudine Laffond, sa femme,

2° **Budillon, Marie-Christine**, Couturière,

de Dullins / Rhône, France / domiciliée à Louanne

Célibataire

née à Dullins le dix-huit août mil huit cent septante-six

filie de Jean Alexandre Budillon

et de Geneviève née Escnel, sa veuve, à Louanne

Les publications ont eu lieu à Louanne, Andrézieux & Dullins les huit et neuf mars mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1° Actes de naissance des Epoux
 - 2° Consentement du père de l'Epoux & acte de décès de la mère. 3° Consentement de la mère de la fiancée & acte de décès du père. 4° Promesse de mariage. 4° Certificats de publication de Andrézieux Dullins & Louanne. 5° Déclaration de permis de mariage du Département de Justice & Police
- Communiqué: à la Chancellerie C^{te}

Signatures des époux :

J. Breymand
M. Budillon

Signatures des témoins :

P. Deschamps
Lugon Alexandre

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 111

Beuchet et Amblaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq avril mil neuf cent deux — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Beuchet, Gustave-Robert, Instituteur,

de L'Arbergement domicilié à Rivaz

Célibataire

né à Laudanne le vingt-neuf novembre — mil huit cent quatre-vingt

fils de feu Rodolphe Albert Samuel Beuchet

et de feu Marie Suvoisin, sa femme

2° Amblaz, Eliza-Joséphine-Louise, Comptable

de Lyon domiciliée à Laudanne

Célibataire

née à Laudanne le premier octobre — mil huit cent septante-neuf

fille de feu Félix Louis Georges Gabriel Amblaz,

et de Marie Antoinette Soulier, sa veuve, à Laudanne

Les publications ont eu lieu à Lyon, Laudanne, L'Arbergement et Rivaz les dix, onze et treize mars mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestations de l'état civil de
S^t Saphorin

Signatures des époux :

Gustave Beuchet
Eliza Beuchet

Signatures des témoins :

Oswald Anger,
William Fowler Armstrong
les deux à Laudanne.

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de
Vignanelle & Chexbres.

[Signature]

N° 112

Pache et Tauras.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq sept mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pache, François-Louis, Menuisier

de Epalinges domicilié à Lussane

Célibataire

né à Lussane le dix-sept août — mil huit cent quatre-vingt

fils de Auguste François Pache, agriculteur

et de Marie Louise née Christinat, sa femme, domiciliés à Lussane

2° Tauras, Marie-Elise, femme de chambre

de Zweisimmen (Romans) domiciliée à Lussane

Célibataire

née à Rougemont le cinq octobre — mil huit cent septante-neuf

fille de feu Jacob Tauras (Tauras)

et de Marie Elise Soumi, sa veuve, à Leydier

Les publications ont eu lieu à Lussane, Zweisimmen et Epalinges, les dix-huit, vingt-un et vingt-deux mars mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Epalinges, Zweisimmen &

Lussane

Communiqué: à l'Etat Civil

d'Epalinges & de Zweisimmen

Signatures des époux :

Louis Pache

Elise Pache

Signatures des témoins :

Auguste Pache }
Daniel Pache } Lussane

L'officier de l'état civil :



N° 113

Jaquierod & Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq avril mil neuf cent-deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Jaquierod, Gustave Benjamin**, instituteur,

de Diment-dessus domicilié à Demmartin,

veuf en premières noces de Renée Julie Louise Coustet, des le onze août mil neuf cent

né à Lussanme le vingt-dix Juin mil huit cent septante-un

fils de Jean Jules Henri Louis Jaquierod, comptable à Lussanme,

et de Jeannette Piche, sa femme, décédée.

2° **Jaquier, Lina-Frida**, femme de chambre

de Vucherens domiciliée à Lussanme,

Célibataire

née à Vucherens le deux Juillet mil huit cent septante-un

fille de Jean Antoine Jaquier, décédé,

et de Jeanne Louise née Morel, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lussanme le premier, à Diment-dessus, Vucherens et Demmartin le trois mars mil neuf cent-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Poliez-le-Grand.

Signatures des époux :

G. Jaquierod.

Frida Jaquierod

Signatures des témoins :

G. Jaquierod à Lussanme

J. Arnaud à Poliez-Pittet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Diment-dessus, Poliez-le-Grand & Moudon.

Réception du 27/4/12

Par jugement du Tribunal des districts de Echallens rendu en date du 6 mars 1912, déclaré définitif et exécutoire le 6 juin 1912, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel l'épouse ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 11 juin 1912. L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallochon, Quai & C., rue de la Loi, 2.

N° 114

Courot et Almand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 18 février 1908, déclaré exécutoire le 21 avril 1908, le Tribunal de 1^{re} Instance de Genève a déclaré nul et sans effet le mariage inscrit ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre ces deux époux en vertu de l'art. 106 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Annulé le 20 avril 1908

Officié de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui sept avril mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Courot, Edouard-Louis-Daniel**, Entrepreneur,de Paris, 16^e arrondissement, domicilié à Lussanme

célibataire

né à Paris le cinq novembre mil huit cent septante-neuf

fils de Louis Courot, actuellement épouse d'Alfred Courbacier, à Lussanme,

et de

2^o **Almand, Berthe**,

de Langres, Haute-Marne, France, domiciliée à Lussanme,

célibataire

née à Lussanme le vingt-un octobre mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de feu Etienne Almand

et de Adèle Louise née Fulquier, la veuve, à Lussanme

Les publications ont eu lieu à Paris, Langres et Lussanme, les premiers et deux mars mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux. - Consentement de la mère de l'Epoux. - acte

de décès du père de l'Epouse à consentement

de la mère. - Promesse de mariage. -

Certificats de publication de Paris, Langres

et Lussanme. - Déclaration de Validité.

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale.

Signatures des époux :

[Signature Courot]
[Signature Berthe Courot]

Signatures des témoins :

[Signature Courbacier]
[Signature Almand]

[Signature Courbacier]
[Signature Almand] L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 115

Gruber et Gorjean

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit avril mil neuf cent deux — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gruber, François-Xavier-Joseph**, Cafetier,

de Munich domicilié à Landanne,

Célibataire

né à Munich le premier juillet — mil huit cent Septante-trois

fil de Xavier Gruber, garçon de recette à Munich

et de Anna née Weidenbacher, sa femme,

2° **Gorjean, Ida-Hermine**, sans profession,

de Sauls (Seine) domiciliée à Genève,

Célibataire

née à Delémont le quinze janvier — mil huit cent Septante-sept

fille de Nicolas Robert Gorjean, Chef de train J.-S. à Delémont

et de Marie Anne née Bogli, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Sauls (Savoie), Genève et Munich les trois et quatre jours mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Munich, Savoie, Genève ~

Landanne

Permis du Département de Justice

& Police.

Communiqué : à l'Etat Civil

de Savoie à Genève, ainsi qu'à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Franz Gruber
Ida Gruber

Signatures des témoins :

B. Pisinger à Landanne
E. Voelke à Genève.

L'officier de l'état civil :

J. J. J.
rempet

Par décision du 26 octobre 1914, le Conseil fédéral a prononcé la réintégration de Ida-Hermine Gruber, désignée ci-contre, avec ses enfants, Marcelle-Ida et Alfred-Franz, qui ont en même temps acquis le droit de bourgeoisie de la commune de Sauls (Seine).

Inscrit au ordre de la Direction de la Police du canton de Neuchâtel, le 30 octobre 1914.

L'officier de l'état civil : *Guere!*

Communiqué à l'état civil de Savoie.

Révisé le 17.11.14.

N° 116

Léglér et Guillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix avril mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Léglér, Albert, Chauffeur d. S.

de Linthal (Glaris) domicilié à Lussane

célibataire

né à St Maurice le seize mai mil huit cent septante-six

fils de Georges Léglér, décédé,

et de Elisabeth Herzog, en Veuve, à Lussane

2^o Guillet, Marie, sans profession,

de Chêne et Paquier domiciliée à Lussane

célibataire

née à Echallens le premier septembre mil huit cent septante-sept

fille de Samuel Guillet, caviste

et de Elise Julie Jaccottet née Royer, en femme, domiciliée à Lussane

Les publications ont eu lieu à Lussane, Chêne et Paquier à Linthal, les dix-huit, vingt et vingt-deux mars mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des Epoux.

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Linthal, Chêne et Paquier à Lussane

Communiqué: à l'Etat Civil de

Linthal & Mollendans

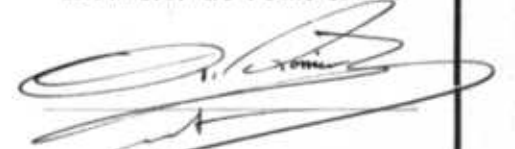
Signatures des époux :

Albert Léglér
Marie Léglér

Signatures des témoins :

Haller Theodor
Samuel Guillet Lussane

L'officier de l'état civil :



N° 117

Gagliardi et Equey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix avril mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gagliardi, Pietro-Gaudenzio*, ^{museur}

de *Aurano | Novare | Italie* domicilié à *Annunzio*

célibataire

né à *Aurano* le quatorze juin mil huit cent *Septante-dix*

fils de *Stephano Gagliardi, facteur*

et de *Lucia née Savasi, sa femme, domiciliée à Aurano*

2° *Equey, Joséphine-Caroline*,

de *Villarzin | Feiboury* domiciliée à *Villars-le-Terroir*

célibataire

née à *Villars-le-Terroir* le quatorze Janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de *François Joseph Equey, agriculteur*

et de *Henriette Marie Anna Dutoit, sa femme, domiciliée à Villars-le-Terroir*

Les publications ont eu lieu à *Annunzio, Villars-le-Terroir, Villarzin & à Aurano* les quatorze, quinze, seize et vingt-six Janvier mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Aurano, Villarzin, Annunzio et

Villars-le-Terroir

Communiqué : à l'Etat Civil

de *Vuisternens, devant Romont, Echallens*

à *Chancellerie*

Signatures des époux :

Gagliardi Pietro

Caroline Gagliardi

Signatures des témoins :

André Bardon

Tridone Tridone

L'officier de l'état civil :

[Signature]

rep. le 7.8.45

N° 118

Petit et Vagnières

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix avril mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Petit, Eugène**, employé au J.S.

de Crissac domicilié à Lussan,

Célibataire

né à Crissac le vingt-sept Septembre mil huit cent Septante-sept

fils de Jacques Rodolphe Petit, agriculteur,

et de Rosine née Dubois, sa femme, domiciliés à Crissac

2^o **Vagnières, Lina**, Couturière

de Ozens domiciliée à Lussan,

Célibataire

née à Mézery le vingt-neuf août mil huit cent Septante-sept

fille de François Jules Vagnières, agriculteur à Ozens,

et de Anna née Héribert, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lussan, Crissac & Ozens les dix-huit dix-neuf et vingt Mars mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance du Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Crissac, Ozens & Lussan

Communiqué: à l'état Civil de

Lussan & Ozens

Signatures des époux :

Petit Eugène

Petit Lina

Signatures des témoins :

Bidoux Alphonse : Choumouss d'Arnaud

Dubois Paul à Lussan

L'officier de l'état civil :

N° 119

Stocker et Peyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux deux mil neuf cent deux — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Stocker, Charles-Alexandre**, tapissier

de Gunzwyl (Lucerne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le quatre novembre — mil huit cent septante trois

fil de Joseph Stocker, tapissier

et de Caroline Louise Françoise née Mojonnet, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° **Peyer, Marie-Emma**, couturière

de Flaach (Zurich) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le sept Juillet — mil huit cent septante sept

filie de Monsieur Jacob Peyer, serrurier

et de Catherine née Stalder, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Flaach, Lausanne et Gunzwyl, les vingt huit février premier et sept mars mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Gunzwyl, Flaach & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de
Gunzwyl & Flaach

Signatures des époux :

Charles Stocker

Emma Stocker

Signatures des témoins :

J. Peyer

Martin Brodbeck

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 120

Fleury et Monnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril mil neuf cent - deux — mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fleury, Marc-Louis,** Employé postal

de Beolles domicilié à Laudanne

Célibataire

né à Saubiaz le deux août — mil huit cent septante

fils de Marc Henri Fleury, décédé,

et de Louise née Laurent la veuve à Biers

2° **Monnier, Henriette-Hélène,** femme de chambre,

de Arzac près Biers domiciliée à Laudanne,

Célibataire

née à Arzac le trois décembre — mil huit cent soixante-neuf

fille de Jean Samuel Monnier, décédé,

et de Julie née Emery, la femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Arzac et Beolles, les première et
deux Mars mil neuf cent - deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Beolles, Arzac et Laudanne.

Communiqué: à l'Etat Civil

de Biers et d'Arzac

Signatures des époux :

Marc-Louis Fleury

Henriette Fleury

Signatures des témoins :

Julien Monnier à Arzac

Alfred à Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 121

Cothéary & Savary

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze avril mil huit cent deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cothéary, Paul,** manoeuvre forgeron,

de Dompierre — domicilié à Lussanre

Célibataire

né à La Chaux-de-Fonds le quatre août — mil huit cent Soixante-sept

fils de Frédéric Cothéary, décédé

et de Caroline Wilhelmine Richard, décédée.

2^o **Savary, Marie-Mlodie,** femme de chambre

de Riaz (Suisse) — domiciliée à Lussanre

Célibataire

née à Riaz le dix-sept juillet — mil huit cent Septante-six

fille de feu Joseph Leonard Savary

et de Mme Caroline née Chappuis, sa veuve, à Riaz.

Les publications ont eu lieu à Lussanre, Dompierre & Riaz, les dix-huit et vingt un mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Premesse de mariage

Certificats de publication de Dompierre

Riaz et Lussanre.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lussanre & de Riaz

Signatures des époux :

Paul Cothéary

Mlodie Cothéary

Signatures des témoins :

Jules Cothéary

Henri Binet, les deux à Lussanre

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 122

Mauvel & Stählin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

8-54

Aujourd'hui quinze avril mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Mauvel, Auguste**

Parquetier

de Lausanne

domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le deux avril

mil huit cent Septante - six

fils de Charles Samuel Philippe Mauvel, décédé,

et de Charlotte Barbe Fanny Henriette née Vichard, décédée.

2^o **Stählin, Louise**

Ménagère

de Heitenried | Fribourg |

domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Fribourg le trente Juillet

mil huit cent Septante - neuf

filie de Joseph Stählin, décédé

et de Mme Pauline née Gafflon, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Heitenried, les quinze & dix sept
mars mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Lausanne & Heitenried

Signatures des époux :

Auguste Mauvel

Louise Mauvel

Signatures des témoins :

Constant Baudat

Fernand Bergamato

Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal...
des trib. de Lausanne, rendu
en date du 3 mai 1926, déclaré
définitif et exécutoire le 12 juillet
1926... le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an... le
délai pendant lequel le mari...
ne pourr. a. contracter un nouveau
mariage, dès le 12 juillet 1926.

Lausanne, le 22 juillet 1926...
L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de

Heitenried

N° 123

Vinzio et Chillier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de
1° Jacques Vinzio, né aux Eaux
vives le 11 Juin 1897
2° Charles Elémère Vinzio, né
à Courmayeur (Genève) le 30 Juin
1899.

Reçu par le
Le 7 mai 1914, le Conseil
fédéral a prononcé la réintégration de
dame veuve Chillier
Chillier, mentionnée ci-dessus
dans le droit de cité du canton de
Fribourg et de la commune de
Châtel-St-Denis.
Inscrit le 27 mai 1914.
L'officier de l'état civil
à l'hab. civil de
Châtel-St-Denis.

Aujourd'hui quinze avril mil neuf cent-doux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Vinzio, Pierre, marié

de Andorno-Laccietta (Novate) Italie, domicilié à Lussery

Célibataire

né à Andorno le vingt-trois avril mil huit cent septante-cinq

fil de Giacomo Vinzio, charpentier à Pralognan (Novate)

et de feu Teresa Annella, la femme

2° Chillier, Josephine, mariée

de Châtel-St-Denis (Fribourg) domiciliée à Lussery

Célibataire

née aux Eaux-Vives le treize décembre mil huit cent septante-quatre

filie de feu Claude Chillier

et de feu Céline Castellaz, la femme

Les publications ont eu lieu à Châtel St-Denis, Lussery et à Andorno les
quatorze et quinze mars mil neuf cent-doux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Châtel St-Denis, Lussery et

Andorno.

Permis du Département de Justice

et Police.

Communiqué : à l'état civil de

Châtel St-Denis et à la Chancellerie

de

Signatures des époux :

Pierre Vinzio
Josephine Vinzio

Signatures des témoins :

Bianchette Stefani
Agnola Giolanni

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 124

Desjardins et Oreglia
née Mottier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze avril mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Desjardins, Louis-Daniel-Jean-Christ, menuisier

de Aubonne domicilié à Genève,

Célibataire

né à Aubonne le vingt-un juin mil huit cent septante-huit

fil de Victor Desjardins, menuisier à Genève,

et de Louise Charlotte Gessyine Gillieron, sa femme, décédée.

2^o Mottier, Louisa-Julia, couturière,

de Bene-Vagienna (Italie) domiciliée à Genève,

veuve de Paolo Oreglia, décédé le vingt-trois juin mil huit cent quarante-huit

(en secondes noces)

née à Fieschi le vingt-deux février mil huit cent septante-quatre

filles de Louis Alfred Mottier, facteur à Rolle,

et de Julie Fanny Vivonet, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Genève et à Aubonne, les vingt-six octobre et
deux novembre mil neuf cent un, avec dispense des publications en Italie

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil
de Genève.

Signatures des époux :

Louis Desjardins
Julia Desjardins

Signatures des témoins :

Elprolety }
Ch. Kallha } à Aubonne.

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de
Genève et à Aubonne.

N° 125

Kumm et Schmid

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept avril mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kumm, Frédéric,** homme de peine,

de Stengelbach (Ségovie) domicilié à Luxembourg,

célibataire

né à Stengelbach le dix neuf février mil huit cent septante dix

fils de Frédéric Kumm, charron,

et de Wilhelmine née Dantwyl, sa femme, domiciliés à Stengelbach

2° **Schmid, Liéttie,** femme de chambre,

de Mésicken (Ségovie) domiciliée à Luxembourg,

célibataire

née à Mésicken le vingt deux février mil huit cent septante huit

fille de Jean Schmid, agriculteur,

et de Elisabeth née Bruyet, sa femme, domiciliés à Mésicken.

Les publications ont eu lieu à Luxembourg, Stengelbach & Mésicken, les premiers et deux avril mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de
Stengelbach, Mésicken & Luxembourg

Communiqué : à l'Etat Civil de
Stengelbach & Mésicken.

Signatures des époux :

F. Kumm
Liéttie Kumm

Signatures des témoins :

Gottfried Lüttli }
Jean Freij. } Luxembourg.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 126

Pache et Jaton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept avril mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Pache, Emile,* *Commis Libraire*

de *Epalinges* domicilié à *Lausanne,*

Célibataire

né à *Lausanne* le *sept Septembre* mil huit cent *Septante quatre,*

fils de *Emile Pache, ancien,*

et de *Henriette Jenny Marie Blum, sa veuve, à Lausanne*

2° *Jaton, Laure Berthe,* *Modiste*

de *Villars-Mendraz* domiciliée à *Pully*

Célibataire

née à *Villars-Mendraz* le *vingt cinq Mars* mil huit cent *Septante cinq*

filie de *Emile Jaton, ancien régent*

et de *Louise Rosalie née Bindailli, sa femme, domiciliée à Pully*

Les publications ont eu lieu à *Epalinges, Villars-Mendraz, Pully & Lausanne*
le *quinze Mars* mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Epalinges, Villars-Mendraz, Pully & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de *Pully, Epalinges & St Cergue*

Signatures des époux :

Emile Pache

Berthe Pache

Signatures des témoins :

A. Jaton
Mejamey } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 127

Schnyder et Engels

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept avril mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schnyder, Robert**, Ébéniste

de Halle (Lucerne) domicilié à Lundane

Célibataire

né à Marbach (Lucerne) le dix juillet mil huit cent quatre-vingt-un

fil de Joseph Schnyder, poëte à Indiana (Etats-Unis)

et de seine Marie Bucher (Bucher)

2° **Engels, Léonie**, Cuisinière

de Dusseldorf (Prusse) domiciliée à Lundane

Célibataire

née à Luttenbach (Haut-Rhin) le 19 novembre mil huit cent septante-huit

filles de Johann August Engels, brasseur

et de Marie Anna Hoepfer, sa femme, domiciliée à Luttenbach

Les publications ont eu lieu à Lundane, Halle & Dusseldorf, les onze, vingt & vingt-deux mars mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Halle, Lundane et Dusseldorf

Communiqué : à l'Etat Civil de

Halle & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Robert Schnyder
Léonie Engels

Signatures des témoins :

The Amster
J. Ferri

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 128

Gutzwiler et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept avril mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gutzwiler, Edouard**, Impressionneur,

de Cherwil (Bâle Campagne) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à La Chaux-de-Fonds le sept Juin mil huit cent soixante-six

fil de Edouard Gutzwiler, décédé,

et de Funèvière Susanne née Mercier, décédée.

2° **Blanc, Marie Philomène**, Cuisinière,

de St Paul (Hte Savoie) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à St Paul le douze Septembre mil huit cent soixante-huit

fille de Maurice Blanc, décédé,

et de Josephine née Blanc, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Paul et Cherwil, les quinze
seize et vingt mars mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux
actes de décès des père & mère
de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Cherwil, St Paul & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil
de Cherwil & à la Chancellerie
de Lausanne

Signatures des époux :

Edouard Gutzwiler
Philomène Gutzwiler

Signatures des témoins :

Th. Amisler
et Romanens Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 129

Chesaux et Calyppe

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept avril mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chesaux, Philippe Lucien**, commis de bureau,

de Lavey-Morcles domicilié à Lavey-Morcles,

célibataire

né à Lavey le dix février mil huit cent soixante-neuf

fil de Jean Philippe Benjamin Chesaux, décédé,

et de Marie Elise Chavia, de veuve à Bex.

2^o **Calyppe, Théophile**, cuisinière,

de Châtillon (Tessin) domiciliée à Lavey-Morcles

célibataire

née à Châtillon le trois octobre mil huit cent septante-sept

fille de parents inconnus.

et de

Les publications ont eu lieu à Lavey, Lavey & Châtillon les vingt-cinq
vingt-sept février & neuf mars mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Lavey, Châtillon & Lavey-Morcles

Communiqué : à l'Etat Civil de
Bex à la Chancellerie C^{le}

Signatures des époux :

Chesaux Lucien
Ch. Chesaux

Signatures des témoins :

Grandchamp Samuel
Mourot J. P.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 130

Porchet et Porchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Robert Porchet, né à Corcelles-le-Jorat le 7 mars 1902. Voir acte aux pièces.

Aujourd'hui dix sept Avril mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Porchet, Myrène,**

de Corcelles-le-Jorat

domicilié à Corcelles-le-Jorat

Célibataire

né à Corcelles-le-Jorat le dix octobre mil huit cent huitante deux

fils de Henri Porchet, agriculteur à Corcelles-le-Jorat

et de Madeleine Picard, décédée

2° **Porchet, Emma,**

de Corcelles-le-Jorat

domiciliée à Corcelles-le-Jorat

Célibataire

née à Savigny le vingt sept Juin mil huit cent septante huit

fille de Philippe Porchet, agriculteur à Corcelles-le-Jorat

et de Augustine Louise née Lavanchy, décédée

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Jorat le dix huit mars mil neuf

cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Corcelles

Signatures des époux :

Myrène Porchet
Emma Porchet

Signatures des témoins :

Oscar Porchet
Marie Porchet } à Corcelles-le-Jorat

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de Corcelles à Repeuz

[Signature]

N° 131

Pache et Regamey

3-56

Aujourd'hui dix sept avril mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° *Pache, Eugène*, Entrepreneur

Lieu d'origine et de domicile :

de *Epalinges* domicilié à *Lausanne, vers chez-les-Blanc*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né aux *Râpes* le neuf Janvier mil huit cent *soixante-huit*

Noms, profession et

fil de *Jean Louis Pache, décédé*,

domicile des parents :

et de *Georgette née Regamey, de femme, décédée*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Regamey, Marie-Félicité*, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lausanne* domiciliée à *vers chez-les-Blanc*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Lausanne, V. ch. l. B.* le dix sept novembre mil huit cent *quatre-vingt-trois*

Noms, profession et

filles de *Louis François Regamey, sans profession des routes vers chez-les-Blanc*,

domicile des parents :

et de *Henriette Julie née Regamey, de femme, décédée*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Epalinges & à Lausanne*, les vingt quatre et vingt cinq février mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Epalinges & Lausanne

Signatures des époux :

Eugène Pache
Henriette Pache

Signatures des témoins :

Regamey Paul
Pache Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil

d' *Epalinges*

N° 132

Rochat et Matthey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit avril mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rochat, Jules-Eugène**, — Employé I. S.

de L'Abbaye — domicilié à Vallorbe,

Célibataire

né au Pont le trois avril — mil huit cent septante-sept

fils de Henri Louis Samuel Rochat, Vendeur à l'Abbaye,

et de Anna Julienne Melanie née Rochat.

2^o **Matthey, Clémence-Fanny**, — Tailleur de linge,

de Vallorbe — domiciliée à Vallorbe,

Célibataire

née à Vallorbe, le neuf octobre — mil huit cent quatre-vingt

fille de François Louis Matthey, agriculteur à Vallorbe,

et de Louise Jeanette née Matthey.

Les publications ont eu lieu à Vallorbe & à l'Abbaye, les vingt-cinq et vingt-six Mars mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

— autorisation de l'Etat civil
de Vallorbe.

Communiqué: à l'Etat civil de
Vallorbe & de l'Abbaye.

Signatures des époux :

Rochat Eugène
Rochat Clémence

Signatures des témoins :

Alfred Rochat, à l'Abbaye
Elise Rohud, à Pemy

L'officier de l'état civil:

N° 133

Pirro et Pierroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril mil neuf cent dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pirro, Louis-Christophe,** de Lumbolz (Fribourg) domicilié à Lundanne

de Lumbolz (Fribourg) domicilié à Lundanne

Célibataire

né à Berens (Fribourg) le quinze mars mil huit cent septante-neuf

fil de Christophe Pirro, commerçant,

et de Marie née Perron, sa femme, domiciliée à Lundanne

2° **Pierroz, Marie-Louise,** femme de Chambre,

de Martigny-Bony, Valais domiciliée à Lundanne

célibataire

née à Martigny-Bony le vingt-deux avril mil huit cent septante-six

filles de Marie Pierroz, agricultrice,

et de Louise née Moret, sa femme, à Martigny-Bony

Les publications ont eu lieu à Martigny, Lumbolz & Lundanne, les qua-
tre-vingt et quinze mars mil neuf cent dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Lumbolz, Martigny & Lundanne

Communiqué : à l'Etat civil

de Martigny & Plamfontaine

Signatures des époux :

Pirro. Louis
Marie Pierroz.

Signatures des témoins :

Rod. Arnet aine
Frederic Goyat

L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 134

Milliet & Weltri

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois avril mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Milliet, Alfred-Louis-Ferdinand, Pasteur,

de Benwillers domicilié à Dommartin

Célibataire

né à ~~Célibataire~~ Landanne le vingt-trois Septembre mil huit cent Septante-sixfils de Louis Ferdinand Millier, ~~decédé~~

et de Elise Suzanne Jaquier, sa femme, à Pusy,

2^o Weltri, Sophie-Georgette

de Rischlikon (Zurich) domiciliée à Landanne,

Célibataire

née à Landanne le seize Septembre mil huit cent quatre-vingt

fille de Jean Weltri, négociant

et de Lydia Adamma Trambauer, sa femme, domiciliée à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, Benwillers, Dommartin & Rischlikon les premier, deux, trois et quatre Mars mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Politz-le-Grand.

Signatures des époux :

L. Milliet

S. Weltri

Signatures des témoins :

Djavis à Bulle

E. Frauwiler, à Landanne

L'officier de l'état civil :

Possier
remplCommuniqué: à l'Etat Civil de
Benwillers, Politz-le-Grand &
Rischlikon.

N° 135

Botta & Gazella

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux avril mil neuf cent deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Botta, Jean,** mason,

de Piatto (Novate) Italie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Piatto le trois Janvier mil huit cent Septante Sept

fil de Charles Botta, tisseur,

et de Joséphine Pesci, sa femme, domiciliés à Piatto

2° **Gazella, Emilia dit Eugénia,** femme de chambre

de Mascherano (Novate) Italie, domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Mascherano le vingt trois Mars mil huit cent Quatre-vingt trois

fille de Antoni Gazella, siccari,

et de Maria Radice, sa femme, siccari.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Piatto et Mascherano, les vingt deux & vingt trois février mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. - Procès
verbal de mariage. - Certificats de décès
des père et mère de l'Epoux. - Certificats
de publication de Piatto, Mascherano &
Lausanne. - Permis du Département
de Justice & Police.

Communiqué : à l'Etat Civil de
la Chancellerie et

Signatures des époux :

Botta Giovanni
Eugénia Botta

Signatures des témoins :

Botta Bernardo
Paul Radice

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 136

Pittet et Riezzer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux avril mil neuf cent deux ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Pittet, Louis-Mathieu**, Teuchetde Villars-le-Terroir domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Villars-le-Terroir le quatorze décembre mil huit cent septante-sixfils de Ignace Elie Pittet, aîné,et de Madeline Françoise Victoire née Pittet, sa femme, décédée2° **Riezzer, Marie-Elisa**, Journalièrede Ducornet (Borne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Travers le deux mars mil huit cent septante-septfille de Frédéric dit Fritz Riezzer, journalier,et de Marie Cécile née Ducommun, sa femme, domiciliée à TraversLes publications ont eu lieu à Villars-le-Terroir, Ducornet & Lausanne le trois et cinq avril mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deVillars-le-Terroir, Ducornet etLausanneCommuniqué: à l'Etat Civilde Ducornet & Echallens

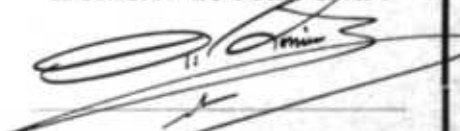
Signatures des époux :

Louis PittetElisa Pittet

Signatures des témoins :

Aug. JayAlf. Jay} à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 137

Chabauty et Gognuz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de ma tante Marie
Chabauty née à Lussan le
5 Mars 1902.
voir acte aux pièces.

Aujourd'hui vingt deux avril mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chabauty, Victor-Ernest,** dernier

de Limoges (Haute Vienne) France domicilié à Lussan

célibataire

né à St Blaise (Nauvaret) le sept Septembre mil huit cent Septante deux

fils de feu Jean Baptiste Chabauty

et de Joséphine née Cottet, sa veuve à Lussan

2° **Gognuz, Victorine-Henriette,** modeste

de Poliz-Pittet domiciliée à Lussan

célibataire

née à Malapalud le quatre février mil huit cent Septante trois

fille de Justin Fériel Gognuz, décédé,

et de Marie Philippine née Longchamp, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lussan, Poliz-Pittet & Limoges, les onze, onze
& seize février mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

acte de décès du père de l'Epoux &

acte respectueux de la mère. - Certificats

de publication de Limoges, Poliz-Pittet &

Lussan. - Déclaration de Validité.

Permis du Sijnement de Jce & Pa

Communiqué: à Poliz-le-Frand & à

la Chancellerie etc.

Signatures des époux :

Chabauty Victor
Chabauty Victorine

Signatures des témoins :

Mayer. Ch. }
Lina Fivaz } à Lussan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 138

Daccord et Groux née Mignot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux avril mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Daccord, François,* *maçon*

de *Laudanne* et de *Lutry* domicilié à *Laudanne*

Célibataire

né à *Laudanne* le *six* *sept* *mil huit cent quatre-vingt*

fil de *Louis Daniel Daccord, cultivateur*

et de *Louise Julie née Blanchard, la femme, décédée*

2° *Groux née Mignot, Marie-Louise-Suzette,* *mariage*

de *Giez & Novalles* domiciliée à *Laudanne*

Veuve de Albert Louis Groux né le six septembre mil neuf cent

née à Laudanne le quinze avril mil huit cent soixante-deux

filles de *François Paul Mignot, cultivateur à Laudanne*

et de *Jeanne Marguerite Sucer, la femme, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Laudanne, Lutry, Giez & Novalles, les quinze et dix-sept février mil neuf cent deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Laudanne, Lutry, Giez & Novalles

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lutry, Gaudon & Giez

Signatures des époux :

François Daccord

Marie Daccord

Signatures des témoins :

Paul Mignot

Jules Emery

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 139

Janz et Girardet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux avril mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Janz, Jean-Jules-Albise**, *Electricien*

de *St Etienne (Bonne)* domicilié à *Laudanne*

Célibataire

né à *Laudanne* le *vingt-sept Septembre* mil huit cent *quatre-vingt*

fil de *Christian Janz, menuisier*

et de *Suzanne Catherine Burti, sa femme, les deux à Laudanne*

2^o **Girardet, Jeanne-Adèle**, *Costurière*

de *Suchy* domiciliée à *Laudanne*

Célibataire

née à *Crissac* le *vingt-cinq Juillet* mil huit cent *huitante-trois*

filles de *Jules Girardet, aiguilleur I. S. à Laudanne*

et de *Lucie Etida née Bouillanne, sa femme, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Laudanne, St Etienne et Suchy* les *vingt-neuf Mars* mil neuf cent *deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

St Etienne Suchy à Laudanne

Communiqué : à l'état civil de

Belmont et St Etienne

Signatures des époux :

Janz Albise
Jeanne Janz

Signatures des témoins :

Adroquit
Jules Girardet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 140

Mürdter et Michaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux avril mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Mürdter, Paul Frédéric, *tonneur du bois*

d'origine allemande, domicilié à Genève,

célibataire

né à *Lausanne* le cinq décembre mil huit cent septante sept

fil de Charles Gentès Mürdter, tonneur,

et de Louise Maudruz, sa femme, domiciliés à Genève

2° Michaud, Marguerite Sophie,

de Roche (Vaud) domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Lausanne* le seize mars mil huit cent septante deux

filles de Daniel Michaud, propriétaire de *laine*

et de Henriette Louise Bory, sa femme, domiciliés à *Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Genève, Lausanne et Roche* les onze, quinze et dix huit mars mil neuf cent deux, avec dispense des publications en *Allemagne*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

certificat de l'Etat Civil de Genève

Signatures des époux :

Frédéric Mürdter

Marguerite Michaud

Signatures des témoins :

D. Michaud

Ch. Mürdter

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil

de *Genève et de Villeneuve*

Reçu par le Maire de Genève le 12 mai 1905, Paul Frédéric Mürdter, mon nommé ci-contre, a été reçu, avec sa famille, citoyen genevois, résident habitant la commune de Genève. L'officier de l'état civil. [Signature]

N° 141

Pages et Goumaz née Petin

Aujourd'hui vingt deux avril mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Pages, Adrien*, *agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Scaillès* domicilié à *Scaillès*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Scaillès* le *deux* *Septembre* mil huit cent *cinquante* *un*

Noms, profession et

fils de *François Pages*

domicile des parents :

et de *Jeanne Louise née Goumaz, décédée*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Goumaz née Petin, Rosine-Lina*, *Cuisinière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Scaillès* domiciliée à *Givins*

Etat civil :

divorcée de Alfred Sidoze Goumaz, dès le trente un mai mil huit cent quatre vingt dix neuf

Lieu et date de la naissance :

née à *Valques d'Uzins* le *onze* *Mars* mil huit cent *soixante* *un*

Noms, profession et

fille de *Auguste Louis Petin, agriculteur à Pailly*

domicile des parents :

et de *Jeanne Marguerite née Micville, décédée*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Givins* à *Scaillès* les *treize* *Mars* et *deux* *avril* *mil* *neuf* *cent* *deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'état civil de Villarsel.

Signatures des époux :

Adrien Pages
Rosine Pages

Signatures des témoins :

Jules Heuvar
Amy Goumaz *Jeanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de *Villarsel* & *Givins*

N° 142

Gaimard et Iseli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois avril mil neuf cent deux - mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Gaimard, Maurice-Alphonse, teinturier-dégraisseur

de Darnétal (Seine-Inférieure) France, — domicilié à Vevey,

Célibataire

né à Darnétal le douze décembre — mil huit cent septante-quatre

fils de Marie-Antoine Gaimard, défunt,

et de Marie-Augustine Roussel, teinturier à Vevey

2° Iseli, Marie, — Repasseuse

de Basle près Bâlestad — domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Krenfligen, le trois octobre — mil huit cent septante-huit

fille de Jean Iseli, agriculteur à Melindorf (Berne)

et de Maximina Sahli, à Krenfligen (Berne)

Les publications ont eu lieu à Vevey, Basle, Lausanne & Darnétal les
quinze, dix-sept, dix-huit & vingt-trois mars mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil
de Vevey

Signatures des époux :

M. Gaimard
Marie Gaimard

Signatures des témoins :

Pilliot Auguste à Vevey
Jaccoud Maurice à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de
Vevey, Basle & à la Chancellerie C^{te}

N° 143

Guiguet & Roguet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre avril mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guiguet, David-Samuel-Albert**, de Villars & Champvent domicilié à Lausanne
célibataire

né à Sayone le deux novembre mil huit cent septante huit
fils de Jules Guiguet, décédé
et de Lidette dite Marguerite née Buache, de veuve, à Sayone

2° **Roguet, Suzanne-Louise**, de Pers-Jussy (St Savoir) domiciliée à Lausanne
Célébataire

née à Lausanne le trente un août mil huit cent soixante huit
fille de Jean François Roguet, décédé
et de Marianne dite Marie Wittwer, de veuve à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne Pers-Jussy à Villars & Champvent,
le premier cinq & onze avril mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Consentement de la mère de l'Epouse
(le père est décédé à Lausanne)
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Villars & Champvent, Pers-Jussy
& Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Champvent & à la Chancellerie c^{te}

Signatures des époux :

Guiguet David
Suzanne-Louise Guiguet

Signatures des témoins :

Alaupt à Genève
Audétat Hermann
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 144

Dizerens et Corzgat-Bondon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre avril mil neuf cent onze — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} **Dizerens, Victor-Alexis**, — Employé postal —

de Lutry — domicilié à Lausanne —

Célibataire

né à Echecins / Lutry, le vingt sept février mil huit cent Septante six

fils de Jules Auguste Dizerens, décédé,

et de Susanne Dècombar, sa veuve à Lausanne

2^e **Corzgat-Bondon, Henriette**, Brocheuse

de Corsio / Tassin / Italie — domiciliée à Lausanne —

Célibataire

née à Bex le douze mai — mil huit cent quatre vingt deux

fille de Henri Joseph Corzgat-Bondon, gypsière-peintre

et de Lucie Angéline née Dupretino, sa femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Lutry les onze et douze mai
mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère de

l'Epouse

Certificats de publication de Lutry &

Lausanne

Dispense des publications à Corsio

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lutry & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Alexis Fivron

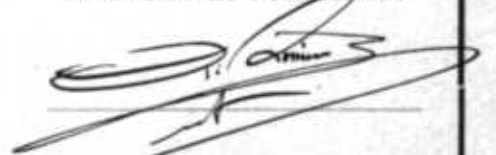
Henriette Dizerens

Signatures des témoins :

Henriette Dizerens

R. Humbert, Ch. Addeur les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :



7-516.

N° 145

Steiner et Pittet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre avril mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Steiner, Henri-Adolphe**, Employé de Commerce
de **Trub (Suisse) & de Lonsanne** domicilié à **Lonsanne**,
Célibataire

né à **Lonsanne** le dix huit _____ mil huit cent septante dix
fils de **François Louis Steiner** décédé
et de **Jeanne Charlotte Marquis de Veure**, à **Lonsanne**

2° **Pittet, Pauline-Marie**,
de **Quarant** domiciliée à **Lonsanne**,
Célibataire

née à **Lonsanne** le quinze août _____ mil huit cent septante cinq
fille de **François Pittet** Jardinier,
et de **Marie Esther Ravanchy**, la femme, domiciliée à **Lonsanne**.

Les publications ont eu lieu à **Trub, Quarant & Lonsanne**, les trois, quatre
et cinq avril mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Trub, Quarant & Lonsanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Trub & de l'Isle

Signatures des époux :

H. Steiner
P. Pittet Lunion

Signatures des témoins :

[Signature] à **Lonsanne**
[Signature] à **Genève**

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 146

Campiche et Hank

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre avril mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Campiche, Albert-Armand**, horloger

de Sainte-Croix domicilié à Lussane

Célibataire

né à Ste Croix le quatorze Septembre mil huit cent Septante-trois

fils de Samuel Felix Campiche, horloger

et de Rose Emma née Jacques, sa femme, à Mendon

2^o **Hank, Louise**, sans profession

de Kochdorf (Baden) domiciliée à Freiburg i/B. Baden

Célibataire

née à Kochdorf le treize décembre mil huit cent quatre-vingt

fille de Adolphe Hank, agriculteur

et de Bertha née Kunderer, sa femme, domiciliée à Freiburg i/B.

Les publications ont eu lieu à Lussane Ste Croix, Les Granges, Kochdorf et Freiburg i/B les vingt-cinq et vingt-six Mars mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Ste Croix - les - Granges, Lussane
Kochdorf & Freiburg

Communiqué: à l'Etat Civil de

Ste Croix & à la Chancellerie C^h

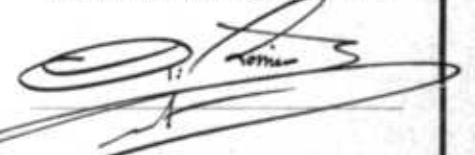
Signatures des époux :

Albert Campiche
Louise Campiche

Signatures des témoins :

W. Campiche Laesele à Lussane
Ed. Campiche à Mendon

L'officier de l'état civil :



N° 147

Saugeot & Pinguet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre avril mil neuf cent dix huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Saugeot, Auguste,** tourneur des métaux

de Bouges Cher France domicilié à Lansanne

Célibataire

né à Bouges le vingt dix mars mil huit cent quatre vingt deux

fils de Jean Saugeot, tourneur des métaux

et de Marie née Bouy, la femme, domiciliés à Bouges

2° **Pinguet, Célestine-Ernestine,** modiste

de Bouges domiciliée à Lansanne

Célibataire

née à Bouges le trois avril mil huit cent quatre vingt cinq

fille de Jean Baptiste Pinguet, peintre en bâtiment

et de Gilberte Durat, la femme, domiciliés à Bouges

Les publications ont eu lieu à Lansanne et à Bouges les huit & neuf
mars mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentements des père & mère des Epoux. - Promesse de mariage

Certificats de publication de Bouges & Lansanne. - Déclaration de validité

Permis du Département de Justice & Police.

Communiqué : à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Saugeot Auguste

Célestine Saugeot

Signatures des témoins :

J. Lamblanc
Ch. Vallois } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 148

Glapey et Sangruber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le nom de Sangruber pour le
nom de famille de l'épouse.
Off. de l'Etat civil.

Aujourd'hui vingt quatre avril mil neuf cent deux ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Glapey, Emile,** Chauffeur

de Villeneuve, domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Villeneuve le quinze Mars mil huit cent quatre vingt deux

fils de Francis Louis Glapey, décédé,

et de Rose Marie Louise née Raymond, décédée.

2° **Sangruber, Rosalie,** Cuisinière

de Vallées de Montagny, domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Vallées de Montagny le premier Mars mil huit cent septante neuf

fille de Francis Sangruber, décédé,

et de Marie Marguerite Oboz née Müller, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villeneuve & Vallées de Montagny
les cinq et sept avril mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne, Villeneuve et Vallées de

Montagny

Communiqué: à l'Etat civil de

Villeneuve & Montagny

Signatures des époux :

Glapey Emile

Rosalie Glapey

Signatures des témoins :

Seraud H. n°

Emile Thévoz } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 149

Jaurin et Guex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq avril mil neuf cent-deux — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jaurin, Denys Louis**, — Employé à la Condenserie —

de Fey et de Villars-le-Terroir — domicilié à Payerne —

Célibataire —

né à Fey le dix-neuf décembre — mil huit cent septante-quatre —

fils de Edouard Jaurin, agriculteur, —

et de Elise née Lambert, à Fey —

2° **Guex, Berthe-Hélène**, — Couturière, —

de Boulens — domiciliée à Boulens, —

Célibataire —

née à Norfont (Essarts) le cinq novembre — mil huit cent septante-cinq —

fille de François Guex, agriculteur —

et de Constance Fanny née Guillet, à Boulens —

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Terroir, Fey, Boulens & Payerne les vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-neuf mars mil neuf cent-deux —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Payerne.

Signatures des époux :

D^s Jaurin

Hélène Jaurin

Signatures des témoins :

F. Pamblanc

A. Jaurin } à Lully

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de
Fey, Echallens, Payerne & St-Cierges



N° 150

Morax et Ruby

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq avril mil neuf cent-deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Morax, Emile-Alexandre, — Employé de banque

de Mex — domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le trois février — mil huit cent septante-six

fils de Henri Vincent Morax, décédé,

et de Elise Vaneij, sa veuve, à Lausanne

2^o Ruby, Hélène-Julie, — Couturière

de Reichenbach (Suisse) — domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le vingt-quatre mai — mil huit cent septante-trois

fille de Charles Ruby, décédé,

et de Marie Zwahlen, sa veuve (act^e femme Nicolas) à LausanneLes publications ont eu lieu à Mex, Reichenbach et Lausanne le vingt-neuf
mars mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de
Mex, Reichenbach et LausanneCommuniqué: à l'Etat Civil de
Sullens et de Reichenbach.

Signatures des époux :

E. Morax

H. Ruby

Signatures des témoins :

Morax }
Ruby }
Laud...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 151

Mac-Kinney & Marmillod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt huit~~ ~~cent~~ ~~mil neuf cent deux~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mac-Kinney, Dale-Otis,** *H. Stelzer*

d'origine américaine domicilié à Paris XI^e arr^t

célibataire

né à Felicity (Etat d'Ohio) le trente un Janvier mil huit cent quatre vingt

fils de James S. Mac-Kinney, décédé

et de Clara E. Goslin, sa veuve à Felicity (Ohio)

2^o **Marmillod, Caroline,** *sans profession*

de Rossmière & d'Oron-la-Ville domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Oron-la-Ville le trois Janvier mil huit cent septante quatre

fille de Daniel Frédéric Marmillod, ancien négociant

et de Jeanne Catherine Jaa née Amaudoux, sa femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Rossmière, Oron-la-Ville Lausanne & Paris
les quinze et seize Mars mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Rossmière,

Oron-la-Ville, Paris et Lausanne

Recensés du Département de Justice

& Police

Communiqué: à l'Etat Civil de

Rossmière & d'Oron

Signatures des époux :

Dale Otis Mac-Kinney
Caroline Mac-Kinney

Signatures des témoins :

H. L. Marmillod *J. Marmillod*
H. Stelzer *H. Stelzer*

Remplis de l'arg. consulaire L.M.L.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 152

Rance et Jaquierzy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit avril mil neuf cent deux ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rance, Ernest-Jules**, Epicierde Londres domicilié à Londres

Célibataire

né à Londres le dix-neuf octobre mil huit cent septante-huitfils de Thomas Rance, décédé,et de Marie née Russell, sa veuve à Evesly Park près Londres.2° **Jaquierzy, Marie Eugénie**, Couturièrede Mendon, Demoret et Brieles domiciliée à Mendon

Célibataire

née à Mendon le vingt-neuf Septembre mil huit cent septante-huitfille de François Eugène Jaquierzy, poëtre-fumisteet de Marie Louise Maize, sa femme, domiciliée à Mendon.Les publications ont eu lieu à Sausanne, Brieles Mendon et Demoret,
les cinq, dix, sept et neuf avril mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de
Mendon, Demoret, Brieles Sausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Mendon, Lucens et Mellanodins

Signatures des époux :

Ernest Jules RanceMarie Rance

Signatures des témoins :

L. Noireau E. Schneider
M. Jannin
Commissaire de l'Etat Civil

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 153

Andrey et Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril mil neuf cent-deux mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Andrey, Raymond**, — Employé liquoriste

de Hauteville et de Cerniat (Fribourg) — domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Hauteville le neuf juillet — mil huit cent septante-cinq

fil de Jacques Andrey,oucher à Hauteville,

et de Marie Joséphine née Schuway, sa femme, décédée

2° **Regamey, Jeanne-Louise**, ménagère

de Lausanne — domiciliée aux Croisettes d'Epalinges

Célibataire

née à Lausanne le treize Janvier — mil huit cent quatre-vingt

filles de Jules Edmond Regamey, laitier

et de Jenny Charlotte née Regamey, sa femme, les deux aux Croisettes

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Epalinges, Hauteville et Cerniat
les douze et treize avril mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Hauteville, Cerniat, Epalinges et Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil

de Hauteville, Cerniat et Epalinges

Registre des familles vol. 20 fol 302

Signatures des époux :

Raymond Andrey
Louise Andrey

Signatures des témoins :

A. Brieland à Lausanne
G. Regamey aux Croisettes

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 154

Junod et Clément

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril mil neuf cent-deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Junod, Gabriel-Louis**, — ingénieur —

de Sainte Croix — domicilié à Lussembourg —

Célibataire —

né à Ste Croix le trois décembre — mil huit cent septante-cinq —

fils de Ami Constant Junod, Juge de Paix —

et de Marie Jenny née Gonthier, sa femme, domiciliée à Ste Croix —

2^o **Clément, Laure-Emma**, sans profession —

de Gerny — domiciliée à Lussembourg —

Célibataire —

née à Ste Croix le dix-huit février — mil huit cent septante-deux —

fille de Louis Adrien Clément, agent Central de la Société d'Assurance mutuelle, —

et de Henriette Elida née Rochat, sa femme, les deux à Lussembourg —

Les publications ont eu lieu à Ste Croix-les-Gerny, Gerny et Lussembourg
les trois et cinq avril mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Ste Croix-les-Gerny, Gerny et

Lussembourg

Communiqué: à l'Etat Civil de

Ste Croix et de Gerny.

Signatures des époux :

Gabriel Junod

Laure Junod

Signatures des témoins :

Martha Clément

E. Jomini, not. à Provence

L'officier de l'état civil :



N° 155

Pache et Petzel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-neuf avril mil neuf cent-deux~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pache, Victor-Louis,** employé postal

de Epalinges domicilié à Pully, en Chamblandes

célibataire

né à Pully le vingt-deux avril mil huit cent ~~septante-neuf~~

filz de Abram Louis Pache, jardinier à Pully

et de Caroline Lavanchy, sa femme, décédée.

2° **Petzel, Fanny-Matie,** modiste

de Esbèzines d'Yverdon domiciliée à Lancy

célibataire

née à Lancy le seize septembre mil huit cent ~~septante-huit~~

filz de Jules Petzel, fabricant-appareilleur

et de Anna Simonet, sa femme, les deux à Lancy

Les publications ont eu lieu à Pully, Esbèzines, Lancy & Epalinges
les quatre et cinq avril mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation del'Etat Civil
de Pully

Communiqué : à l'Etat Civil
de Pully, Yverdon & Epalinges

Signatures des époux :

Victor Pache
Fanny Petzel

Signatures des témoins :

H. Lehmann
Auguste Chevalley

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 156

Dufour & Gindroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dufour, Héli-Eugène,** agriculteur

de Villars-Tiercelin & Dommarhin domicilié à Villars-Tiercelin

Célibataire

né à Villars-Tiercelin le vingt-deux décembre mil huit cent cinquante-sept

fils de Jacques Amiel Dufour, agriculteur à Villars-Tiercelin

et de Jeannette née Moccand, la femme,

2^o **Gindroz, Méry-Léa,** ménagère,

de Poliez-Pittet et de Bettens domiciliée à Poliez-Pittet

Célibataire

née à Poliez-Pittet le dix novembre mil huit cent soixante-huit

fille de Abram Daniel Gindroz

et de Zélie Mermoud, la femme, agriculteur à Poliez-Pittet

Les publications ont eu lieu à Villars-Tiercelin, Poliez-Pittet & Bettens le
deux-neuf avril mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil
de Poliez-le-Grand

Communiqué: à l'Etat Civil

de Poliez-le-Grand

Signatures des époux :

H Eugène Dufour
Méry Dufour

Signatures des témoins :

H^{re} Lehmann
Auguste Chevalier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 157

Wüst et Augsbürger

Nom et profession de l'époux : *Wüst né Filtz*

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 4 avril 1907
déclaré exécutoire le 7 mai suivant, le
Tribunal civil du district de Courmoulin
a déclaré par le divorce le mariage inséré
et constaté.

Le divorce a été prononcé contre le
mari en vertu de l'art 106 b. de notre loi fédérale
du 24 décembre 1874.

Courmoulin le 22 mai 1907
L'Off. de l'Etat civil :

[Signature]

Aujourd'hui *vingt avril mil neuf cent deux* — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Wüst, Louis-Charles-Marc,** *Charpentier*

de *Lupfig (Argovie)* — domicilié à *Landsanne*,

veuf de Marie Suzanne Kohler (en premières noces) dès le vingt-quatre août mil neuf
cent

né à *Landsanne* le quinze octobre — mil huit cent quarante-cinq

fil de *François Frédéric Wüst, décédé,*

et de *Louise Elida Dussere, décédée.*

2° **Augsburger née Filtz, Marie-Louise-Caroline,**

de *Langnau (Berne)* — domiciliée à *Landsanne*, — *Blanchisserie*

veuve en premières noces de *Paul Daniel Augsbürger* dès le cinq janvier mil huit
cent-quatre-vingt-deux

née à *Breit* le vingt-trois Septembre — mil huit cent quarante-neuf

fille de *David Filtz, décédé,*

et de *Suzanne Marie Kohler née Dufaux, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Lupfig, Langnau et Landsanne*, les onze et douze
avril mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

actes de décès des précédents

Conjoints.

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lupfig, Langnau et Landsanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Lupfig et de Langnau.

Signatures des époux :

Wüst Louis

Marie Wüst

Signatures des témoins :

Albert Julliet

J. Pamblan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 158

Rudaz et Bouzquin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier mai mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rudaz, Aimé Jean Léopold habitant de Frères

de Fribourg & de la Corbar (Fribourg) domicilié à Lausanne

veuf de Sophie Jan née Delafontaine dès le vingt quatre cent mil neuf cent un

né à Fribourg le quinze novembre mil huit cent soixante un

fils de feu Pierre Joseph Rudaz

et de Hélène née Berthelin, la veuve à Genève

2° Bouzquin, Blanche-Marie, dentiste

de la Chaux de fonds (Mouchâtel) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Besançon (Doubs) le dix sept avril mil huit cent septante trois

fille de feu Charles Frédéric Prosper Bouzquin

et de feue Elise Emilie née Etienne la femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chaux-de-fonds, Fribourg & la Corbar
 les dix huit, vingt & vingt un mars mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de

l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Fribourg, La Corbar, Chaux de fonds

Lausanne

Communiqué: à l'état civil

de Fribourg, La Corbar & Chaux de

fonds.

Signatures des époux :

(Signature of Aimé Jean Léopold Rudaz)
(Signature of Blanche-Marie Bouzquin)
 Blanche Rudaz

Signatures des témoins :

(Signature of Corrent Joseph)
(Signature of Marius Milligues)
 Corrent Joseph
 Marius Milligues

L'officier de l'état civil :

(Signature of the official)

N° 159

Delacretaz et Kaati née Schittenhelm

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mai mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Delacretaz, Justin-Léon**, Cocher

de Yverne domicilié à Louvain

Célibataire

né à Pandux le six-huit Juin mil huit cent Septante-six

fils de feu Kaati Ferdinand Delacretaz

et de feue Rosine Julie née Kensch, sa femme

2° **Kaati née Schittenhelm, Augustine-Anna**,

de la Lente (Bonne) domiciliée à Louvain

veuve de Samuel Kaati, d'ès le premier décembre mil huit cent quatre-vingt-seize

née à Verey le vingt-neuf décembre mil huit cent Soixante-quatre

fille de Auguste Rodolphe Schittenhelm, allumeur de Gas, à Louvain

et de Anna Esther née Schneeprey, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Louvain, Yverne & la Lente, le quinze deux avril mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du mari de l'Épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Yverne

la Lente & Louvain

Communiqué : à l'état civil de

la Lente & d'origine

Signatures des époux :

Léon Delacretaz

Augustine Delacretaz

Signatures des témoins :

Samuel D. H...

E. Sch...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 160

Ardizzi et Longchamp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier mai mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ardizzi, Pietro-Giovanni-Guglielmo**, ^{tourneur des bois}

de Nonio (Novare) Italie — domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Nonio le vingt-deux mai — mil huit cent septante-quatre

fils de francesco Ardizzi, tailleur de pièces,

et de maria Bongatta, sa femme, domiciliée à Nonio

2° **Longchamp, Louise-Mélanie**, ^{journalière}

de Bollens — domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Bollens le vingt-six décembre — mil huit cent septante

fille de feu Jean Martin Longchamp

et de feu Josette-Victorine née Monneton, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bollens et Nonio les vingt-deux, vingt-trois mai et dix avril mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Nonio

Bollens et Lausanne

Permis du Département de

Justice et Police

Communiqué: à l'Etat Civil de

Poliez-le-Grand — à la Chancellerie

Chex

Signatures des époux :

Guillaume Ardizzi
Louise Ardizzi

Signatures des témoins :

Gratin Guerraz }
Salvetti Giovanni } ^{à Lausanne}

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Révisé le 16.9.21.

Le 27 août 1921, le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de dame Louise Mélanie Ardizzi née Longchamp, mentionnée ci-dessus, dans le droit de cité du canton de Faud et de la commune de Bollens.

Lausanne, le 13 septembre 1921.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Copie à l'Etat civil à Poliez-le-Grand

N° 161

Beyeler & Wegmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mai mil neuf cent deux — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Beyeler, Rodolphe - Emile - Jules - François*, *Belieur*

de *St Croix* domicilié à *Louvain*,

Célibataire

né à *Louvain* le *trois février* — *mil huit cent septante deux*

fils de *Mme Marie Beyeler, décédée*,

et de *Jeanette Elise Bergman, décédée*.

2° *Wegmann, Sophie - Gustavie - Emma*, *Contrebandière*

de *St Barthélemy et Bratigny* domiciliée à *Louvain*

Célibataire

née à *Louvain* le *six neuf décembre* — *mil huit cent soixante huit*

fille de *Pierre Henri Wegmann, décédé*,

et de *Emma Louise Desgraz, sa veuve, à Louvain*

Les publications ont eu lieu aux *Quartiers de St Croix, à St Croix, à St Barthélemy, à Bratigny et Louvain, les vingt huit et vingt neuf Mars mil neuf cent deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de St

Croix - les - Quartiers, St Barthélemy - Bratigny

Louvain.

Signatures des époux :

Rodolphe Beyeler

Emma Wegmann

Signatures des témoins :

E. P. ...
E. ... à *Louvain*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

St Croix & d'Eschaliens.

N° 162

Blanc et Corbaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Légitimation de Jeanne
Eugénie Corbaz, née le 26 avril
1901, à Lausanne.
Voir acte aux pièces.*

1-187
Aujourd'hui *premier* Mai mil neuf cent *deux* — mil huit cent quatre-vingt —
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blanc, Louis-Frédéric-Aimé**, *Marié*

de *Lausanne* domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Lausanne* le *deux* février — mil huit cent *Septante-sept*

fil de *marc Louis Blanc, menuisier à Genève,*

et de *Frédérique Aimée Wammaz, née Devaux, décédée,*

2° **Corbaz, Marguerite** *Mariée*

de *Mont & Lausanne* domiciliée à *Petit-Mont,*

Célibataire

née au *Mont* le *vingt-trois* février — mil huit cent *Septante-cinq*

filles de *Eugène Corbaz, décédé*

et de *Marie Louise née Bolet, décédée.*

Les publications ont eu lieu au *Mont et à Lausanne* les *neuf et dix* civil
mil neuf cent *deux.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage

*Certificats de publication de
Lausanne & de Romanel (Le Mont)*

Communiqué: à l'Etat Civil de

Romanel.

Signatures des époux :

Blanc Louis

Marguerite Blanc

Signatures des témoins :

Jules Heuward.

Charles Blanc.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 163

Zwahlen et Bhend

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Trois Mai mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Zwahlen, Jean,** Benjamin

de Matten | Bienne | domicilié à Lundane,

célibataire

né à Matten le dix huit Mars — mil huit cent septante cinq

filz de Henri Zwahlen, décédé,

et de Elisabeth née Bravard, la veuve, à Matten,

2° **Bhend, Anna,** sans profession,

de Ringgenberg | Unterseen | Bienne | domiciliée à Lundane,

Célibataire

née à Ringgenberg le vingt six août — mil huit cent septante trois

fille de Pierre Bhend, sculpteur,

et de Anna née Zumbacher, la femme, domiciliée à Ringgenberg

Les publications ont eu lieu à Matten, Ringgenberg, Unterseen et Lundane
les dix sept et dix neuf avril mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Matten, Ringgenberg, Unterseen et

Lundane

Communiqué : à l'Etat Civil de

Interlaken, Ringgenberg et Unterseen

Signatures des époux :

Jean Zwahlen

Anna Zwahlen

Signatures des témoins :

M. Rochat

Albert de Weis, ind. lib.
la deux à Lundane

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 164

Riesen & Borschard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois mille neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Riesen, Frédéric**, — Indépendant —de **Quaggisberg** | **Berne** | — domicilié à **Lundanne** —veuf en premières nocces de **Anna Mathilde Meyer** dès le vingt-un avril mil
neuf cent un —né à **Remeney** | **Berne** | le quinze Janvier — mil huit cent **Soixante-trois** —fils de **Samuel Riesen**, décédé, —et de **Madeleine** née **Flühmann**, décédée —2^o **Borschard, Emma**, — sans profession —de **Sternenberg** | **Zurich** | — domiciliée à **La Chaux de Fonds** —

célibataire —

née à **Bözingen** | **Berne** | le dix-neuf février — mil huit cent **Septante-deux** —fille de **Ulrich Borschard**, fabricant d'horlogerie, —et de **Arlette** née **Schneider**, sa femme domiciliée à **Chaux-de-Fonds**. —Les publications ont eu lieu à **Quaggisberg**, **Chaux-de-Fonds**, **Sternenberg** &
Lundanne, les vingt-sept, vingt-huit et vingt-neuf Mars mil neuf
Cent deux —Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

— acte de naissance des Epoux —

— acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux —

— Promesse de mariage —

— Certificats de publication de

Quaggisberg, **Sternenberg**, **Chaux-de-Fonds****Lundanne** —

Communiqué: à l'Etat Civil

de **Quaggisberg**, **Sternenberg** &**Chaux-de-Fonds**. —

Signatures des époux :

F. Riesen**Emma Riesen**

Signatures des témoins :

St. Freichler } à **Lundanne****Mayer** }

L'officier de l'état civil :



N° 165

Richard et Duprez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois mai mil neuf cent-deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Richard, Charles-Louis-Alfred**, *171 cuisinier*

de **Cressier (Neuchâtel)** domicilié à **Lussembourg**

Célibataire

né à **Cressier** le dix-neuf novembre mil huit cent septante-cinq

fils de **Jules Joseph Richard**, agriculteur

et de **Mélanie Geneviève née Veillard**, sa femme, à **Cressier**

2° **Duprez, Caroline**, *Couturière*

de **Bâle** domiciliée à **Bâle**

Célibataire

née à **Bâle** le vingt-cinq mars mil huit cent septante-sept

fille de **Christian Friedrich Duprez**, forgeron

et de **Anna Maria née Diezler**, sa femme, à **Bâle**

Les publications ont eu lieu à **Cressier, Bâle et Lussembourg** les quatorze, quinze et dix-neuf avril mil neuf cent-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de **Cressier, Bâle et Lussembourg**

Communiqué : à l'Etat Civil de

Cressier et de Bâle

Signatures des époux :

Alfred Richard

Caroline Richard

Signatures des témoins :

Louis Glauser

Auguste Cosbay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 166

Gavillet et Berrat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Six mai mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Gavillet, Gustave-Edouard, Electricien _____de Geney et de Vucherens _____ domicilié à Lausanne _____Célibataire _____né à Lausanne le Seize Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____fils de Jean Louis Gavillet, décédé _____et de Julie Ginget, sa veuve, à Lausanne _____2^o Berrat, Marie-Mathilde, Mediste _____de Epresses et de Lutry _____ domiciliée à Lausanne, _____Célibataire _____née à Geney le Six Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____fille de Jean Louis Berrat _____et de Henri Favez, née Vallotton, sa veuve, à Lausanne _____Les publications ont eu lieu à Lausanne, Epresses, Lutry, Vucherens et Geney
le Jour les vingt-neuf et trente Mars mil neuf cent deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ actes de naissance des Epoux __________ acte de décès du père de l'Epouse __________ consentement de la mère __________ Promesse de mariage __________ Certificats de publications de __________ Geney, Vucherens, Epresses, Lutry __________ Lausanne __________ Communiqué: à l'Etat Civil __________ de Repey, Menden, Cully __________ Lutry _____

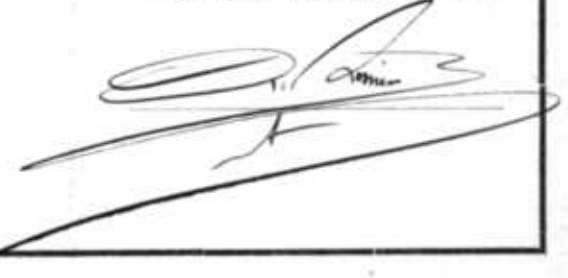
Signatures des époux :

Gustave Gavillet
Marie Gavillet

Signatures des témoins :

Jules Gavillet } à Lausanne
Isaac Lutz }

L'officier de l'état civil :



N° 167

Richard et Corthézy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mai mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt —
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Richard, Gustave,** Jardinier

de Mont sur Rolie domicilié à Luxembourg

Célibataire

né à Genolier le dix-sept Janvier — mil huit cent Septante six

fil de Raphaël Richard, agriculteur

et de Marie Renée Kohler, sa femme, domiciliés à Genolier

2^o **Corthézy, Alice-Emma,** Cuisinière

de Dompierre et Pétioncourt domiciliée à Luxembourg

Célibataire

née à Dompierre le dix-huit Janvier — mil huit cent Septante huit

filie de Julie Corthézy, domiciliée à Lovatzen

et de _____

Les publications ont eu lieu à Luxembourg Mont d'Rolie Dompierre et Pétioncourt, les quinze et seize avril mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Mont d'A., Dompierre, Pétioncourt et

Luxembourg

Communiqué : à l'état civil de _____

Luxembourg de Rolie

Signatures des époux :

G. Richard

Alice Richard

Signatures des témoins :

Jules Mercier

A. Chabert

à Luxembourg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 168

Vita et Pittel

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui treize mai mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Vita, César, — Chef de Chantier —

Lieu d'origine et de domicile :

de Vaprio d'Alghogna (Novare) — domicilié à Landanne —

Etat civil :

célibataire —

Lieu et date de la naissance :

né à Vaprio le vingt-sept août — mil huit cent soixante-six —

Noms, profession et

fils de Joseph Vita, décédé, —

domicile des parents :

et de Antonia Franzini, décédée —

Nom et profession de l'épouse :

2^o Pittel, Louise Adèle, — Cuisinière, —

Lieu d'origine et de domicile :

de Pampigny — domiciliée à Landanne —

Etat civil :

célibataire —

Lieu et date de la naissance :

née à Landanne premier juillet — mil huit cent septante-un —

Noms, profession et

fille de Françoise Louise Pittel, décédée —

domicile des parents :

et de —

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Landanne Pampigny à Vaprio les dix-huit
et vingt-un décembre mil neuf cent un —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux. — Procès-
verbaux de mariage. Certificats de
publication de Vaprio, Pampigny et
Landanne. — Permis du Département
de Justice et Police —

Communiqué: à l'Etat Civil de Pampigny
à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Vita César
Louise Vitta

Signatures des témoins :

Jouelle Vincent
Louis Siegenhaler
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 169

Jaquier & Huber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze mai mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jaquier, Alois,* Chambrier

de Vucherens domicilié à Lansanne

Célibataire

né à Vucherens le onze Janvier mil huit cent soixante six

fil de Jean Jaquier, agriculteur à Versoix

et de Marguerite née Vuagniaux, sa femme, décédée.

2° *Huber, Anna-Maria,* femme de chambre

de Adliswil | Zurich | domiciliée à La Sarraz

Célibataire

née à Höttingen | Zurich | le vingt-un avril mil huit cent septante huit

fille de Gottfried Huber, charbon à Zurich

et de Anna Elise née Peter, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Adliswil, Vucherens & La Sarraz
les huit, neuf et onze avril mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Vucherens, Adliswil, La Sarraz &

Lansanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Moudon, La Sarraz & Adliswil.

Signatures des époux :

Alois Jaquier

Marie Jaquier

Signatures des témoins :

Monsi Jaquier

Grandchamp Samuel, Grandin
les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vachon, Goux & Co, rue de la Louve, 2.

N^o 170

Reymond et Durand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze mai mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Reymond, Edmond,** Relieur

de Vaulien domicilié à Laudanne

Célibataire

né à Laudanne le quinze juin mil huit cent septante-neuf

fils de feu Emile Louis Reymond

et de feue Julie Chevalley, sa femme,

2^o **Durand, Marie-Julia-Jenny,**

de Paris (6^e arr^t) domiciliée à Laudanne

Célibataire

née à Laudanne le trente-un juillet mil huit cent septante-neuf

fille de feu Monsieur Charles Edouard Durand

et de Monsieur Sophie Elise Ramelet, sa veuve, à Laudanne,

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Vaulien & Paris les quinze & vingt-sept avril mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès du père de l'Epouse

& Consentement de la mère.

Promesses de mariage.

Certificats de publication de Vaulien, Paris & Laudanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de Vaulien & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Edmond Reymond

Julia Reymond

Signatures des témoins :

P. Joverran } à Laudanne
M. de }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du district de Laudanne du 2 juillet 1914, déclaré définitif et exécutoire le 8 octobre 1914, le mariage désigné ci-contre a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application de l'art. 138 du Code civil ainsi qu'il a été interdit au mari de se remarier avant l'expiration d'un délai de deux ans.

Laudanne, le 20 octobre 1914.

L'Officier de l'état civil :

[Signature]

Révisé du 22.11.14.

N° 171

Rougemont & Regamey

5-173
 Aujourd'hui quinze mai mil neuf cent deux ~~mil huit cent quatre-vingt~~
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
 1° Rougemont, Henri Louis, Tapissier
 de Provence domicilié à Landanne, Duchy
 Etat civil: Célibataire
 né à Orbe le six neuf février mil huit cent septante huit
 fils de Jules François Rougemont, Charpentier à Orbe,
 et de Louise Marie Guyaz, décédée,
 2° Regamey, Marie Marguerite, Couturière
 de Landanne domiciliée à Duchy
 Etat civil: Célibataire
 née à Duchy le quatre août mil huit cent quatre-vingt
 fille de François Gabriel Regamey, décédé,
 et de Jenny Louise née Blance, La Veuve, à Duchy
 Les publications ont eu lieu à Landanne et à Provence, les premier et
 cinq avril mil neuf cent deux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
 Promesse de mariage
 Certificats de publication de
 Provence & Landanne

Signatures des époux :

Rougemont Henri
 Regamey Marie

Signatures des témoins :

Jules Regamey à Landanne
 Jules Rougemont à Orbe

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil
 de Provence.

N° 172

Villard et Jordan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze mai mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Villard, Jean-François, — *grosier de magasin,* —

de Nangy | Haute Savoie | France — domicilié à Lausanne —

Célibataire, —

né à Nangy le trois Mars — mil huit cent septante-trois —

fils de feu Jean Pierre Villard —

et de Françoise née Chavanne, sa veuve à Nangy —

2^o Jordan, Marie-Elise, — *Cuisinière,* —

de Monthevon | Fribourg | — domiciliée à Lausanne —

Célibataire —

née à Marsens | Fribourg | le vingt-six octobre 1800 septante-dix mil huit cent septante-dix —

fille de Auguste Jordan, agriculteur, —

et de feu Marie Séverine née Oberon, sa femme, —

Les publications ont eu lieu à Monthevon, Nangy & Lausanne les
vingt, vingt-cinq & vingt-six avril mil neuf cent deux —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Nangy, Monthevon & Lausanne

Acte de décès du père de l'époux & consen-

tément de la mère. — Déclaration de Validité.

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué: à l'état civil de

Monthevon & à la Chancellerie C^h

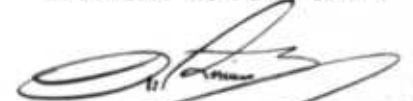
Signatures des époux :

Jean François Villard
Elise Jordan

Signatures des témoins :

Julien Jordan à Gully
Johann Kohler à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 173

Chuard & Savary

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mai mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chuard, Jules-Frédéric, Magasinier

de Avenches (Vaud) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Genève le vingt-trois novembre mil huit cent septante-huit

fils de Marie Louise Chuard à Genève,

et de

2° Savary, Marie-Anna, Ménagère,

de Payerne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Payerne le treize mars mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Louis Savary, Charpentier

et de Anna Barbara née Kupferschmidt, domiciliés à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Avenches, Payerne et Lausanne, les vingt-cinq et vingt-six avril mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Avenches, Payerne et Lausanne

Signatures des époux :

Jules Chuard
Marie-Anne Savary

Signatures des témoins :

F. Pamblanc
Maurice } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature of the civil officer]

Communiqué : à l'état civil

d'Avenches & Payerne

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 25 juin 1923, déclaré définitif et exécutoire le 20 septembre 1923, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à trois ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 28 septembre 1923.

L'officier de l'état civil:

[Signature of the civil officer]

N° 174

Demagistay & Ruchonnet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze mai mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Demagistay, Fernand-George, Editeur

de Cernaux - Péquignot (neuchâtel) domicilié à Lausanne,

Célibataire

né au Locle le dix mai mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Georges Joseph Demagistay, ancien cafetier

et de Emma née Fatio, sa femme, domiciliés à Lausanne

2^o Ruchonnet, Elise, couturière,

de Puidoux et des Châtillons domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Pully le vingt décembre mil huit cent septante-huit

fille de feu François Samuel Ruchonnet

et de feu Fanny Elise née Milliquet, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Puidoux, Les Châtillons & Cernaux, les vingt-deux, vingt-trois & vingt-quatre avril mil neuf cent-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Cernaux

Puidoux, Les Châtillons & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de Cernaux, Puidoux (St Saphorin)

& Oron

Signatures des époux :

Fernand Demagistay

Elise Demagistay

Signatures des témoins :

Bertha Ammann à Puidoux

A. Pidou à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N^o 175

Bernegger et Bovey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze mai mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt —
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Bernegger, Ferdinand,*

de *Sennwald (St Gall)* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Sax (commune Sennwald)* le vingt-trois mars mil huit cent septante-deux

fils de *feu Ferdinand Bernegger*

et de *Anna née Koller, sa veuve, à Roggen (Appenzell)*

2^o *Bovey, Marie-Sophie,*

de *St Régis-la-Chaux* domiciliée à *Chailly (Lausanne)*

célibataire

née à *La Chaux* le huit avril — mil huit cent cinquante-sept

fille de *feu Jean François Louis Bovey*

et de *Françoise Marie Louis née Chaputay, sa veuve à Lausanne.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Sennwald & St Régis, les huit et dix avril mil neuf cent deux.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Sennwald, St Régis & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil
de *Sennwald & St Régis.*

Signatures des époux :

Ferdinand Bernegger
Sophie Bernegger

Signatures des témoins :

Grandchamp Samuel
M. Moud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 176

Schenkel et von Grünigen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept mai mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Schenkel, Johann-Friedrich*, Charretierde *Diemerdwyl* | *Berne* | domicilié à *Lauteranne*,

célibataire

né à *Seewyl* | *Berne* | le vingt-trois Septembre — mil huit cent septante-troisfils de *Jean Schenkel*, *accidat*,et de *Maria née Jacob*, *de Veure* à *Seewyl*2^o *von Grünigen, Elise*, Cuisinièrede *Gessenay* | *Berne* | domiciliée à *Gessenay*

célibataire

née à *Gessenay* le vingt-six avril — mil huit cent septante-huitfille de *Benedict von Grünigen*, agriculteur,et de *Anna née Franschi*, *de femme*, à *Gessenay*Les publications ont eu lieu à *Lauteranne*, *Gessenay* et *Diemerdwyl*, le vingt-neuf et trente avril mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Diemerdwyl, *Gessenay* & *Lauteranne*

Communiqué: à l'Etat Civil de

Diemerdwyl & de *Gessenay*

Signatures des époux :

*Jean Schenkel**Elise Schenkel*

Signatures des témoins :

Emile Meyer } à *Lauteranne*
Fritz Pachler }

L'officier de l'état civil :

N° 177

Saugy et Clavel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~dia sept mai mil neuf cent deux~~ — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Saugy, Henri-Emile, — agent de police —

de Rougemont — domicilié à Lausanne,

célibataire

né au Maret (Vaud) le vingt quatre février — mil huit cent septante,

fils de François dit Jean Saugy

et de Jenny née Guichard, les deux décédés.

2° Clavel, Marie-Hélène, — infirmière,

d'origine Genévoise — domiciliée à Thonex (Genève)

célibataire

née à Dingy St-Clair (St-Savoie) le douze mai — mil huit cent septante-huit

fille de Joseph Marie Clavel

et de Josephine Clavel la femme, domiciliés à Gervier (St-Savoie)

Les publications ont eu lieu à Thonex, Rougemont Lausanne et Dingy les deux, dix-huit, dix-neuf et vingt avril.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Consentement des père & mère de l'Epouse

Certificats de publication de Rougemont, Dingy, Thonex & Lausanne

Communiqué : à la Chancellerie Ch
à l'Etat Civil de Genève (Bureau Ch)
à Rougemont :

Signatures des époux :

Saugy Henri Emile
Hélène P. Saugy

Signatures des témoins :

Marie Richard à Genève
William Forchet à Lyon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 178

Terrier et Dizard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept mai mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Terrier, Hippolyte**, négociant

de la Balme de Sillingy (Savoie) domicilié à Lansanne

Célibataire

né à Lyon le vingt huit octobre mil huit cent septante trois

fils de Joseph Terrier, ~~aveugle~~

et de Antoinette née Gauthier, sa femme, ~~décédée~~,

2° **Dizard, Eugénie Antoinette**,

de Cimlhut (Puy de Dôme) France, domiciliée à Lansanne

Célibataire

née à Lansanne le vingt sept Juin mil huit cent quatre vingt un

fille de Pierre Dizard, négociant

et de Eugénie mélanie née Gillet, sa femme, à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Lansanne, à la Balme de Sillingy, & à Cimlhut les onze et seize avril mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

notes de naissance des Epoux - actes de décès des père & mère du fiancé -

Consentement des père & mère de l'Epouse

Promesse de mariage - Certificats de publication de La Balme, Cimlhut & Lansanne - Déclaration de Validité -

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué: à l'Etat la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

H. Terrier

Eugénie Terrier

Signatures des témoins :

Emma Terrier

Jean Terrier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 179

Décosterd et Heim
née Allenbach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt mai mil neuf cent deux — mil huit cent quatre vingt
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Décosterd, Léon-Féli**, — Employé au J. S.

des Thioleyres — domicilié à Lussemb.

Célibataire

né à St. Polden, le neuf Juin — mil huit cent Septante-cinq

fil de Auguste aimé Décosterd, agriculteur

et de Marie née Pasche, sa femme, domiciliés à St. Polden

2° **Heim née Allenbach, Lucie-Berthe**, lingère

de Wilderswyl (Basle) — domiciliée à Prévanches

divorcée en premières nocces de Friedrich Heim dès le quinze mars mil neuf cent un

née à Senneclers le vingt-sept novembre — mil huit cent Septante-trois

fille de Samuel Allenbach, agriculteur

et de Cécile née Quinche, sa femme, domiciliés à Prévanches

Les publications ont eu lieu à Lussemb., Wilderswyl, Les Thioleyres & Prévanches
les douze, treize, quatorze et quinze avril mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Époux

acte de mariage de l'Épouse

avec mention du divorce.

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lussemb., Prévanches, Wilderswyl

& Les Thioleyres

Communiqué: à l'Etat Civil

d'Osou, Interlaken & Lussy

Signatures des époux :

L. Décosterd

Berthe Décosterd

Signatures des témoins :

[Signature]
Jacques He...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 180

Aebi et Vodoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt mai mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Aebi, Emile Louis, Employé de banque, de Neimiszweyl | Borne | domicilié à Louvainne, célibataire,

né à Louvainne le douze avril mil huit cent septante sept fils de Albert François Aebi, facteur postal, et de Eugénie née Vaney, sa femme, à Louvainne

2° Vodoz, Julie, couturière, de La Tour de Peitz domiciliée à Louvainne, célibataire

née à Vivay, le vingt Mai mil huit cent septante huit fille de Jean Vodoz, marchand, et de Louise dite Emilie Girardet, sa femme, à Louvainne

Les publications ont eu lieu à Neimiszweyl, La Tour de Peitz et Louvainne les onze et douze avril mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Neimiszweyl, La Tour de Peitz et Louvainne

Signatures des époux :

E. Aebi
J. Aebi

Signatures des témoins :

Greuleup, à Louvainne
Paves, à Borne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de La Tour de Peitz et Neimiszweyl.

N° 181

Wächter et Tschazkine

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt mai mil neuf cent deux — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Wächter, Karl Tobias, Chimiste

de Vienna (Autriche) domicilié à Lausanne

Célibataire,

né à Vienna le neuf octobre mil huit cent septante cinq

fils de Tobias Wächter, décédé,

et de Theresia née Kolisch, la veuve à Vienna,

2^o Tschazkine, Friederika dite Fanny, Etud. en médecine

de Saissa (Russie) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Saissa le vingt un novembre trois décembre mil huit cent quatre vingt

filles de Szymon Tschazkine, négociant

et de Suzanna Rifka, la femme, les deux à Saissa,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Genève (Synagogue) & Vienna, les
quatre et dix huit Mars mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Vienna & Genève (Synagogue)

Déclaration de Validité,

Permis du Département de Justice

Police

Communiqué : à la Chancellerie

de

Signatures des époux :

Karl T. Wächter

Fanny Wächter

Signatures des témoins :

Jens Andersen

Alaun

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 182

Pavie et Benninget

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt mai mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pavie, Jean Thomas**, Suisse patissier,

de Monté (Guadeloupe) domicilié à Lonsanne,

Célibataire

né à Monté le dix avril mil huit cent septante deux

fils de feu Charles Pavie

et de feu Mathuzine Badal,

2° **Benninget, Pauline-Catherine**,

de Joux (Suisse) domiciliée à Lonsanne,

Célibataire,

née à Lonsanne le deux octobre mil huit cent septante trois,

fille de Friedrich Pierre Benninget, menuisier,

et de Marie Vénus Monnetat, sa femme, domiciliés à Lonsanne.

Les publications ont eu lieu à Joux & à Lonsanne le quatre et vingt deux février mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux - actes de décès du père et mère de l'Epoux - Promesse de mariage - Certificats de publication de Joux & Lonsanne - Dispense de publication à Monté - Déclaration de Validité - Permis du Département de Justice & Police.

Communiqué: à l'Etat Civil de Joux & à la Chancellerie etc

Signatures des époux :

Jn Pavie

Pauline Pavie

Signatures des témoins :

Pauline Pavie

Benninget Friedrich

Mairie Benninget

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 183

Vonwiller & Vallotton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux mai mil neuf cent-deux ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Vonwiller, Samuel-Louis, *fondeur-mécanicien*

de St Gall domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Lausanne* le *cinq* Septembre mil huit cent *septante-quatre*

fil de *Louis Vonwiller, fondeur à Lausanne*

et de *Elise Jenny, née Lavanchy, sa femme, décédée.*

2^o Vallotton, Eugénie-Emma, *Cousurière*

de *Vallorbe* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Vallorbe* le *sept* avril mil huit cent *septante-cinq*

filles de *Jacques Jules Vallotton, décédé,*

et de *Elisabeth née Kunitzer, sa veuve, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *St Gall, Vallorbe et Lausanne* les *dix-huit et dix-neuf* avril mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de St Gall, Vallorbe et Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

St Gall & Vallorbe.

Signatures des époux :

S. Vonwiller

E. Vallotton

Signatures des témoins :

S. Vonwiller

C. Kunitzer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 184

Mottaz & Baudin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux mai mil neuf cent-deux mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mottaz, Jules**, confiseur

de Syens et Montpreveyres domicilié à Lausanne

célibataire

né à Syens le trois Septembre mil huit cent Septante-dix

fils de **Edouard Mottaz**, agriculteur

et de **Adèle** née **Mottaz**, sa femme, à Montpreveyres

2° **Baudin, Jenny-Louisa**, cuisinière

de Mollens domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Mollens le deux Juillet mil huit cent Septante-trois

fille de **Louis Henri Baudin**, agriculteur

et de **Fanny Hélène** née **Santschy**, sa femme, domiciliée à Mollens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Montpreveyres, Syens & Mollens, les
vingt-deux, vingt-quatre et vingt-cinq avril mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Syens
Montpreveyres, Mollens et Lausanne

Communiqué: à l'état civil de
Syens (Moudon), Corcelles & Mollens.

Signatures des époux :

Jules Mottaz
Louisa Mottaz

Signatures des témoins :

Erzèle Paly
Dominique Boudet à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 185

Kuhn et Pfister

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux mai mil neuf cent deux — mil huit cent quatre vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kuhn, Joseph, Cocher

de Waldhäusern (Croatie) domicilié à Louvain,

célibataire

né à Bünzen (Croatie) le dix sept juin mil huit cent septante sept

fils de Jean Kuhn, décédé

et de Anna Maria née Rüber, décédée

2° Pfister, Bertha, Repasseuse

de Kleindietwyl (Berne) domiciliée à Louvain,

célibataire

née à Berne le vingt huit août mil huit cent quatre vingt deux

fille de feu Samuel Pfister

et de feu Barbara Weberhard

Les publications ont eu lieu à Louvain, Reinsbach et Waldhäusern, les premier, deux et trois mai mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Actes de décès des père & mère de

l'Epouse & consentement au mariage

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Waldhäusern, Kleindietwyl & Louvain

Communiqué : à l'Etat Civil de

Waldhäusern & Reinsbach.

Signatures des époux :

Joseph Kuhn

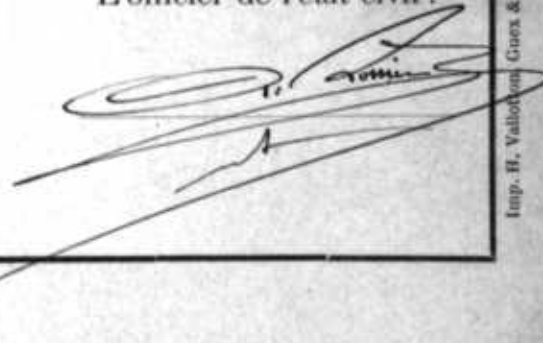
Bertha Pfister

Signatures des témoins :

Charbon Germain à Louvain

Leo Kuhn à Bünzen (Croatie)

L'officier de l'état civil :



N° 186

Castoriano & Moor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux mai mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Castoriano, Michon,** Marchand

d'origine Turque, domicilié à Genève,

célibataire

né à Constantinople le — mil huit cent soixante-neuf

fil de Raphaël Castoriano, droguiste,

et de Marie Bessudo, sa femme, à Constantinople,

2^o **Moor, Mathilde,** sans profession

de Kemberg (Alsace) domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Kemberg le sept avril — mil huit cent septante quatre

filles de Joseph Moor

et de Henriette Nordmann, sa femme, négociants à Landanne

Les publications ont eu lieu à Genève, Landanne & Kemberg le dix et onze Mars mil neuf cent deux, avec dispense des publications en Turquie

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

— autorisation de l'Etat Civil
de Genève.

Signatures des époux :

Mo. Castoriano
Mathilde Moor

Signatures des témoins :

A. Brunnschwig
Elie Hessing

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de
de Genève & à la Chancellerie de

N° 187

Lambelet & Guichard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt dix mai mil neuf cent deux ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lambelet, Henri Louis**, ~~Contrôleur au J.S.~~

de **Forel & Vaux** domicilié à **Bex**

Célibataire

né à **Forel** le huit mai mil huit cent ~~septante cinq~~

fils de **François Lambelet**, agriculteur aux **Chisoleux**

et de **Marie née Don**, la femme,

2° **Guichard, Julie-Marie**, ~~femme de Charité~~

de **Ozens & de Pailly** domiciliée à **Lausanne**

Célibataire

née à **Bordeaux** le vingt quatre Janvier mil huit cent ~~septante quatre~~

fille de **Jules Guichard**, agriculteur à **Ozens**

et de **Sylvie née Vulliamoz**, la femme,

Les publications ont eu lieu à **Bex, Pailly, Lausanne** ^{Ozens} ~~et Forel~~ les premier
deux & trois mai mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
de **Bex**

Signatures des époux :

Lambelet Henri
Lambelet Marie

Signatures des témoins :

Lambelet Auguste aux **Chisoleux**
Maurand et **Lausanne**

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de
Bex, Forel, Vaux & Vaux

[Signature]

N° 188

RoCHAT & Aegerter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Mai mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **RoCHAT, Marcel-Ami-Louis**, *Voyageur de Commerce*

de *Lieu* domicilié à *Lussigny*,

Célibataire

né aux Charbonnières le seize Janvier — mil huit cent Septante —

fils de Charles Eugène RoCHAT, *hâtelier aux Charbonnières*

et de Louise Léonie née Guignard, *sa femme, décédée*.

2° **Aegerter, Jeanne-Alice**, *Commis de poste*

de *St-Stephan (Borne)* domiciliée au *Loche*

Célibataire

née à Neuchâtel le onze décembre — mil huit cent Septante-trois —

filles de Antoine Aegerter, *jardinier*,

et de Rose Adèle née Monnard, *sa femme, à Neuchâtel*

Les publications ont eu lieu au *Lieu*, à *St-Stephan*, au *Loche* & à *Lussigny*,
le vingt-six avril mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Première de mariage

Certificats de publication de
St-Stephan, Le Loche, Le Lieu & Lussigny

Communiqué: *à l'Etat Civil de*
St-Stephan, Le Lieu & Le Loche

Signatures des époux :

Marcel RoCHAT

Alice RoCHAT

Signatures des témoins :

André
Maurois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

RoCHAT, Marcel-Ami-Louis, ayant été agréé à la commune de Neuchâtel, par arrêté de Conseil général du 10 mars 1911, devient aussi originaire de cette commune. Le 29 mars 1911, l'officier de l'état civil.

Signé à Neuchâtel, le 26 mai 1911, à St-Stephan, Le Lieu & Le Loche.

N° 189

Payot et Mouchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Mai mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Payot, Charles-Vincent**, Boucher,

de Cocelles près Concie domicilié à Laudanne

Célibataire

né à Laudanne le quatre avril mil huit cent septante-neuf

fils de Jules Frédéric Vincent Payot, décédé,

et de Jenny Adolphe Rosine Binnet, sa veuve, à Laudanne

2^o **Mouchet, Marie-Françoise**, sans profession,

de Neuchâtel & Auvornier domiciliée à Auvornier,

Célibataire

née à Auvornier le vingt trois mil huit cent quatre-vingt-un

fille de James Daniel Mouchet, vigneron,

et de Anna Marie Anthener, sa femme, domiciliée à Auvornier,

Les publications ont eu lieu à Cocelles, Neuchâtel, Auvornier et Laudanne

le dix Mai mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Cocelles
Neuchâtel, Auvornier & Laudanne.

Communiqué : à l'Etat Civil

de Concie, Neuchâtel & Auvornier.

Signatures des époux :

Charles Payot

Marie Payot

Signatures des témoins :

Eugène Kuyler

Chantier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Goux & Co, rue de la Ligne, 2.

N° 190

Ruh & Dettwiler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept mai mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ruh, Jean-Jacob, agriculteur,

de Buch | Schaffhouse domicilié à Cartigny

Célibataire

né à Buch le vingt juillet mil huit cent septante neuf

fils de Jean Ruh, agriculteur,

et de Barbara née Kuter, sa femme, domiciliés à Buch,

2° Dettwiler, Valérie, cuisinière,

de Reigoldswil | Bâle-Campagne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Cron-la-Ville le dix Janvier mil huit cent huitante un

fille de Albert Dettwiler, menuisier

et de Anne Elisabeth née Kistly, sa femme, domiciliés aux Monts de Pully

Les publications ont eu lieu à Cartigny, Lausanne, Buch et Reigoldswil, les deux trois et huit mai mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de

Gilly

Signatures des époux :

Jean Ruh

Valérie Ruh

Signatures des témoins :

David Wältli à Borne

Gottfr. Haurfenerger à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'état civil de

Gilly Buch et Reigoldswil.

Les époux Ruh-Dettwiler, ayant été agréés à la commune de La Chaux-de-Fonds, par arrêté du conseil général en date du 21 octobre 1927, desquels aussi originaires de cette commune.

Lausanne, le 24 novembre 1927.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

de Buch, Gilly et Reigoldswil.

A. au 6.3.28.

N° 191

Geniez et Mignot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-sept mai mil neuf cent-deux~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Geniez, Henri,** Tailleur de pierre

de Chierrens domicilié à Louvain

libataire

né à Yvonand le dix-huit Mars mil huit cent quatre-vingt-quatre

fil de feu Jules François Geniez

et de Louise née Bron, actuellement femme Hugon, à Louvain

2^o **Mignot, Jeanne-Lucie-Louise-Edwine,** couturière

de Pilly domiciliée à Louvain

libataire

née à Louvain le quinze Juin mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de François Jean Antoine Mignot, yppiste

et de Lucie Thérèse née Dignelt, sa femme, domiciliés à Louvain

Les publications ont eu lieu à Louvain, Pilly & Chierrens, les vingt-neuf
trente avril et premier mai mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement de la mère de l'Epoux

Consentement du père de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Pilly,

Chierrens & Louvain

Communiqué : à l'Etat civil de

St-Pierre & Remond

Signatures des époux :

Henri Geniez

Jeanne Geniez

Signatures des témoins :

Charles Hugon

Antoine Mignot

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 192

Gret et Rozzet née Dizereux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept mai mil neuf cent deux ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gret, Alfred-Eugène,

de St Croix domicilié à Landanne

célibataire

né à Landanne le quatre Juillet mil huit cent soixante-huit

fils de Jean Marc Emmanuel Gret, décédé,

et de Elisabeth Gami, sa femme, décédée

2° Rozzet née Dizereux, Rosine-Elise,

de Corniaz domiciliée à Landanne

veuve en premières nocces de Julien François Dominique Rozzet, dès le vingt-un
Decembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

née à Landanne le vingt six Juin mil huit cent soixante

fille de Alexis Dizereux, décédé,

et de Jeanne Suzanne David, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Ste Croix les Granges et Corniaz, les
dix et douze mai mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès du 1^{er} mari de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

St Croix, Les Granges, Corniaz et Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

St Croix & de Villarsel.

Signatures des époux :

Gret Alfred

Rosine Gret

Signatures des témoins :

Ernest Pittet

En Bra

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 193

Vizinand et Perrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept mai mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Vizinand, Albert-Abram-Louis**, Distillateur,

de Chavailles d'Arzon et de Maracour ——— domicilié à Vers chez les farre tière Provence

Célibataire

né à Lutz, le cinq novembre ——— mil huit cent soixante-cinq

fils de Jean Abram Louis Vizinand

et de Julie Marguerite née Marguerat, à Belmont d'Arbonne

2^o **Perrin, Adèle**, Ménagère

de Provence ——— domiciliée à Vers chez les farre tière Provence

Célibataire

née à Provence le dix-sept novembre ——— mil huit cent septante-sept

fille de Louis Perrin, agriculteur

et de Rosina née Diquéger, domiciliée vers chez les farre

Les publications ont eu lieu à Provence, Chavailles & Maracour, les neuf et
doux mai mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil
de Provence

Signatures des époux :

Vizinand Albert
Adèle Vizinand

Signatures des témoins :

Christian Bernier
J. Lamblanc les deux à Arbonne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de
Provence, Arzon et Palézieux

N° 194

Berger et Humbert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit mai mil neuf cent-deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Berger, Louis Justin**, — Employé de banque —

de Eclépens — domicilié à Laudunne —

Célibataire —

né à Stenice (Neuchâtel) le sept juin — mil huit cent cinquante-neuf —

fil de Charles François Justin Berger, décédé, —

et de Marie Antoinette née Brudelin, sa femme, décédée —

2° **Humbert, Juliette**, —

de La Sagne (Neuchâtel) — domiciliée à Laudunne, —

Célibataire —

née à La Chaux de Fonds le deux mai — mil huit cent septante-deux —

filie de Fritz Humbert, pasteur —

et de Elise née Nétali, sa femme, domiciliée à Laudunne —

Les publications ont eu lieu à Laudunne en Sagne à Eclépens les vingt-sept
vingt-huit et trente mai mil neuf cent-deux —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de —

Eclépens, La Sagne et Laudunne —

Communiqué: à l'Etat Civil —

à Eclépens & de La Sagne —

Signatures des époux :

Louis Berger

Juliette Berger

Signatures des témoins :

M Bourcart

S. Bourque à Laudunne

Humbert Kuffin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 195

Perret & Bresset

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Albert Louis Bresset, né à Neuchâtel (Suisse) le 28 décembre 1899. Voir acte aux pièces.

Aujourd'hui vingt-neuf mai mil neuf cent-deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Perret, Louis-Auguste**, jardinier

de Villars-Vieilles domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Cour-Sur-Lausanne le quinze Janvier mil huit cent Septante-Sept

fils de Auguste Frédéric Perret, jardinier

et de Julie Vénérique Martin, sa femme, domiciliés à Cour

2° **Bresset, Marie-Rosalie**, femme de chambre

de Neuchâtel (Suisse) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le premier août mil huit cent Septante-neuf

fille de Jacques Joseph Appian Bresset, menuisier à Neuchâtel

et de Marie Marguerite Isabelle Brattara, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, Villars-Vieilles & Lausanne les premier et trois mai mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Villars-Vieilles, Neuchâtel & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil

de Police de Gland & Neuchâtel

Signatures des époux :

Louis Perret

Marie Bresset

Signatures des témoins :

Perret Auguste

Dentan Robert

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 196

Gato & Savaty

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf mai mil neuf cent-deux — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Gato, Frédéric-Albrecht, Chasseur

de Tschugg | Reine | domicilié à Lussanne

Célibataire

né à Tschugg le vingt-cinq novembre mil huit cent septante-quatre

fils de Jacob-Albrecht Gato, agriculteur,

et de Marie née Zigel, de femme, domiciliés à Tschugg

2^o Savaty, Marie-Julie, Cuisinière,

de Siles | Gemées | Fribourg, domiciliée à Lussanne

Célibataire

née à Romont le premier décembre mil huit cent septante-sept

fille de Etienne Savaty, décédé

et de Martine née Oberon, la veuve, à Romont.

Les publications ont eu lieu à Etlach, Lussanne & Siles les douze, treize & quatorze mai mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Tschugg (Etlach), Siles & Lussanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de Etlach & Siles.

Signatures des époux :

Albert Gato
Marie Gato

Signatures des témoins :

Rod. Anet
Eg. Giroud.

L'officier de l'état civil :



N° 197

Pache & Matter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf mai mil neuf cent deux — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pache, Charles,** — agriculteur —

de Epalinges — domicilié à Chailly / Vandanne —

Célibataire —

né à Chailly / Vandanne le huit juillet — mil huit cent septante-quatre —

fil de Charles Pache, vigneron —

et de Henriette Bigler, sa femme, domiciliée à Chailly, —

2° **Matter, Rose-Lina,** — Blanchisseuse —

de Kölliken (Argovie) — domiciliée à Chailly —

Célibataire —

née à Vandanne le quinze février — mil huit cent quatre-vingt —

filles de Friedrich Matter, Charpentier, —

et de Jenny Marie Renée Mojonnier née Lument, à Chailly —

Les publications ont eu lieu à Vandanne, Epalinges & Kölliken les trois & cinq mai mil neuf cent deux —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de
Epalinges, Kölliken et Vandanne —

Communiqué : à l'Etat Civil —

d'Epalinges & Kölliken. —

Signatures des époux :

Charles Pache

Rose Pache

Signatures des témoins :

François Corban

Lucy Matter

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Viallet, Goux & Co., rue de la Louve, 2.

N^o 198

Gaudin et Neyroud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

2-209
Aujourd'hui vingt-neuf mai mil neuf cent-deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Gaudin, Louis-Jules-Artien, Filatureur

de Landanne domicilié à Cordier

Célibataire

né à Landanne le trois mai mil huit cent septante-neuf

fil de Louisa Fanny Georgine Gaudin, défunte

et de

2^o Neyroud, Marie-Louise, ouvrière de fabrique

de Chardonne domiciliée à Cordeaux

Célibataire

née à Chardonne le vingt-deux décembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Jean-Louis Neyroud, agriculteur à Cordeaux

et de Jeanette Comte, née Roux, la femme, défunte

Les publications ont eu lieu à Cordier, Cordeaux, Chardonne & Landanne les
deux et treize mai mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Cordier

Signatures des époux :

Gaudin Jules

Gaudin Marie

Signatures des témoins :

Lambanc } à Landanne
Maucourt }

L'officier de l'état civil :

Roussin

Communiqué : à l'Etat civil de Cordier

N° 199

Pièce et Meyerke

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~rente~~ ~~un~~ ~~mai~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~deux~~ ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Pièce, Henri-Louis, employé aux C. L.

de Estavayer-le-lac (Fribourg) domicilié à Lonsanne

Célibataire

né à Lonsanne le dix décembre mil huit cent septante-cinq

fils de Anne Marie Françoise Pièce,

et de

2^o Meyerke, Lina, Siquende

de Chierens domiciliée à Lonsanne

Célibataire

née à Chierens le onze février mil huit cent septante-huit

fille de Jean David Emile Meyerke, décédé,

et de Elise née Guex, de veuve à Chierens

Les publications ont eu lieu à Lonsanne, Estavayer & Chierens, les trois, cinq & six mai mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des

Époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Estavayer, Chierens & Lonsanne

Communiqué : à l'Etat Civil

d'Estavayer & St-Cerge

Signatures des époux :

Pièce Henri Louis

Lina Pièce

Signatures des témoins :

Grandin }
Machant } à Lonsanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 200

Vioget et von Gunten

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Juin mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Vioget, Fernand-Frédéric**, Employé de Commerce

de Combremont-le-Petit domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Payerne le vingt un Septembre mil huit cent soixante-cinq

fil de Sidette Marianne Vioget à Corcelles près Payerne

et de

2^o **von Gunten, Lina-Sophie**, Cuisinière

de Sigiswyl | Berne | domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Vinelz | Berne | le dix-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt

fille de Jean Samuel von Gunten, agriculteur

et de Sophie Gutmann, de femme, à Vinelz.

Les publications ont eu lieu à Combremont-le-Petit, Sigiswyl & Lausanne les deux & trois mai mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Permis de mariage

Certificats de publication de

Combremont-le-Petit, Sigiswyl &

Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Combremont & Sigiswyl.

Signatures des époux :

Vioget Fernand
Lina Vioget

Signatures des témoins :

Robert Gigaud }
Haurant } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 28 mai 1915, par le juge de paix de Combremont-le-Petit, le Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève a déclaré nul et annulé le mariage inconnu ci-contre. Le divorce a été prononcé contre Mlle Vioget en vertu de l'art. 138 du Code civil et il lui a été interdit de contracter un nouveau mariage avant un an.
Lausanne, le 2 août 1915.
L'officier de l'état civil:
[Signature]
Révisé le 4. VIII. 15.

N° 201

Rochat et Pahud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juin mil neuf cent-deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rochat, Alfred-Samuel**, marchand de bois

de L'abbaye — domicilié à L'abbaye —

Célibataire —

né au Pont le vingt avril — mil huit cent soixante-neuf —

fils de Henri Louis Samuel Rochat —

et de Anna Julienne mélanie née Rochat, à L'abbaye —

2^o **Pahud, Elira**, sans profession

de Biolley-Magnoux et d'Oyens — domiciliée à Pomy —

Célibataire —

née à Pomy le dix juillet — mil huit cent septante-quatre —

fille de Eugène Pahud —

et de Louise Caroline née Méville agriculteurs à Pomy —

Les publications ont eu lieu à L'abbaye, Pomy, Biolley-Magnoux et Oyens le cinq juin mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de L'abbaye

Signatures des époux :

Alfred Rochat
Elira Rochat

Signatures des témoins :

Clemence Rochat à Vallorbe
Ernest Rochat à Berchez

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de L'abbaye, Someloye, St-Cyrie d'Alais

N° 202

Reymond et Carrard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Juin mil neuf cent - deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu

1° Reymond, Emile,

de L'abbaye et du Chemin domicilié à Montherond et L'ansonne

Célibataire

né à Montherond le douze Octobre mil huit cent septante - quatre

fils de Jules Reymond, agriculteur,

et de Rosine née Martin, sa femme, domiciliés à Montherond

2° Carrard, Alice,

de Poliez-Pittet domiciliée à Poliez-Pittet,

Célibataire

née à Poliez-Pittet le onze mai mil huit cent Septante - sept

fille de Samuel Carrard, agriculteur,

et de Rosine née Robb, sa femme, domiciliés à Poliez-Pittet

Les publications ont eu lieu à L'ansonne, L'abbaye, Le Sentier-Brassus (Chemin) Poliez-Pittet et L'ansonne les dix-sept et dix-neuf mai mil neuf cent - deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

L'abbaye, Le Sentier, Le Brassus, Poliez-Pittet et L'ansonne

Communiqué: à l'Etat Civil

de L'abbaye au Sentier et Poliez-le-Grand

Signatures des époux :

Emile Reymond

Alice Reymond

Signatures des témoins :

Jules Heuward Poliez-Pittet

Léon Carrard L'ansonne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 203

Metzker et Augöburger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Juin mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Metzker, Louis-Albert, Ferblantier

de Vich domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Lausanne le quatorze Juin — mil huit cent septante-huit

filz de Marc Eugène Metzker, Charpentier à Lausanne

et de femme Marguerite Elisabeth Julie Rose Winzeler, sa femme,

2^o Augöburger née Lavanchy, Louise-Sophie,

de Lutry et de Riez domiciliée à Lausanne Repasseuse

veuve de Louis Albert Augöburger dès le vingt-un avril mil neuf cent

née à Munchatel le dix-neuf août — mil huit cent soixante-neuf

fille de feu Charles Rodolphe Lavanchy

et de femme Sophie née Bücher, sa femme

Les publications ont eu lieu à Vich, Lutry, Riez & Lausanne, les deux & trois

Mai mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès du 1^{er} mari de l'Epouse

Promesses de mariage

Certificats de publication de

Vich, Lutry, Riez & Lausanne

Communiqué : à Beguin Lutry &

Cailler

Signatures des époux :

Metzker Albert
Metzker Louise

Signatures des témoins :

Metzker Eugène
Louis Legeret

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 204

Légetet et Zürcher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Juin mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Légetet, Louis-Albain,** Employé postal

de Chexbres domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à La Tour de Peile le deux avril mil huit cent septante-quatre

fils de feu Marc François Louis Légetet

et de Julie Pauline Louise née Monnier, domiciliée à Lausanne

2^o **Zürcher, Sophie,** Couturière

de L'empereur (Berne) domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Bellevue (Berne) le vingt-neuf décembre mil huit cent septante-trois

fille de Ulrich Zürcher, tailleur

et de Elise Marguerite née Jannin, la femme, domiciliée à Mathod.

Les publications ont eu lieu à Chexbres, L'empereur Lausanne le six-neuf
avril mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Chexbres,
L'empereur et Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Chexbres à L'empereur.

Signatures des époux :

Louis Légetet

Sophie Légetet

Signatures des témoins :

Jules Ravessoul

Auguste Perron

L'officier de l'état civil :

N° 205

Bron et Redard née Noit

5-88

Aujourd'hui cinq juin mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° *Bron, Maurice-Joseph, Mécanicien I. S.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Louvain*, domicilié à *Louvain*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *St Maurice* le vingt-neuf Septembre mil huit cent *soixante-six*

Noms, profession et

de *feu Joseph Bron*

domicile des parents :

et de *Marie née Barman, la veuve à Leydin*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Redard née Noit, Catherine, maîtresse de pension*

Lieu d'origine et de domicile :

des *Verrières (Nouchâtel)* domiciliée à *Yverdon*

Etat civil :

veuve de François Alexis Redard dès le quatorze Juillet mil huit cent quatre-vingt-cinq

Lieu et date de la naissance :

née à *Issy | Seine - France |* le treize décembre mil huit cent *quarante-six*

Noms, profession et

de *feu Claude Etienne Noit*

domicile des parents :

et de *feu Jeanne Claude Nicot*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Louvain, Yverdon & Les Verrières* les dix-

sept, dix-huit et dix-neuf Mai mil neuf cent deux

*Légitimation de Jules Redard
né à Yverdon le 25 Mai 1889.
Voir acte aux pièces.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
acte de décès du 1^{er} mari de l'Epouse
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Louvain, Les Verrières & Yverdon

Signatures des époux :

Bron Maurice
Catherine Bron

Signatures des témoins :

Langy Charles

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil des
Verrières & d'Yverdon.

N° 206

Grandchamp et Bertig

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juin mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Grandchamp, Edouard,** commis au J.-S.

de Chêbres domicilié à Neuchâtel

Célibataire

né à Lausanne le vingt-trois Septembre mil huit cent septante-sept

fil de Marie Jacqueline Grandchamp fille elle-même

de Jean Louis Grandchamp, décédé,

et de Jeanne Louise Marianne Nanette née Mercier, commise au J.-S. Lausanne

2° **Bertig, Berthe Eliza,**

de Rudsowyl (Berne) domiciliée à Neuchâtel

Célibataire

née à Neuchâtel le deux Juin mil huit cent huitante-un

fil de Jean Arthur Bertig, décédé,

et de Marie Julie née Dillet, à Neuchâtel.

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, Rudsowyl & Chêbres les cinq et six Mai mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Neuchâtel.

Signatures des époux :

Grandchamp Edouard
Berthe Grandchamp

Signatures des témoins :

L. Ludo
Ferrer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de Chêbres.

Neuchâtel & de Rudsowyl.

Dans sa séance du 23 Septembre 1902 le Conseil d'Etat a ordonné que l'acte ci-contre soit rectifié ainsi ce veut que l'époux est fils illégitime de Marie Jacqueline Grandchamp, fille elle-même de Jean Louis Grandchamp et de Jeanne Louise Marianne née Mercier a non fils des Epoux Grandchamp-Mercier

Lausanne le 25 Sept. 1902.

L'Off. de l'Etat Civil:

[Signature]

Communiqué à l'Etat civil de Chêbres, Neuchâtel et Rudsowyl.

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 24 novembre 1933, déclaré définitif et exécutoire le 17 février 1933, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel l'ex-mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 28 février 1933.

L'officier de l'état civil ins:

[Signature]

N° 207

Bugnet et George veuve Delece

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Juin mil neuf cent-deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bugnet, Jean-François, Cultivateur

de Maxilly (Haut Savoie) domicilié à Lussanne,

célibataire

né à Maxilly le vingt-huit Mars mil huit cent Septante-sept

fils de Auguste Bugnet, Cultivateur

et de Marie Philomène née Ducrot, sa femme, domiciliée à Maxilly

2° George veuve Delece, Marie, Ménagère,

de Evian-les-Bains (H^{te} Savoie) domiciliée à Lussanne

veuve en premières noces de Louis Delece ais le huit octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

née à Neuvecelle (H^{te} Savoie) le vingt-six février mil huit cent Soixante-sept

fille de feu Jean George

et de feu Françoise Sacke, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Maxilly & Evian les dix onze Mars mil neuf cent-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.

Acte de décès du 1^{er} mari de l'Epouse

Contentement des père mère de l'Epoux

Actes de décès des père & mère de l'Epouse

Promesse de mariage. - Certificats de publi-

cation de Maxilly, Evian & Lussanne. - Déclaration de

Validité - Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Bugnet, François
Marie Bugnet

Signatures des témoins :

Jandun
Chouillet } à Lussanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gues & C^o, rue de la Louve, 2.

N° 208

Rouillet & Marion

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Juin mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Rouillet, Charles-Eugène, Comptable

de St Sulpice & Côte aux Fées (Nuchâtel) domicilié à Genève

Célibataire

né à Lausanne le vingt un Octobre mil huit cent Septante huit

fils de Henri Rouillet, tapissier

et de Caroline Marie de femme, à Lausanne

2° Marion, Antonie-Louise-Henriette,

de Sainte Croix domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Bex le vingt quatre août mil huit cent quatre vingt trois

fille de Pierre Samuel Louis Henri Marion, coiffeur à Lausanne

et de Léonie Marie Bussien, la femme.

Les publications ont eu lieu à Genève, St Croix, Côte aux Fées, St Sulpice & Lausanne, les dix sept, vingt un, vingt deux, vingt trois & vingt quatre mai mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

attestation de l'Etat Civil de Genève

Signatures des époux :

Ch. Rouillet

Ant. Marion

Signatures des témoins :

Ch. Chaillet

A. Reber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de St Sulpice, Côte aux Fées, St Croix & Genève (Bm. C^h)

N^o 209

Monnier et Battaglia

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Juin mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Monnier, Paul-Eugène**, — *Commis postal*

de *Tramelan-Dorant | Bâle* — domicilié à *Cavannes*,

Célibataire

né à *Tramelan | Bâle* le vingt-huit avril — mil huit cent *Septante-trois*

fils de *Eugène Monnier, fabricant d'horlogerie à Tramelan*

et de *défunte Anna née Willeumier*

2^o **Battaglia, Anna-Maria-Elizabeth**, *dans profession*

de *Tram | Gers* — domiciliée à *Luzerne*,

Célibataire

née à *Luzerne* le dix-sept *Septembre* — mil huit cent *quatre-vingt-deux*

fille de *leur Christian Victor Battaglia*

et de *Anna Catharine née Meyer à Luzerne*

Les publications ont eu lieu à *Luzerne, Cavannes, Tramelan & Sion*, les
Six, Sept & huit mai mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de
Cavannes.

Signatures des époux :

Paul Monnier
Anna Monnier

Signatures des témoins :

Anna Moras
Thémisler Battaglia St.

ici dans à Luzerne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de

Tramelan, Tram & Cavannes.

Le 12 Octobre 1911 le tribunal
civil du district de *Luzerne* a ditons
par le divorce le mariage inscrit ci-contre
Le divorce, prononcé dès le 27
Décembre 1911, a été prononcé aux termes
du motif inscrit de l'article 46 lettre b.
de la loi fédérale du 20 Décembre 1874.
Luzerne le 8 Janvier 1912
L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 210

Barrand et Auberson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin mil neuf cent. deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Barrand, Ulysse, — employé à la fromagerie

de Essertines (Schaltens) — domicilié à Yverdon

Célibataire

né à Mollondin le vingt-trois novembre — mil huit cent soixante-six

fils de Aimé Barrand, agriculteur

et de Rosalie née Vallon, les deux à Gressy

2° Auberson, Alice,

de Gressy et d'Essertines — domiciliée à Gressy

Célibataire

née à Gressy le vingt-huit août — mil huit cent septante-trois

fille de Louis Frédéric Auberson, agriculteur

et de Rosine Jenny née Grin, domiciliés à Gressy

Les publications ont eu lieu à Essertines, Gressy & Yverdon, le vingt-quatre
Mai mil neuf cent. deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de
Yverdon.

Signatures des époux :

Ulysse Barrand Auberson
Alice Barrand

Signatures des témoins :

Fréd Auberson à Gressy
Auguste Grin à Essertines

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'état civil
d'Yverdon, Vuarnet & Belmont

[Signature]

N° 211

Mazzard et Cuendet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

légitimation de Mazzard
par son père Louis, né à Landanne
le 6 août 1901.

Voir note aux pièces.

Aujourd'hui ~~deux~~ ~~juin~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~deux~~ ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mazzard, Louis-Victor, limonadier liquoriste,

de Rosinière et de Charonne, domicilié à Landanne

célibataire

né à St-Léger le dix mai mil huit cent quatre vingt deux

fils de Louis Mazzard, liquoriste

et de Euphrasie née Renaud, sa femme, à Landanne

2° Cuendet, Marie-Louise, sans profession

de Montpreveyre, domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Landanne le vingt-neuf novembre mil huit cent quatre vingt

fille de Eugène Adolphe Cuendet, munière

et de Elise Idaline née Meylan, sa femme, à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, Charonne, Rosinière & Montpreveyre,
les treize, quatorze, quinze & seize mai mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Rosinière, Charonne, Montpreveyre

Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Rosinière, Corsize & Ropartz

Signatures des époux :

Mazzard

Marie Mazzard

Signatures des témoins :

Ridout à Yverdon

Monnet à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 212

Péclard et Pflüger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juin mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt —

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Péclard, Emmanuel*, industriel,

de Pailly — domicilié à Arenches —

Célibataire —

né à Charonne le trente Janvier — mil huit cent Septante-trois —

fils de Jules Louis Péclard —

et de Marie Françoise née Simond, de Veure à Yverdon —

2° *Pflüger, Marie-Catherine*,

de Lausanne — domiciliée à Lausanne —

Célibataire —

née à Lausanne le quinze février — mil huit cent Septante-six —

fille de Charles Auguste Pflüger, négociant —

et de Mathilde Rosine Simond, de femme, domiciliée à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Veure et Arenches le dix Mai, et
Pailly le onze Mai mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

insinuation de l'Etat Civil

d' Arenches

Signatures des époux :

Emm. Péclard, part.

Marie Péclard

Signatures des témoins :

Wannet à Lausanne

Péclard à Yverdon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lausanne, Veure et Arenches.

N° 213

Hofmann et Wyss née Habegger

Nom et profession des époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Hofmann, Emile,** Employé d'hôtel

de Weggis (Lucerne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Weggis le dix-sept Mars mil huit cent quatre-vingt-un

fil de Karl Hofmann, décédé

et de Cécile Vetterli, à Weggis (Lucerne)

2° **Wyss née Habegger, Bertha,** Semmelière

de Kestenholz (Soleure) domiciliée à Kriens (Lucerne) en s'j. à Lausanne

divorcée en premières nocces de Jacob Georges Wyss dès le vingt-deux Juillet mil neuf cent-un.

née à Zofingen le sept avril mil huit cent quatre-vingt

fille de Friedrich Christian Habegger, agent de police

et de Anna Dorothee Veronika Seiler, sa femme, domiciliée à Zofingen

Les publications ont eu lieu à Kestenholz, Lausanne, Kriens et Weggis, les
vingt-trois, vingt-quatre, vingt-neuf et trente mai mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Déclaration de divorce de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Weggis, Kestenholz, Lausanne et Kriens

Communiqué : à l'Etat Civil de

Weggis, Kestenholz et Kriens

Signatures des époux :

Emil Hofmann
Bertha Hofmann

Signatures des témoins :

A. Schappert à Lausanne
Ernst Jany à Colly

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le 7 novembre 1924
L'ami Hofmann, marié
honorable et content, a été
reçu, avec sa famille,
au nombre des bourgeois
de la ville de Bâle.
Lausanne, le 22 novembre 1924.
L'officier de l'état civil :

D. Ballif

à qui à Weggis Kestenholz, Kriens et Bâle.
R. du 6.12.24.

N° 214

Chamot et Bracey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Juin mil neuf cent - deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Chamot, Paul-Henri, Employé de Commerce

de Lachaux — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à Benthuz le huit Juillet — mil huit cent quatre-vingt-trois —

fils de Auguste Constant Chamot, décédé, —

et de Marie Moriez, décédée, —

2^o Bracey, Marie-Adelaïde, Couturière, —

de Font-Frédoug — domiciliée à Lausanne —

Célibataire —

née à Font le quatorze Octobre — mil huit cent Septante-six —

fille de Joseph Bracey, agriculteur, —

et de Sophie Chassot, sa femme les deux à Font. —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Font et Lachaux, les vingt-sept, vingt-huit et vingt-neuf mai mil neuf cent - deux —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lachaux, Font et Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Comauy & Font.

Signatures des époux :

Paul Chamot

Marie Chamot

Signatures des témoins :

Eugène Therron

Henri Chamot à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 215

Jaurin et Jaurin

Aujourd'hui treize Juin mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Jaurin, Constant Edouard, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Fey et de Villars-le-Sarvoz domicilié à Fey

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Fey le vingt dix décembre mil huit cent septante quatre

Noms, profession et

fils de Charles Jaurin, agriculteur,

domicile des parents :

et de Jenny née Thuillard, à Fey

Nom et profession de l'épouse :

2° Jaurin, Aline, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Fey domiciliée à Fey

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Fey le dix-neuf Janvier mil huit cent septante six

Noms, profession et

fille de Emile Jaurin, menuisier

domicile des parents :

et de Augustine née Lambert, à Fey

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Sarvoz et à Fey, les vingt et vingt un mai mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Fey

Signatures des époux :

Edouard Jaurin Aline Jaurin

Signatures des témoins :

Signatures des témoins

L'officier de l'état civil :

Signature de l'officier de l'état civil

Communiqué : à l'état civil d'Echallens et de Fey

N° 216

Bourgeois et Maillefer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Juin mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bourgeois, Gustave-Frédéric**, *Menuisier*de *Ballaigues* domicilié à *Lignerolle**Célibataire*né à *Orbe* le quinze Février mil huit cent quatre-vingt-troisfils de *Louis Jules Bourgeois*et de *Rosine née Bruchbühl*2^o **Maillefer, Josephine-Clémence**,de *Lignerolle et de Ballaigues* domiciliée à *Lignerolle**Célibataire*née à *Comtancheman / Ballaigues* le treize Juin mil huit cent quatre-vingt-deuxfille de *Louis Maillefer*et de *Marie née Baum*Les publications ont eu lieu à *Lignerolle a Ballaigues* les vingt-deux et vingt-trois avril mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil
de Lignerolle

Signatures des époux :

Bourgeois Gustave
Clémence Bourgeois

Signatures des témoins :

Grandin
Famblanc Laurence

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil
de Ballaigues Lignerolle

N° 217

Pascal et Biollay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~quatorze Juin mil neuf cent-doux~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pascal, Claude**, Reculange

de St Bonnet en Bresse | Saône & Loire | France domicilié à Lansanne

célibataire

né à St Bonnet le vingt-sept avril mil huit cent septante-six

fils de Claude Pascal, décédé

et de Françoise née Voland, sa femme, décédée.

2° **Biollay, Jeanne-Françoise**, Reculange

de Machilly | Haute Savoie | domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Machilly le vingt octobre mil huit cent septante-quatre

fille de Maurice Biollay, domicilié à Genève.

et de

Les publications ont eu lieu à Lansanne, St Bonnet et Machilly, les trois, quatre
& onze mil neuf cent-doux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux. - actes de
décès des père & mère de l'Epoux. - Acte de
mariage de la mère de l'Epouse. - Promesse
de mariage. - Certificats de publication de
St Bonnet, Machilly & Lansanne. - Déclarat
tion de validité. - Permis du Département de
Justice & Police.

Communiqué : à la Chancellerie Ch

Signatures des époux :

C. Pascal

Jeanne Pascal

Signatures des témoins :

J. Paulhan

J. Morel

La mère de l'Epouse a fait une ceux
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Legitimation de Marcel René
Biollay, né à Pringy (Genève)
le 29 Septembre mil huit cent
quatre-vingt-dix-neuf.
Voie acte aux pièces.

N° 218

Schittenhelm & Malaizier

née Schwendimann
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juin mil neuf cent deux — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Schittenhelm, Auguste Rodolph, employé au gaz

de Sainte Croix — domicilié à Lausanne, —

veuf de Anna Esther née Schneeburg née le sept décembre mil huit cent huitante neuf

né à Lausanne le trente octobre — mil huit cent trente trois —

fil de Barbara Schittenhelm née Hoyer —

et de —

2° Malaizier née Schwendimann, Maria, domestique

de Eclenz | Durn | France — domiciliée à Lausanne, —

veuve de Simon Malaizier né le seize février mil huit cent huitante neuf

née à Uttigen | Berne | le vingt trois août — mil huit cent quarante huit —

fille de Gottlieb Schwendimann, décédé,

et de Maria Amstutz, décédée

Les publications ont eu lieu à Sainte Croix, Les Gimyes, Lausanne & Eclenz, les vingt deux, vingt quatre et vingt cinq mai mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux —

Actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Sainte Croix, Les Gimyes, Eclenz & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de Ste

Croix & à la Chancellerie @ La

Signatures des époux :

A. R. Schittenhelm

Maria Gattensollen

Signatures des témoins :

Chaudin }
F. Jamblanc } L. L...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 219

Piquet et Curchod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juin mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Piquet, David-Henri**, Instituteur

de Cherit domicilié à Bussy d'Orge

Célibataire

né au Sentier (canton de l'Orbe) le sept août mil huit cent septante-huit

filz de Engèle François Piquet, décédé

et de Louise Méry née Raymond, domiciliée à Louvain.

2^o **Curchod, Ida-Fanny-Clara**, Instituteur

de Demmarin et Villars-Viercelin domiciliée à Charasman d'Orge,

Célibataire

née à Louvain le huit mars mil huit cent huitante

fille de Benoit Samuel Curchod, décédé,

et de Anna Maria née Sommer, domiciliée à Louvain.

Les publications ont eu lieu à Bussy, Charasman, Villars-Viercelin, Demmarin
au Sentier les vingt-trois et vingt-quatre mai mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Intercédation de l'Etat Civil
de Villars d'Orge.

Signatures des époux :

D. Piquet
Fanny Piquet

Signatures des témoins :

G. Curchod à Louvain
Maurice Loub à Bussy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : au Sentier à Villars d'
Orge & Poliez-le-Grand

N° 220

Negri et Natbel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juin mil neuf cent-deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Negri, Emile-Santino Arnold, employé d'entreprise
de Fescoggia (Tessin) — domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Vernate (Tessin) le vingt-un septembre mil huit cent septante-six

fils de Michel Negri, ancien entrepreneur

et de Angiolina née Vegexi, sa femme, les deux à Vernate

2^o Natbel, Marguerite-Julie-Louise, sans professionde Goumoens-le-Jux — domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le vingt-trois mai — mil huit cent septante-sept

fille de Henri-François-Samuel Natbel, ancien administrateur

et de Julie-Henriette-Suzanne née Trunador, sa femme, les deux à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, Goumoens-le-Jux & Fescoggia les
treize, quatorze & quinze mai mil neuf cent-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Fescoggia, Goumoens-le-Jux &

Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de Fescoggia & d'Ecublens.

Signatures des époux :

Emile Negri

Marguerite Natbel

Signatures des témoins :

Henri Farber à Neuve-Écluse

Guido Negri à Lucerne

L'officier de l'état civil :



N° 221

Georjean & Leyvraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juin mil neuf cent deux — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Georjean, Louis-Jean-Frédéric**, Receveur de l'Etat

de Aubonne & de Gimel domicilié à Aubonne,

Célibataire

né à Bière le cinq mai mil huit cent cinquante-neuf

fil de Marc Jules Georjean, décédé

et de Louise Marie Fanny née Mulder, décédée

2° **Leyvraz, Blanche**, institutrice

de Rivaux domiciliée à Aubonne,

Célibataire

née à Compiègne le neuf mars mil huit cent septante

filles de Louis Leyvraz, ancien pasteur à Landanne

et de défunte Caroline Julie Susanne née Lederey

Les publications ont eu lieu à Aubonne, Gimel & Rivaux, les dix sept mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil
d'Aubonne.

Communiqué : à l'Etat civil
d'Aubonne, Gimel & Chesbrou.

Signatures des époux :

Georjean
Blanche Georjean

Signatures des témoins :

Hermann Seydoux à Montreux
J. Leyvraz past à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 222

Porzio et Fuchs

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juin mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Porzio, Santino**, Cordonnier

de Trévise / Novare / Italie domicilié à Landanne

Célibataire

né à Trévise le premier novembre mil huit cent Septante quatre

fils de Domenico Porzio, terrassier à Trévise

et de Thérèse Falzetti, sa femme, décédée

2^o **Fuchs, Marie Louise**, Journalière

de Brienx / Rome domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Landanne le onze décembre mil huit cent Septante trois

fille de Ulrich Fuchs, tailleur,

et de Elisabeth née Keller, sa femme, domiciliés à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, Brienx & Trévise les six-huit
mars et dix avril mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Landanne, Brienx & Trévise,

Permis du Département de Justice
& Police

Communiqué: à l'Etat Civil de

Brienx & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Santino Porzio

Marie Porzio

Signatures des témoins :

Vincent Geniglia

Leandro Cavallini

L'officier de l'état civil :

Jouin

N^o 223

Turian et Neuenchwander
Des

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Marie Emma
Neuenchwander née à Beane le
18 février 1896.

Voit acte aux pièces.

cette légitimation a été annulée
par jugement rendu par le Tribunal
Civile du district de Lausanne
en date du 29 Janvier 1903.
Lausanne le 1 Juin 1903
L'off. de l'état civil.

Aujourd'hui dix-sept Juin mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu

1^o **Turian, Gustave-Léon-Lucien**, *Marchand*

de Château-d'Œx et Chavannes de Bogny domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le seize Septembre mil huit cent septante quatre

fil de Maurice-Lucien Turian, Cafetier à Genève

et de Anna Adèle née Turian, sa femme, décédée

2^o **Neuenchwander, Suzanne Emma**, *Comptable*

de Langnau (Berno) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Moudon le sept Juillet mil huit cent soixante neuf

filles de Jean Louis Neuenchwander, *décédé*

et de Suzanne Marie née Duprez, sa femme, *décédée*.

Les publications ont eu lieu à Lausanne Château-d'Œx, l'Étrivaz, Chavannes
de Bogny à Langnau, les trente-un mai, premier et deux Juin mil
neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Château-d'Œx, l'Étrivaz, Chavannes de
Bogny, Langnau à Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Château-d'Œx, Bains à Langnau.

Signatures des époux :

Gustave Turian
Emma Turian

Signatures des témoins :

R. Pamblico }
H. Pamblico } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 224

Crauzax et Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 17 novembre 1910 déclaré exécutoire le 15 Décembre 1911 par le Tribunal civil du District de Cambrai a déclaré par le divorce le mariage existant entre :

Le divorce a été prononcé en vertu de l'Article 230 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874

Luxembourg le 24 Décembre 1910.

L'Officier de l'Etat civil :

[Signature]

Aujourd'hui dix-sept Juin mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Crauzax, Alois, commis postal,

de Chavannes sur Meuse domicilié à Luxembourg,

Célibataire,

né à Hammiez le treize février mil huit cent septante-deux

filz de Jean Louis Crauzax, Cafetier à Chavannes la Chêne,

et de Louise Marguerite née Viquetot, sa femme, décédée

2° Pache, Blanche Henriette Louise,

de Epalinges domiciliée à Luxembourg,

Célibataire

née à Luxembourg le vingt-quatre mars mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Henri Pache, décédé,

et de Fanny Henriette Grottier, sa mère, à Luxembourg.

Les publications ont eu lieu à Luxembourg, Epalinges & Chavannes les vingt-quatre et vingt-six mai mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Chavannes, Epalinges & Luxembourg

Communiqué: à l'Etat Civil de Meuse & d'Epalinges.

Signatures des époux :

[Signature Crauzax]
[Signature Pache]

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 225

Zehnder et Kostetter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 11 Septembre 1906, adhérent exécuté le 14 Octobre suivant, le Tribunal de District de Zurich (WDiv.) a dit bon pour la divorce le mariage existant et contracté le divorce a été prononcé en vertu de l'art. 145 de la Loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Cassanne le 18 Octobre 1906

Off. de l'Etat Civil

Aujourd'hui dix-sept Juin mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparus

1° Zehnder, Frédéric-Wilhelm, Sellier

de Ethenhausen - Aadorf (Suisse) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Rietbach - Zurich le vingt-cinq août mil huit cent septante-neuf

fil de Conrad Zehnder, menuisier à Schaffhouse

et de Marguerite Huber à Bâle

2° Kostetter, Anna, Cuisinière

de Wahlen - Berne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Friedberg - Bözingen (Suisse) le vingt-cinq février mil huit cent quatre-vingt

fille de Jean Kostetter, décédé

et de Anna Maria Schweingruber née freiburgnaise, décédée.

Les publications ont eu lieu à Aadorf, Lausanne et Wahlen les vingt-quatre et vingt-cinq Juin mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Aadorf

Wahlen et Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Aadorf et Wahlen

Signatures des époux :

Zehnder Friedrich, Sellier

Anna Zehnder

Signatures des témoins :

F. Pitt
Edmond Gafalar } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 226

Enning & Jaquenoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Juin mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Enning, François-Louis**, Marchand forain

de Mauraz domicilié à Lausanne

divorcé de Marie Marie Pasche dès le quatre février mil neuf cent deux

né à Chavannes près Ecublens le trente décembre mil huit cent septante quatre,

fils de François Enning, Containier à Plainpalais

et de Marie Adèle Boreaud, sa femme, décédée

2^o **Jaquenoud, Marie-Euphrasie-Constance-Adèle**,

de Ecublens domiciliée à Lausanne, Ecubinière

Célibataire

née à Ecublens le vingt-huit Juin mil huit cent quatre-vingt

fille de Marie Jaquenoud, décédée,

et de Marie née Gilléron, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne Mauraz et Ecublens le vingt-sept et vingt-huit Mai mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Acte de mariage de l'Epoux avec

mention du divorce

Certificats de publication de

Mauraz, Ecublens et Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Pampigny & Ecublens.

Signatures des époux :

Louis Enning
Adèle Enning

Signatures des témoins :

Antana
Guillard } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 11 Mars 1902, déclaré définitif et exécutoire le 30 Mai 1902, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel l'ex-mari ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 5 Juin 1902. L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 227

Engobbi et Pelletier.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Juin mil neuf cent-deux — mil huit cent quatre-vingt —
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Engobbi, Hector**, *Maçon*

de Milan domicilié à Louvain

Célibataire

né à Milan le six Janvier mil huit cent soixante-sept

fil de parents inconnus

et de

2^o **Pelletier, Marie-Louise**, *Domestique*

de Bouxy (ain) domiciliée à Louvain

Célibataire

née à Colmar (Alsace) le trente-un Mars mil huit cent Septante-cinq

filles de Pierre Joseph Pelletier

et de Marie Louise Scherb, sa femme, domiciliés à Bouxy

Les publications ont eu lieu à Louvain, Milan et Bouxy, les vingt-dix
Aout, quatre et six mai mil neuf cent-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Cementement du père de l'Epouse.

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Milan, Bouxy et Louvain.

Permis du Département de Justice

à Police.

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale.

Signatures des époux :

Hector Engobbi
Louise Engobbi

Signatures des témoins :

Louise Pelletier à Bouxy
Joseph Mascardini à Louvain

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 228

Schnoz & Meister

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Juin mil neuf cent-deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schnoz, Henri-Robert, — Employé de Commerce

de Netikon | Zurich | domicilié à Lusarne

Célibataire

né à Lusarne le treize Juillet mil huit cent septante-sept

fils de feu Henri Schnoz

et de Françoise Stehlin née Bader, sa veuve, à Lusarne

2° Meister, Jeanne-Emma, couturière

de Sumiswald | Berne | domiciliée à Lusarne

Célibataire

née à Pully le treize Septembre mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Gottfried Meister, fromager à Pully

et de feu Jenny née Strauffer, sa femme

Les publications ont eu lieu à Sumiswald, Netikon et Lusarne, les quinze, seize et dix-sept mai mil neuf cent-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Netikon, Sumiswald & Lusarne

Communiqué: à l'Etat Civil

de Netikon & Sumiswald.

Signatures des époux :

Schnoz Robert
Jeanne Meister

Signatures des témoins :

J. Stehlin
E. Bader à Lusarne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 229

Perdrizat et Marguerat née Grand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 10 décembre 1903 déclaré exécutoire le 8 Janvier 1904, le Tribunal civil du district de Lausanne a déclaré par le divorce le mariage inscrit ci contre. Le divorce a été prononcé contre les deux époux en vertu de l'article 46 lettre B de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

L'épouse ne pourra pas contracter un nouveau mariage avant le délai de 3 ans dès le 8 Janvier 1904.

Commencé le 16 Janvier 1904
L'off. de l'Etat civil :

[Signature]

Aujourd'hui dix-neuf Juin mil neuf cent-deux ~~mil huit cent quatre-vingt~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Perdrizat, Louis-Evar,* *Couvreur,*

de *Orrens* domicilié à *Lausanne*

veuf de Marie Adine Bessonard dès le vingt-quatre septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

né à *Colombier (neuchâtel)* le dix-neuf décembre mil huit cent cinquante-huit.

fil de *Jean Pierre Perdrizat, vigneron,*

et de *Marie Renard, décédée.*

2^o *Marguerat née Grand, Marie-Louise,* *ménagère,*

de *Lutry et de Forêt* domiciliée à *Lausanne*

divorcée de Henri Rodolphe Louis Marguerat dès le six septembre mil neuf cent

née à *Albeuve (Fribourg)* le onze mai mil huit cent soixante-sept

fille de *Louis Grand, agriculteur à Albeuve*

et de *Elise Pythoud, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Orrens, Lutry et Forêt* les vingt-sept, vingt-huit et vingt-neuf mai mil neuf cent-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de mariage de l'époux... Dît de l'épouse avec mention du divorce... acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux... Promesses de mariage... Certificats de publication de Orrens, Lutry, Forêt et Lausanne

Signatures des époux :

Louis Perdrizat
Louise Perdrizat

Signatures des témoins :

E. Perret
J. Stehlin } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de *Concise, Lutry et Forêt.*

N° 230

Leubaz & Fontanellaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Juin mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Leubaz, Constant-Charles**, commis de bureau

de Buttet, Neuchâtel et Chavannes-le-Chêne - domicilié à Lausanne

célibataire

né à Avanches le vingt neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-une

fils de François Leubaz, mécanicien

et de Felicie née Martin, sa femme, domiciliés à Lausanne.

2° **Fontanellaz, Amélie-Louise**, institutrice

de Cudrefin - domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le vingt huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Charles Henri Fontanellaz, négociant

et de Henriette née Gaudin, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cudrefin, Buttet et Chavannes-le-Chêne les trois, cinq, six et sept Juin mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Buttet, Chavannes-le-Chêne, Cudrefin & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Buttet, Neuchâtel & Cudrefin

Signatures des époux :

Constant Leuba

Amélie Leuba

Signatures des témoins :

Jacques Bouché
M^{re} Barberis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 231

Mühlthaler & Greminger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Juin mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mühlthaler, Ernest, mécanicien constructeur,

de Bollodingen | Berne | domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Sonvilier | Berne | le vingt-trois avril mil huit cent septante-quatre

filz de Samuel Mühlthaler, décédé,

et de Verena née Mathys, sa veuve, à Genève,

2° Greminger, Olga-Wilhelmine,

de Bussnang | Thurgovie | domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Fribourg le trente novembre mil huit cent septante-un

fille de Arnold Greminger, ancien mécanicien

et de Anna née Herzog, sa femme, domiciliés à Fribourg

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bollodingen & Bussnang, le vingt-sept et vingt-neuf mai mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bollodingen, Bussnang & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Herzogenbuchsee & Bussnang

Signatures des époux :

Ernest Mühlthaler

Olga Mühlthaler

Signatures des témoins :

Jacques Benoit

Emil Luter

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par décision du 31 novembre 1911
le Département de Justice et Police
de Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom... paternel...
miquel Mühlthaler... ont
orthographié :
Mühlthaler

Lausanne le 28 novembre 1911
L'officier de l'état civil :

Legué à Herzogenbuchsee et
Bussnang.

N° 232

Schallenberger et Candolfi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Juin mil neuf cent-deux mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schallenberger, Walther-Robert**, typographe

de Trubschachen (Berne) domicilié à Landanne,

divorcé en premières noces de Emilie née Schneider dès le douze février mil-
neuf cent-deux.

né à Aigle le premier Juin mil huit cent septante-quatre,

fils de Christian Schallenberger, décédé,

et de Marguerite Kuster, sa veuve à Aigle.

2° **Candolfi, Marie-Louise dite Louisa**, couturière

de Comolène (Vaud) domiciliée à Landanne,

Célibataire

née à Aigle le douze Janvier mil huit cent septante-cinq

fille de Jacques Edouard marins Candolfi, maçon,

et de Louise Anne Joly sa femme, domiciliée à Aigle

Les publications ont eu lieu à Landanne, Trubschachen et Comolène les
dix-sept et dix-huit Mai mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Déclaration de divorce de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Trubschachen, Comolène & Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Trubschachen & Comolène

Signatures des époux :

Walther Robert Schallenberger
Louisa Schallenberger

Signatures des témoins :

F. Lamblanc }
H. Baccard } à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 233

Althaus et Wyss

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Juin mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont contracté

1^o Althaus, Gottfried, *Président à la C^{ie} de navigation*

de Audaewyl | Berne | domicilié à Lausanne, Duchy

célibataire

né à Komberg | Berne | le vingt quatre mai mil huit cent septante cinq

fil de Jakob Althaus, forgeron,

et de Anna Barbara née Scheidegger, la femme, à Kiltersingen | Berne |

2^o Wyss, Elise, *Cuisinière*

de Heggikofen | Soloth | domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Heggikofen le dix huit décembre mil huit cent quatre vingt

filles de Elisabeth Wyss, domiciliée à Heggikofen

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Heggikofen et Audaewyl, les trente un mai, premier et deux Juin mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Audaewyl, Heggikofen Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Audaewyl & Heggikofen

Signatures des époux :

Gott Althaus

Elise Althaus.

Signatures des témoins :

Chanson }
Althaus } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 234

**Grandjean-Perrenoud-Comtesse
et Girardet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

RECTIFICATION Complément.
Par décision du 1^{er} mai 1956
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
^{complément}
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que l'intéressé soit
désigné comme étant originaire de
La Sagne (Neuchâtel) Les Ponts de Martel
Neuchâtel et Genève et non Genève
seulement.

Lausanne, le 14 mai 1956.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué au Département de
justice et police du canton de Vaud
à Lausanne, aux offices de l'état
civil de La Sagne (Neuchâtel) Les
Ponts de Martel (Neuchâtel) et
Genève et Penthaz

Aujourd'hui vingt-dix Juin mil neuf cent-deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Grandjean-Perrenoud-Comtesse, Edouard-Victor,**

de Genève domicilié à Lausanne, peintre décorateur

Célibataire

né à Petit Saconnex (Genève) le dix-neuf mai mil huit cent septante-sept

fils de Charles Grandjean-Perrenoud-Comtesse, décédé,

et de Marie née Horn, sa veuve, au Petit Saconnex

2^o **Girardet, Julie-Marie,** ^{modiste}

de Penthaz domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne le trente-cinq — mil huit cent septante-huit

fille de François Girardet, décédé,

et de Renée Burret née Tache, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Genève, Lausanne et Penthaz les dix et
onze Juin mil neuf cent-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Genève, Penthaz et Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Genève & Penthaz

Signatures des époux :

[Signature: Edouard-Victor Grandjean]
[Signature: Julie-Marie Girardet]

Signatures des témoins :

[Signature: Albert Brodbeck]
[Signature: Louis Roguet] à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 235

Jenni et Bourgoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Juin mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Jenni, Charles-Louis, hôtelier

de Niedschwingen (Reine) domicilié à Landanne,

Célibataire

né à Landanne le neuf novembre mil huit cent septante-quatre,

fils de feu Louis Jenni

et de Anna née Fey, sa veuve, à Landanne

2^o Bourgoz, Eugénie-Elise,

de St Sulpice domiciliée à Landanne,

Célibataire

née à Landanne le huit octobre mil huit cent septante-huit

fille de Ferdinand Isaac Bourgoz, Cafetier à Landanne

et de Jane Elise Amélie Lavanchy, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Niedschwingen, St Sulpice et Landanne le
vingt-quatre Juin mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de
Niedschwingen, St Sulpice et Landanne.

Communiqué : à l'état civil de
Niedschwingen et de Landanne.

Signatures des époux :

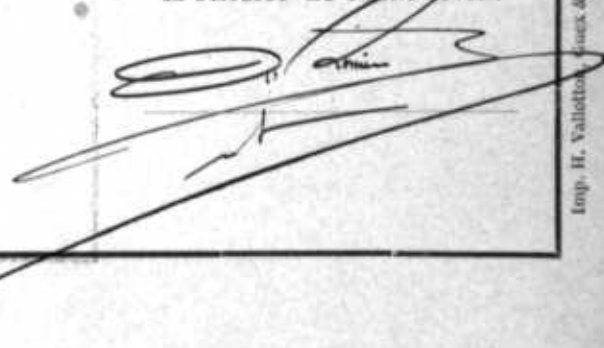
Charles Jenni

Eugénie Jenni

Signatures des témoins :

Ferdinand Bourgoz
Emile Jenni Landanne

L'officier de l'état civil :



N° 236

Longchamp & Corboz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt dix Juin mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Longchamp, Henri Robert Victorien, dessinateur,

de Bellens domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Echallens le dix huit Mars mil huit cent quatre vingt

fils de feu Eugène François Simon Longchamp

et de feu Marie Agathe née Lamy, sa femme,

2° Corboz, Hélène Louise, couturière,

de St Saphorin (Lavaux) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le dix huit Janvier mil huit cent septante neuf

fille de Louis Corboz, employé I.S.

et de Marie née Blanc, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bellens et St Saphorin, les vingt sept et vingt huit Mai mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bellens, St Saphorin & Lausanne.

Signatures des époux :

H. Longchamp

H. Longchamp

Signatures des témoins :

Corboz Louis

Corboz Louis } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de

Bellens & St Saphorin

N° 237

Légeret & Rey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 31 mai
déclaré exécutoire le 15 Juin 1911, le
Tribunal civil du District de Courmayeur
a dit sans que le divorce le mariage de contracté
Le divorce a été prononcé sans
force du mari en vertu de l'acte n° 6.6.
de la loi fédérale du 24 Décembre 1870
à Courmayeur le 30 Juin 1911
L'Off. de l'Etat Civil

Aujourd'hui vingt dix Juin mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt —
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Légeret, Théodore, Employé de Commerce

de Chexbres domicilié à Lansanne

Célibataire

né à Lansanne le deux octobre — mil huit cent septante huit —

fils de Marc François Louis Légeret, décédé,

et de Julie Pauline Louise née Monnier, sa Veuve, à Lansanne

2° Rey, Léa-Méry, Péticière,

de Forêt de Lucens domiciliée à Yverdon

Célibataire

née à Yverdon le treize mars — mil huit cent quatre-vingt deux —

fille de Louis Rey, décédé,

et de Augustine née Buidet, sa Veuve, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Chexbres, Yverdon et Forêt, les treize
quatorze et quinze mai mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Chexbres, Forêt, Lansanne & Yverdon.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Chexbres, Forêt de Lucens & Yverdon.

Signatures des époux :

Th. Légeret

Léa Rey

Signatures des témoins :

Jean-Jacques Benike

Jules Heuwarth

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 238

Bernasconi et Fischer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt dix Juin mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Bernasconi, Daniel**, — Mennier —

de Meride (Cessin) — domicilié à Landanne, —

veuf de Elise Baltronsperger dès le quinze Juillet mil huit cent quatre-vingt
- dix-neuf —

né à Esertines près Vuarnens le deux août — mil huit cent Septante-Sept —

fils de Angelo Emile Bernasconi, décédé, —

et de Flenie Jenny Elise née suberzon, la Veuve, à Paris —

2^o **Fischer, Eva**, — Lucernoise —

de Entlebuch (Lucerne) — domiciliée à Landanne —

Célibataire —

née à Lucerne le trente mars — mil huit cent Septante-cinq —

fille de Franz Fischer, décédé, —

et de Eva Felber, décédée —

Les publications ont eu lieu à Landanne, Meride et Entlebuch, les vingt-Sept
vingt-huit et vingt-neuf Mai mil neuf cent deux —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de
Meride, Entlebuch et Landanne —

Communiqué: à l'Etat Civil de —

Meride et Entlebuch. —

Signatures des époux :

Daniel Bernasconi

Eva Bernasconi

Signatures des témoins :

Voellmy Jean

Jordan Adrien } à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 239

Blondel et Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Juin mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Blondel, Louis-Jules**, *ouvrier de gaz*

de *Villette*, domicilié à *Lausanne*,

Célibataire

né à *Lausanne* le *dix deux* mil huit cent *soixante*,

fils de *Abiam Charles Louis Blondel, décédé*,

et de *Georgine Sophie Barraud, la femme, décédée*.

2^o **Rochat, Octavie-Rozine**, *Cuisinière*,

de *Le Lieu et de L'abbaye* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Vouzry (Valais)* le *huit* octobre mil huit cent *septante-deux*

fille de *Joseph Rochat, agriculteur*,

et de *Charlotte née Delavy, domiciliée à Montricher*

Les publications ont eu lieu à *L'abbaye, au Lieu, à Villette et à Lausanne* les *dix et sept* Juin mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Villette, Le Lieu, L'abbaye et Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de *Cully, Le Lieu et L'abbaye*.

Signatures des époux :

L^{rs} Blondel
Octavie Blondel

Signatures des témoins :

Dora Ramsperger
L. Blondel } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 240

Stalder et Ertl

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ⁸⁸⁸ vingt-six Juin mil neuf cent-deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Stalder, Augustave dit Auguste, ^{conseiller aux} ^{affaires de l'Etat}

de La Lunk | Bâle | domicilié à Landerne,

Célibataire

né à Pully le quatorze Septembre mil huit cent Septante-neuf

fils de David Stalder, agriculteur,

et de Madeleine née Tritter, la femme, domiciliée à la Vanchère,

2^o Ertl, Rosalie, ^{tailleuse}

de Spital a, a Dorn | Kärnten, Autriche | domiciliée à Perles | Bâle |

Célibataire

née à Bromgarten | Bâle | le premier janvier mil huit cent Septante-deux

fille de Mathias Ertl, agriculteur,

et de Maria Dunkel, la femme, domiciliée à Perles.

Les publications ont eu lieu à Landerne, Perles, La Lunk et Spital, les six, deux et six-huit mai mil neuf cent-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

La Lunk, Spital, Perles & Landerne

Communiqué: à l'Etat Civil

de La Lunk, Spital (Chancellerie) &

Perles (Perles)

Signatures des époux :

Auguste Stalder

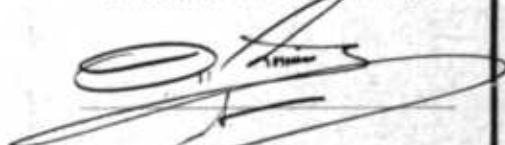
Rosalie Stalder

Signatures des témoins :

Guillaume Juba

Alfred Stalder

L'officier de l'état civil :



N° 241

Curchod et Kédiger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Juin mil neuf cent-deux — mil huit cent quatre-vingt —
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Curchod, Henri**, agent de police

de Dommarin et Montaubien - Chardonnay domicilié à Lansanne,

Célibataire

né à Dommarin le dix août — mil huit cent Septante-six

fil de Kéli Curchod

et de Rosalie née Gavillet, sa femme, domiciliés à Dommarin

2° **Kédiger, Louise-Alice-Olga**, Demoiselle de magasin

de Ruppertsweil (Alsace) — domiciliée à Lansanne,

Célibataire

née à Lansanne le quinze août — mil huit cent quatre-vingt-quatre,

filles de simé Kédiger, Sergent major de police à Lansanne,

et de Marie Rosalie Benzou née Cottard, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Dommarin, Ruppertsweil & Lansanne, les
vingt-trois et vingt-quatre mai mil neuf cent-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement au père de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Dommarin, Montaubien - Chardonnay

Ruppertsweil & Lansanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Police - le Grand, St Césaire & Ruppertsweil

Signatures des époux :

Henri Curchod

Olga Curchod

Signatures des témoins :

Jules Howard
Jean-Jacques Proulx Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 242

Poget et Engler née Sthiouf

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt dix Juin mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Poget, Charles-Jeani**, Commissionnaire facteur
de agiez domicilié à Landanne

veuf de Marie Marguerite Senevand aés le neuf Janvier mil neuf cent un

né à Paris le quatre Septembre mil huit cent soixante,

fil de Frédéric Jeani Poget, Chocolatier à Paris

et de feu Elisabeth Belgeron

2° **Engler née Sthiouf, Cécile-Adèle**, couturière

de Belmont & Landanne, domiciliée à Landanne

divorcée de Charles Engler aés le vingt février mil huit cent quatre-vingt dix

née à Rees le onze Mars mil huit cent soixante-quatre

filles de feu Jean Samuel Sthiouf

et de feu Henriette Marguerite Michard

Les publications ont eu lieu à Landanne, Belmont & agiez les sept, neuf et
dix Juin mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Déclaration de divorce de l'Epouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de agiez

Belmont & Landanne

Signatures des époux :

Charles Poget
Cécile Poget

Signatures des témoins :

P. Sthiouf }
J. Chollet } Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil

d'agiez & de Pully

N° 243

Dupuis a Rauchert
née Bovard
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Juin mil neuf cent deux — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dupuis, Henri-François-Antoine, ^{Désigné au 25}

de Gressy domicilié à Lussanme,

célibataire

né à Morge le vingt cinq Juillet — mil huit cent cinquante huit

fils de Henri Louis César Dupuis, décédé,

et de Henriette Françoise Wenger, sa veuve, à Lussanme,

2° Rauchert née Bovard, Jenny Louise-Anna-Éraline

de Pizy domiciliée à Lussanme, ^{Contrainte}

veuve de Louis Henri Rauchert dès le 11 avril mil huit cent quatre-vingt-

quinze.

née à Lussanme le huit Janvier — mil huit cent soixante deux

fille de Louis Alphonse Bovard, décédé,

et de Jeanne Susanne née Gauthier, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lussanme, Gressy & Pizy les vingt sept, trente

et trente un mai mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance des Epoux

Acte de décès du mari de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Gressy, Pizy & Lussanme.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Belmont & Gimeil.

Signatures des époux :

H. Dupuis
L. Dupuis

Signatures des témoins :

J. Gacher, à Pizy
C. Jominis, à Lussanme

L'officier de l'état civil :

Rossier
comp

N° 244

Pasche et Pochon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Juin mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Pasche, Paul Louis,* *Jardier au pénitencier*

de *Servion* domicilié à *Lansanne,*

Célibataire

né à *Lovattens* le *dix février* mil huit cent *septante sept*

fil de *Jules François Pasche, agriculteur,*

et de *Adèle Marie née Ducet, sa femme, domiciliés à Lovattens,*

2° *Pochon, Marie Louise,*

de *Chêne & Piquier* domiciliée à *Lansanne*

Célibataire

née à *Chêne & Piquier* le *dix Juin* mil huit cent *quatre vingt*

fille de *Daniel Pochon, Charpentier,*

et de *Virginie née Vagnières, sa femme, à Villars-Bromard*

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Servion & Chêne & Piquier* le *sept Juin* mil neuf cent *deux.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lansanne, Chêne & Piquier & Servion

Communiqué: à l'Etat civil

d'Oron & Mollendin

Signatures des époux :

Pasche Paul
Pasche Louise

Signatures des témoins :

Pauline Pasche
Pasche Ulysse Lansanne

L'officier de l'état civil :

Jourier

N° 245

Fatio & Breuzard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Juin mil neuf cent-deux — mil huit cent quatre-vingt-
deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fatio, Ernest-Aloïs-Auguste, Infirmer

de Orbe, domicilié à l'Orbe de Cergy près Pully
 célibataire

né à Lausanne le dix-huit Mars — mil huit cent quatre-vingt-
deux

fil de Anna-Ulysse Fatio, agriculteur

et de Jenny-Eléonore née Rey, sa femme, domiciliée à Chailly / Lausanne

2° Breuzard, Louise dite Agathe,

de Parigny-les-Vaux (Nièvre) France — domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Parigny-les-Vaux le cinq février — mil huit cent quatre-vingt-deux

filles de Philibert Breuzard, tailleur à Lausanne

et de feu Marie née Thibault, sa femme

Les publications ont eu lieu à Orbe, Lausanne, Pully, & Parigny-les-Vaux, les seize,
dix-sept et dix-huit Mai mil neuf cent-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
de Romanel.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Orbe, Romanel & à la Chancellerie
Cantonale

Signatures des époux :

Ernest Fatio
Agathe Fatio

Signatures des témoins :

Breuzard Joseph
Burgi Marguerite

L'officier de l'état civil :

Fassier

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Louve 23.

N° 246

Moennath & Pernet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juillet mil neuf cent - deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Moennath, Victor-Emile**, Employé aux T. L.

de Buisigny — domicilié à Lonsanne ;

veuf en premières nocces de Felicie Zahler née Dunsobel, ais le dix-huit Juillet mil neuf cent - un

né à Buisigny le huit février — mil huit cent soixante - six

fils de David Joseph Moennath, décédé,

et de Jeanne Marie Henriette née Croix, décédée.

2^o **Pernet, Emma**, Ménagère,

de Denens — domiciliée à Lonsanne

célibataire

née à Apttes le vingt - cinq février — mil huit cent septante - deux

fille de Charles Marc Rodolphe Pernet, décédé

et de Françoise née Richard, sa veuve, à Lonsanne

Les publications ont eu lieu à Lonsanne, Buisigny & Denens, les trois, quatre et cinq Juin mil neuf cent - deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux —

acte de décès de la 1^{re} femme de

l'Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de

Buisigny, Denens et Lonsanne

Communiqué: à l'Etat Civil de


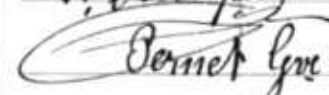
Gilly — Villars s/Genève.

Signatures des époux :

Emile Moennath

Emma Moennath

Signatures des témoins :

 } à Lonsanne.
 }

L'officier de l'état civil :



N° 247

Martinet & Stettler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juillet mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt —
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Martinet, Jules,** Cocher,

de Mont-la-Ville domicilié à Jouxtemézeray

divorcé de Adèle Elisabeth Gerber, dès le vingt-sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze

né à Mont-la-Ville le vingt-cinq Mars — mil huit cent soixante-six

fils de Jean François Daniel Martinet, à Cey (Pilly)

et de Jeanne Louise nie Rodet, d'écaille

2^o **Stettler, Julie Louise,** Cuisinière,

de Oren-la-Ville domiciliée à Lansanne

Célibataire

née à Lansanne le quinze Janvier — mil huit cent septante-huit

fille de Charles Emile Stettler, serrurier

et de Elise Crausaz, sa femme, domiciliés à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Mont-la-Ville, Jouxtemézeray et Oren-la-Ville, les huit et dix avril mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'Etat Civil de Romanel.

Signatures des époux :

Jules Martinet
Louise Martinet

Signatures des témoins :

Guillaud, Edmond
F. Lamblanc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de S. Isle, Romanel et Oren-la-Ville

N° 248

Wuerchoz et Renaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juillet mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Wuerchoz, Charles-Émile, Juridicus,de Bussigny domicilié à Lansanne,Célibatairené à Cour de Lansanne le dix février — mil huit cent septante-sixfils de Élie Albert Jean Charles Wuerchoz, décédé,et de Fanchette Livie née Chollet, à Lansanne2^o Renaud, Bertha, femme de Chambre,de Gimel et de St-Georges domiciliée à Lansanne,Célibatairenée à Buémor, le Sept décembre — mil huit cent septante-septfille de Jules Alfred Renaud, ingénieuret de Marie Eliza née Demartin, sa femme, à Monthey (Valais)Les publications ont eu lieu à Bussigny, Gimel, St-Georges et Lansanne le
Sept Juin mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deBussigny, Gimel, St-Georges &Lansanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Bussigny, Gimel & Langirod.

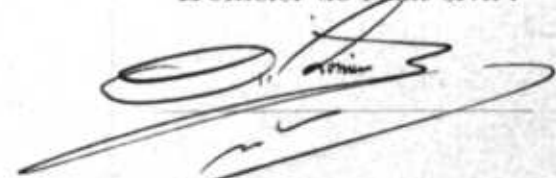
Signatures des époux :

Charles-Émile Wuerchoz
Bertha Wuerchoz

Signatures des témoins :

Léonie Pasche Wuerchoz
Louis Wuerchoz les deux à
Lansanne

L'officier de l'état civil :



N° 249

Fivaz et Pillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juillet mil neuf cent deux ~~mil huit cent quatre-vingt~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Fivaz, Maurice-Gustave, Employé de Commerce

de Yverdon et Sassel domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Yverdon le treize février mil huit cent septante-cinq

fil de Auguste Fivaz, imprimeur

et de Félicité née Boyer, sa femme, les deux à Yverdon,

2^o Pillet, Emma, ménagère,

de Cronay domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Ygens le douze septembre mil huit cent soixante-huit

filles de Jean Louis Pillet, cordonnier

et de Marianne Pahud, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cronay, Sassel et Yverdon, les
vingt, vingt-trois et vingt-quatre mai mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Yverdon, Sassel, Cronay & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Yverdon, Mollendans & Gurryes

Signatures des époux :

Maurice Fivaz
Emma Pillet

Signatures des témoins :

L. Amandruy Coiffeur
Louis Enuing

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 250

Guex et Minola née Genetti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juillet mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guex, Adolphe-Louis,** — *conducateur d. S.* —

de *St Léger-la-Chiésaz* — domicilié à *Lausanne*, —

Célibataire —

né à *La Chiésaz* le quinze décembre — mil huit cent *soixante-neuf* —

fils de feu *Pierre Louis Henri Guex* —

et de feu *Sophie Rose Cécile née Louis Grand* —

2° **Minola née Genetti, Eugénie-Marie,** —

de *Vevey (Valais)* — domiciliée à *Lausanne* —

divorcée de François Joseph Etienne Minola dès le vingt huit mai mil neuf cent un (en 1^{er} noces) —

née à *Islay (Péron)* le cinq vent — mil huit cent *soixante-six* —

fille de feu *François Genetti* —

et de *Marie née Wothhewette dite Jeanne de Vevey à Sion* —

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, St Léger et Moudon (Vevey)* les *treize, dix-huit, vingt et trois* juin mil neuf cent deux —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'Époux —

acte de mariage de l'Épouse —

avec mention du divorce —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de St Léger, Vevey et Lausanne —

Signatures des époux :

Guex Ad.

Eugénie Guex

Signatures des témoins :

Momet et } *a Lausanne.*
Heuret

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de

St Léger et Moudon —

*Par jugement rendu le 6
mars 1915, par en force de chose
jugée dès le 28 avril 1915, le Tri-
bunal de première instance de la Ré-
publique et Canton de Genève a dé-
claré dissous par le divorce le mariage
inscrit ci-contre.
Le divorce a été prononcé entre
les parties en vertu de l'art. 142 du
Code civil.
Lausanne, le 30 avril 1915.
L'officier de l'état civil:
Fucel
Révisé le 5 mai 1915.*

N° 251

Butter et Coppin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Juillet mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Butter, Alfred,**

Comptable,

de Fiesens

domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Mondon le neuf février — mil huit cent septante-cinq

fils de Louis Butter, ouvrier de Ville

et de Louis Butter Susanne née Jordan, sa femme, les deux à Lausanne

2° **Coppin, Aimée-Octavie,**

lingère,

de Vezeley (Yonne) fiancée

domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne le seize Mars — mil huit cent septante-huit

fille de Antoine Frédéric Coppin, avoué

et de Augustine Hélène Thuillard, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Fiesens et Vezeley, les vingt-quatre et vingt-cinq mai mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Consentement de la mère de l'Epouse

et acte de décès du père.

Certificats de publication de Fiesens, Vezeley & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Oser

& à la Chancellerie etc.

Signatures des époux :

Butter

Aimée Coppin

Signatures des témoins :

J. Margairac
S. Sibille

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 252

Andenmatten et Ritter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Juillet mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Andenmatten, Louis dit Alois, Forgeron

de Eisten (Valais) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Vanzone S. Carlo (Nevate-Italie) le huit Juin mil huit cent soixante-huit

fils de feu André Andenmatten

et de Mademoiselle née Bozon, sa veuve, à Lausanne

2^o Ritter, Anna-Elisabeth dite Elise, cuisinière

de Mühletshummen (Basne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Mühletshummen le dix-neuf août mil huit cent septante-un

fille de feu Johannes Ritter

et de Anna née Balziger, domiciliée à Mühletshummen

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mühletshummen & Eisten les dix-sept
dix-neuf mai et treize Juin mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Premesse de mariage

Certificats de publication de Eisten, Mühletshummen & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Kirschenthummen et Eisten

Signatures des époux :

Louis Andenmatten

Elise Andenmatten

Signatures des témoins :

H. Jernard
H. Vessier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 253

Schluchter et Jorai

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois juillet mil neuf cent-deux — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Schluchter, Henri-Christian**, employé expéditeur,

de Reichenbach | Berne — domicilié à Laudanne,

Célibataire

né à Laudanne le ouze novembre — mil huit cent soixante-huit

fils de Christian Schluchter, décédé,

et de Marianne Solette Dupuis, sa veuve à Laudanne,

2^o **Jorai, Marie**, femme de chambre,

de Wysachengraben | Berne — domiciliée à Laudanne,

Célibataire

née à Laudanne le huit mai — mil huit cent septante-quatre

fille de Jacob Jorai, décédé,

et de Anna Barbara née Mäder, à Granges-Marnand.

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Reichenbach et Wysachengraben,
le dix et onze juin mil neuf cent-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Reichenbach, Wysachengraben &

Laudanne.

Signatures des époux :

H. Schluchter

Marie Schluchter

Signatures des témoins :

Hoffmann

M. Delessert. } Laudanne.

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de
Reichenbach et Eivzwyl.

N° 254

Rothen et Graf

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Juillet mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt —
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Rothen, Fritz-Albert, — Serrurier,

de Rüschegg | Berne — domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Berne le premier Octobre — mil huit cent Septante-huit

fils de Friedrich Rothen, concierge,

et de Julie née Duffau, sa femme, domiciliée à Berne

2^o Graf, Emma,

de Heiligenschwendli | Berne — domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Berne le onze Octobre — mil huit cent Septante-huit

fille de Jacob Graf, menuisier

et de Rosina née Witz, sa femme, domiciliée à Berne

Les publications ont eu lieu à Heiligenschwendli, Rüschegg et Lausanne,
les treize et quatorze Juin mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Rüschegg
Heiligenschwendli et Lausanne.

Communiqué: à l'état Civil de

Rüschegg et Hiltisfingen.

Signatures des époux :

Alb. Rothen

Emma Rothen

Signatures des témoins :

Jac Graf

Mysie Rothen } à Berne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 255

Péclard et Blondel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juillet mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Péclard, Elie,** Crissier pedral

de Pailly domicilié à Lansanne

veuf en 2^d noces de Henriette Sophie Despland née Wüst, âgé le vingt-trois juin mil neuf cent.

né à Pailly le vingt-huit décembre — mil huit cent quarante-six

fil de feu Samuel Péclard

et de Gene Louise Lydie née Jaton, sa femme.

2° **Blondel, Adrienne,** sans profession

de Aix domiciliée à Lansanne

Célibataire

née à Lansanne le treize Janvier — mil huit cent soixante-trois

filles de Gabriel Adrien Blondel, décédé,

et de Lisette Susanne dite Louise née Favrat, sa veuve, à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Pailly, Aix et Lansanne, le sept Juin mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de
Pailly, Aix et Lansanne.

acte de décès de la 2^d femme de
l'Epoux.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Vuarnans et Pailly.

Signatures des époux :

Elie Péclard
Adrienne Blondel

Signatures des témoins :

L. Rochat }
Blondel } a Lansanne

L'officier de l'état civil :

Jossier
emp.

N° 256

Pletscher & Folmer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Juillet mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pletscher, Henri, Lithographe

de Zurich domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Biesbach-Zurich, le vingt-neuf mars — mil huit cent quatre-vingt-

fil de Antoine Pletscher, Jardinier à Zurich

et de Verena née Grestmann, décédée.

2° Folmer, Lina-Marie, Contreuse

de Pully domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à St-Mandon le vingt-cinq février — mil huit cent quatre-vingt-

fille de Johr Georges Folmer, agriculteur à Forest (Louvain)

et de Staline Henriette Outoir, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Lausanne Pully & Zurich les trois et cinq
Juin mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Zurich Pully & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de Zurich & Remanez.

Signatures des époux :

Henri Pletscher

Lina Pletscher

Signatures des témoins :

Joseph Thomé

J. Monney

L'officier de l'état civil :

Possier
rempl

N° 257

Monney et Dufaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Juillet mil neuf cent-deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Monney, Jules-Frédéric, Culteur

de Villars-le-Grand domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le trente mai mil huit cent septante-sept

fils de Samuel Henri Frédéric Monney, aîné,

et de Marianne Aline Schneider, de Vevey, à Lausanne.

2° Dufaux, Julie, Singère

de Châtelaine, Noville & Remuz domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Chaux-Montoux le quatre février mil huit cent septante-huit

fille de Jules Jean François Dufaux, agriculteur à Chaux-Montoux

et de Marie née Paris, en femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Châtelaine, Noville, Remuz et Villars-le-Grand, les dix et onze Juin mil neuf cent-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Villars-le-Grand, Châtelaine, Noville,

Remuz & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Montoux, Villeneuve & Constanzine

Signatures des époux :

J. Monney

Julie Monney

Signatures des témoins :

L. Marchand

Henri Flecher

L'officier de l'état civil :

J. Rossier

Par jugement du Tribunal... de Lausanne, rendu en date du 1er Février 1893, déclaré définitif et exécutoire le 13 avril 1893... le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel l'épouse ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 1er mai 1893.

L'officier de l'état civil

L. Baillif

R. du 1.6.23

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

N° 258

Duvoisin & Moulin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juillet mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Duvoisin, Charles-Louis-Daniel, employé d. S.

de Ouges domicilié à Lussanville,

célibataire

né à Belle le vingt-dix Janvier mil huit cent soixante-deux

fils de Jacques Louis Duvoisin, décédé,

et de Charlotte née Brun, décédée.

2° Moulin, Jenny-Louise, lingère

de Lussanville domiciliée à Lussanville,

célibataire

née à Lussanville le vingt-un avril mil huit cent septante-trois

fille de mess. Georges Louis Moulin, cordonnier

et de Suzanne Blaise de femme, les deux à Lussanville.

Les publications ont eu lieu à Ouges & à Lussanville le trente-un mai mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Ouges & Lussanville

Communiqué: à l'Etat Civil de

Ouges

Signatures des époux :

Ch. Duvoisin

Jenny Duvoisin

Signatures des témoins :

Mme G. Moulin

Louis Duvoisin

L'officier de l'état civil.

[Signature of the officier de l'état civil]

N° 259

Wilkeno & Piquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juillet mil neuf cent-deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Wilkeno, Louis-Ingenou**, boulanger

de La Chaux-de-fonds domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à La Chaux-de-fonds le trois Mai mil huit cent Septante-six

fils de Louis Henriette Wilkeno à Ternay / Bonariv

et de

2^o **Piquet, Marie-Joséphine**, sans profession,

des Chenit domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Abondance | H^{te} Savoie | le dix-sept Mai mil huit cent Septante-sept

fille de Charles Auguste Piquet, agriculteur

et de Marie Julie Berthoud, sa femme, à Berolles

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Le Sentier, Le Brassus, Chaux-de-Fonds & Lausanne, les vingt-trois, vingt-deux & vingt-quatre Juin mil neuf cent-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de Chaux-de-fonds, Le Sentier, Le Brassus & Lausanne.

Signatures des époux :

Louis Wilkeno

Joséphine Wilkeno

Signatures des témoins :

Marie Piquet à Berolles

Gottfried Howard à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil

de Chaux-de-fonds & du Sentier

N° 260

Communieur et Zukinden

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juillet mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Communieur, Carimit Auguste, employé de Com^{ce}de Alsace — France — domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Als le douze Janvier — mil huit cent septante-troisfils de Carimit Communieur, décédéet de Marie Fabry, à Als2° Zukinden, Marie-Angéline, Cuisinièrede Fribourg — domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Neuchâtel le trente-un mai — mil huit cent quatre-vingt-deuxfille de Beat Joseph Zukinden, décédéet de Sophie Guillemette née Siegenthaler, de veuve, à NeuchâtelLes publications ont eu lieu à Als, Fribourg et Lausanne les dix et onze Juin
mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

— acte de naissance des Epoux —

— Promesse de mariage —

— Certificats de publication de Als, Fribourget Lausanne — acte de décès du père de l'Epoux

— consentement de la mère — Déclaration de

Validité — Permis du Département de

Justice et Police —

Communiqué: à l'Etat Civil de

Fribourg et à la Chancellerie C^{le}

Signatures des époux :

Communieur CarimitMarie Communieur

Signatures des témoins :

Bencei AlexandrePizzi Emil } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 261

Gaythos & Gaythos née Cartier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Juillet mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gaythos, Robert-Louis, Professeur de musique*

de *Richtersweil (Zurich)* domicilié à *Lausanne*,

Célibataire

né à *Lausanne le vingt-neuf Janvier* mil huit cent *septante-cinq*

fil de *Eugène Wilhelm Max Gaythos, Professeur de musique*

et de *Louise Clémence Conod, sa femme, décédée.*

2° *Gaythos née Cartier, Suzanne, maîtresse de pension*

de *Richtersweil (Zurich)* domiciliée à *Lausanne*,

Veuve en premières noces de Félix Eugène Gaythos dès le onze mai mil neuf cent

née à *Plamparais (Genève) le quatre mars* mil huit cent *septante-sept*

filles de *Joseph Cartier, ancien hôtelier à Genève*

et de *Madeline Balmet, sa femme, à Lausanne.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne et à Richtersweil, les vingt-un et vingt-trois Juin mil neuf cent deux.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.

Acte de décès de l'ancien mari de

l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Richtersweil & Lausanne.

Communiqué : *à l'Etat Civil*

de Richtersweil

Signatures des époux :

Robert Gaythos
Suzanne Gaythos

Signatures des témoins :

Minca Conod.
Paul L. Mercanton.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 262

Giroud et Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix juillet mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Giroud, Henri-Gustave**, *ouvrier de Ville*
de Grandevant — domicilié à Lussange, —
Célibataire

né à Fontaines le onze avril — mil huit cent septante-deux —
fils de Henri Louis Giroud, *agriculteur*, —
et de Louise Bandier, *sa femme*, les deux à Grandevant

2° **Chapuis, Emma**, *Cuisinière*
de Epalinges — domiciliée à Lussange —
célibataire

née à Epalinges le quinze août — mil huit cent septante-huit —
fille de Pierre Louis Chapuis, *décédé*, —
et de Jenny née Chapuis, *sa femme*, *décédée* —

Les publications ont eu lieu à Lussange, Grandevant & Epalinges, les
dix-sept, vingt et vingt-un juin mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Grandevant, Epalinges & Lussange

Communiqué: à l'Etat Civil
de Fiez & Epalinges

Signatures des époux :

Gustave Giroud
Emma Giroud

Signatures des témoins :

Emile Roussard
Arno Schneider

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 263

Gaillard et Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix juillet mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gaillard, Henri-Emile, Cafetier

de Moiry domicilié à Landanne,

célibataire

né à Vallorbe le vingt-cinq juin mil huit cent septante-huit

fils de Jean Louis Gaillard, décédé

et de Louise née Vallotton, sa veuve, à La Serraz,

2° Regamey, Sophie, sans profession,

de Landanne domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Porrentruy le trente mai mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Frédéric dit Henri Regamey, décédé,

et de Juliette Ammann née Junod, sa veuve, à Lyon

Les publications ont eu lieu à Landanne et à Moiry les dix-sept et dix-neuf juin mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Moiry à Landanne

Signatures des époux :


Gaillard Henri
Gaillard Sophie

Signatures des témoins :

Maire Charles
Tuller Emile } à Landanne.

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil
de La Serraz



N° 264

Mayer et Fivaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Juillet mil neuf cent deux — mil huit cent quatre vingt
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Mayer, Charles, Journalier

de Echallens domicilié à Lausanne

divorcé en premières nocces de Marie Augustine Robbasser ais le vingt sept Septemb:
mil neuf cent un

né à Echallens le trente Juin mil huit cent Septante Six

filz de françois Antoine Mayer, décédé

et de Marie Louise née Martin, décédée

2^o Fivaz, Lina Adèle, femme de Chambre

de St Oyens domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à La Brévine (Municipalité) le dix sept Juin mil huit cent quatre vingt

fille de Charles Fivaz horloger

et de Lina née Huguenin sa femme, domiciliée à la Brévine

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Oyens & Echallens les dix et
dix sept mai mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de mariage des Epoux avec
mention du divorce

acte de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Echallens, St Oyens & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de
Genève & Echallens

Signatures des époux :

Mayer Charles
Fivaz Lina

Signatures des témoins :

Gaillard Henri
Villers Emil

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 265

Scherrer & Hurlimann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix juillet mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Scherrer, Edouard-Aloïs, Employé de Commerce

de Corbeyrie domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à (Célibataire) né le quinze août mil huit cent soixante-neuf

fils de (vingt le quinze août) fils Eugène Scherrer, négociant à Aigle

et de feu Sophie Coudet, sa femme,

2° Hurlimann, Sophie, Demoiselle de magasin

de Wetzikon (Zürich) domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Rolle le neuf Janvier mil huit cent soixante-neuf

fille de Gottfried Hurlimann, tailleur à Rolle,

et de feu Jenny Charlotte née Reichenbach, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Corbeyrie, Wetzikon et Lausanne, les vingt-trois mai et quatorze Juin mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Corbeyrie, Wetzikon & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil

de Wetzikon et Aigle

Signatures des époux :

Ed Scherrer

Sophie Scherrer

Signatures des témoins :

Marcel Tassaux à Lausanne

Emile Hurlimann à Rolle

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 266

Berquerand et Ducet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Juillet mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Berquerand, Jules-César,** Peintre

de Valocaine (St Savoie) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Saxon (Valais) le dix-sept novembre mil huit cent septante-trois

fils de Clément Berquerand, à Renens

et de Elyptienne Rochat, décédée,

2° **Ducet, Adèle-Emma,** sans profession

de Ventlingen (Sribourg) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à La Chaux de Fonds le vingt-sept Janvier mil huit cent septante-sept

fille de Jean Théophile Ducet, mécanicien à Neuchâtel,

et de Madeleine Anne née Wylet, décédée.

Les publications ont eu lieu à Valocaine, Ventlingen et Lausanne, les dix et onze Juin mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. - Consentement du père de l'Epoux - acte de décès de la mère. - Promesse de mariage. - Certificats de publication de Valocaine, Ventlingen & Lausanne. - Déclaration de Validité. - Permis du Département de Justice & Police.

Communiqué: à l'Etat Civil de Giffers & à la Chancellerie Ch.

Signatures des époux :

Berquerand Jules
Emma Berquerand

Signatures des témoins :

Berquerand Clément
Berquerand Auguste

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 267

Pilet et Fehrenbach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix juillet mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pilet, Louis Alois dit Charles, Jardinier

de Château-d'œx domicilié à Epalinges

célibataire

né à Epalinges le vingt sept décembre mil huit cent septante huit

fils de feu Marc Charles Pilet

et de feu Rose Fanny née Amster, la femme,

2° Fehrenbach, Mathilde, Cuisinière

de Dornschillingen | Baden | domiciliée à Lussembourg

célibataire

née à Dornschillingen | Baden | le vingt décembre mil huit cent septante sept

filles de Ignace Fehrenbach, tailleur

et de Rosine née Späth, la femme, domiciliée à Lussembourg

Les publications ont eu lieu à Château-d'œx - L'Éclair, Epalinges - Lussembourg

& Dornschillingen | Dornschillingen | les sept, huit & neuf mai mil neuf cent

deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil
d'Epalinges

Signatures des époux :

Charles Pilet
Mathilde Pilet

Signatures des témoins :

Mabain Gerby à Lussembourg
Dufour Louis à Charney /
Montreux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à Château-d'œx,
Epalinges à Chancelier Ch.

N° 268

Guichard & Vulliamoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Juillet mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guichard, Emile, agriculteur

de Ozans et de Paisy domicilié à Ozans

Célibataire

né à Cronay le vingt-huit mars mil huit cent septante-neuf

fils de Lucien Guichard, accéde,

et de Jeanette née Vindange, aussi accéde.

2° Vulliamoz, Reine-Nancy sans profession

de Ozans domiciliée à Ozans

Célibataire

née à Ozans le vingt-neuf octobre mil huit cent septante-huit

fille de Henri Vulliamoz, agriculteur

et de Reine Svette née Vagnières, domiciliés à Ozans.

Les publications ont eu lieu à Ozans & à Paisy les vingt-trois & vingt-quatre mai mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil

d'Ozans

Signatures des époux :

Emile Guichard

Nancy Guichard

Signatures des témoins :

André à Lussigny
Robert à Lussigny

L'officier de l'état civil :

[Signature of the official]

Communiqué: à l'Etat Civil

d'Ozans & Varennes.

N° 269

Trolliet et Denegger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juillet mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Trolliet, Victor, fabricant de souliers

de Henniez domicilié à Corcelles près Payerne

veuf de Lydie née Sommariva, des le quatorze avril mil neuf cent un

né à Henniez le treize février mil huit cent quarante deux

fils de feu Jacques Louis Trolliet

et de feu Louise née Duc, sa femme

2° Denegger, Rosine Emma, institutrice

de Bubendorf [Bâle Campagne] domiciliée à Lussigny

Célibataire

née à Lussigny le dix huit décembre mil huit cent cinquante sept

fille de feu Nicola Pierre Joseph Denegger

et de feu Rosine Lehmann, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lussigny, Henniez, Corcelles & Bubendorf, les trois, cinq sept et onze Juin mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certification de l'état civil de Corcelles.

Signatures des époux :

Victor Trolliet
Rosine Denegger

Signatures des témoins :

Benj. Belet
Auguste [Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature of the official]

Communiqué : à l'état civil de Corcelles Granges & Bubendorf.

N° 270

Jaquier et Etter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze juillet mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jaquier, Alfred-Jean,* — agriculteur —

de *Goumoens-la-Ville* — domicilié à *Goumoens-la-Ville* —

Célibataire —

né à *Goumoens-la-Ville*, le cinq août — mil huit cent septante-quatre —

fils de *Henri Jaquier, agriculteur* —

et de *Jeanne Marie née Roulin, la femme, à Goumoens-la-Ville* —

2° *Etter, Alice,* — sans profession —

de *Meykirch | Basle |* — domiciliée à *Lussigny* —

Célibataire —

née à *S^t Blaise (Munchâtel)* le vingt six novembre mil huit cent septante-neuf —

fille de *Jean Frédéric Etter* —

et de *Catherine née Wyssger, la veuve à Pully* —

Les publications ont eu lieu à *Goumoens-la-Ville, Meykirch & Lussigny*, le
vingt-quatre juin mil neuf cent deux —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil
de Echallens, —

—
—
—
—

Communiqué: à l'Etat Civil
d'Echallens & Detschwillen. —

—
—

Signatures des époux :

Jaquier Alfred
Alice Jaquier

Signatures des témoins :

Lordeg Constant
Valignin Lussigny

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 271

Salvisberg et Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juillet mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Salvisberg, Jean-Fritz dit Frédéric fonction en voitures

de Mühlberg (Saxe) domicilié à Landanne

Célibataire

né à Avanches le Sept Mars mil huit cent Soixante-trois

fils de Jean Salvisberg, décédé,

et de Fanny née Berger, la Veuve, à Landanne

2° Favre Louise-Augusta, Repasseuse,

de Provence domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Provence le premier Mars mil huit cent Septante-deux

filles de Henri Louis Favre, horloger à Provence,

et de Julie née Richard, la femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Mühlberg et Provence, les dix, onze et quatorze Juin mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Mühlberg

Provence & Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Provence & Mühlberg

Signatures des époux :

Frédéric Salvisberg

Augusta Salvisberg

Signatures des témoins :

H. H. H.

L. Salvisberg, Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 272

Borlat & Bally

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Juillet mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Borlat, David-Auguste, Notaire

de Dornon-Dessous domicilié à Landanne

Célibataire

né à Dornon-Dessous le douze Février mil huit cent cinquante-six

fils de David-Frédéric Borlat, agriculteur,

et de Maximine née Morier, sa femme, domiciliés à Dornon-Dessous

2° Bally, Rozine-Sophie-Zélie,

de Boudens domiciliée à Boudens

Célibataire

née à Boudens le trois Septembre mil huit cent soixante-quatre

fille de Jean-Henri-Frédéric Bally, décédé,

et de Justine Souky, veuve, à Boudens.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Boudens et Dornon-Dessous, les
vingt-quatre, vingt-six et vingt-huit Juin mil neuf cent deux,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Dornon-

Dessous Boudens & Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil

d'Ornon-Dessous & Sillans

Signatures des époux :

Aug. Borlat
Zélie Borlat

Signatures des témoins :

A. Huguenin
L. ...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 273

Gignoux et Béboux

Aujourd'hui dix-sept Juillet mil neuf cent-deux mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1^o **Gignoux, Antoine dit Édouard**, *Représentant de commerce*

Lieu d'origine et de domicile :

de **Chêne (Genève)** domicilié à **Lausanne**,

Etat civil :

veuf de **Jeanne Elisabeth Bonnet** dèc le quinze août mil huit cent quatre-vingt-
-quinze

Lieu et date de la naissance :

né à **Chêne-Chamon** le treize avril _____ mil huit cent quarante-neuf

Noms, profession et

_____ fils de **Michel Gignoux, décédé**

domicile des parents :

et de **Antoinette née Chauvaz, sa femme, décédée**

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Béboux, Élie Mathilde**, *sans profession*,

Lieu d'origine et de domicile :

de **Epalinges et de Belmont** domiciliée à **Lausanne**

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à **Lausanne** le deux avril _____ mil huit cent Septante-sept

Noms, profession et

_____ fille de **Vincent Béboux, décédé**

domicile des parents :

et de **Elise Moulin, sa femme, décédée**

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à **Chêne, Epalinges, Belmont & Lausanne** les
treize et quatorze Juin mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux

_____ Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

_____ Promesse de mariage

_____ Certificats de publication de **Chêne, Epalinges, Belmont & Lausanne**

_____ Communiqué : à l'Etat Civil d'Epalinges, Pully & Genève (Buc. Et.)

Signatures des époux :

Gignoux Édouard
Mathilde Gignoux

Signatures des témoins :

De Quiblier
J. Perrin

L'officier de l'état civil :

Perrin
rempl

N° 274

Jordan & Nicolaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Juillet mil neuf cent-deux — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Jordan, Lucien, agriculteur,

de Carrouge domicilié à Carrouge,

célibataire

né aux Bongsaux y Carrouge le quatre Juin mil huit cent cinquante

fils de défunt Pierre François Jordan

et de Caroline née Sutor, domiciliée à Carrouge

2° Nicolaz, Laure-Lydia,

de Carrouge, Mézières & Montprezay domiciliée à Carrouge

Célibataire

née à Carrouge le vingt-sept août — mil huit cent septante-sept

fille de Jean Frédéric Nicolaz

et de Rosalie née Chappuis, domiciliée à Carrouge

Les publications ont eu lieu à Mézières, Montprezay & Carrouge les deux et trois Juillet mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de Mézières

Signatures des époux :

Jordan Lucien
Laure Jordan

Signatures des témoins :

Dethaz Louis
Bertha Dethaz } à Carrouge

L'officier de l'état civil :

Jossier
comptable

Communiqué: à l'Etat Civil de Mézières & Prezay

N° 275

Madlener et Gavin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Juillet mil neuf cent dix sept mil huit cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Madlener, Théodore, Pharmacien

de Munich (Bavière) domicilié à Genève

célibataire

né à Groenenbach le vingt huit Juin mil huit cent Septante trois

fils de Joseph Madlener, rentier,

et de Elzatha Beckler, sa femme, domiciliés à Munich

2° Gavin, Mina Sophie, sans profession,

de Moudon & Brienles (Vaud) domiciliée à Bulle (Fribourg)

Célibataire

née à Bulle le vingt quatre Janvier mil huit cent Septante trois

fille de Jules Gavin, décédé,

et de Caroline Clémentine Nagels, sa veuve à Bulle.

Les publications ont eu lieu à Genève, Munich, Moudon, Brienles & Bulle les vingt cinq, vingt huit & vingt neuf Juin mil neuf cent dix sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Genève.

Signatures des époux :

Théodore Madlener
Mina Madlener

Signatures des témoins :

J. Samblan
A. Laurent } à Landammé.

L'officier de l'état civil :

Rossier
ruepel

Le 3 novembre 1919, Théodore Madlener, a été reçu, avec sa famille, citoyen genevois, ressortissant à la commune de Genève.

Lausanne, le 5 janvier 1920.
L'officier de l'état civil.

copie au Châteaillon à Genève (B. G.), Moudon, Lucens et Bulle.
R. du 9. 1. 20.

Communiqué : à la Chancellerie de
& à l'Etat Civil de Moudon, Lucens, Bulle
& Genève (Buc. G.)

N° 276

Perrucat & Colling

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-neuf juillet mil neuf cent-deux~~ mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Perrucat, Albert**, employé au P.R.M.,

de Grenoble (Isère) domicilié à St-Béron (Savoie)

Célibataire

né à Grenoble le vingt-six mai mil huit cent septante-six

fils de Eugénie Perrucat, décédée,

et de

2^o **Colling, Marie-Euphémie**, femme de chambre,

de Gentlingen (Fribourg) domiciliée à Landeranne,

Célibataire

née à Montagny-la-Ville (Fribourg) le deux décembre mil huit cent septante-neuf,

fille de Ulrich Colling, décédé,

et de Anne née Lebrucher, sa veuve, à Châbles (Fribourg)

Les publications ont eu lieu à Landeranne, Gentlingen, St-Béron & Grenoble
les dix-sept, dix-neuf et vingt-deux juin mil neuf cent-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux - acte de
décès de la mère de l'Epoux - Promesse
de mariage - Certificats de publication
de Grenoble, St-Béron, Gentlingen &
Landeranne - Déclaration de validité -
Permis du Département de Justice &
Police

Communiqué: à l'Etat Civil de
Giffers & à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Perrucat Albert

Euphémie Perrucat

Signatures des témoins :

Stroz Charles

Vron Auguste

L'officier de l'état civil :

Perrucat

N° 277

Péillard & Vautier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Juillet mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Péillard, Eugène-Alfred,** Ingénieur

de Mamborget domicilié à Lussanme

célibataire

né à Ste Croix le vingt-neuf août mil huit cent Septante-cinq

fils de Alfred Edouard Henri Péillard, Pasteur,

et de Eugénie née Jaccard, sa femme à Lussanme,

2^o **Vautier, Berthe-Alice,** sans profession

des Planches et au Châtelard domiciliée à Lussanme,

célibataire

née à Valayres s/ Arance le vingt-cinq février mil huit cent Septante-neuf

fille de Auguste Armand Benjamin Vautier, pasteur à Lussanme

et de Isabelle Rappin, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu aux Planches, au Châtelard, à Mamborget & à
Lussanme les vingt-dix, vingt-sept et vingt-huit Juin mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Mamborget, Les Planches, Le Châtelard

à Lussanme.

Communiqué : à l'Etat Civil

de Montcauff & de Fluz.

Signatures des époux :

Eugène Péillard

Berthe Péillard

Signatures des témoins :

P. Péillard } à Lussanme

P. Vautier }

Ernest Faure

L'officier de l'état civil :

Faure
muply

N° 278

Garcin et Lamy née Kunz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Juillet mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Garcin, John-Léon, Mouleur décorateur,
de Lancy (Genève) domicilié à Lausanne,
célibataire

né à Lancy le six Mars mil huit cent soixante-neuf,
fils de Georges Franki Garcin, bijoutier à Chancy (Genève)
et de Josephine Claire, sa femme, décédée,

2^o Lamy née Kunz, Marie-Adèle, Repassende,
de Châtellera (Monteux) domiciliée à Lausanne,
divorcée de Vincent Louis Lamy dès le seize mai mil huit cent quatre-vingt
dix-neuf.

née à La Rouvenaz (Monteux) le dix-huit février mil huit cent soixante-neuf
fille de Ferdinand Kunz, décédé,
et de Bertha née Wolf, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lancy & Châtellera les trois et quatre
juin mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Lancy

Châtellera & Lausanne

Déclaration de divorce de l'Epouse

Communiqué : à l'Etat Civil de

Monteux & de Genève (B. C^e)

Signatures des époux :

John Garcin
Adèle Lamy

Signatures des témoins :

Edouard Dreyfuss
H. Pellard Lausanne

L'officier de l'état civil :

Rossier
simple

N° 279

Chavan et Chablaix

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Juillet mil neuf cent-deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chavan, Aimé-Daniel**, agriculteur,

de Epalinges domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Lucens le dix octobre mil huit cent Septante-quatre

fils de François Chavan, accablé

et de Julie née Corbaz, sa veuve, à Lausanne,

2^o **Chablaix, Rose-Marie**, cuisinière

de Osmont-dessous domiciliée à Osmont-dessous,

Célibataire

née à Osmont-dessous le sept Septembre mil huit cent huitante,

fille de Henri Vincent Chablaix, agriculteur

et de Sophie Anna née Wüster, sa femme, à Osmont-dessous.

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Osmont-dessous & Lausanne, le Sept Deux mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Epalinges, Osmont-dessous & Lausanne

Signatures des époux :

Chavan Aimé

Rose Chavan

Signatures des témoins :

Blanc Charles

Blanc Louis } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil

d' Epalinges & Osmont-dessous

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, du 7 décembre 1914, déclaré définitif et exécutoire le 6 janvier 1915, le mariage désigné ici-contre a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application de l'art. 142 du Code civil suisse et le mari a été désigné comme époux coupable.

Lausanne, le 15 janvier 1915.

L'officier de l'état civil :

Fucel

Révisé du 27. I. 15.

N° 280

Ponnaz & Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

COMPLÉMENT

Par décision du 1^{er} mars 1967 le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné le complément de l'inscription ci-contre

en ce sens que l'époux soit désigné comme étant originaire de "Cully et Lutry"

Lausanne, le 10 mars 1967

L'officier de l'état civil:

Eröd

Communiqué au Département de justice et police du canton de Vaud à Lausanne, et aux états civils de Cully et Lutry.

Aujourd'hui vingt quatre Juillet mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Ponnaz, Charles Henri**, *Bessières*

de *Cully* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Vevey* le *vingt* avril mil huit cent *quatre-vingt*

fils de *Kenné Jean Louis Ponnaz*, *décédé*

et de *Jeanne Louise Marianne Chapuis*, *décédée*

2^o **Lavanchy, Blanche Eugénie**, *ouvrière de fabrique*

de *Chardonne* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Dijon* le *trois* Septembre mil huit cent *quatre-vingt-quatre*

fille de *François David Lavanchy*, *ménager*

et de *Louise Catherine Simon*, les deux à *Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Cully & Chardonne* les *vingt* *vingt-deux & vingt-trois* Juin mil neuf cent *deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Cully

Chardonne & Lausanne

Constatement du père de l'épouse

Communiqué: à l'Etat Civil de

Cully & Corvies

Signatures des époux :

H. Ponnaz
Blanche Ponnaz

Signatures des témoins :

Paul Lavanchy
François Lavanchy } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Eröd
recueil

N° 281

Desarzens & Brentano

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Juillet mil neuf cent-deux mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Desarzens, Aloïs-Eugène,** employé

de Sarzens domicilié à Lausanne

célibataire

né à Chevroux le vingt-trois Septembre mil huit cent soixante-trois

fils de Louis Eugène Desarzens, ancien instituteur

et de Julie Louise née Mégeoz, sa femme, à Leyrier

2° **Brentano, Marie-Anna-Jeanne,**

de Lauffenburg (Argovie) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le deux février mil huit cent soixante-huit

fille de Joseph Oscar Brentano, Commerçant,

et de Louise Marie Jenny Tissot, sa femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne Sarzens & Lauffenburg les vingt-huit
juin et premier juillet mil neuf cent-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Sarzens, Lauffenburg & Lausanne

et

Communiqué: à l'Etat Civil

de Sarzens & Lauffenburg

Signatures des époux :

Aloïs Desarzens
Jeanne Desarzens

Signatures des témoins :

M. Brentano
J. Brentano
Ch. Probité

L'officier de l'état civil :

Probité

N° 282

Rozzetti et Valleggioli
née Del Conte

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-dix Juillet mil neuf cent deux~~ — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rozzetti, Gaetano**, Cimentaire,

de Miglianone (Pérouse) Italie domicilié à Lansanne

Célibataire

né à Miglianone le vingt Juillet — mil huit cent Septante-deux

fil de Giuseppe Rozzetti, Securista à Miglianone

et de Delfina née Antonelli, sa femme, décédée

2^o **Valleggioli née Del Conte, Theresa Angela Maria**,

de Porto-Valtravaglia (Côme) Italie domiciliée à Lansanne

veuve de Antoine Valleggioli, décédé le onze mai mil neuf cent

née à Porto-Valtravaglia le vingt-sept février — mil huit cent Septante-trois

filles de Ignace Del Conte, décédé,

et de Marianne née Jara, sa veuve à Porto-Valtravaglia

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Miglianone & Porto-Valtravaglia, les
trente-un mai, quinze & vingt-deux Juin mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès du 1^{er} mari de l'Epouse

Promesse de mariage.

Certificats de publications de Lansanne

Miglianone & Porto-Valtravaglia.

Permis du Département de Justice &

Police.

Communiqué: à l'Etat Civil

la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Gaetano Rozzetti
Rozzetti Angela

Signatures des témoins :

Angel Bellorini
Louis Buisson

L'officier de l'état civil :

Toussaint

N° 283

Lauener & Reymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf juillet mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lauener, Edwin Willy**, Photographe,

de Lauterbrunnen | Bern | domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Berlin le vingt-six Janvier mil huit cent quatre-vingt-treize

fil de Christian Lauener, rédacteur

et de Clémantine Emilie Auguste née Neumann, sa femme, à Leipzig

2° **Reymond, Marie-Julie**, sans profession,

de Vaulion domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Vevère Vallorbe, le douze février mil huit cent quatre-vingt-quatre

filles de Placide Henry Reymond, limonier

et de Adèle née Guignard, sa femme, domiciliée à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Lauterbrunnen, Vaulion & Lausanne, les
douze juillet mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lauterbrunnen, Vaulion & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Lauterbrunnen & Vaulion

Signatures des époux :

Willy Lauener

Madame Lauener

Signatures des témoins :

By Belet
J. Cathrein à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Rossier
comp

N° 284

Huit et Schmid

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Juillet mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Huit, Albert,** ouvrier,

de Bernex | Haute Savoie | domicilié à Lansanne

Célibataire

né à Bernex le vingt-un avril mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Paul Victor Alexis Huit, décédé,

et de Anna Gillet, décédée.

2° **Schmid, Lina-Rosine,** domestique,

de Könitz | Berne | domiciliée à Chamblandes (Pully)

Célibataire

née à aux Tavernes le vingt-six Juillet mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Jean Daniel Schmid, décédé

et de Jeanne Marie Steinhilber, veuve, à Chamblandes.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Könitz, Pully & Bernex les vingt-
sept, vingt-huit & vingt-neuf Juin 1902.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès du père de l'Epoux & consente-

ment de la mère. - Promesse de mariage.

Certificats de publication de Bernex,

Könitz, Pully & Lansanne. - Déclaration

de Validité. - Permis du Département de

Justice & Police. -

Communiqué: à l'Etat Civil de Könitz

& Pully & à la Chancellerie C^{de}.

Signatures des époux :

Albert Huit.

Lina Schmid

Signatures des témoins :

Jules Rouard,

Maurice

L'officier de l'état civil :

Jouin

Par jugement du Tribunal de première instance de Chamonix-les-Bains, Haute-Savoie, France, rendu en date du 24 février 1902, devenu définitif, et en vertu de la loi du 15 juillet 1902, le mariage inscrite ci-dessus a été déclaré nul par le divorce.

Inscrit sur ordre du Département de Justice et Police, à Lansanne, le 19 février 1902.

Officier de l'Etat civil

** Approuvé l'adjonction du mot inscrite.*

N° 285

Ehmann et Bezencenet

Aujourd'hui trente juillet mil neuf cent deux — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° **Ehmann, Gaston-Camille**, Médecin, aide-Major 1^{er} classe

Lieu d'origine et de domicile :

d'origine française — domicilié à Reims / Marne / de droit à Paris 8^e arr^t

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Mulhouse le huit Janvier — mil huit cent septante-trois

Noms, profession et

filis de Jules Amédée Ehmann, Docteur médecin,

domicile des parents :

et de Hortense Adèle Kuster, sa femme, domiciliés à Paris 8^e arr^t

Nom et profession de l'épouse :

2° **Bezencenet, Jeanne-Alice**, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Verdun & Bouvron / Meuse / — domiciliée à Lussonne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lussonne le dix-neuf Juin — mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

filles de Louis Bezencenet, architecte, à Lussonne,

domicile des parents :

et de Elisabeth Madeleine Marguerite Karth sa femme,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bouvron, Verdun, Lussonne, Paris & Reims, les trois, quatre, cinq, dix & onze Juillet mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux —
Consentement des père & mère de l'Epouse —
Promesse de mariage — Certificats de publications de Reims, Paris, Verdun, Bouvron & Lussonne — Déclaration de Validité — Permis du Département de Justice & Police.

Signatures des époux :

Gaston Ehmann
Jeanne Bezencenet

Signatures des témoins :

J. L. ...
L. ...
M. ...
L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de Verdun & Bouvron & à la Chancellerie Cantonale

J. ...

Imp. H. Vallotton, Guex & Co, rue de la Gare, 2

N° 286

Mottiez et Kohli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 8 avril 1907 accordé excoercito le 2 juillet 1907, le Tribunal de 1^{re} instance du Canton de Genève a dissous par le divorce le mariage inscrite ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre l'épouse en vertu de l'art. 105:1 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874

Lausanne le 9 juillet 1907

Off. de l'état civil

[Signature]

Aujourd'hui trente-un juillet mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Mottiez, Jules-David, maréchal,

de Diment-dessous domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Jully le vingt-quatre décembre mil huit cent septante-quatre,

fil de Jean David Mottiez, décédé,

et de Louise Susette Blanc, décédée.

2^o Kohli, Adèle-Elise, couturière,

de Gessenay / Borne domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Gländ le huit juin mil huit cent septante-neuf

filie de Jean Gottfried Kohli, décédé,

et de Marie Madeleine Kohli, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Gessenay, Diment-dessous & Lausanne, les vingt et vingt-un juin mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Diment-dessous, Gessenay & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

d'Ormont-dessous & de Gessenay

Signatures des époux :

Mottiez Jules
Elise Mottiez

Signatures des témoins :

Comte Léon
Challet, Jules

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 287

Mayor et Stucker née Masson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~le~~ ~~vingt~~ ~~un~~ ~~juillet~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~deux~~ ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Mayor, Charles-Gustave, Jardinier

de Grandcour domicilié à Landenne,

veuf de Marie Georgine Ancronx, de seize Juin mil neuf cent un

né à Neuchâtel le vingt-un juillet mil huit cent Soixante-deux

fil de feu Frédéric Mayor

et de Cécile Durin, sa veuve, à Landenne

2^o Stucker née Masson, Caroline Jenny, Continière

de Bowyl | Reine | domiciliée à Landenne

veuve de Jacob Stucker, de dix Janvier mil neuf cent un

née à Assens le seize juillet mil huit cent Soixante-neuf

fille de Charles Samuel Masson, menuisier à Landenne

et de Julie née Depietrang, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Landenne, Grandcour & Bowyl, les huit & dix juillet mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Grandcour, Bowyl & Landenne

Communiqué : L'Etat Civil de

Grandcour & Hochstetten.

Signatures des époux :

Charles Gustave Mayor

Caroline Mayor

Signatures des témoins :

F. Faublanc }
J. Humard } à Landenne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 288

Marquetat et Benoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le dix-sept juillet mil neuf cent-deux — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Marquetat, Henri-Louis, Professeur

de Lutry & Fozel domicilié à Aubonne,

Célibataire

né à Fiez le dix-sept février mil huit cent septante-cinq

fils de Charles Jean François Henri Marquetat, décédé,

et de Marie Louise née Guex, sa veuve, à Lausanne

2° Benoit, Francine Louise Lucy,

de Chenit et de Genève domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Dommarin le vingt-neuf Janvier mil huit cent huitante

fille de Jacques Charles Henri Eugène Benoit, décédé,

et de Laurence Amélie née Jan, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lutry, Fozel, Le Sentier, Le Buisson, Genève, Aubonne & Lausanne, les vingt-six, vingt-sept & vingt-huit Juin mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Interdiction de l'état civil

d'Aubonne

Signatures des époux :

Henri Marquetat

Francine Marquetat

Signatures des témoins :

Marie Louise Marquetat Guex

René Benoit, past. à Vevey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'état civil

de Lutry, Fozel, Aubonne, Le Sentier & Genève (Buc. Cant.)

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 24 décembre 1924, déclaré définitif et exécutoire le 26 janvier 1925, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à ... an ... le délai pendant lequel l'... ne pourr... contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 7 février 1925
L'officier de l'état civil:

[Signature]

R. du 19.2.25.

N° 289

*Crotta soit Crotti et
Glockner née Gwynne*
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Dans sa séance du 21 juillet
1903 le Conseil d'Etat a reconnu la
rédaction de l'acte ci-dessus dans ce
sens que le nom de famille soit posé
comme *Crotta soit Crotti* sera écrit
"Crotti"

Lausanne le 21 août 1903.

L'Officier de l'Etat Civil :

[Signature]

Aujourd'hui *vingt-trois* juillet mil neuf cent *deux* mil huit cent quatre-vingt
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Crotta soit Crotti, Joseph-Antoine*, *médecin*,

de *Dône / Vevain* domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Briènes-sur-Orny* le *quatorze* août _____ mil huit cent *septante-trois*

fils de *Charles Crotta soit Crotti, entrepreneur*

et de *Maria Bisi, sa femme, domiciliés à Vevain*

2° *Glockner née Gwynne, Marie*,

des *Etats-Unis d'Amérique* domiciliée à *Lausanne*

Veuve de *Albert Glockner* décédé le *vingt* Septembre mil huit cent *huitante-huit*

née à *Columbus (Ohio) E. U.* le *trois* février _____ mil huit cent *soixante-huit*

fille de *Baldwin Gwynne, décédé*,

et de *Louise née Jones, décédée*.

Les publications ont eu lieu à *Dône & à Lausanne* le *deux* juillet mil neuf
cent *deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse

Promesses de mariage

Certificats de publications de Lausanne

& Dône

Communiqué : à *l'Etat Civil*

à *Dône*

Signatures des époux :

Antoine Crotti

Marie Crotti

Signatures des témoins :

Emma Booth

Jean Crotti *à New-York*
à Vevain

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 290

Molina et Paccolat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq août mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Molina, Joseph-Rocco-Alexis**, *seculariste*

de Cappemorelli (Novare) Italie, domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Cappemorelli le dix-sept juillet — mil huit cent septante-quatre,

fils de Joseph Molina, décédé,

et de Domenica Sabachi, sa femme, décédée.

2^o **Paccolat, Elisa**, *domestique*

de Dorénaz (Valais) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Dorénaz le treize novembre — mil huit cent septante-neuf

fille de Pierre Antoine Paccolat, décédé,

et de Amélie née Coquoz, sa mère, à Dorénaz

Les publications ont eu lieu à Cappemorelli, Dorénaz & Lausanne, les huit
Jours, huit & neuf Juillet mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Cappemorelli, Dorénaz & Lausanne

Permis du Département de Justice
& Police.

Signatures des époux :

Molina Alexis

Elisa Molina

Signatures des témoins :

G. Milesi

Joseph Diacari } Lausanne

L'officier de l'état civil :

Joseph Paccolat
rue de la Chapelle

N° 291

Robiolio-Bose et Carlin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq cent mil neuf cent deux — mil huit cent quatre vingt
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Robiolio-Bose, Remo-Marco-Ferdinando, *Cozdannier*

de Croce-Messo | Novare | Italie — domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Croce-Messo le vingt-sept Juillet — mil huit cent septante-neuf

fils de Basilio Robiolio-Bose, *Cozdannier*

et de Catherine Giorda, *sa femme*, domiciliés à Croce-Messo

2° Carlin, Marie-Angélique *Cypariée*

de Valderrancho | Turin | Italie — domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Valderrancho le dix-sept Septembre mil huit cent septante-huit

fille de Pierre Carlin, *agriculteur* à Valderrancho

et de Marie Rose Rollandoz, *décédée*

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Croce-Messo & Valderrancho les
trois & quinze Juin mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Croce-Messo, Valderrancho & Lausanne

Permis du Département de Justice &

Police

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

Robiolio Remo

Robiolio Angeli Bose

Signatures des témoins :

Dalbesio Michele

Cavallini Leonardo

L'officier de l'état civil :

Rossier

N° 292

Delessert et Girardet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept cent mil neuf cent deux — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Delessert, Alphonse**, — agent de police, —de **Percy-le-Joux** — domicilié à **Lussanne**, —

Célibataire

né à **St Cierges le Six Juin** — mil huit cent **Septante-cinq**fils de **Edouard Delessert, décédé**, —et de **Euphrasie née Pabud, sa femme, décédée**, —2° **Girardet, Alice**, — ménagère, —de **Bonsens** — domiciliée à **Lussanne** —

Célibataire

née à **Orsère le deux Septembre** — mil huit cent **Septante-huit**fille de **Pierre Louis Girardet, décédé**, —et de **Suzanne Marie née Rubin, sa femme, décédée**, —Les publications ont eu lieu à **Bonsens, Lussanne et Percy-le-Joux**, les
ans, onze & treize **Juillet mil neuf cent deux**.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance du Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Percy-le-Joux, Bonsens & Lussanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de **Cocelles & Sully**.

Signatures des époux :

Alphonse Delessert
Alice Delessert

Signatures des témoins :

Raccourdin
Auguste Borlet

L'officier de l'état civil :

Raccourdin
rempl.

N° 293

Dupraz et Guerry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~sept cent mil neuf cent deux~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dupraz, Jules-Albert,* *Journalier*

de *Dulens* domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Lausanne* le *six* octobre mil huit cent *septante-deux*

fil(s) de *Daniel Jean André Dupraz, journalier,*

et de *Louise Jeannette Martin, sa femme, domiciliés à Lausanne*

2° *Guerry, Jeanne-Méty*

de *Lussey & Vufflens-la-Ville,* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Lussey* le *huit* juillet mil huit cent *huitante-trois*

fil(le) de *David Edouard Guerry, journalier*

et de *Marie Louise née Goumaz, sa femme, les deux à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Dulens, Vufflens-la-Ville & Lussey*
les *deux* quatorze et *six* huit juillet mil neuf cent *deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Dulens, Lussey, Vufflens-la-Ville &

Lausanne.

Communiqué : *à l'Etat Civil*

de *Schalens, Sullens & La Gruerie*

Signatures des époux :

Dupraz Albert
Méty Dupraz

Signatures des témoins :

Emmanuel Bigler
Fergonats

L'officier de l'état civil :

Rosier

N° 294

Rezin et Rouiller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~neuf~~ ~~deux~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~deux~~ ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rezin, Ernest-Constantin-Edouard,** Commerçant

de Cronay domicilié à Echallens,

Célibataire

né à Echallens le trois avril mil huit cent septante cinq

fil de Constant Rezin agriculteur

et de Marie Elisabeth Célestine née Grottoy la femme domiciliés à Echallens

2^o **Rouiller, Adeline,** Cuisinière

de Sommétiez Freibourg domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à La Magne Freibourg le trois janvier mil huit cent quatre vingt deux

fille de Jacques Théophile Rouiller Charcutier

et de Marie Flavie née Favre la femme domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Echallens Cronay Lausanne et Sommétiez,
les dix et douze Juillet mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil
de Echallens

Signatures des époux :

Ernest Rezin
Adeline Rezin

Signatures des témoins :

Alois Rezin à Echallens
Louis Rouiller à Lausanne

Communiqué: à Donneloye

Echallens à Vuisternens 2/12

L'officier de l'état civil :

Paccin

N° 295

Torre et Hood.

Aujourd'hui neuf cent mil neuf cent. deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Torre, Antonino Lieutenant d'Infanterie

Lieu d'origine et de domicile :

de Milazzo | Messine | Italie domicilié à Virayadio (Cuneo) Italie

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Milazzo le quatorze Janvier mil huit cent soixante-neuf

Noms, profession et

filz de Sebastiano Torre, ancien négociant à Milazzo

domicile des parents :

et de Vincenza Filoramo, sa femme, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Hood, Ethel-Maria-Berthon

Lieu d'origine et de domicile :

d'origine Anglaise domiciliée à Lussembourg

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Fatcham (Southampton) le neuf novembre mil huit cent septante

Noms, profession et

fille de William Charles Hood, Colonel en retraite à Warkworth

domicile des parents :

et de Mary Patience née Blackett, sa femme, à Lussembourg

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lussembourg à Cuneo les treize Mars et vingt-neuf Juin mil neuf cent. deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Antonino T. Actes de naissance des Epoux - Promesse de mariage - Certificats de publication de Milazzo à Lussembourg - Dispense des publications en Angleterre. - Permis du Département de Justice à Police

Signatures des époux :

Antonino Torre Tenante 32^e Fanton
Ethel Maria Berthon Torre

Signatures des témoins :

M. J. J. Araguna à Lussembourg
M. J. J. Araguna à Lussembourg
M. J. J. Araguna à Lussembourg

Mary Patience Hood
L'officier de l'état civil :

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale

Rassier
Rassier

N° 296

Menidunia et Selivanoff

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze cent mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Menidunia, Alexandre* — Etudiant, —

de Constantinople — domicilié à *Lausanne*, —

Célibataire —

né à Constantinople le dix octobre — mil huit cent septante sept —

fils de feu *Demitriki Menidunia* —

et de *Agnes Thomson*, sa veuve, à Constantinople —

2° *Selivanoff, Nina*, —

de *S^t Pétersbourg* — domiciliée à *Lausanne*, —

Célibataire —

née à *Vichnivolot* (Bess) Russie le huit-vingt juillet mil huit cent quatre-vingt-trois —

fille de *Nicolas Théodorovitch Selivanoff*, Conseiller d'Etat Russe, à *Lausanne* —

et de *feue Anna Nicolaeвна*, sa femme. —

Les publications ont eu lieu à *Lausanne* le vingt-quatre juillet mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. —

Consentement du père de la fiancée. —

Promesse de mariage. — Certificat

*de publication de *Lausanne*. — Déclara-*

tion de Validité du Consul de Turquie et de

l'archiprêtre Russe postant que la publication est

*inutile à Genève. — Permis du Département de *Genève**

Communiqué: à la Chancellerie etc

Signatures des époux :

Menidunia

N. Menidunia

Signatures des témoins :

N. Selivanoff

Anna Selivanoff } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Dossier

N° 297

Bataud et Guerry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize cent mil neuf cent deux — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bataud, Louis-François-Adrien**, *gypcier peintre*

de Villars-Bucelin et de Rossenges — domicilié à Lonsomme —

célibataire

né à Lonsomme le six Juin — mil huit cent quatre-vingt-trois —

fils de Adrien Marie Bataud, décédé —

et de Rosette Fanny Guegotte née Pavillard, sa veuve, à Lonsomme —

2^o **Guerry, Elise**, *couturière*

de Lonnay & de Vufflens-la-Ville — domiciliée à Lonsomme —

célibataire

née à Lonsomme le deux février — mil huit cent septante-neuf —

fille de Jules François Guerry, piqueur de la Ville —

et de Marie Amandruz, sa femme, à Lonsomme —

Les publications ont eu lieu à Lonsomme, Villars-Bucelin, Rossenges, Lonnay et Vufflens-la-Ville, les huit, onze et douze Juillet mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de

Villars-Bucelin, Rossenges, Lonnay, Vufflens-

la-Ville & Lonsomme.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Bottens, Moudon, Lonnay & Sullens.

Signatures des époux :

Bataud

E. Guerry

Signatures des témoins :

J. Bruand

J. Bruand

Poliez-Pittet

L'officier de l'état civil :

Reuier

Reuier

N° 298

Radel et Friedmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize cent mil neuf cent - deux — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Radel, Eugène-Gabriel-Henry-Philibert**, Receveur de l'enregistrement

d'origine française, domicilié à La Motte-Chalençon (Drome) France

Célibataire

né à Oum (Algérie) le vingt-huit Janvier — mil huit cent Septante-sept

filz de Nicolas Henri Amédée Radel, Directeur de l'enregistrement à Saint-Lô-Manche,

et de Anna Eugénie Fleury, sa femme, décédée.

2° **Friedmann, Julie**, Etudiante en médecine

de Rostoff a/Dom (Russie) domiciliée à Landeranne

Célibataire

née à Rostoff le sept/dix-neuf mai — mil huit cent Septante-sept

fille de Lazare Friedmann, décédé,

et de Rebecca née Brailowskay, sa veuve à Rostoff.

Les publications ont eu lieu à Landeranne & à La Motte Chalençon, les deux & vingt-deux Juin mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux - Consentement du père de l'Epoux & acte de décès de la mère. Promesse de mariage - Certificats de publication de Landeranne, La Motte-Chalençon & du ministère Israélite de Landeranne - Déclarations de validité. Permis du Département de Justice & Police

Communiqué: à la Chancellerie

Antonale

Signatures des époux :

E. Radel
Julie Friedmann

Signatures des témoins :

Augusta Duxin
Maurice } à Landeranne

L'officier de l'état civil :

Blanc

N° 299

Selikin et Nierenstein

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf deux mil neuf cent-deux — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Selikin, Sachar - Mowachowitzch**, Docteur en médecine,

de Smolenska (Russie) — domicilié à Smolenska

célibataire

né à Smolenska le vingt-douze / premier février mil huit cent dix-sept

fil de Mowacha Gitschan Selikin

et de Ester Leibowicz

2° **Nierenstein, Ida - Pinchowsowna**,

de Dunaburg (Russie) — domiciliée à Lussanne,

célibataire

née à Dunaburg le douze / vingt quatre octobre mil huit cent dix-sept

fille de Pinchoss Chaim Mowachowitsch Nierenstein, Rentier

et de Golda Chewel Gitschowna Gitschitsch, la femme, à Dwinetz (Russie)

Les publications ont eu lieu à Lussanne le deux cent mil neuf cent-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux — Promesse de mariage — Actes de non opposition de Smolenska & Dunaburg — Certificat de publication de Lussanne — Dit de la Synagogue de Lussanne — Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie etc

Signatures des époux :

Sachar Selikin
Ida Selikin

Signatures des témoins :

P. Nierenstein, Gitschitsch
H. Maas, Leibowicz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 300

Payer et Chaillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un cent mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Payer, Jean-Louis-Jules, Représentant de Commerce

de Echallens domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Chigny le dix-huit avril mil huit cent septante-cinq

fils de Jean Samuel Payer, décédé,

et de Louise Julie Henriette née Pasche, sa veuve, à Lausanne

2^o Chaillet, Julia, dans profession

de La Côte aux Fies / Neuchâtel / & au Chemin domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Bex le vingt-six juillet mil huit cent septante-neuf

fille de Fiane Emile Louis Chaillet, Représentant de Commerce

et de Marie Louise née Bussien, sa femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Echallens, au Sentier, au Brassus à la Côte aux Fies & à Lausanne les dix-huit, dix-neuf & vingt-un juillet mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Echallens, La Côte aux Fies, Le Sentier &

Le Brassus & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

d'Echallens La Côte aux Fies & Le Sentier

Signatures des époux :

Jules Payer
Julia Payer

Signatures des témoins :

H. Gagnay }
Schmidt } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 301

Motteillon et Mazarat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un août mil neuf cent-dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Motteillon, Marcel, — Employé de Commerce

de Bex — domicilié à Laudanne,

Célibataire

né aux Blansz, Bex, le deux mars — mil huit cent quatre-vingt-un

fil de Alexis Charles François Motteillon, manoeuvre,

et de Luise Charlotte Régnere née Gibaud, la femme, domiciliée à Laudanne

2° Mazarat, Amélie-Caroline, Cuisinière,

de Charadonne et de Rossinière, — domiciliée à Laudanne,

Célibataire

née à Pubiez =/ Puidoux le six mai — mil huit cent Septante-Sept

fille de Luise Mazarat, domiciliée à la Conversion

et de _____

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Charadonne, Rossinière et Bex, les vingt-trois et vingt-quatre juillet mil neuf cent-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage,

Certificats de publication de

Bex, Charadonne, Rossinière et Laudanne

Communiqué : à l'Etat Civil

de Bex, Rossinière et Rossinière.

Signatures des époux :

Marcel Motteillon,
Amélie Mazarat

Signatures des témoins :

François Etienne
Paulien Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 302

Kemmi et Morandi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, du 27 mai 1914, déclaré définitif et exécutoire le 8 octobre 1914, le mariage légitime ci-contre a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application de l'art. 138 du Code civil suisse et il a été interdit à la femme de se remarier avant l'expiration d'un délai de deux ans.

Lausanne, le 20 octobre 1914.
L'officier de l'état civil :

Fucci

Reçu plus tard du 22.3.14.

Aujourd'hui vingt un août mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu :

1° **Kemmi, Ernest-Emile**, employé postal

de Chauxwalden (Grison) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le vingt six mars mil huit cent septante six

fils de Christian Kemmi, serrurier,

et de Rosine née Hermann, la veuve, à Lausanne,

2° **Morandi, Anna-Fanny**, couturière,

de Brissago (Italie) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Ivorno le seize décembre mil huit cent septante six

fille de Jean Antoine Galdino Morandi, serrurier,

et de Jeanne Françoise Sieberthaus, la veuve à Villeneuve,

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Chauxwalden, les quinze et dix-sept

Juillet mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux.

Certificats de publications, de Lausanne

& Chauxwalden.

Dispense des publications à Brissago.

Communiqué : à l'état civil de

Chauxwalden & à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Ernest Kemmi

Anna Morandi

Signatures des témoins :

Rodolphe Bachmann à Lausanne

Jules Kemmi à Savatan

L'officier de l'état civil :

Fucci

N° 303

Fröhly et Eberhardt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un août mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fröhly, Joseph**, *Selleur-tapissier*

de *Dürbendorf (Alsace)* domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Dürbendorf* le vingt cinq octobre mil huit cent *septante neuf*

fil de *Meinrad Fröhly, Entrepreneur à Dürbendorf*

et de *Louise née Walsh, La femme, décédée*

2° **Eberhardt, Lina Mathilde**, *Costurière*

de *Grafenried (Berne)* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Lausanne* le cinq octobre mil huit cent quatre vingt trois

fille de *Jacob Eberhardt, décédé*

et de *Marie Zurbügg, La femme, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Grafenried & Dürbendorf*, les vingt huit, vingt neuf Juin et deux Juillet mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux - acte de

décès des père & mère de l'Epoux & consent

tement des tuteurs - Promesse de mariage

Certificats de publication de Dürbendorf,

Grafenried & Lausanne - Permis du

Département de Justice & Police

Signatures des époux :

Joseph Fröhly
Lina Fröhly

Signatures des témoins :

H. Müller
J. Wuterman

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Grafenried & à la Chancellerie C^h

Réception du 21. II. 17.

Par décision du 10 novembre 1916, les époux mentionnés ci-dessus ont été reçus citoyens bernois, bourgeois de la commune de Dorigny (Berne).
Lausanne, le 21 février 1917.
L'officier de l'état civil.
Ucc.
Léon à l'état civil à Dorigny & Grafenried.

Imp. H. Vulliamy, Gues & C^e, rue de la Louve, 2.

N° 304

Sieber et Bucher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un août mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Sieber, Adolphe, — homme d'équipe au J.S., —

de Bütten-sim-Hof (Berne) — domicilié à Neuchâtel, —

Célibataire —

né à Champmasin le trois Juin — mil huit cent quatre-vingt —

fils de Alexandre Sieber, employé au J.S. —

et de Louise née Hartmann, à Gexide. —

2° Bucher, Rosalie-Rozine, Cuisinière —

de Kalmach (Berne) — domiciliée à Lussane —

Célibataire —

née à Montet-Cudrefin, le vingt-sept Janvier — mil huit cent septante-neuf —

fille de Charles Albert Bucher, Sellier, —

et de Rosine née Hartmann, à Lussane —

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, Kalmach, Lussane et Sempach, les vingt-quatre, vingt-cinq & vingt-six Juillet mil neuf cent deux —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

— autorisation de l'Etat Civil de —
Neuchâtel —

Signatures des époux :

Adolphe Sieber
Rosalie Sieber

Signatures des témoins :

H. Monod }
P. de Courtenay } à

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de —
Sempach, Neuchâtel & Kalmach. —

N° 305

Dupertuis & Pavillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt deux août mil neuf cent deux~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dupertuis, Louis-Gabriel**, *Barquier*

de *Ormont-dessous* domicilié à *Lausanne*

veuf en secondes nocces de Adèle née Rappaz ais le vingt-trois mai mil neuf cent un

né à *Vevay*, le *trente-un août* mil huit cent *vingt-sept*

fils de *Jean Josias Dupertuis*

et de *Jane Marie Françoise Imbert*

2° **Pavillard, Blanche-Pauline-Suzanne**,

de *La Sarraz* domiciliée à *Lausanne*, *Conventuelle*

célibataire

née à *Lausanne* le *treize mai* mil huit cent *septante-six*

fille de *Louis Jean Paul Ernest Pavillard*, *gyprier*

et de *Fanny née Dubois*, *La femme*, domiciliés à *Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne* le *vingt-dix*, à *La Sarraz* le *trente*
Juillet et à *Ormont-dessous* le *premier août mil neuf cent deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte du précédent mariage de l'Epoux
acte de décès de la 2^e femme de l'Epoux
acte de naissance de l'Epouse
Promesse de mariage
Certificat de publication de Ormont-
dessous, La Sarraz & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
La Sarraz & Ormont-dessous

Signatures des époux :

L. Dupertuis
B. Pavillard

Signatures des témoins :

H. Gys
M. Gibet *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 306

Delisle et Corbaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A-324

Aujourd'hui vingt cinq cent mil neuf cent deux — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Delisle, Adrien-Félix-Alfred**, négociant

de Luxembourg domicilié à Luxembourg,

célibataire

né à Luxembourg le vingt un Septembre — mil huit cent Septante cinq

fils de Alfred Delisle, décédé,

et de Stella Marina Julia née Kastmann, sa veuve, à Luxembourg

2° **Corbaz, Jenny-Clotilde**, — sans profession

de Mont domiciliée à Luxembourg

célibataire

née à Luxembourg le dix décembre — mil huit cent Soixante neuf

filles de Louis Samuel Corbaz, décédé,

et de Anne Jaquet, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Luxembourg et au Mont, les quinze & dix sept
Juillet mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Luxembourg & Le Mont.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Romanel.

Signatures des époux :

Adrien-Félix-Alfred Delisle
Jenny-Clotilde Corbaz

Signatures des témoins :

Faul Mequet
Denise L. } à Luxembourg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 307

Spassowitch et Burnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le mariage religieux a été célébré à l'Eglise russe de Genève le 29 (10) 1902.

Aujourd'hui vingt-six cent mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Spassowitch, Wladimir** *Banquier*

de *Saratow* | *Russie* | domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Saratow* | *Russie* | le huit / vingt Mars mil huit cent septante,

fil de *Cyprien Danilowitch Spassewitch*, propriétaire

et de *Natalia née Titow*, sa femme, domiciliés à *St Pétersbourg*

2° **Burnier, Blanche-Marguerite**

de *Lutry* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Lausanne* le deux octobre mil huit cent septante-neuf

filles de feu *François Félix Henri Burnier*

et de feu *Adrienne Charlotte Françoise Pitter née Pache*, sa femme

Les publications ont eu lieu à *Lausanne et Lutry* les cinq & deux cent mil

neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Permis de mariage

Certificats de publication de Lutry

Lausanne

Déclaration de l'archiprêtre Russe à

Genève

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à l'Etat Civil de Lutry

et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Wladimir Spassowitch
Blanche Spassowitch

Signatures des témoins :

Elydeff
Maurice } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 308

Cottens et Pinard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

rep. 15.11.45

Aujourd'hui vingt-sept août mil neuf cent-doux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cottens, Adrien,** _____ marié _____

de Rances _____ domicilié à Mathod _____

Célibataire _____

né à Mathod le premier Juin _____ mil huit cent huitante-doux _____

fils de Auguste Emmanuel Cottens, marié, _____

et de Emma Namette née Mandoux, les deux à Mathod, _____

2° **Pinard, Rosa,** _____ mariée _____

de Rances _____ domiciliée à Rances, _____

Célibataire _____

née à Rances le quatre Septembre _____ mil huit cent huitante-trois _____

fille de défunt Félix Pinard _____

et de Emma Rosalie née Gresset, à Rances, _____

Les publications ont eu lieu à Mathod & à Rances les huit et neuf août mil neuf cent-doux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Intubation de l'Etat Civil
de Champvent _____

Communiqué: L'Etat Civil de
Baulmes & Champvent. _____

Signatures des époux :

Cottens Adrien _____

Rosa Cottens _____

Signatures des témoins :

Albert Chabloz _____

Henri Chappuis _____

L'officier de l'état civil :

N° 309

Burnier et Tappatel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit août mil neuf cent-dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Burnier, Emile,** chauffeur

de Lutry domicilié à Lusumme,

divorcé en premières nocces de Linne Berthe Vichaux dès le vingt-sept mars mil neuf cent

né à Lutry le vingt-neuf Janvier — mil huit cent septante-sept

fil de Jeanne Louise Burnier née Corday, domiciliée à Savin sur Lutry

et de

2° **Tappatel, Marie-Gaspazine,** Blanchisseuse,

de Montana près Rens (Valais) domiciliée à Lusumme

Célibataire

née à Rens le vingt-cinq Mars — mil huit cent septante-neuf

filie de feu Augustin Tappatel

et de feu Marie Françoise née Rey

Les publications ont eu lieu à Lusumme, Lutry & Montana le neuf & dix août mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Pour l'acte de mariage de l'époux avec mention du divorce, voir Vol: 21. fol 89 n° 89.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lutry

Montana Lusumme.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lutry & de Montana

Signatures des époux :

Emile Burnier
Marie Burnier

Signatures des témoins :

J. Blanchard }
G. Jansin } à Lusumme.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal... de Lausanne, rendu en date du 17 octobre 1932, déclaré définitif et exécutoire le 15 novembre 1932, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à ... an... le délai pendant lequel l'... ne pourr... contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 17 novembre 1932.

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut
supp.

N° 310

Nicolas & Weibel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de l'épouse Ottilie Weibel, née à Lussange le 17 avril 1902. - Voir acte aux pièces.

Aujourd'hui ~~vingt huit cent dix neuf cent deux~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Nicolas, Louis Paul**, employé de brasserie

de Spalinges domicilié à Lussange

célibataire

né à Spalinges le vingt quatre septembre mil huit cent septante sept

fils de Jean Claude Nicolas, agriculteur à Pully

et de Jeanne Suzanne née Corbin, sa femme, décédée.

2° **Weibel, Rosa**, domestique

de Rapperswyl | Berne | domiciliée à Lussange

Célibataire

née à Dudingen | Fribourg | le quinze juin mil huit cent septante huit

fille de Friedrich Weibel, décédé,

et de Elisabeth née Renfer, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Spalinges, Rapperswyl & Lussange, les deux & trois cent dix neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Spalinges

Rapperswyl & Lussange.

Signatures des époux :

Paul Nicolas

Rosa Nicolas

Signatures des témoins :

André
Ch. Vallotton } à Lussange

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état Civil de

Rapperswyl & Spalinges.

N° 311

Métraux et Sapiro

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier septembre mil neuf cent. deux — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Métraux, Frédéric-Alfred, Etudiant en médecine

de Pailly domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Lausanne le cinq Janvier — mil huit cent quatre-vingt-deux

fil de Jules Métraux, Notaire

et de Louise Emma Lutz, née Ammann, la femme, domiciliée à Lausanne

2° Sapiro, Sirota, Etudiante en médecine,

d'origine russe domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Tiflis (Caucase) Russie, le dix-sept/vingt-neuf août — mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Abraham Sapiro

et de Rosalia née Loverson, la femme, domiciliée à Tiflis

Les publications ont eu lieu à Lausanne - Pailly les seize & dix-huit août — mil neuf cent. deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

& Pailly

Dispense des publications à la Synagogue

de Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Pailly (Métraux) & à la Chancellerie

de

Signatures des époux :

F. Métraux
S. Sapiro

Signatures des témoins :

Nicolas Berthelme
Alma Lachkevitch
M. Pétoumichel & M. P. P. P.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 312

Zadounaïsky et Nabok

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le mariage religieux a été célébré à l'Eglise russe de Genève le 3 Septembre 1902.

Aujourd'hui dans le mois de septembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Zadounaïsky, Abraham dit Alexandre**, Etudiant,de Ekatérinodar (Caucase) Russie, domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Ekatérinodar le cinq/dix sept novembre mil huit cent septante-septfils de feu Joseph Semenovitch Zadounaïskyet de Daria née Gimbety, sa veuve à Ekatérinodar,2° **Nabok, Marie** Etudiantede Odessa (Russie) domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Odessa le sept/dix-neuf septembre mil huit cent septante-neuffille de Stephane Semenov Nabok, employé de Chemin de feret de Nathalie Nikitine Jussinsky, sa femme, domiciliée à Odessa,Les publications ont eu lieu à Lausanne le cinq deux mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxPromesse de mariageCertificat de publication de LausanneDéclaration de l'archiprêtre russe àGenèvePermis du Département de JusticePoliceCommuniqué: La Chancellerie C^h

Signatures des époux :

A. Zadounaïsky
M. Zadounaïsky

Signatures des témoins :

Chandon } Lausanne
Protivity }
Sitt }

L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 313

Wenger et Gloor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Septembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Wenger, Wilhelm,**

Patissier

de Geisdorf (Wustenberg)

domicilié à Lussane,

Célibataire

né à Brugg (Argovie) le deux Janvier mil huit cent septante-huit

fils de Wilhelm Wenger, horloger à Zuffenhausen (Wustenberg)

et de Genevieve Jean née Rytz,

2^o **Gloor, Anna,**

femme de Chambre

de Birsweyl (Argovie)

domiciliée à Lussane

Célibataire

née à Othmarsdingen (Argovie) le dix-neuf Octobre mil huit cent septante-sept,

filles de Johannes Gloor, maréchal

et de Sissette née Widmer, la femme, domiciliée à Othmarsdingen,

Les publications ont eu lieu à Geisdorf, Lussane & Birsweyl, les onze & quatorze deux mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Geisdorf, Birsweyl & Lussane

Communiqué : à l'Etat Civil de

Birsweyl & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Wilhelm Wenger

Anna Wenger

Signatures des témoins :

Genst Wenger, à Bienne,

Gottlieb Widmer, à Lussane

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 314

Vallée & Estoppey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Septembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu :

1^o Vallée, Georges-Léon-Alphonse, Employé d'administrationde Boulzais (Sarthe) France domicilié à Paris XIV^e arr^t

Célibataire

né à Boulzais le onze novembre mil huit cent soixante-troisfils de Jean Baptiste Vallée, propriétaire,et de Leontine Alexandrine Barbier, sa femme, domiciliés à Boulzais**2^o Estoppey, Auguste-Olympe,**de Granges domiciliée à Luncheon

Célibataire

née à Luncheon le deux Juillet mil huit cent septante-troisfille de feu Auguste Estoppeyet de feu Jeanne Elisa Delavigne née Peroud, sa femme,Les publications ont eu lieu à Luncheon & à Granges, à Boulzais & à Paris,
les deux et dix-sept août mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxConsentement des père & mère des EpouxPromesse de mariage - Certificatsde publication de Boulzais, Paris, Granges etLuncheonDéclaration de ValiditéPermis du Département de Justice & PoliceCommuniqué: à Granges & à laChancellerie Consulaire

Signatures des époux :

G. ValléeAuguste Vallée

Signatures des témoins :

A. EstoppeyJ. Peroud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 315

Desbordes & Buzniet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Septembre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Desbordes, Philippe-Abel**, Ingénieur,

de Montguyon (Charente-Inférieure) domicilié au Havre,

Célibataire

né à Montguyon le vingt Octobre — mil huit cent septante-cinq

fil de Auguste Abel Desbordes, propriétaire,

et de Anne Marguerite Georgette née Baud, sa femme, domiciliés à Montguyon,

2^o **Buzniet, Alice Augusta Hélène**,

de Lutry & Cully — domiciliée à Langonne,

Célibataire

née à Langonne le premier Février — mil huit cent septante-quatre

filie de Charles Sylvain Jules Buzniet, représentant de Commerce,

et de Thérèse Jeanne Caroline née Duviollard, sa femme, domiciliés à Langonne

Les publications ont eu lieu à, Havre, à Langonne, à Lutry, à Cully & à Montguyon les trois cinq, six et huit pour mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. — Consentement
 du père et mère des Epoux. — Promesse de
 mariage. — Certificats de publications de
 Montguyon, Le Havre, Lutry, Cully &
 Langonne. — Déclarations de validité. —
 Permis du Département de Justice & Police

Signatures des époux :

Ph. Desbordes
Alice Desbordes

Signatures des témoins :

Ch. Buzniet au Havre
Abel Desbordes à Langonne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à Cully & à Lutry,
 ainsi qu'à la Chancellerie Contamée.

Imp. H. Vallentin, Guex & Co, rue de la Louve, 2.

N° 316

**Béatrix d'Armandaz née
Ticche**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Septembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Béatrix, Charles-Louis,** Maître de pension,

de Concie domicilié à Lussanme,

veuf en premières nocces de Marie Adrienne née Mélanjeie dite Savoie dès le quinze octobre
mil huit cent quatre vingt cinq

né à Cortailod le treize août mil huit cent cinquante six

fils de feu Marie François Béatrix

et de feue Augustine Henry

2^o **Armandaz née Ticche, Julie Florine,** ménagère,

de Method domiciliée à Lussanme

divorcée de Jules Louis Armandaz, en premières nocces, dès le neuf novembre mil huit
cent quatre vingt douze

née à Reconvillier (Aisne) le quatorze Juillet mil huit cent quarante trois

fille de feu Auguste Ticche

et de feue Louise née Jourdrevin

Les publications ont eu lieu à Lussanme, Concie & Method, dès les onze,
treize & quinze cent mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Déclaration de divorce de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Concie

Method & Lussanme

Communiqué: à l'Etat Civil de

Concie & Champvant

Signatures des époux :

C^L Béatrix

Florine Béatrix

Signatures des témoins :

J. Armandaz
Louise Armandaz

L'officier de l'état civil :



N° 317

Etter & Zbinden

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Septembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Etter, Johann-Gottlieb,**

de Ulmiz (Fribourg) domicilié à Nyon

Célibataire

né à Ulmiz le neuf Janvier mil huit cent Septante-quatre

fils de Gottlieb Etter, décédé,

et de Maria née Meyer, sa veuve, à Ulmiz

2° **Zbinden née Lauffer, Anna,**

de Rüschegg (Bâle) domiciliée à

veuve de Samuel Zbinden, dès le treize Juillet mil neuf cent un

née à Zuggenried (Bâle) le quinze Juin mil huit cent Septante-trois,

fille de Johannes Lauffer, agriculteur

et de Anna Maria née Eberhardt, ses deux à Zuggenried

Les publications ont eu lieu à Nyon, Lantanne, Ulmiz & Rüschegg les sept
neuf, dix & onze août mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Intendantien de l'Etat Civil de
Nyon

Signatures des époux :

Johann Gottlieb
Anna Zbinden

Signatures des témoins :

E. Fontana
Babet Alexandre

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de
Gampnach, Rüschegg & Nyon.

[Signature]

N° 318

Känggeli dit Kängueler
et Stöckli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Charles Jean
Stöckli né à Courmoulin le
1 mai 1900.
voir acte aux pièces.

Aujourd'hui quatre Septembre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Känggeli dit Kängueler, Louis,** *Marié*

de Jorisdorf | Ferenbalm | Berne, domicilié à Courmoulin,

Célibataire

né à Courmoulin le huit octobre — mil huit cent Septante-trois

fils de François Alfred Känggeli dit Kängueler, décédé,

et de Jeanne Louise Marthe Vaucher, sa femme, décédée,

2^o **Stöckli, Eugénie,** *Mariée*

de Hofstetten | Soluzo | — domiciliée à Courmoulin,

Célibataire

née à Hofstetten le treize juillet — mil huit cent Septante-six

fille de Charles Stöckli, agriculteur

et de Françoise née Stöckli, sa femme, à Hofstetten.

Les publications ont eu lieu à Jorisdorf, Hofstetten et Courmoulin, le seize août
mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Jorisdorf, Hofstetten et Courmoulin.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Hofstetten et Ferenbalm.

Signatures des époux :

Kängueler Louis

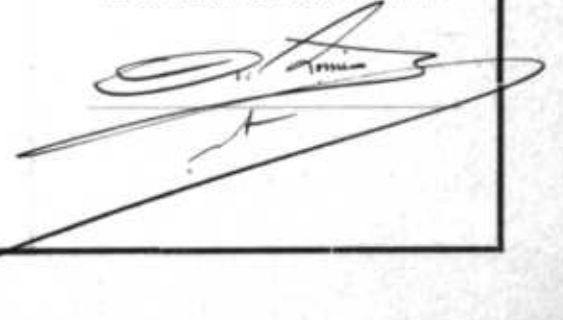
Eugénie Kängueler

Signatures des témoins :

Pierre Luter Peintre

Emile Heyer Parquetier

L'officier de l'état civil :



N° 319

Novarina & Burnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Alfred Joseph Burnier
né à Bons (Haute Savoie) le 13 Juillet
1898.
voir acte sur pièces.

Aujourd'hui quatre Septembre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Novarina, Victor,** Plâtrier-peintre,

de Forestosia (Novare) Italie, domicilié à Landanne,

célibataire

né à Lyon le quatorze Juillet — mil huit cent septante-sept

fils de Augustin Jean Bie Barthélemy Novarina, plâtrier à Lyon

et de Julie Adèle Monnier, sa femme, décédée,

2^o **Burnier, Alexandrine-Françoise,** ménagère,

de St Jean d'Aulph (Haute Savoie) domiciliée à Landanne

célibataire

née à Landanne le sept avril — mil huit cent quatre-vingt,

fille de François Théophile Burnier, décédé,

et de Joséphine Richard, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Landanne, St Jean d'Aulph et Forestosia, les
quinze, vingt et vingt-sept Juillet mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

actes de décès des père & mère de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Forestosia

St Jean d'Aulph & Landanne

Communiqué : à l'Etat civil Chancellerie

Cantonale.

Signatures des époux :

Victor Novarina

Alexandrine Novarina

Signatures des témoins :

F. Novarina } à Landanne
et Charullay }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 320

Déglise & Bavaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Septembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Déglise, François,** chauffeur à l'usine à gaz de Bonvillard (Savoie) domicilié à Lansanne, veuf de Elisa Mugnier née Perin, dès le vingt six août mil neuf cent ²⁶ 1901

né à Bonvillard le six Juillet mil huit cent soixante-trois

fils de Genévieve Déglise, décédée,

et de _____

2^o **Bavaud, Josephine-Marie-Augustine,**

de Botens domiciliée à Lansanne,

célibataire

née à Botens le douze Septembre mil huit cent septante-trois,

fille de François Ignace Bavaud, décédé,

et de Marie Louise née Songchamp, de Veure à Lansanne.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Botens et Bonvillard, les cinq, sept et dix août mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux. - acte de décès de la femme de l'Epoux. - acte de décès de la mère de l'Epoux. - Promesse de mariage. - Certificats de publication de Bonvillard, Botens et Lansanne. - Déclaration de validité. - Permis du Département de Justice et Police.

Communiqué: à Poliez-le-Grand et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

François Déglise
Marie Déglise

Signatures des témoins :

Alfred Panchaud à Poliez-le-Grand
Adèle Bastard à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 321

Benoit & Mercanton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Septembre mil neuf cent deux ^{à 9 h} mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Benoit, André-Victor-René,** Propriétaire

de Chêne et de Genève, domicilié à Vevay

Célibataire

né à Dommartin le sept octobre mil huit cent septante dix

fil de Jaques Charles Henri Eugène Benoit, décédé,

et de Emance Amélie née Joux, la Veuve à Romand,

2° **Mercanton, Adèle-Anna-Léontine,**

de Sully et de Rix domiciliée à Romand,

Célibataire

née à Mayon le seize Septembre mil huit cent septante un,

filie de Charles Antoine Mercanton, décédé,

et de Adèle Philépine née Mercanton, la Veuve, à Romand

Les publications ont eu lieu à Sentier, Genève, Vevay, Sully, Rix, Romand
entre les deux et trois août mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Vevay

Signatures des époux :

René Benoit, pash.
Adèle Benoit

Signatures des témoins :

Jacques Mercanton
Albert de Weis.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Vevay, Le Sentier, Sully, Rix &
Genève (Rue: C^h)

N° 322

Arnaudi et Rebatel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Septembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Arnaudi, Angelo-Pietro-Vincenzo, Monteur
de Cigliano | Novara | Italie, domicilié à Lausanne,
Célibataire,

né à Cigliano le vingt-huit mai mil huit cent Septante-trois
fils de feu Alessandro Arnaudi
et de feue Teresa née Rigazio, sa femme,

2° Rebatel, Marie-Catherine, Passementière
de Piez vers Novara domiciliée à Lausanne,
Célibataire

née à Piez le deux août mil huit cent Septante-huit
fille de Constant Rebatel, Charretier
et de Angélique née Bugnon, sa femme, domiciliés à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Piez & Cigliano, les cinq, sept &
enze août mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Cigliano, Piez & Lausanne
Permis du Département de Justice &
Police

Signatures des époux :

A. Arnaudi
Marie Arnaudi

Signatures des témoins :

Rebatel Constant
Bilivelli Domenico

L'officier de l'état civil :



Communiqué: à l'Etat Civil de
Piez & à la Chancellerie Cantonale

N° 323

Séchaud et Bartel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf septembre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre vingt —
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Séchaud, Henri-Julien, Négociant

de Paudex & de Sullens, domicilié à Paudex,

Etat civil : Célibataire

né à Paudex le douze octobre mil huit cent septante-cinq

fil de Charles Henri Séchaud, négociant

et de Charlotte Louise Jenny amandoux, sa femme, domiciliée à Paudex

2° Bartel, Anna-Alexandrine,

de Karzenburg (Bavière) domiciliée à Lussanne,

Etat civil : Célibataire

née à Ordier le quatorze décembre mil huit cent septante

fille de feu Georges Bartel

et de Marianne née Junker, sa veuve à Juston.

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Sullens, Paudex & Karzenburg
les douze et quatorze mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de

Pully

Signatures des époux :

H. Séchaud

Alexandrine Séchaud

Signatures des témoins :

[Signature]

J. Schneidermann
Les deux à Lussanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Pully, Sullens & Chancellerie

N° 324

Bertagnolio et Guaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Septembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bertagnolio, Antonio-Gioanni-Domenico

de Ponderano (Novare) Italie, domicilié à Casenne, yppétier-peintre
célibataire

né à Ponderano le seize Juin mil huit cent septante-cinq

fils de Giovanni Bertagnolio, marçon à Ponderano

et de feu Caterina née Bona, la femme.

2° Guaz Marie-Louise,

de L'Isle domiciliée à Casenne

célibataire

née à L'Isle le vingt-trois décembre mil huit cent septante-huit

fille de Charles-François Guaz, ingénieur à L'Isle

et de feu Marie-Louise née Rochat

Les publications ont eu lieu à Casenne, L'Isle & Ponderano, les dix-neuf
juillet & trois août mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publications de

Ponderano, L'Isle & Casenne

Communiqué: à l'Etat civil de

L'Isle & la Chancellerie etc

Signatures des époux :

Antonio Bertagnolio

Marie Bertagnolio

Signatures des témoins :

Henri Duroseau

Henri Menetreg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 325

Armondi et Burzard
née Droz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Septembre mil neuf cent deux* — *mil huit cent quatre-vingt-*
_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Armondi, Jaques-Guérin, Chandonnier*

de *Semide (montone) Italie*, _____ domicilié à *Lausanne*

veuf de *Marie Anne Agnèsine née Stalder* dès le *rente-un Octobre mil huit cent*
quatre-vingt-dix-sept

né à *Semide* le *premier Octobre* _____ mil huit cent *soixante-quatre*,

fil de *Antoine Armondi, décédé*,

et de *Regina Cisterna, la veuve à Mignocavallo (Montone)*

2° *Burzard née Droz Louise-Elise, Lingère*,

de *Genèves et de Feitoury* _____ domiciliée à *Lausanne*

veuve de *Albert Burzard* dès le *neuf février mil neuf cent-un*

née à *Comblancher* le *neuf Juin* _____ mil huit cent *soixante*,

fille de *Jules Droz, décédé*,

et de *Fanny née Vuilleminier, la femme, décédée*.

Les publications ont eu lieu à *Feitoury, à Genèves, à Lausanne et à Semide*
les dix, onze, douze juillet et trois août mil neuf cent-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de Genèves,

Feitoury, Lausanne et Semide

Permis du Département de Justice

et Police

Communiqué : à l'Etat Civil de

Genèves et Feitoury et à la Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

Armondi J
Louise Armondi

Signatures des témoins :

Louisa Victor
Comil Gu...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 326

Corboz et Destraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décision du 3 Septembre 1931, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens qu'au prénom du père de l'époux Jean se substitue le prénom Isaac, précédant celui de Daniel, soit Isaac Daniel.

Lausanne, le 5 Septembre 1931.
L'officier de l'état civil:

L. Baillif
à qui Oron-la-Ville et Palézieux.

Aujourd'hui neuf Septembre mil neuf cent deux ~~mil huit cent quatre-vingt~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Corboz, Jules**, Négociant

de Chaville et de Maracon, domicilié à Oron-la-Ville

Célibataire

né à Oron-la-Ville, le cinq Mars mil huit cent septante-cinq

fil de Paul Daniel Elisée Corboz, négociant à Oron-la-Ville,

et de Sophie Louise née Mellet, décédée,

2° **Destraz, Elise-Fanny**, Costurière

de Essertel domiciliée à Oron-la-Ville,

Célibataire

née à Ecoteaux le vingt-cinq Août mil huit cent septante-cinq

fille de ^{Isaac} Jean Daniel Destraz, décédé,

et de Jenny née Guillot, de Vaux, à Oron-la-Ville

Les publications ont eu lieu à Oron-la-Ville, Essertel, Chaville et Maracon, les dix-sept et dix-neuf Juillet mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Attestation de l'Officier de l'Etat Civil d'Oron.

Signatures des époux :

Jules Corboz
Elise Corboz

Signatures des témoins :

J. Samblan
Thaumont à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil d'Oron

L. de Palézieux

N° 327

Cuénod et Bonnard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Septembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cuénod, Jean-Constant-Auguste**, Docteur médecin

désigné français (suite de naturalisation) domicilié à Yverdon

veuf en 1^{er} noces de Emma Berthe née Devaux née le quatorze novembre mil huit cent

quatre-vingt-dix-neuf

né à Yverdon le quinze Juin mil huit cent soixante-huit

fil de feu Constant Frédéric Eugène Cuénod

et de Marie Mary Elisabeth née Hostache

2° **Bonnard, Marguerite-Camille**,

de Nyon et d'Ornex domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Nyon le vingt six Avril mil huit cent soixante-huit

filles de feu Samuel Henri Bonnard

et de Marie Berthe Huzar Rivet, la Veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Nyon, Ornex, Lausanne & Yverdon les premières,

deux & dix-neuf mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux - actes de décès

des père & mère des Epoux - acte de décès

de la 1^{re} femme des Epoux - Promesse de

mariage - Certificats de publications de Nyon,

Ornex, Lausanne & Yverdon - Déclaration de

Validité - Permis du Département de Justice

& Police

Communiqué : à l'Etat civil de Nyon

& Grand, ainsi qu'à la Chancellerie de

Signatures des époux :

J. Cuénod

Marguerite Cuénod

Signatures des témoins :

Charles Cuénod
Leon Bonnard
Berthe Bonnard
Alfred Cuénod

Auguste Vulliamin
Sophie Cuénod
Anne Cuénod
B. Bonnard

L'officier de l'état civil :

A. Vulliamin

Par décision du 30 août 1903,
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens qu' la famille Cuénod
soit désignée comme étant
non seulement d'origine
française, mais encore
originaire de Yverdon et
Cobrier

Lausanne, le 1^{er} Septembre 1903.

L'officier de l'état civil

[Signature]

à qui à Nyon, Grand, Fery
et Chardonne

N° 328

Steiner et Weber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Septembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Steiner, Paul, Comptable,

de Dürrenäsch (Argovie) domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Herzogenbuchsee (Berne) le trente Septembre mil huit cent septante-sept

fils de Edouard Steiner, Chef de train

et de Anna Maria née Belz, sa femme, domiciliés à Polène,

2^o Weber, Alice-Lucie,

de Hermsdorf (Berne) domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Vilbert (Seine-et-Marne) le premier Février mil huit cent septante-sept

fille de feu Rodolphe Weber

et de feu Marie Albertine Jarry, son épouse

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Dürrenäsch & Hermsdorf, les vingt-neuf et trente-un Juillet mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Copies de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Dürrenäsch, Hermsdorf & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Dürrenäsch & Herzogenbuchsee

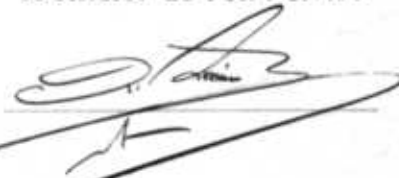
Signatures des époux :

P. Steiner
Alice Steiner

Signatures des témoins :

Heiner G. à Solenne
V. Hitzel Fritz à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 329

Kemmi et Courvoisier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Septembre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kemmi, Jean-Jacques Christian**, plâtrier-peintre

de Churwalden (Grisons) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le quatorze Juillet mil huit cent septante-quatre

fils de feu Christian Kemmi

et de Adèle Ammann, sa veuve à Lausanne

2° **Courvoisier, Louise Emma**, couturière

de Monthèred et du Lésle (Neuchâtel) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le trente-un mai mil huit cent septante-huit

filles de monsieur Edouard Courvoisier, manoeuvre

et de Louise née Baillens, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Lésle, à Churwalden et à Monthèred les cinq, six, sept et huit cent mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Churwalden

Monthèred, Le Lésle Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Churwalden, Le Lésle et Givis

Signatures des époux :

Jean Kemmi

Louise Kemmi

Signatures des témoins :

Edouard Courvoisier

Jean Kemmi

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 330

Nicoletto et Martino

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Septembre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Nicoletto, Giuseppe Ernesto, MARIE-MARIE MARI

de Cavaglia | novare | Italie — domicilié à Lussanne,

Célibataire,

né à Cavaglia le deux Septembre — mil huit cent septante-sept

fil de feu Giuseppe Nicoletto,

et de feu Maria Gili, la femme,

2^o Martino, Luigia Emelinda Margaita,

de Mombello-Monferato | Alessandria | Italie — domiciliée à Lussanne

Célibataire

née à Mombello le vingt-neuf Mars — mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de feu Giuseppe Martino

et de Etta née Caporata, la veuve, à Lussanne

Les publications ont eu lieu à Lussanne le vingt-six Juillet, à Cavaglia
à Mombello le trois-vingt mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage — actes de

accès des père & mère du fiancé — acte de décès du

père de la fiancée & consentement de la mère —

Certificat de publication de Lussanne, Mombello & Cavaglia — Permis du Département

de Justice & Police

Communiqué: à la Chancellerie

Contestable

Signatures des époux :

Nicoletto Giuseppe Ernesto
Luigia Nicoletto

Signatures des témoins :

Emile Bolla
Ogliaro Giuseppe

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 331

Péclard & Blanc

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le 23 février, déclaré exécutoire le 28 mars 1905, le Tribunal civil de Luxembourg a déclaré par le divorce le mariage inséré ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari inscrit de l'art. 146 § 6 de la loi du 24 décembre 1874.

Luxembourg le 5 avril 1905

Offici. de l'Etat civil:

[Signature]

Aujourd'hui en ce Septembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Péclard, Louis-Edouard,** *Marié*

de *Pailliy* domicilié à *Luxembourg*,

Célibataire

né à *Luxembourg* le *dix* Octobre mil huit cent quatre-vingt-

ans fils de *Louis Péclard, aîné,*

et de *Emma Jenny Antoinette née Schittenhelm*

2° **Blanc, Rose-Augusta,** *Couturière*

de *Luxembourg* domiciliée à *Luxembourg*,

Célibataire

née à *Luxembourg* le *vingt-cinq* Septembre mil huit cent quatre-vingt-

ans fille de *Charles François Blanc, Couvreur,*

et de *Henriette née Borel, la femme, les deux à Luxembourg,*

Les publications ont eu lieu à *Pailliy & à Luxembourg* les *vingt-deux & vingt-trois* vent mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Pailliy & Luxembourg

Signatures des époux:

Louis Péclard

Augusta Péclard

Signatures des témoins:

John Garcia
Blanc

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Registre des familles vol. 24 fol. 280

N° 332

Golay et Borgeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Septembre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Golay, Georges Adrien**, honoréde lieu et au Chenit domicilié à Lussan,veuf en premières nocces de Henriette Marie née Colatouge des le treize avril mil neuf centné aux Charbonnières le vingt-trois octobre — mil huit cent soixante-septfils de Charles David Louis Golay, Cafetier aux Charbonnièreset de feue Dame Sophie Henriette née Rochat2^o **Borgeaud, Cécile-Elise**, Gouvernantede Penthalar domiciliée à Lussan

Célibataire

née à Lussan le six-huit avril — mil huit cent septante-cinqfille de feue Marie Charles Maurice Borgeaudet de Fanny Marchand, Sa Veuve, à Lussan.Les publications ont eu lieu à Lussan, le lieu, le Sentier, Le Buisson
Penthalar les seize, dix-huit et dix-neuf avril mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de mariage des Epoux et acte dedécès de la première femmeacte de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publications de Penthalar,Lussan, le lieu, le Sentier & Le BuissonCommuniqué: à l'Etat Civil de Lussandu lieu & du Sentier

Signatures des époux :

Adrien Golay
Cécile Golay

Signatures des témoins :

Adèle Borgeaud
C. Champagnat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 333

Laloue et Pfister

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Septembre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Laloue, Henri Alfred,**

typographe

de Besançon Doubs France, domicilié à Besançon,

Célibataire,

né à Besançon le premier Janvier — mil huit cent septante-cinq

fil de Alexandre Jules Marie Laloue, horticole,

et de Mary Julie Epitoux, la femme, domiciliés à Besançon,

2° **Pfister, Jeanne-Renzière,**

Coiffeuse

de Rüti Zurich domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Boudry Neuchâtel le douze août — mil huit cent septante-dix

filles de Jean Pfister, Chocolatier

et de Renzière Maximine née Epitoux (Epitoux) la femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rüti & Besançon les douze, quatorze
et dix-sept août mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- notes de naissance des Epoux.
- Consentement des père & mère de l'Epoux.
- Promesse de mariage. — Certificat de
- publication de Besançon, Rüti et
- Lausanne. — Déclaration de validité.
- Permis du Département de Justice &
- Police.
- Communiqué : à Rüti & à la
- Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Henri Alfred Laloue
Jeanne Laloue

Signatures des témoins :

Alfred Laloue à Besançon
Alexandre Pfister à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

*Remboursé dans la
commune de Rüti
en date du
11 mai 1927.*

N^o 334

Güt & Brouty

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Septembre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Güt, Louis-Jules**, employé,

de Schlattingen (Thurgovie) domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Lausanne le six-huit avril _____ mil huit cent septante-huit

fils de Louis Charles Samuel Güt, employé J.S.

et de Fanny Julie née Collet, sa femme, domiciliée à Lausanne,

2^o **Brouty, Marie-Ursule**, Blonde,

de Bottens domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le quinze Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Joseph Ignace Brouty, Charpentier

et de Marie Héléne née Jaccottet, sa femme, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bottens & Schlattingen, les dix-neuf, vingt-un et vingt-deux août mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bottens,

Schlattingen & Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Poliez-le-Grand & Burschingen

Signatures des époux :

Louis Güt
Marie Güt

Signatures des témoins :

Güt le père
Brouty Ignace
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 10 janvier 1899, déclaré définitif et exécutoire le 28 mars 1899, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel l'un des mariés ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 28 mars 1899. Lausanne, le 2 avril 1899.

L'officier de l'état civil:

Le Bailli

7-305.

N° 335

Lietta et Domenjoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Septembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Lietta, Charles-Frédéric*, *Ébéniste*,

de *Luxembourg* domicilié à *Luxembourg*,

Célibataire

né à *Luxembourg* le quinze Janvier mil huit cent *Septante-sept*

fils de *Fortuné Lietta, décédé*,

et de *Fanny née Favrot, la femme, décédée*.

2^o *Domenjoz, Marie-Caroline-Emilie*, *Stenose*,

de *Pulley* domiciliée à *Luxembourg*,

Célibataire

née à *Luxembourg* le douze Octobre mil huit cent *Septante-huit*

fille de *Marc Emile Domenjoz, décédé*,

et de *Jeanette née Bissant, la veuve, à Luxembourg*.

Les publications ont eu lieu à *Luxembourg & à Pulley* les deux et trois *Septembre*
mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de Luxembourg

à Pulley

Communiqué : à l'état civil de *Pulley*

Signatures des époux :

Charles Lietta

Marie Lietta

Signatures des témoins :

J. Schack
J. van

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 336

Cherbulliez et Cruchaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui die huit Septembre mil neuf cent deux ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cherbulliez, Henri,** Négociant

de Novalles domicilié à Lausanne

veuf en premières noces de Ida Cruchaud dès le vingt six mai mil neuf cent un

né à Novalles le quinze décembre mil huit cent soixante-quatre

filz de François Cherbulliez, agriculteur à Novalles

et de Marianne Julie née Cici la femme, décédée

2° **Cruchaud, Emma-Augusta,** sans profession

de Fontaines domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Fontaines le vingt Juin mil huit cent septante-trois

fille de Samuel Cruchaud, décédé

et de Adèle née Cruchot, la femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Novalles, Fontaines & Lausanne les vingt-neuf
et trente sept mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Novalles

Fontaines & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Novalles

Signatures des époux :

H. Cherbulliez
E. Cruchaud

Signatures des témoins :

H. Petermann
J. Petermann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 337

Gyger et Rohrer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Septembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Gyger, Alfred, Cocher

de Gessenay (Ain) domicilié à Gessenay

Célibataire

né à Gessenay le vingt Février mil huit cent soixante-neuf

fil de Emmanuel Gyger, à Gessenay

et de Madeleine née Stucki, décédée.

2^o Rohrer, Caroline, Domestique,

de Hohenheim (Strasbourg) Basse Alsace, domiciliée à Gessenay

Célibataire

née à Hohenheim le dix-sept novembre mil huit cent soixante-sept

fille de Jean Frédéric Rohrer, décédé,

et de Caroline Metzger à Hohenheim

Les publications ont eu lieu à Gessenay & à Hohenheim les dix-sept & vingt-cinq
mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de
Gessenay

Signatures des époux :

Alfred Gyger
Caroline Gyger

Signatures des témoins :

Louis Emott
Gustave Meyer

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat civil de
Gessenay & à la Chancellerie de

[Signature]

N° 338

Polla & Trinquier

3-1924

Aujourd'hui vingt-sept septembre mil neuf cent-deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Polla, Alfred-Adrien-César, peintre décorateur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Masserano | Rongio | Novate - Italie domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le vingt-neuf novembre mil huit cent septante-cinq

Noms, profession et

fils de Silvestre Auguste Polla, entrepreneur

domicile des parents :

et de Marie née Regamey, la femme à Lausanne,

Nom et profession de l'épouse :

2° Trinquier, Marie-Madeleine,

Lieu d'origine et de domicile :

de Paris domiciliée à Paris

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Paris le neuf juin mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

fille de Louis Hippolyte Isaac Antoine Trinquier, dessinateur,

domicile des parents :

et de Alexandrine Sophie Julie Bailly, la femme, à Paris.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Paris, Masserano & Lausanne les trois, dix-sept et trente août mil neuf cent-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux
consentement des père & mère de l'épouse
Promesse de mariage - Certificats de publication de Masserano, Paris et Lausanne - Permis du Département de Justice & Police

Communiqué: à la Chancellerie C^{le}

Signatures des époux :

A. Polla

Madeleine Polla

Signatures des témoins :

François Allegretti }
Frit. Cappelletti } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par décret du Grand Conseil du 2. Février 1924, Alfred-Adrien-César Polla, désigné ci-contre, lequel ayant rempli toutes les formalités prescrites à cet effet, a été naturalisé Vaudois et reçu au nombre des bourgeois de la commune de Lausanne.

Inscrit le 1. Mai 1924

L'officier de l'état civil:

J. Traill

R. du 10.5.24

N° 339

Piquet et Mégroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Septembre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Piquet, Henri Auguste, — Professeur,

de Chenit — domicilié au Sentier

Célibataire

né au Sentier le dix sept mois — mil huit cent septante quatre

fil de Auguste Julien Piquet, horloger, au Sentier

et de Louise Julie née Aubert, sa femme, décédée

2° Mégroz, Louise Fanny, — sans profession

de Autry d'Epesses — domiciliée à Autry

Célibataire

née à Autry le vingt décembre — mil huit cent soixante neuf

fille de Louis François Mégroz, décédé,

et de Marie Louise née Benezod, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Autry, Le Sentier, Le Buisson, Epesses
et Autry les vingt trois, vingt cinq et vingt sept mois mil neuf cent
deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
du Sentier

Signatures des époux :

H. Auguste Piquet
Louise Piquet Mégroz

Signatures des témoins :

Auguste Mégroz
Louise } à Autry

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de
Autry, Autry & Le Sentier

N° 340

Jollien et Lebet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Septembre mil neuf cent-dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Jollien, Germain-Pierre, Charcutier

de Savière (Vallais) domicilié à Landeranne

Célibataire

né à François-ville Savière le vingt-huit Juin mil huit cent soixante-huit

fil de François Germain Jollien agriculteur à Savière

et de Mme Marie Françoise née Luyet, sa femme,

2° Lebet, Pauline-Imma-Élise, Repasseuse

de Buttet (Moushätel) domiciliée à Landeranne

Célibataire

née à Fleurier le cinq Mars mil huit cent septante-huit

filles de Marie Louise Lebet, actuellement femme Baumann à Chaux-de-fonds,

et de

Les publications ont eu lieu à Landeranne, Savière & Buttet, les dix, sept & huit Septembre mil neuf cent-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Savière, Buttet & Landeranne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Savière & Buttet

Signatures des époux :

Jollien Pierre Germain
Emma Jollien

Signatures des témoins :

Louis Etter
Gyrorret Joseph } Landeranne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 341

Pache et Bozy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-cinq Septembre mil neuf cent-deux* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pache, Paul-Jules,* *sergent*

de *Epalinges* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Pully* le *vingt-quatre décembre* mil huit cent *septante-six*

fils de *Jean Frédéric Pache, aisé*

et de *Julie née Riccardon, sa femme, décédée,*

2° *Bozy, Alice,* *sans profession,*

de *Givins* domiciliée à *Lausanne,*

célibataire

née à *Lausanne* le *vingt-quatre août* mil huit cent *septante-sept*

fille de *François Louis Bozy, jardinier*

et de *Henriette née Nicolas, sa femme, domiciliée à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Epalinges & Givins* les *vingt-cinq*
et premier Septembre mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Epalinges

Givins & Lausanne

Signatures des époux :

Pache Paul

Alice Pache

Signatures des témoins :

H. Bozy à *Lausanne*

H. Apotheker à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de

Epalinges & Givins

N° 342

Cherix & Renaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Septembre mil neuf cent-deux mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cherix, Henri-Edouard**, employé au J.S.
de **Bex** domicilié à **Lausanne**
Célibataire

né à **Corboz** le quinze Novembre mil huit cent septante-huit
fils de **Jean François Philippe Cherix**, agriculteur à **Corboz**
et de **Louise Julienne née Dubuis**, sa femme, décédée.

2^o **Renaud, Emma-Ulice**, Cuisinière,
de **Gimel et de St Georges** domiciliée à **Lausanne**
Célibataire

née à **Bex** le vingt février mil huit cent septante-quatre
fille de **Jules Alfred Renaud**, docteur,
et de **Marie Elise Demattier**, sa femme, domiciliés à **Monthey**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, Bex, St Georges & Gimel**, les deux
quatre & cinq Septembre mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bex, Gimel, St Georges & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Bex, Conyiod & Gimel.

Signatures des époux :

Cherix Henri**Emma Renaud**
Cherix

Signatures des témoins :

Chandon
J. Fambone } à **Lausanne**

L'officier de l'état civil :



N° 343

Gaillard & Matthey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Septembre mil neuf cent-deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Gaillard, Louis-Emmanuel, Ingénieur,

de Sergey domicilié à Lussumme,

Célibataire

né à Rixx le quatorze mai mil huit cent septante-cinq

fils de Felix Gaillard, Inspecteur des Ecoles,

et de Marie Anna née Poudaz, sa femme, domiciliés à Lussumme

2° Matthey, Marthe-Louise, Instituteur,

de Vallerbe domiciliée à Echayens,

Célibataire

née au lieu le douze Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Jules François Matthey, décédé,

et de Henriette Felicie née Collinet, sa veuve, à Yverne,

Les publications ont eu lieu à Lussumme, Sergey, Vallerbe et Echayens, les dix, sept & huit Septembre mil neuf cent-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Sergey, Vallerbe, Echayens & Lussumme

Communiqué : à l'Etat Civil de

Singerolle, Vallerbe & Echayens.

Signatures des époux :

Emmanuel Gaillard
Marthe Gaillard

Signatures des témoins :

Thomé Ammann
F. Sainart

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 344

Groux et Groux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Septembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Groux, Paul-Frédéric**, agriculteur,

de Bisleu-Magnoux domicilié à Bisleu-Magnoux

Célibataire

né à Bisleu-Magnoux le vingt-huit cent mil huit cent septante-sept

fil de Jacques Constant Groux à Bisleu-Magnoux

et de Staline née Nobz, décédée

2^o **Groux, Marie-Fanny**, ménagère,

de Bisleu-Magnoux domiciliée à Bisleu-Magnoux

Célibataire

née à Oyens le vingt-deux novembre mil huit cent septante-huit

fille de Jules Alexandre Groux

et de Emma née Rond, agriculteurs à Bisleu-Magnoux

Les publications ont eu lieu à Bisleu-Magnoux le trois Septembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Douneboye

Signatures des époux :

Paul Groux
Emma Groux

Signatures des témoins :

Antoine }
J. Famblane } à Lussan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Douneboye

N° 345

Allaz et Pedroni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Septembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Allaz, Georges Hippolyte, tenancier de livres

de Villars-le-Terroir domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Echallens le six Septembre mil huit cent septante huit

fils de Fiacre Marie Allaz, décédé,

et de Elisabeth Albertine née Bonnet, sa veuve, domiciliée à Lausanne

2° Pedroni, Angèle Marceline, Couturière

de Oggelbio (Ballantra) Novare, Italie domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le seize Janvier mil huit cent quatre vingt deux

fille de Jean Ferdinand Pedroni,

et de Henriette née Porchet, sa femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Terroir et Lausanne, les vingt vingt-trois deux mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère de l'Epoux

Certificats de publication de Villars-le-Terroir & Lausanne

Dispense des publications à Oggelbio

Communiqué: à l'Etat Civil

d' Echallens & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

G. Allaz

Angèle Allaz

Signatures des témoins :

Clément Allaz, Inst.

Antoine Allaz, instit.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 346

Portmann & Kohler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-sept~~ Septembre mil neuf cent deux ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Portmann, Henri Eugène**, employé au J. S.

de Escholzmatt (Lucerne) domicilié à Landanne,

célibataire

né à u Mont des Verrières (Neuchâtel) le trois Juin mil huit cent Septante-sept

fils de Jacob Portmann cultivateur

et de Amalia Attorfer, sa femme, les deux à Portarlier

2° **Kohler, Marie-Sophie**, sans profession,

de Burgistein (Borne) domiciliée à Neuchâtel

célibataire

née à Chaux de fonds le vingt-sept mai mil huit cent Septante-huit

fille de Alois Emilé Kohler, garde frontière

et de Sophie Louise née Jean-Favre, sa femme, les deux aux Verrières

Les publications ont eu lieu à Landanne, Neuchâtel, Burgistein & Escholzmatt
les six, neuf, vingt et vingt-un août mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Escholzmatt, Burgistein, Landanne et

Neuchâtel.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Escholzmatt, Kirchenthurnen & Neuchâtel.

Signatures des époux :

Portmann Eugène
Marie Portmann

Signatures des témoins :

Bellay Alfred
Sandoy *Richard* *Frédéric*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 347

Nicoliet & Bonzon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Septembre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Nicoliet, Jules-Aimé, Instituteur,

de Oumont-dessus domicilié à Oumont-dessus,

veuf de Julie Rosalie née Maréchal des le vingt-deux novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

né à Saint-Euphon le vingt-quatre octobre mil huit cent soixante-un

fils de Louis Félix Nicoliet, ancien régent

et de Sylvie née Oguen, domiciliée à Aigle

2° Bonzon, Sylvie, sans profession

de Oumont-dessus, domiciliée à Oumont-dessus,

célibataire

née à Oumont-dessus le seize décembre mil huit cent soixante-un

fille de Jean David Bonzon, défunt

et de Marie Sophie née Richard, défunte.

Les publications ont eu lieu à Oumont-dessus & Oumont dessus les seize & douze Septembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil
d'Oumont-dessus.

Signatures des époux :

J. Nicoliet
Sylvie Bonzon

Signatures des témoins :

Abel Bonzon
J. Pambour

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à Oumont-dessus
& Oumont-dessus.

N° 348

Curchod et Piquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Septembre mil neuf cent - deux — mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Curchod, Gustave, _____

domestique

de Dommarin

domicilié à Laudunne

Célibataire

né à Dommarin le vingt quatre décembre mil huit cent septante - deux

fil de Jean Emmanuel Curchod, négociant,

et de Louise Georgette née Nicod, sa femme, domiciliée à Laudunne

2° Piquet, Adèle, _____

Cuisinière

de Cherit

domiciliée à Laudunne

Célibataire

née à Comondriche (Neuchâtel) le six huit Juin mil huit cent quatre-vingt quatre

filie de feu Edouard Henri Piquet

et de Marie Louise née Philippin, actuellement femme Regamey, à Laudunne

Les publications ont eu lieu à Laudunne, Le Sentier, Le Brœuss & Dommarin les vingt neuf, trente et trente - un Juillet mil neuf cent - deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès du père de l'Epouse

Contentement de la mère

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Dommarin, Le Sentier, Le Brœuss &

Laudunne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Sentier & de Bottens

Signatures des époux :

Gustave Curchod
Adèle Curchod

Signatures des témoins :

Dominique Guich
Praillet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 349

Jaton et Béboux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Septembre mil neuf cent deux ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jaton, Georges-Ernest, Menuisier,

de Percy-le-Jorat domicilié à Lansanne

Célibataire

né à Lansanne le dix avril mil huit cent Septante-cinq

fils de Jean Jaton, décédé,

et de Jeanne Françoise Chaillet, sa Veuve, à Lansanne

2° Béboux, Berthe, sans profession

de Belmont & Epalinges domiciliée à Pilly

Célibataire

née à Lansanne le huit avril mil huit cent Septante-sept

fille de Paul Béboux, décédé,

et de Rosalie née Grandard, sa Veuve, à Pilly

Les publications ont eu lieu à Pilly, Belmont, Epalinges, Percy-le-Jorat & Lansanne les cinq & six Septembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Percy-le-Jorat, Belmont, Epalinges &

Lansanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Romanet, Epalinges & Corcelles

Signatures des époux :

Georges Jaton
Berthe Jaton

Signatures des témoins :

A. Jaton
Edouard Jaton Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 350

Cracco et Grognoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Septembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cracco, Pietro Giovanni Giuseppe, fabricant,

de Quarona | Novare | Italie domicilié à Lussane,

Célibataire

né à Quarona le trois Septembre mil huit cent soixante-dix,

fils de Joseph Cracco, maçon,

et de Marianna née Tometti, la femme domiciliés à Quarona,

2° Grognoz, Félicité-Alphonzine,

de Soliz-Pittet domiciliée à Lussane

Célibataire

née à Soliz-Pittet le premier août mil huit cent septante-cinq

filles de feu François Henri Félix Grognoz

et de feu Marie Rosalie née Grognoz, la femme

Les publications ont eu lieu à Soliz-Pittet, Lussane et Quarona les premiers, deux et dix-sept août mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Quarona

Soliz-Pittet et Lussane

Permis du Département de Justice à

Soliz

Communiqué: à l'Etat Civil de

Bottens et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Cracco Jean

Félicité Cracco

Signatures des témoins :

Lequesse Sr. Silvestri
Emile Castiglioni

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 351

Dutoit et Grau

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Septembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dutoit, Adrien**, Boulangier,

de Chavannes et de Mondon domicilié à Lussembourg,

Célibataire

né à Chavannes sur Mondon le quatorze août mil huit cent Septante quatre,

fils de Jules Dutoit, décédé,

et de Françoise née Geniez, sa femme, décédée.

2^o **Grau, Marie Pauline**, Cuisinière,

de Minden (Prusse) domiciliée à Lussembourg

Célibataire,

née à Stammheim s/a Ludwigsburg (Wurt.) le 27 Octobre mil huit cent Septante sept

filles de Charles Grau, décédé,

et de Marie née Inzer, sa veuve, à Monthey (Valais)

Les publications ont eu lieu à Lussembourg, Chavannes, Mondon et Minden, les seize et vingt trois août mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Chavannes, Mondon, Minden & Lussembourg

Communiqué : à l'état civil de Mondon
à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Adrien Dutoit

Pauline Dutoit

Signatures des témoins :

Cordey Constant

Zuber Henri } à Lussembourg

L'officier de l'état civil :

Rouvier

N° 352

Tröller et Barbaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~trient~~ Septembre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Tröller, Constant-Émile, agriculteur,de Bösingen | Singine | Freiburg, domicilié à LausanneCélibatairené à Combrément-le-Grand le trois décembre mil huit cent Septante-neuffils de Jean Louis Maurice Tröller, agriculteur,et de Catherine Eugénie Monnerat, sa femme, domiciliés aux Charbonnières,2^o Barbaz, Louise-Félicité-Charlotte-Suzanne,de Epalinges domiciliée à LausanneCélibatairenée à La Pallaz / Lausanne le quinze avril — mil huit cent Septante-neuffille de Émile Barbaz, boulangeret de Louise Félicité Hostetter, sa femme, domiciliés à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne Bösingen à Epalinges, les neuf & dix
Septembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de Bösingen
Epalinges & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Bösingen à Epalinges.

Signatures des époux :

C. TröllerL. Barbaz

Signatures des témoins :

J. Barbaz } Lausanne
Chansin }

L'officier de l'état civil :

Rossier

N° 353

Nickler & Küffer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~deux octobre mil neuf cent. deux~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Nickler, Ferdinand-Louis**, *graisseur à la Cie de navigation*

de *Jens | Berne* domicilié à *Lansanne*,

célibataire

né à *Sallavanz le treize Janvier* mil huit cent *Septante-cinq*

fils de *Henci Nickler, manoeuvre à Lyss*,

et de *feue Pauline née Gutknecht, sa femme*,

2^o **Küffer, Elisabeth dite Marie**, *coiffeuse*

de *enst | Berne* domiciliée à *Lyss*,

Célibataire

née à *Eragnier | Neuchâtel* le *onze février* mil huit cent *Septante-six*

fille de *Samuel Küffer, fermier à Rochefort | Neuchâtel*

et de *feue Elisabeth née Wysser*,

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Jns Jens à Lyss, les deux, trois, quatre et cinq Septante mil neuf cent. deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Jens, enst, Jns à Lansanne

Communiqué : à l'Etat Civil

à *Jns, Lyss & Pönglen*

Signatures des époux :

Ferdinand Nickler

Marie Nickler Küffer

Signatures des témoins :

Stuff Auguste

Jean Schall

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 354

Bläuer et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

11-388
Aujourd'hui deux octobre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Bläuer, Eugène-Arnold*, *Commis postal*,
de *Linn (Argovie)* domicilié à *Lausanne*
Célibataire

né à *Linn*, le *dix mars* mil huit cent *septante*
fils de *Jean Jacob Bläuer, Secrétaire communal*
et de *Verena née Kautberger, sa femme, domiciliée à Linn*

2^o *Blanc, Sophie-Fanny*, *sans profession*
de *Lausanne* domiciliée à *Lausanne*
Célibataire

née à *Lausanne* le *neuf novembre* mil huit cent *quatre-vingt*
fille de *Louis Charles Blanc, décédé*,
et de *Fanny Louise Eugénie née Rossier, sa mère, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Linn et à Lausanne* les *seize et dix-neuf* *Septembre* mil neuf cent *deux*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:
Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Linn & Lausanne

Communiqué: *à l'état civil de Linn*

Signatures des époux :
Eug. Bläuer
Sophie Bläuer

Signatures des témoins :
Chr. Blau
Gandj } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :
[Signature]

N° 355

Delessert et Malherbe

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 7 Décembre
1912 déclaré définitif le 23 Janvier 1913.
Le Tribunal civil au district de Lausanne
a déclaré par le divorce le mariage ci contracté.
Le divorce a été prononcé en vertu de
l'article 142 . c. c. s

Lausanne le 28 février 1913
L'Off. de l'Etat civil :



Aujourd'hui deux Octobre mil neuf cent. deux — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Delessert, Pierre Samuel Marius**, employé d'usine

de Genay domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le vingt deux avril — mil huit cent septante trois

fils de Jean Frédéric Antoine Delessert, décédé,

et de Emma Curchod, de veuve, à Lausanne

2° **Malherbe, Jenny**, sans profession

de Chavornay domiciliée à Chavornay

Célibataire

née à Chavornay le vingt Janvier — mil huit cent septante cinq

fille de Auguste Malherbe, décédé,

et de Henriette Jeannette née Malherbe, de veuve, à Chavornay

Les publications ont eu lieu à Genay, Chavornay et Lausanne le dix septembre
mil neuf cent. deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Genay,
Chavornay & Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Chavornay & Orcelles

Signatures des époux :

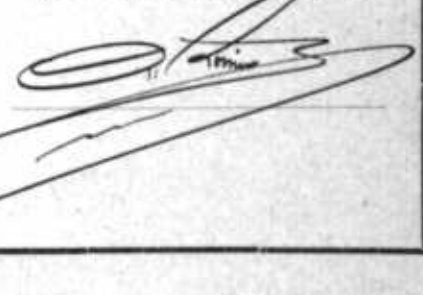
Delessert Marius

Jenny Delessert

Signatures des témoins :

F. Raymond }
J. Charis } à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 356

Chenevard et Giron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux octobre mil neuf cent-deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chenevard, Jules**, employé de Commerce

de Corcelles-le-Jorat domicilié à Lussanme,

Célibataire

né à Corcelles le onze décembre mil huit cent Septante-huit

fils de Jean Louis Chenevard, décédé,

et de Louise Gabrielle née Monod, sa veuve, à Lussanme

2^o **Giron, Julie-Jenny-Bertha**, sans profession,

de Genève, domiciliée à Lussanme

Célibataire

née à Lussanme, le trente Juillet mil huit cent Septante-trois

fille de Jules François Giron, décédé,

et de Marie Victoire née Vuffray, sa veuve, à Lussanme

Les publications ont eu lieu à Lussanme, Genève & Corcelles-le-Jorat, les treize et quatorze Septembre mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Corcelles, Genève et Lussanme

Communiqué: à l'Etat Civil de

Corcelles & Genève (Buzi & Co)

Signatures des époux :

Jules Chenevard
Julie Chenevard

Signatures des témoins :

Alfred Giron
Adrien Howard

L'officier de l'état civil :



N° 357

Flückiger & Freymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux octobre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Flückiger, Gustave Jules Kenti**, employé de commerce

de Huttwyl (Berne) domicilié à Lansanne

Célibataire

né à Lansanne le 21 mai — mil huit cent septante-quatre

fils de Jean Kenti Benedict Flückiger, journalier,

et de marquise née Kehli, sa femme, à Lansanne

2^o **Freymond, Céline**, sans profession

de St Ouges domiciliée à Vezinet

Célibataire

née à Mollonnans le quatorze Septembre — mil huit cent septante-cinq

fille de Félix Freymond, décédé

et de Idaline née Pahud, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Les Planches, Huttwyl & St Ouges les vingt-six, vingt-sept & vingt-huit août mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Huttwyl

St Ouges, Lansanne & Les Planches.

Communiqué : à l'Etat civil de

Huttwyl, St Ouges & Montzeny

Signatures des époux :

G. Flückiger
Céline Freymond

Signatures des témoins :

G. Dubroy
A. Hochli } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 358

Granetto et Dupieux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Octobre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Granetto, Sante,** manoeuvre - marier,

de Noventa | Vicence | Italie domicilié à Lonsanne

veuf de Lucia née Manfredi des le sept Février mil neuf cent deux

né à Spedaletto le vingt cinq Juin — mil huit cent cinquante sept

fils de feu Giovanni Granetto

et de feu Rosa née Malandrini, sa femme

2^o **Dupieux, Marie-Marguerite,** mécanicienne,

de Moulins | Allier | France, domiciliée à Lonsanne

Célibataire

née à Moulins le neuf avril — mil huit cent soixante onze

fille de Philippe Louis Auguste Dupieux, décédé,

et de Marie Anne Adèle Gannuet, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Noventa, Moulins & Lonsanne les trois, onze
et treize Juillet mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux. — acte de décès
de la première femme de l'Epoux. — acte de
décès du père de l'Epoux. — acte de décès de la mère
de l'Epoux. — Certificats de publications de Noventa,
Moulins & Lonsanne. — Permis du Département
et du Juge de Paix de Justice & Police.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Granetto Sante
Marguerite Granetto

Signatures des témoins :

J. Coste
J. Meilli } Lonsanne

L'officier de l'état civil :



N° 359

Gillieron & Crippa

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux octobre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Gillieron, Alexis,** Charretier,

de Servion domicilié à Landanne,

célibataire

né à Savigny le vingt-sept juillet mil huit cent septante-six

fil de Louis Gillieron, manoeuvre

et de Louise Julie née Zahler, la femme, domiciliée à Landanne

2° **Crippa née Pedroletti, Marie-Joséphine,** domestique

de Bergamo (Italie) domiciliée à Landanne

veuve en premières nocces de Adrien Jean Crippa dès le cinq mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

née à Granges (Valais) le vingt-sept août mil huit cent soixante-huit

fille de Charles Joseph Pedroletti, maçon,

et de Marie Joséphine née Zufferey, la femme, domiciliée à Siere (Valais)

Les publications ont eu lieu à Landanne et à Servion les douze et quatorze juillet mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du 1^{er} mari de l'Epouse

Certificats de publication de Servion

de Landanne.

Dispense des publications à Bergamo.

Promesse de mariage.

Signatures des époux :

Gillieron Alexis
Marie Gillieron

Signatures des témoins :

William David
F. Pamblanc } à Landanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil d'Oron

à la Chancellerie de

N° 360

Schweiger et Sommer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Octobre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schweiger, Michel,

Bouvier,

de Zell b/ Gaisenhof (Ober-Baaren)

domicilié à Landamm

Célibataire

né à Zell le seize Septembre

mil huit cent septante-six

fils de Blasius Schweiger, tonneur,

et de Walburga née Breitner, la femme, les deux à Zell.

2° Sommer, Lina,

Cuisinière,

de Dürrenroth (Berna)

domiciliée à Landamm

Célibataire

née à Gempersach (Fribourg) le vingt-huit avril

mil huit cent quatre-vingt

fille de Gotsfried Sommer, sellier

et de Magdalena née Steinhilber, la femme, domiciliés à Gempersach.

Les publications ont eu lieu à Landamm, Dürrenroth et Zell, les trois fois le deux Septembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Zell, Dürrenroth et Landamm

Communiqué: à l'Etat Civil de

Dürrenroth et à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Mich. Schweiger

Lina Schweiger

Signatures des témoins :

Joseph Kraus

F. Pamblanc M. Jesser

tous à Landamm

L'officier de l'état civil :

N° 361

Farnacht et Chanel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Octobre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Farnacht, Max-Paul,** Chauffeur au D.S.

de Montilier | Feibourg | domicilié à Caussanne

veuf en premières nocces de Rose Louise née Martin, née le dix Juin mil huit cent quatre-vingt dix-neuf

né à Cottard et Belleve, le vingt-quatre Septembre mil huit cent Septante-Sept

fil de Gottlieb Farnacht, agriculteur à Belleve,

et de Mina Mathilde Dumont, la femme, décédée,

2° **Chanel, Emma-Louise,** Cuisinière,

de Gollion domiciliée à Gollion

célibataire

née à Gollion le douze octobre mil huit cent Septante-huit

filles de Charles Louis Daniel Chanel, agriculteur,

et de Marie Henriette Boyerand, la femme, domiciliés à Gollion

Les publications ont eu lieu à Caussanne, Montilier et Gollion les neuf, onze et douze Septembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Montilier

Gollion et Caussanne.

Communiqué : à l'Etat civil de

Mont et Caussanne

Signatures des époux :

Max Farnacht

Louise Farnacht

Signatures des témoins :

E. Gano... } Caussanne
O. Delé... }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 362

Mages et Pettoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre octobre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Mages, Gabriel-Auguste, employé au télégraphe,
de Bex domicilié à Louvainne,
célibataire

né à Lavey le neuf avril mil huit cent septante-neuf
fils de Gabriel Auguste Mages, agriculteur,

et de Emma Délie née Michaud, sa femme, domiciliée à Lavey-Saint

2^o Pettoud, Marie-Marquétite, sans profession,
de Berens | Fribourg | domiciliée à Louvainne

Célibataire

née aux Eaux-Vives le onze août mil huit cent quatre-vingt-deux

filles de feu Jean Pierre Auguste Pettoud

et de feu Marie Joséphine née Monney, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Louvainne, Bex & Berens, les treize & quatorze
Septembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bex

Berens & Louvainne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Bex & Berens.

Signatures des époux :

Mages Auguste

Mages Marie

Signatures des témoins :

Paul Berreguin
Gandry

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 363

Baud et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

6-301

Aujourd'hui quatre octobre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Baud, Hermann Edouard**, Cafetier

de Epalinges domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Lausanne le premier juillet — mil huit cent quatre vingt

fils de Oscar Baud, Cafetier

et de Jeanne Louise née Pache, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° **Blanc, Hélène**, Costurière

de Lausanne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Chailly sur Lausanne le vingt dix février — mil huit cent quatre vingt un

fille de Jean Frédéric Blanc, aîné,

et de Marie Fanny Billaud née Pache, à Chailly

Les publications ont eu lieu à Epalinges & à Lausanne le treize Septembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Epalinges

à Lausanne

Communiqué : à l'état civil d'Epalinges

Signatures des époux :

Baud Edouard

Hélène Baud

Signatures des témoins :

Merrit

P. Perillat } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 364

Buttin & DeLoës

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept octobre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Buttin, Louis-Ferdinand Charles-Alexis,**

de Aigle — domicilié à Landanne agent d'assurances

célibataire

né à S'namice Côte Champagne le quatre novembre mil huit cent septante-deux

fils de feu Eugène Henri Auguste Buttin

et de Anne Marie née Viechti, la veuve, à Landanne

2° **DeLoës, Louise-Josaline-Marqueline,**

de Aigle — domiciliée à Landanne

célibataire

née à Guémox yillon le onze juillet — mil huit cent septante

fille de Charles Benjamin Alexis DeLoës, Professeur,

et de Louise née Viechti, la femme, domiciliés à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne et à Aigle les trente deux et premier Septembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Landanne

& Aigle

Communiqué : à l'Etat Civil d'Aigle

Signatures des époux :

Louis Buttin
Marqueline Buttin

Signatures des témoins :

Jully de lais, à Landanne
Guil. Goussier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 365

Villoz et Roux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Octobre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Villoz, Fritz,

ingénieur,

de Froideville

domicilié à Lausanne

célibataire

né à Don-la-Ville le quinze Octobre

mil huit cent septante-sept

fil de Paul Henri Villoz, Professeur

et de Jeanne Conide née Challet, sa femme, domiciliée à Chavilly

2° Roux, Rose-Louise-Marquise, institutrice

de Sainte Croix

domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt-trois Septembre

mil huit cent septante-neuf

filie de Paul Felix Roux, décédé,

et de Georgine Marguerite née Kusteriner, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ste Croix, Les Granges, à Froideville & à Lausanne les douze et treize Septembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Froideville, Ste Croix, Les Granges et Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de Ste Croix & Poliez-le-Grand.

Signatures des époux :

F. Villoz

Rose Roux

Signatures des témoins :

P. Villoz

J. Roux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 366

Chapuis et Zumstein

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 11 novembre 1899 déclaré définitif le 7 décembre suivant, le Tribunal civil du district de Lussac a déclaré, par le divorce, le mariage inexist et contre, le divorce a été prononcé aux torts de la femme, en vertu de l'art 462 de la loi fédérale du 24 décembre 1874
Lussac le 30 décembre 1899
L'officier de l'état civil :

Aujourd'hui Sept Octobre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chapuis, Constant-Edouard**, maître de pension
de Echagnon & d'Outens — domicilié à Lussac,
Célibataire

né à Granges le quatre août — mil huit cent cinquante-six —
fils de Louis Chapuis décédé,
et de Susanne née Richard, la Veuve à Nyon

2° **Zumstein, Susanne-Catherine**, Cuisinière
de Gessenay — domiciliée à Lussac
Célibataire

née à Gessenay le neuf novembre — mil huit cent soixante-sept —
fille de Christian Zumstein, décédé,
et de Susanne née Gershard, la Veuve à Gessenay

Les publications ont eu lieu à Outens, à Echagnon, à Gessenay & à Lussac
les vingt-six, vingt-sept & vingt-huit jours mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux —
Promesse de mariage —
Certificats de publication de
Echagnon, Outens, Gessenay, Lussac

Signatures des époux :

C. Chapuis
C. Zumstein.
Chapuis.

Signatures des témoins :

H. Branchu à Nyon
Chapuis Manlard à Pully

Communiqué : à l'état civil (d'Outens
& Granges) Echagnon & Gessenay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 367

Vandelli et Passoni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept octobre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Vandelli, Joseph,** Ménisier

de Grignasco | Novare | Italie domicilié à Louvain,

Célibataire

né à Grignasco le premier novembre mil huit cent Septante,

fils de Gaetano Vandelli, ancien Instituteur à Grignasco

et de Maria Susaglia, sa femme, décédée,

2^o **Passoni, Catherine,** Repassense

de Pugno | Novare | Italie, domiciliée à Louvain

Célibataire

née à Pugno le vingt quatre octobre mil huit cent Septante-Sept

fille de Joseph Passoni, ménisier

et de Maria née Perolis, sa femme, domiciliée à Pugno.

Les publications ont eu lieu à Louvain, Grignasco & Pugno les dix-neuf et
 trente-un d'oct mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Grignasco, Pugno & Louvain

Permis du Département de Justice

& Police,

Communiqué : à l'Etat Civil le

Chancelier de

Signatures des époux :

Joseph Vandelli
Vandelli Catherine

Signatures des témoins :

J. Raymond Agent à Louvain
Jacques Gauthier Serurier à Renoy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 368

Addor et Bühler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 14 septembre 1933, déclaré définitif et exécutoire le 16 octobre 1933, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 11 septembre 1933. Lausanne, le 16 octobre 1933.

L'officier de l'état civil :

W. Leclercq
suppléant

Aujourd'hui neuf octobre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Addor, Charles-Gustave, employé postal,
de Vuitteboeuf domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le vingt-un août mil huit cent septante-huit

filz de Jules Auguste Addor, employé postal

et de Julie née Porchet, du femme, domiciliée à Lausanne

2° Bühler, Anna, femme de chambre

de Bannwyl (Berne) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Bannwyl le vingt-huit mai mil huit cent septante-cinq

fille de Jacob Bühler, décédé,

et de Maria Elisabeth née Knauff, de veuve, à Berne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bannwyl & Vuitteboeuf, les treize
quatorze septembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vuitteboeuf

Bannwyl Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Arzwangen & Bannwyl

Signatures des époux :

Charles Addor

Anna Bühler

Signatures des témoins :

Jules Auguste Addor

A. Leclercq les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

W. Leclercq

N° 369

Zwahlen & Dupretz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Octobre mil neuf cent - deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zwahlen, Jules-Frédéric-Ferdinand, typographe,

de Gessenay (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le sept Mai mil huit cent quatre-vingt-

filz de Julien Samuel Adolphe Charles Zwahlen, imprimeur

et de feue Jenny Rose Fanchette Marianne Girard, sa femme

2° Dupretz, Adèle, sans profession,

de Montpreveyres et de Rougemont domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Vevey le deux Octobre mil huit cent septante-neuf

fille de Louis Dupretz, hôtelier

et de feue Rosalie Nicolas, sa femme

Les publications ont eu lieu à Rougemont, à Gessenay, à Montpreveyres et à Lausanne les cinq et six Septembre mil neuf cent - deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Gessenay

Montpreveyres, Rougemont & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Gessenay, Rougemont & Orselles.

Signatures des époux :

Jules Zwahlen

Adèle Dupretz

Signatures des témoins :

Aline Dupretz

H. Zwahlen Girard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 370

Kaller et Guillet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf octobre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Kaller, Friedrich Theodor, — Charffeur au D.S.

de Zofingen (Argovie) — domicilié à Landenne

Célibataire

né à Rein (Argovie) le vingt quatre février — mil huit cent Septante six

fils de Erwin Kaller, Pasteur

et de Maria Angelica Schwarz, sa femme, domiciliés à Rein

2^o Guillet, Elise, — sans profession

de Chêne et Pâquier — domiciliée à Landenne

Célibataire

née à Echallens le six juillet — mil huit cent Septante deux

fille de Samuel Guillet, maître de pension

et de Elise Julie née Rogoz, sa femme, domiciliés à Landenne

Les publications ont eu lieu à Zofingen, Landenne et Chêne et Pâquier, les vingt deux, vingt trois et vingt quatre d'oct mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Zofingen,
Chêne et Pâquier et Landenne.

Communiqué : à l'état civil de

Zofingen et Mollendin.

Signatures des époux :

Theodor Kaller

Elise Guillet

Signatures des témoins :

Albert Legler

Julie Guillet à Landenne

L'officier de l'état civil :

N^o 371

Fehlmann et Perrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Octobre mil neuf cent - deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Fehlmann, Charles-Eugène**, Ferblantier approuvé

de Staffelbach (Argovie) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le vingt six Juin mil huit cent septante-huit

fil de Jean Jacques Fehlmann, ferblantier,

et de Adèle Charlotte née Corboz, sa femme, domiciliée à Lausanne,

2^o **Perrin, Hélène-Julie-Louise**, couturière,

de Epénas domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne le dix sept Janvier mil huit cent septante-neuf

fille de Jules Louis Emile Perrin, serrurier

et de Louise Marie née Pivoux, sa femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Staffelbach, Epénas & Lausanne, le treize Septembre mil neuf cent - deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Staffelbach, Epénas & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de
Staffelbach & Belmont / Yverdon

Signatures des époux :

Charles Fehlmann

Hélène Fehlmann

Signatures des témoins :

Auguste Mignot

Perrin Gustave

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 372

Schwentzer & Forney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf octobre mil neuf cent deux* — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Schwentzer, Charles-Alexandre, Disguité*de *St Etienne (Reine)* — domicilié à *Lausanne**célibataire*né à *Lausanne le vingt quatre novembre* — mil huit cent *soixante sept*fils de *Jean Schwentzer, jardinier à Lausanne*et de *Marie Triden, de femme, décédée*2° *Forney, Blanche-Virginie, sans profession*de *Puidoux* — domiciliée à *Lausanne**célibataire*née à *Lausanne le vingt novembre* — mil huit cent *septante-neuf*fille de *Charles Louis Forney, Charcutier à Lausanne*,et de *Elisa Berthier née Ebnetter, de femme, décédée*,Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Puidoux & St Etienne, les dix-neuf*
vingt-neuf *sept mil neuf cent deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux**Promesse de mariage**Certificats de publication de**St Etienne, Puidoux & Lausanne*

Communiqué: à l'état civil de

St Etienne & Chexbres.

Signatures des époux :

Schwentzer
Blanche Schwentzer

Signatures des témoins :

J. Mauer
J. Payer } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 373

Borloz et Maillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Octobre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Borloz, Marc-Jules, Confiseur

de Dumont-Dessous domicilié à Romanel & Lausanne

Célibataire

né à Vevey le trente Mai — mil huit cent quatre-vingt-un

fil de Marc Julien Borloz, agriculteur à Romanel

et de feue Joséphine Jenny Louise née Regamey, sa femme

2^o Maillard, Lucie-Antoinette, sans profession

de Vevey domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le vingt-deux Juin — mil huit cent septante-six

fille de François Louis Maillard, mécanicien à Lausanne

et de feue Henriette Georgette Louise Brot, sa femme

Les publications ont eu lieu à Romanel, Lausanne, Vevey & Dumont-Dessous
les neuf et onze Septembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil

de Romanel.

Signatures des époux :

Marc Borloz.

Lucie Borloz.

Signatures des témoins :

Emile Perrin

de Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 374

Füzel et Morax

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf octobre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Füzel, Wilhelm Adolf Jacob, Epicièrede Zurich domicilié à Lausannecélibatairené à Zurich le sept septembre mil huit cent soixante-neuffils de feu Jakob Hieronymus Füzelet de Elisabetha née Baumberger, sa veuve à Lullmann,2^o Morax, Eugénie Marie Lina, Coiffeuse,de Mex domiciliée à Lausanne,Célibatairenée à Mex le deux mars mil huit cent septante-septfille de Louis Morax agriculteur à Chevrouxet de feue Marie Susette Burnens, sa femmeLes publications ont eu lieu à Lausanne, Zurich & Mex les dix & sept septembre
mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deZurich, Mex & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Zurich & Lullmann

Signatures des époux :

W. Füzel
L. Morax

Signatures des témoins :

Ch. Dubois Jacob à Lullmann
E. Ferrin à Feslen

L'officier de l'état civil :



N° 375

Lavilette et Usseglio-Merlo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Octobre mil neuf cent-deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lavilette, Albino-Petronio**, *Commerçant*

de Giaveno | Turin | Italie domicilié à Lansanne,

célibataire

né à Turin le cinq février mil huit cent soixante-cinq

fil de parents inconnus,

et de _____

2° **Usseglio-Merlo, Effisia-Angela-Maria**, *Commerçante*

de Giaveno | Turin | domiciliée à Lansanne,

célibataire

née à Giaveno le vingt-dix mai mil huit cent septante-dix

fille de feu Michele Usseglio Merlo

et de feu Domenica Datta, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lansanne et Giaveno les trente-cinq et sept
septembre mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Giaveno

Lansanne,

Permis du Département de Justice

Police

Communiqué : à l'Etat Civil de

Giaveno par la Chancellerie & Co

Signatures des époux :

Lavilette Albino
Effisia Lavilette

Signatures des témoins :

Lovato Pierre
Lovato Pellegrino

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 376

Aellig & Morard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf octobre mil neuf cent-deux — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Aellig, Louis-Edouard**, Commissaire

de Adelboden | Serne | domicilié à Lundane

Célibataire

né à Requins le vingt-huit octobre — mil huit cent septante-trois

fil de Abraham Aellig

et de feue Justine née Wächter, sa femme,

2° **Morard, Aimée-Emilie**, sans profession

de Ugent | Valais | domiciliée à Sion

Célibataire

née à Sion le trois octobre — mil huit cent quatre-vingt

filie de Alfred Morard, agriculteur

et de Catherine née Neuweith, sa femme, domiciliée à Sion,

Les publications ont eu lieu à Ugent, Sion, Lundane et Adelboden, les treize
et quatorze septembre mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Adelboden

Ugent, Lundane & Sion

Communiqué: à l'Etat Civil

à Adelboden, Ugent & Sion

Signatures des époux :

Louis Aellig
Emilie Aellig

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature]
les deux à Lundane

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 377

Bochetti et Andenmatten

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui neuf Octobre mil neuf cent deux ~~mil huit cent quatre vingt~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1^o Bochetti, Giuseppe, Sommelier

Lieu d'origine et de domicile :

de Cavaglia | Novare | Italie domicilié à Monnetier-Morzyn | H^{le} Savoie

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Cavaglia le vingt deux mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fils de feu Stefano Bochetti

domicile des parents :

et de feue Angela née Chiesa, sa femme,

Nom et profession de l'épouse :

2^o Andenmatten, Madeleine, femme de Chambre

Lieu d'origine et de domicile :

de Esten | Valais | domiciliée à Lussumme,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Vimone San Carlo | Novare | le quinze Février mil huit cent septante quatre

Noms, profession et

fille de feu Andriao Andenmatten

domicile des parents :

et de Madeleine née Boson, sa veuve, à Lussumme,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lussumme, Evroz, Monnetier & Cavaglia les
deux, trois, dix et dix sept deux mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Permis de mariage

Certificats de publication de Cavaglia

Esten, Monnetier & Lussumme

Permis du Département de Justice

& Police.

Communiqué : à l'état civil de

Esten et à la Chancellerie Cl^e

Signatures des époux :

Bochetti Giuseppe

Madeleine Bochetti

Signatures des témoins :

J. Baptiste M^o...

Louis Andenmatten

les deux à Lussumme

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 378

Hédiger et Gret née Steiner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~neuf octobre mil neuf cent. deux~~ — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Hédiger, Aimé,* — *Sergent major de police,* —

de *Ruppertsweyl (Savoie)* — domicilié à *Lausanne,* —

~~veuf en premières nocces de Marie Rosalie née Cottet de le deux août mil neuf~~
~~cent - un~~ —

né à *Chexbres le trois octobre* — *mil huit cent quarante-neuf* —

fils de *Louis Bénédicte Hédiger, décédé,* —

et de *Jeanne Suzanne née Paley, décédée,* —

2^o *Gret née Steiner, Anna-maria,* *sans profession,* —

de *St^e Croix* — domiciliée à *Lausanne,* —

~~veuve de Charles Gret (en premières nocces) de le dix-huit avril mil huit cent~~
~~quatre-vingt-dix-sept~~ —

née à *Lausanne le sept novembre* — *mil huit cent cinquante-quatre,* —

fille de *Jean Steiner, décédé,* —

et de *Anna Barbara née Kopp, décédée,* —

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, St^e Croix, Les Granges et Ruppertsweyl*
les treize et quatorze Septembre mil neuf cent. deux. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux —

Actes de décès des précédents conjoints —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de Ruppertsweyl

St^e Croix, Les Granges et Lausanne —

Communiqué: à l'Etat Civil de

Ruppertsweyl et St^e Croix —

Signatures des époux :

A Hédiger
Mari Hédiger

Signatures des témoins :

Pinis
Lausanne } à
Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 379

Paccard & Cothézy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix octobre mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Paccard, Fernand,** agriculteur,

de Révontoup domicilié à Révontoup

célibataire

né à Révontoup le vingt deux Juin mil huit cent septante six

fils de David Eugène Paccard, agriculteur,

et de Antoinette née Arzhen, domiciliés à Révontoup.

2° **Cothézy, Wilma,**

de Dompierre et Révontoup domiciliée à Révontoup

célibataire

née à Villars-Bramard le deux Juillet mil huit cent quatre vingt

fille de Alexis Gustave Cothézy, décodé,

et de Emma née Pitter, à Révontoup.

Les publications ont eu lieu à Dompierre et Révontoup le dix sept Septembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Lucens.

Signatures des époux :

Fernand Paccard

Wilma Paccard

Signatures des témoins :

F. Samblanc

Langey Charles

L'officier de l'état civil :

Paccard

Communiqué : à l'état civil de Lucens.

N° 380

Grosheintz et Laval

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix octobre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Grosheintz, Emile**, D^r médecin-dentiste

de Bâle domicilié à Bâle,

célibataire

né à Paris le vingt-deux Février mil huit cent soixante-sept

fils de Emile Grosheintz, ~~adèle~~,

et de Caroline née Rohrer, à Bâle

2° **Laval, Nelly-Adèle**,

de Unterhalden (Schaffhouse) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à St-Denis (Seine) le cinq Mars mil huit cent septante-cinq

fille de Paul Laval, à Paris

et de Adèle née Ramsperger à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Unterhalden & Bâle les seize, dix-sept et vingt septembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisations de l'Etat Civil de Bâle

Communiqué: à l'Etat Civil de Bâle

& d'Unterhalden.

Signatures des époux :

Emile Grosheintz
Nelly Grosheintz

Signatures des témoins :

H. Grosheintz à Chalm (Alsace)
A. Laval née Ramsperger à Lausanne
Th. Herreusdorn

Emile Grosheintz L'officier de l'état civil :

Ramin

N° 381

Brenzard et Burgi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze octobre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Brenzard, Joseph-Philibert,** — Teillager,

de Parigny-les-Vaux | Nièvre | France, — domicilié à Loudunne,

célibataire

né à Parigny-les-Vaux le vingt six décembre — mil huit cent septante-sept

fils de Philibert Brenzard, teillager à Loudunne

et de Marie née Chibault, la femme, décédée.

2^o **Burgi, Marguerite,** — Repassende

de Vogelsang-Tannegg | Thurgovie | — domiciliée à Loudunne

célibataire.

née à Loudunne le dix huit avril — mil huit cent septante-neuf

fille de Albert Burgi, peintre

et de Adèle Emma née Pellaton, la femme, les deux à Orbe

Les publications ont eu lieu à Loudunne, Tannegg et Parigny-les-Vaux, les neuf
deux et quatorze septembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux - Constantement
du père de l'époux - acte de décès de la mère -
Promesse de mariage - Certificats de publication
de Parigny-les-Vaux, Vogelsang-Tannegg et
Loudunne - Déclaration de validité - Permis
du Département de Justice à Polise.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Fribourg et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Brenzard Joseph Philibert
Burgi Marguerite

Signatures des témoins :

Burgi Jean
Haute Maria

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 382

Rieder et Cloux.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize octobre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Rieder, Eugène-Marc,** industriel

de Vevay domicilié à Lausanne

célibataire

né à Vevay le vingt deux Janvier mil huit cent septante cinq

fils de Eugène Rieder, décédé,

et de Emma née Jaccoud, du Vevey, à Genève,

2^o **Cloux, Hélène,** cuisinière

de L'Isle domiciliée à Lausanne

célibataire

née à La Courde / L'Isle le deux Juillet mil huit cent septante un

filles de Jean François Louis Cloux, décédé,

et de Suzanne Henriette née Guanz, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, L'Isle & Vevay, les seize et dix sept
Septembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Vevay

L'Isle & Lausanne

Communiqué: à l'Etat civil de l'Isle

à Vevay

Signatures des époux :

E. Rieder
Hélène Cloux Rieder

Signatures des témoins :

L. S. Duchon
Prosc. Bétay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 383

Millioud & Curchod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze octobre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Millioud, Jules,** agriculteur

de Penthédaz domicilié à Penthédaz

célibataire

né à Penthédaz le dix août — mil huit cent septante-quatre

fils de Louis Millioud, agriculteur

et de Staline née Millioud, la femme à Penthédaz

2° **Curchod, Alma,** sans profession

de Penthédaz domiciliée à Penthédaz

célibataire

née à Penthédaz le vingt-quatre juillet — mil huit cent huitante-cinq

fille de Adolphe Curchod, agriculteur à Penthédaz

et de défunte Ida née Curra

Les publications ont eu lieu à Penthédaz le vingt-cinq septembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Penthédaz

Signatures des époux :

Jules Millioud
Alma Millioud

Signatures des témoins :

Eugène Millioud
Emma Millioud Penthédaz

Communiqué : à l'état civil de Penthédaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 384

Gavillet et Pahud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze octobre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gavillet, Henri-Jules**, agriculteur

de Pény et de Vichereux domicilié à Ogenz

célibataire

né à Ogenz le quatorze novembre mil huit cent septante-deux

fils de Jean Pierre Gavillet, agriculteur

et de Rose Marie née Peters, sa femme, à Ogenz.

2^o **Pahud, Céline**, ouvrière à la condensation

de Ogenz domiciliée à Ogenz

célibataire

née à Ogenz le quatre octobre mil huit cent septante-neuf

fille de Jacques dit Benjamin Pahud, agriculteur

et de Jenny née Tacheron, sa femme à Ogenz

Les publications ont eu lieu à Ogenz, Vichereux & Pény-le-Joist, les dix, onze et douze Septembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de St Cierges.

Communiqué: à l'Etat Civil de St Cierges, Mondou & Ropraz

Signatures des époux :

Henri Gavillet
Céline Gavillet

Signatures des témoins :

Charles Lang
Héli Künd

L'officier de l'état civil :

Roux
Roux

N° 385

Pozet et Pascal

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze octobre mil neuf cent - deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Pozet, Charles-Henri*, Professeur,

de *Frezens Neuchâtel* domicilié à *Neuchâtel*

célibataire

né à *Frezens* le vingt-huit juin mil huit cent septante-deux

fils de *Frédéric Henri Pozet*, agriculteur

et de *Marie née Keller*, à *Frezens*

2^o *Pascal, Eliza-Georgine-Eugénie*, sans profession

de *Pampplès* domiciliée à *Lansanne*

célibataire

née à *Lansanne* le douze mars mil huit cent septante-cinq

fille de *Charles Louis Pascal*, décédé,

et de *Jeanne Suzanne née Pommaz*, à *Lansanne*

Les publications ont eu lieu à *Neuchâtel, St Aubin (Frezens) La Serraz et Lansanne* les dix-sept, dix-huit et vingt septembre mil neuf cent - deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Neuchâtel.

Signatures des époux :

Ch. H. Pozet, prof.
Eugénie Pascal

Signatures des témoins :

Albert Barbey à Lansanne
G. Pascal à Zuzich

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de *Neuchâtel, St Aubin et La Serraz*

Pommaz

No 386

Chapuisat & Vernez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze octobre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Chapuisat, Léon-Ernest, Comptable,

de Aclens domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Chaux de Fonds le vingt-sept mars — mil huit cent septante-trois

fils de David Emile Chapuisat, cafetier

et de Marie née Benoit, sa femme, les deux à Lausanne,

2^o Vernez, Fanny-Rosalie, institutrice

de Villars-Bramard domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le dix-huit septembre — mil huit cent septante

fille de Pierre Jacob Vernez, décédé,

et de Rosalie Louise née Aguet, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Aclens & Villars-Bramard, les vingt-six
et vingt-huit août mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Aclens

Villars-Bramard & Lausanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Collombier & Villenzel.

Signatures des époux :

L. Chapuisat

F. Vernez

Signatures des témoins :

Emile Chapuisat

Joyet Lausanne

L'officier de l'état civil :

P. Joyet

N° 387

Jacobi et Bordier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze octobre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt —
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Jacobi, Jacques-Louis**, artiste peintre

de Genève (ville) domicilié à Genève, résidant à Crège

célibataire

né à Genève le trois novembre mil huit cent septante-sept

fils de Mme Amédée Louis Constant Jacobi, décédé

et de Jeanne Françoise Anne Aimée Girard, sa veuve, à Genève.

2^o **Bordier, Pauline-Alice**, sans profession

de Genève (ville) domiciliée aux Eaux-Vives (Genève)

célibataire

née aux Eaux-Vives le trois juillet mil huit cent septante-six

fille de Pierre Guillaume Bordier, pasteur

et de Louise Caroline Chérix, sa femme, aux Eaux-Vives

Les publications ont eu lieu à Genève, Crège & Eaux-Vives, les vingt-six mai, quatre et huit juin

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Genève

Signatures des époux :

Jacobi
Mme Jacobi

Signatures des témoins :

M^r Jacobi à Genève
P. Bordier à Genève Eaux-Vives
A. D. Bordier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil cantonal de Genève & à la Chancellerie C^h

N° 388

Kern et Matzand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze octobre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kern, Charles Adolphe**, Entrepreneur de travaux publics
de Langres | Haute Marne | France — domicilié à Baccarat | Meuse et Moselle,
Célibataire

né à Strassbourg | Alsace | le six sept Juin — mil huit cent septante quatre —
fils de feu Charles Valentin | Kern | Kern,
et de Sophie Caroline née Koch, La Veuve, à Baccarat.

2° **Matzand, Marguerite**, Instituteuse
de Lunel | Hérault | France — domiciliée à Landanne,
célibataire

née à Lunel le quatre Juillet — mil huit cent septante dix
fille de Jacques Matzand, Marchand de vins
et de Marie Bonchard, La femme, domiciliés à Paris.

Les publications ont eu lieu à Langres, Baccarat, Lunel & Landanne, les vingt sept
et vingt huit Septembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux — acte de
accès au père du fiancé et consentement de la
mère — Consentement des parents de la femme.
Promesse de mariage. — Certificats de publication
de Langres, Baccarat, Lunel & Landanne. — Déclar
ation de Validité. — Permis du Département
de Justice & Police
Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

A. Kern
Marguerite Kern

Signatures des témoins :

J. A. Schmidt
L. Schumacher
M. Hillier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 389

Gutzwiller et Gutzwiller née Witz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize octobre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gutzwiller, Ami, garçon de salle

de Cherwil | Bâle Campagne domicilié à Lausanne

divorcé en premières nocces de Elise née Witz dès le dix mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

né à Lausanne le premier mai mil huit cent septante-trois

fils de feu Edouard Gutzwiller

et de feue Suzanne Suzanne née Mercier, sa femme

2° Gutzwiller née Witz, Elise, sans profession,

de Cherwil | Bâle Campagne domiciliée à Berne

divorcée en premières nocces de ami Gutzwiller dès le dix mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

née à Menziken | Argovie le deux octobre mil huit cent septante

fille de feu Jean Jacob Witz

et de Elisabeth née Egger, sa veuve à Berne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Berne et Cherwil les seize, dix-huit et vingt-cinq Septembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte du précédent mariage des époux

avec mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Cherwil, Berne & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Cherwil & Berne

Signatures des époux :

Ami Gutzwiller

Elise Gutzwiller-Witz

Signatures des témoins :

Thomas Dio à Lausanne

Louis Hage à Genève

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 390

Charles et Thomas

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize octobre mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Charles, Alphonse,** _____ _____ _____de Coccolles sur Chauvornay domicilié à Langonne

célibataire

né à Schönenwerd | Solence le dix-neuf mars mil huit cent septante-troisfils de Henri Auguste Charles, coiffeur à Chauxet de Sabine née Morel, la femme,2^o **Thomas, Léa-Cathérine,** _____ _____ _____de Seixerain | Meurthe et Moselle France, domiciliée à Langonne

célibataire

née à Langonne le quinze novembre mil huit cent septante-deuxfille de Pierre Thomas, tailleuret de Andonia née Turcy, la femme, domiciliée à LangonneLes publications ont eu lieu à Langonne, Coccolles & Seixerain les trente et
trente-un jours mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxConsentement des père et mère del'Epouse.Promesse de mariageCertificats de publication deCoccolles, Seixerain et Langonne

Communiqué: à l'Etat civil de

Chauvornay & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Alphonse Charles,Léa Cathérine

Signatures des témoins :

Henri Divo à LangonneLouis Thurgé à Genie

L'officier de l'état civil :

N° 391

Strübe et Ammann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux octobre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Strübe, Charles Alfred,

Typographe,

de Schopfheim | Bade |

domicilié à Lansanne,

Célibataire

né à St Blaise | Neuchâtel | le quatorze janvier mil huit cent septante deux

fils de Jean Strübe, tailleur,

et de Sophie née Wetz, la femme, domiciliée à St Blaise

2° Ammann, Frida Olga,

Costurière,

de Waldikon | Dynhard | Zurich |

domiciliée à Lansanne,

Célibataire

née à Lansanne le huit octobre mil huit cent septante six

fille de Jean Jacob Ammann, cordonnier

et de Anna née Zischer, la femme, domiciliée à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Schopfheim & Dynhard, les deux & quatre Septembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Schopfheim
Waldikon-Dynhard et Lansanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Dynhard & à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

C. Strübe

Frida Strübe

Signatures des témoins :

Jean Ammann à Lansanne
E. Billand à Rebigny

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 392

Geneux et Jaques

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux octobre mil neuf cent deux ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Geneux, Tell,**

typographe,

de St^e Croix

domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à St^e Croix le trois août

mil huit cent Septante-neuf

fil de Jules Ulysse Geneux, herberger

et de Cécile Virginie née Tattet, sa femme, domiciliés à St^e Croix.

2° **Jaques, Julie,**

institutrice de pension,

de Lutry & d'Epesses

domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Savigny le deux Septembre

mil huit cent Septante-un

fille de François Louis Jaques, agriculteur

et de Jeanne Louise née Lavanchy, sa femme, à Savigny

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, St^e Croix, Les Granges, et Epesses,

les vingt, vingt-deux et vingt-trois Septembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

St^e Croix, Lutry, Epesses, Les Granges

Lausanne,

Communiqué: à l'Etat Civil de

St^e Croix, Lutry & Oully

Signatures des époux :

Tell Geneux

Julie Geneux

Signatures des témoins :

Alb. Paillard

Kaufmann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 393

Imfeld & Möri

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit octobre mil neuf cent-deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Imfeld, Jacob,* *Concierge d'hôtel,*

de *Lunzern (Obwalden)* domicilié à *Sandanne*

Célibataire

né à *Lunzern* le *vingt-neuf novembre* mil huit cent *septante-quatre*

fil de *Mathias Imfeld, décédé,*

et de *Katherine Ignazius née Gosse, décédée,*

2° *Möri, Elise,* *filles de Salie,*

de *Hermigen (Sionffelen) Berne,* domiciliée à *Bas de Tavay (Bas)*

Célibataire.

née à *Hermigen* le *vingt trois* mil huit cent *septante-trois*

fille de *Pierre Möri, décédé,*

et de *Elisabeth née Sorger, décédée,*

Les publications ont eu lieu à *Sionffelen, Tavay, Lunzern, les neuf,*
dix et onze Septembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lunzern, Hermigen, Tavay Sandanne

Communiqué : à l'Etat Civil

de *Lunzern, Sionffelen & Bas.*

Signatures des époux :

Jacob Imfeld

Elise Imfeld

Signatures des témoins :

Comtantfeld
Am. Lehmann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 394

Pache et Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-trois octobre mil neuf cent-deux* — *mil huit cent quatre-vingt-*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pache, Louis-Constant*, *agriculteur*,de *Epalinges* — domicilié à *Epalinges* —*Célibataire* —né à *Epalinges le onze juin* — mil huit cent *septante-cinq* —fils de *feu François Louis Pache* —et de *Henriette née Regamey la veuve à Epalinges* —2° *Regamey, Emélie*, *couturière*,de *Lausanne* — domiciliée à *Lausanne La Vuilleluz* —*Célibataire* —née à *Lausanne La Vuilleluz le vingt quatre décembre mil huit cent quatre-vingt* —fille de *Ferdine Julie Regamey à La Vuilleluz* —

et de —

Les publications ont eu lieu à *Epalinges et à Lausanne les treize et seize septembre* —
mil neuf cent-deux —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*autorisation de l'état civil**d'Epalinges*Communiqué : *à l'état civil d'Epalinges*

Signatures des époux :

*L. Pache**Emélie Pache*

Signatures des témoins :

André
Charles } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 395

Suter et Trost née Suter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois octobre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Suter, Jules-Louis,* Tapisserieur

de Kölliken [Argovie] domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Vian-lez-Bains le vingt-huit août mil huit cent septante-six

fils de Samuel Adolphe Nicolas Suter, décédé,

et de Julie née Descloux, sa femme, décédée,

2° *Trost née Suter, Lucie,* Ménagère

de Thalheim [Lucerne] domiciliée à Lausanne

Veuve de Samuel David Trost, décédé le douze Janvier mil neuf cent un

née à La Tour de Peitz le onze février mil huit cent soixante-cinq

fille de Jean Henri Suter, décédé,

et de Marie Madeleine née Aubert, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Kölliken et Thalheim les trente
Septembre, premier et deux Octobre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du père de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publications de
Kölliken, Thalheim et Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Kölliken et Thalheim

Signatures des époux :

Jules Suter

Lucie Suter

Signatures des témoins :

Jacques Buehler

de la Tour de Peitz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 396

Gros & Paquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un octobre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gros, Maurice-Fernand**, Employé de fabrique

de Echichens — domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Pompigny le quinze mai — mil huit cent quatre-vingt-

filz de Emile-Fernand Gros, agriculteur, dem. Samuel-Alexandre Gros, agriculteur

et de Julie Renette née Aubert, la femme, domiciliés à Etoy

2° **Paquier, Marie-Louise-Augusta**, Cuisinière

de Denges — domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Denges le cinq juillet — mil huit cent quatre-vingt-

fille de feu Alfred Paquier

et de Fanny Louise Ceveny, la veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Echichens & Denges les vingt-sept & vingt-neuf septembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Echichens, Denges & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lonay & Vufflens-le-Château

Signatures des époux :

Gros Maurice

Paquier Augusta

Signatures des témoins :

Grandchamp Samuel

de Courten Pierre

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 397

Poudret et Aguet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

1-153

Aujourd'hui vingt-un Octobre mil neuf cent-deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Poudret, Fernand-Rodolphe**, *Directeur de la fabrique de Conzeved*

de *Luzern* domicilié à *Kerzers (Tessin)*

célibataire

né à *la Rochette sur Mondon* le quatre Février mil huit cent quatre-vingt-

quatre fils de *Louis Emile Poudret*

et de *Aline née Guisard*

2° **Aguet, Olga-Adelina**, *sans profession*

de *Lutry* domiciliée à *Rome*

célibataire

née à *Tessin* le neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-

trois fille de *James Edmond Aguet*

et de *Elena née Gvozdanovitch*

Les publications ont eu lieu à *Kerzers, Lutry & Lully* les deux, cinq et six
sept mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*attestation de l'Etat Civil de
Kerzers*

Signatures des époux :

Fernand Poudret

Olga Poudret

Signatures des témoins :

C. Quisac *à Lully*

A. Aguet *à Rome*

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de
Kerzers & Lutry

N° 398

Mercier et Genier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

• Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Octobre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt —
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Mercier, Myzère,** institutrice

de Penthéon domicile à Ogenz

célibataire

né à Penthéon le sept Septembre — mil huit cent huitante —

fil de Louis Mercier, agriculteur à Penthéon

et de Elise née Vicoz, sa femme

2^o **Genier, Bertha,** sans profession

de Chièvres domicile à Ogenz

Célibataire

née à Ogenz le huit novembre — mil huit cent septante-sept —

filles de François Samuel dit Jean Genier, agriculteur à Ogenz

et de Julienne née Pukud, sa femme

Les publications ont eu lieu à Ogenz, Chièvres et Penthéon les deux et trois
Octobre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Anticipation de l'Etat Civil de
St Cierges

Signatures des époux :

Myzère Mercier
Bertha Genier

Signatures des témoins :

J. Boyay
C. Boyay } à Pandoz

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de
St Cierges - Penthéon

[Signature]

N° 399

Peyrollaz & Agassiz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-trois~~ ~~sept~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~deux~~ ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Peyrollaz, Henri-Louis,** employé de Banque

de Epesses domicilié à Sallaz sur Rivaz

Célibataire

né à Sallaz le vingt-trois mai mil huit cent septante-neuf

fils de Louis Eugène Peyrollaz, vigneron

et de Anne née Luyroz, tous deux à Sallaz

2° **Agassiz, Laure-Jurline,** institutrice

de Bavois domiciliée à Saint-Saphorin

Célibataire

née à Courmouze le cinq Janvier mil huit cent huitante-un

fille de Henri Agassiz, employé de bureau

et de Louise Georgine Battenogger, tous deux à Pully

Les publications ont eu lieu à Rivaz, Epesses, St-Saphorin & Bavois les dix-neuf et vingt-deux mil neuf cent-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Châbles

Signatures des époux :

H. Peyrollaz
Laure Peyrollaz

Signatures des témoins :

J. Pamban
E. ...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de

Châbles, Cully & Chavornay

Par jugement du Tribunal de
diabrick de Lavaux, rendu
en date du 15 janvier 1929, déclaré
définitif et exécutoire le 5 février
1929, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 14 février 1929

L'officier de l'état civil :

L. Bouvier

N° 400

Cordey & Delactéraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Octobre mil neuf cent deux ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cordey, Marc Louis,** Vallet de Chambre

de Lavigny domicilié à Jouxteméziery

Célibataire

né à Echichens le dix-neuf décembre mil huit cent Septante-deux

fil de Louis Henri Cordey, agriculteur

et de Jeanne Marie née Decandaz, sa femme, domiciliés à Echichens,

2° **Delactéraz, Sophie-Marie-Aline,** femme de Chambre

de Corbeyrie domiciliée à Lansanne,

Célibataire

née à Yverne le quinze Septembre mil huit-cent quatre-vingt

filles de Henri Louis Delactéraz, coiffeur

et de Elisabeth née Kautz, sa femme, domiciliés à Yverne.

Les publications ont eu lieu à Corbeyrie, Jouxteméziery, Lavigny & Lansanne
les dix-huit, dix-neuf et vingt Septembre mil neuf cent-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

autorisation de l'Etat Civil de

Romanel.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Villars d'Yverne, Romanel & Aigle.

Signatures des époux :

Louis Cordey,

Sophie Cordey

Signatures des témoins :

Luc Delaville,

Henri Courant, Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 401

Küffer & Dutoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-trois octobre mil neuf cent deux* ~~mil huit cent quatre-vingt~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Küffer, Marc-Félix,* *Chauffeur au J.-S.*

de *Anet | Berne* domicilié à *Landanne*

Célibataire

né à *riège* *le vingt-cinq août* mil huit cent *Septante-deux*

fil de *marc Jacques auguste Küffer, ouvrier de ville à Landanne*

et de *Jeanne Louise née Jaquemoud, la femme, décédée,*

2^o *Dutoit, Louisa-Julia,* *Conductrice,*

de *Moudon et de Chavannes* domiciliée à *Landanne*

Célibataire

née à *Moudon* le *cinq avril* mil huit cent *quatre-vingt-trois*

filie de *Jean Pierre Daniel Dutoit, Employé de Commune*

et de *Julie née Dutoit, la femme, les deux à Moudon*

Les publications ont eu lieu à *Anet, Moudon, Chavannes & Landanne, les vingt-cinq, vingt-six et vingt-sept Septembre mil neuf cent deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Anet, Moudon, Chavannes & Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Moudon & Anet

Signatures des époux :

Kuffer Felix

Kuffer Louisa

Signatures des témoins :

L. Martin

M. Küffer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 402

Giliberti et Mermet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Octobre mil neuf cent deux ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Giliberti, Attilio-Michelangelo-Maria**, Commerçantde Modena | Italie | _____ domicilié à Lussanne _____

Célibataire _____

né à Modena le vingt-deux février _____ mil huit cent quatre-vingt _____fils de Enrico Giliberti, Peucher, _____et de Elisa née Valentini, la femme, domiciliée à Modena, _____2^o **Mermet, Amélie**, Relieuse _____de Mozzano _____ domiciliée à Lussanne _____

Célibataire _____

née à Mozzano le vingt février _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____fille de Jean Pierre Mermet, Commissionnaire, _____et de Marie Françoise née Charnot, la femme, domiciliée à Lussanne _____Les publications ont eu lieu à Lussanne, Mozzano & Modena les dix et vingt - cinq Septembre mil neuf cent deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ actes de naissance des Epoux __________ Consentement des père & mère de l'Epoux __________ Promesse de mariage __________ Certificats de publication de __________ Modena, Mozzano & Lussanne __________ Communiqué: à l'Etat Civil de __________ Poliz-le-Grand & à la Chancellerie de _____

Signatures des époux :

Attilio GilibertiAmélie Giliberti

Signatures des témoins :

Carpignani AlfredVittorio Bonatoni

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 403

Emich et Heiz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-trois octobre mil neuf cent deux~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Emich, Charles**, Tailleur,

de Bredenkirchen | Hesse Darmstadt | domicilié à Lausanne,

veuf en premières nocces de Philomène née Schaffner dès le vingt-sept juillet mil
huit cent quatre-vingt-dix-huit

né à Bredenkirchen le douze août mil huit cent quarante-six

fils de Adam Emich, décédé,

et de Elisabeth Barbara née Schwinn, sa femme, décédée.

2° **Heiz, Véréna**, sans profession,

de Menziken (Moravie) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Staffeltach (Moravie) le quinze mai mil huit cent cinquante-sept

fille de Jean Heiz, décédé,

et de Anna Dubler sa veuve à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Menziken & Bredenkirchen les seize,
dix-huit et vingt septembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Breden-

kirchen, Menziken et Lausanne

Permis du Département de Justice

à Police

Communiqué : à l'Etat Civil de

Menziken & à la Chancellerie etc

Signatures des époux :

Charles Emich
Véréna Heiz
Emich

Signatures des témoins :

Samuel Grieder
A. Kniutti, ses deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Réintégrés au 11.12.20

Le 27 novembre 1920, le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de dame veuve Véréna Emich née Heiz, menziken née u-cantone dans le droit de cité du canton de Moravie et de la commune de Menziken Lausanne, le 27 décembre 1920. L'officier de l'état civil: *[Signature]*

à l'Etat civil à Lausanne

N° 404

Vecchi et Mäder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Octobre mil neuf cent-deux — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Vecchi, Siro-Pierino-Mario**, *Journalier*,

de Broni | Pavie | Italie — domicilié à Evian les Bains —

Célibataire —

né à Broni le vingt-cinq mai — mil huit cent Septante-Sept —

fils de Antonio Vecchi, décédé,

et de Giuseppina Lupi, la femme, domiciliée à Broni —

2° **Mäder, Emma**, *sans profession*

de Aegidwyl | Fribourg | — domiciliée à Lantenne, Duchy —

Célibataire —

née à Gurben | Berne le vingt-neuf avril — mil huit cent Septante-Sept —

fille de Friedrich Mäder, ancien employé,

et de Elisabeth née Mulet, la femme, à Courmays —

Les publications ont eu lieu à Aegidwyl, Lantenne, Evian-les-Bains & Broni
les dix-neuf, vingt et vingt-sept Septembre mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de Broni,

Evian, Aegidwyl & Lantenne —

Permis du Département de Justice

& Police —

Communiqué: à l'Etat Civil de

Büchelen & à la Chancellerie Ch —

Signatures des époux :

Vecchi Marius

Emma Vecchi

Signatures des témoins :

Caminati Jean Evian

Pace Michele Evian

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 405

George et Wanner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois octobre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **George, Colville-Fredrick-Seymour**, *rentier*,

de Londres domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Londres le cinq mars mil huit cent soixante-quatre

fil de *Francis Seymour George, ancien avocat*

et de *Gertrude Anne Davies née Clarke, sa femme, les deux à Londres*

2° **Wanner, Eugénie-Jenny-Bertha**, *sans profession*

de Genève et de Nidau domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le vingt-dix novembre mil huit cent soixante-huit

filles de *Gustave Wanner, décédé,*

et de *Caroline Fanchette née Gonthier, sa veuve à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Nidau & Genève les treize & quinze*
Septembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Genève
Nidau Lausanne
Déclaration de validité & dispense des
publications en Angleterre
Permis du Quartier de Justice & Police
Communiqué : à l'Etat Civil de
Genève & Nidau & à la Chancellerie
de

Signatures des époux :

Colville George
Eugénie George

Signatures des témoins :

St. Wanner
Fred Wanner
M. J. Wanner épouse

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 406

Gehriget à Baumgartner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre octobre mil neuf cent deux~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gehriget, Rudolf-Karl,** ~~entre~~de ~~Attiswil~~ | ~~Berne~~ | _____ domicilié à ~~Wiedlisbach~~ | ~~Berne~~ | _____

célibataire _____

né à ~~Attiswil~~ le ~~vingt cinq~~ ~~Juillet~~ _____ mil huit cent ~~septante~~,fils de ~~Jean Gehriget, veuve,~~ _____et de ~~Anna née Baumgartner, veuve,~~ _____2^o **Baumgartner, Bertha,** ~~sans profession,~~ _____de ~~Trub~~ | ~~Berne~~ | _____ domiciliée à ~~Gland~~ _____

célibataire _____

née à ~~Gland~~ le ~~vingt un~~ ~~Janvier~~ _____ mil huit cent ~~septante-sept~~ _____fille de ~~Christian Baumgartner, vigneron à Gland~~ _____et de ~~Anna Marie née Lötter~~ _____Les publications ont eu lieu à ~~Oberbipp, Trub et Gland~~ les ~~vingt neuf, trente~~
~~Septembre et trois~~ ~~octobre~~ ~~mil neuf cent deux~~.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
~~Oberbipp.~~ _____

Signatures des époux :

Rudolf Gehriget
Bertha Baumgartner

Signatures des témoins :

Aug Baumgartner
Ernest Gehriget

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 407

Dufey et Morel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre octobre mil neuf cent deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dufey, Jules-Frédéric,* employé au Chemin de fer

de *Palézieux* domicilié à *Moudon,*

célibataire

né à *Palézieux* le treize août mil huit cent *septante-cinq*

fils de *Frédéric dit François Dufey*

et de *Alexandrine dite Julie née Fillebert, décédée.*

2° *Morel, Lucie,* sans profession,

de *Rosny* domiciliée à *Rosny*

célibataire

née à *Rosny* le deux décembre mil huit cent *septante-sept*

fille de *François Louis Morel*

et de *Elie née Rosset, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Moudon, Rosny et Palézieux* les sept et huit octobre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Moudon.

Signatures des époux :

Dufey Jules
Lucie Dufey

Signatures des témoins :

Dufey François
Morel Nancy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de *Palézieux à Moudon.*

N° 408

Renaud et Dory

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-cinq octobre mil neuf cent deux~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Renaud, Ami-Henri-Joac-Louis**, Pasteur,

de Gimet et de St-Georges domicilié à Morrens,

Célibataire

né à Echternach le neuf Mars mil huit cent septante-deux

fils de Ami Renaud

et de Julie Henriette Hélène née Kapperberger, domiciliés à Morrens,

2^o **Dory, Eugénie-Lucie**, sans profession

de Brétigny sur Morrens domiciliée à Brétigny,

Célibataire

née à Brétigny le vingt-dix décembre mil huit cent septante-cinq

fille de Henri Dory

et de Jeanette Lucie née Meylan, domiciliés à Brétigny

Les publications ont eu lieu à Morrens, Brétigny, St-Georges et Gimet les
vingt-quatre et vingt-six Septembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat civil
de Poliez-le-Grand

Signatures des époux :

A. Renaud par
Eugénie Renaud

Signatures des témoins :

J. Ney, instit. à Poliez-le-Grand
G. Dory, instit. à Morrens

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de

Gimet, Longjumeau et Poliez-le-Grand.

N° 409

Fulhaber et Kiefer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept Octobre mil neuf cent-deux* — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Fulhaber, Jean-Marie-Antoine-Louis*, *négociant*

de *Ober-Sulz (Ober Elsass)* domicilié à *Mülhouse (Ober Elsass)*

Célibataire

né à *Ober-Sulz* le *vingt-sept février* — mil huit cent *septante-quatre*

fils de *Franz Anton Fulhaber, décédé,*

et de *Marie Louise Kunzler, sa femme,*

2° *Kiefer, Marie Léontine Wilhelmine*, *sans profession*

de *Soleure* domiciliée à *Lussembour*

Célibataire

née à *Soleure* le *vingt-trois mars* — mil huit cent *septante-cinq*

fille de *Jean Antoine Kiefer, décédé,*

et de *Marie Joséphine Althmann née Gizon, sa veuve à Lussembour*

Les publications ont eu lieu à *Ober-Sulz, Mülhouse, Soleure & Lussembour*, les *deux et treize septembre mil neuf cent-deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Ober-Sulz, Mülhouse, Soleure & Lussembour.

Permis du Département de Justice
& Police.

Communiqué : à l'Etat civil de
Soleure & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Louis Fulhaber

Marie Kiefer

Signatures des témoins :

Pierre Gizon Wyr
à Soleure

Muettgenus à Lussembour

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 410

Mauzel et Aubert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Octobre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mauzel, Adrien,**

ouvrier

de Lausanne

domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le vingt-huit novembre — mil huit cent septante-sept

fils de feu Charles-Samuel Philippe Mauzel

et de feu Charlotte Barbe Janny Bernierre Vichaud

2° **Aubert, Louise-Ida,**

Cuisinière

des Planches

domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Glion le vingt-deux Septembre — mil huit cent septante-sept

fille de Samson Aubert, employé au gaz

et de Sophie Emilie née Fatio, la femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et aux Planches, les six, neuf et vingt-trois
dout mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

à Les Planches

Communiqué : à l'état civil de Montreux

Signatures des époux :

Adrien Mauzel

Ida Mauzel

Signatures des témoins :

Juguste Mauzel

Henri Aubert

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 411

Perelli & Rittener-Ruff

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit octobre mil neuf cent-douze ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Perelli, Jean-Baptiste**, Confiseur Chocolatier

de Vignone / Novare / Italie domicilié à Lussanne

Célibataire

né à Neuchâtel le vingt-cinq avril mil huit cent septante-huit

fil de Charles Antoine Perelli, menuisier

et de Elisabeth née Dunkel, sa femme, domiciliés à Neuchâtel

2° **Rittener-Ruff, Emma**, Ouvrière de fabrique

de Château-d'Oex domiciliée à Lussanne

Célibataire

née à Romgemont le dix-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Samuel David Rittener-Ruff, Cordonnier

et de Lucie Louise née Cottier, sa femme, domiciliés à Château-d'Oex

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Château-d'Oex, L'Etivaz et Vignone, les seize, dix-huit & vingt-huit Septembre mil neuf cent-douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Cotes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vignone, Château-d'Oex, L'Etivaz & Lussanne.

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à l'Etat Civil de Château-d'Oex & à la Chancellerie C^h

Signatures des époux :

Jean Perelli

Emma Perelli

Signatures des témoins :

Henri Lecoultr

Paul Laffare

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 412

Burger et Poinard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit octobre mil neuf cent deux ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Burger, Jules Alexandre Francis, garçon de salle

de Jouxens Mézey, domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le vingt sept octobre mil huit cent septante trois

fils de franc Olympie Françoise Burger

et de

2° Poinard, Antoinette Joséphine Marie, cuisinière

de Ammonay (Ardèche) France, domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Ammonay le deux novembre mil huit cent septante quatre

fille de Louis Poinard, mégissier

et de Rose née Bouchet, la femme, domiciliée à Ammonay

Les publications ont eu lieu à Jouxens Mézey, Lausanne & Ammonay les unze
et douze octobre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère de

l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Jouxens Mézey, Ammonay et
Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Remonel & à la Chancellerie

Signatures des époux :

Jules Burger
Josephine Burger

Signatures des témoins :

J. Heuward
S. Bigler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal...
distrib. de Lausanne, rendu
en date du 25 janvier 1923, déclaré
définitif et exécutoire le 26 février
1923, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à ... an le
délai pendant lequel l'
ne pourr. contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 3 mars 1923.
L'officier de l'état civil:

H. Schaub

N° 413

Gilliéron et Chambaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trante Octobre mil neuf cent. deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gilliéron, Charles-Louis-Daniel, Représentant

de Servion et de Fiesens, domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le trente-un juillet — mil huit cent quatre-vingt-un

fil de Charles Jules Gilliéron, négociant,

et de Jeanne Louise née Brélat, sa femme, à Lausanne

2° Chambaz, Louise-Marie-Marguerite,

de Lutry & Cully domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le seize juin — mil huit cent septante-neuf

fille de Samuel Eugène Chambaz, employé de bureau, à Lausanne

et de Louise Leuchon, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Cully, Lutry, Servion, Fiesens & Lausanne, les dix et onze Octobre mil neuf cent. deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Servion, Fiesens, Lutry, Cully & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Oron, Lutry & Cully

Signatures des époux :

C. Gilliéron

L. Chambaz

Signatures des témoins :

H. Percey
[Signature] Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 414

Lougchamp et Yersin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente octobre mil neuf cent - deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lougchamp, Aloïs,

Securier,

de Malapalud — domicilié à Lussanne —

célibataire —

né à Nyon le vingt mars — mil huit cent septante-huit —

fils de Michel Victor Lougchamp, décédé,

et de Joséphine Henriette née Gilliard, sa veuve à Nyon —

2° Yersin, Lina Eugénie,

sans profession —

de Rougemont — domiciliée à Lussanne, Chailly —

célibataire —

née à Lussanne, Chailly le vingt quatre mai — mil huit cent quatre-vingt-deux —

fille de Jules David Yersin, agriculteur à Chailly —

et de Isaline Jaton née Méroz, sa femme, décédée —

Les publications ont eu lieu à Rougemont, Malapalud et Lussanne les
vingt-deux et vingt-trois Septembre mil neuf cent-deux —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de
Malapalud, Rougemont et Lussanne —

Communiqué : à l'Etat civil —

de Poliez-le-Grand à Rougemont —

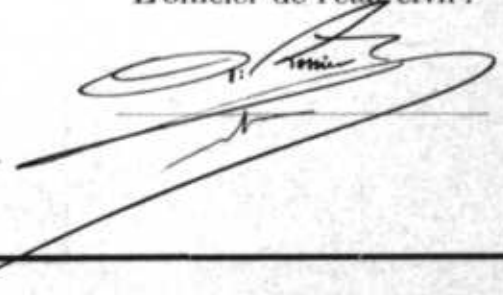
Signatures des époux :

Aloïs Lougchamp
Lina Lougchamp

Signatures des témoins :

Jules Yersin à Chailly / Lussanne
Eugène Jaton à Lussanne

L'officier de l'état civil :



N° 415

Gauthey & Köchli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente octobre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gauthey, Fritz, Substantif

de Belmont & Yverdon domicilié à Landanne

Célibataire

né à Yverdon le sept août mil huit cent septante-cinq

filz de Jean David Gauthey, Chantier, à Yverdon

et de Rosine née Massonnet, sa femme, décédée.

2° Köchli, Maria Comédienne

de Neuenegg (Seine) domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Neuenegg le deux Janvier mil huit cent septante-quatre

fille de Louis Köchli, d'ici,

et de Anna née Winkler, sa veuve à Neuenegg

Les publications ont eu lieu à Landanne, Neuenegg & Belmont les trente
Septembre, premier et deux octobre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Belmont, Neuenegg & Landanne

Signatures des époux :

Fritz Gauthey
Maria Gauthey

Signatures des témoins :

Louis Köchli
J. Hummer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Belmont & Neuenegg

Imp. H. Vallotton, Gaux & Co, rue de la Joaze, 2.

N° 416

Goël et Oraber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

a.f. Aujourd'hui huit Octobre mil neuf cent deux _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Goël, Vincent, _____ Plâtrier - peintre _____

de Pilly _____ domicilié à Lausanne _____

Célibataire _____

né à Carouge le vingt-six Juin _____ mil huit cent Septante-cinq _____

fils de Emile Goël, agriculteur à Mésières _____

et de Célestine née Burmann, la femme, décédée _____

2° Oraber, Fanny-Madeleine-Ida, Vendeuse _____

de Kombury (Thurgovie) _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire _____

née à Fimmenfeld le vingt-sept décembre _____ mil huit cent Septante-deux _____

fille de Gottlieb Oraber, décédé _____

et de Fanny Elise née Heyner, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Pilly, Kombury et Lausanne les dix & onze
Octobre mil neuf cent deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publications de _____

Pilly, Kombury & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Romanet & Kombury _____

Signatures des époux :

Vincent Goël _____

Fanny Goël _____

Signatures des témoins :

Arnaud } _____
J. Arnaud } à Lausanne _____

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

N° 417

Greminger et Miéville

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt octobre mil neuf cent-deux — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Greminger, Henri, Comptable

de Feiltschen (Schugovic) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Feiltschen le sept deux mil huit cent septante-neuf

fils de Mathias Greminger, agriculteur

et de Marie Nussberger, sa femme, les deux à Feiltschen

2^o Miéville, Jenny, Lingère

de Belmont sur Yverdon domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le premier octobre mil huit cent septante-six

fille de Henri Miéville, cocher

et de Marie Bonard, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Belmont & Feiltschen, les vingt,
vingt-un et vingt-trois septembre mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Feiltschen, Belmont & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Bussnand & Belmont

Signatures des époux :

H. Greminger
J. Miéville

Signatures des témoins :

B. Rogy
Henri Miéville
Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 418

Kuzni et Pilet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Octobre mil neuf cent - deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kuzni, Ernest Edmond, — Employé de bureau,de Quétz | Berne | — domicilié à Lausanne,Célibatairené à Murhard le deux février — mil huit cent septante-neuffils de Anna Kuzni, en Russie,

et de

2° Pilet, Emma, — Coiffeuse,de Château-d'Oex — domiciliée à LausanneCélibatairenée à Lausanne le onze Octobre — mil huit cent septante-septfille de Eugène Louis Pilet, Coiffeuret de Jeanne Louise Albertine née Piond, la femme les deux à LausanneLes publications ont eu lieu à Quétz, Château-d'Oex, L'Etivaz & Lausanne
les vingt-six et vingt-sept Septembre mil neuf cent - deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de
L'Etivaz, Château-d'Oex & Quétz &
Lausanne.

Communiqué: à l'Etat civil de

Château-d'Oex & de Wylercolligen

Signatures des époux :

Ernest KuzniEmma Pilet

Signatures des témoins :

Peter JatonO. Piletà Lausanne

L'officier de l'état civil :

N° 419

Rey et Deillon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Octobre mil neuf cent deux* — ~~mil huit cent quatre-vingt~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rey, Pierre-Joseph,* Ebéniste

de *Charvensod (Vosges) France,* domicilié à *Lussan*

célibataire

né à *Charvensod le vingt quatre mai* — mil huit cent *septante-dix*

fils de *Joseph Rey, négociant*

et de *Marie Louise Nèze, la femme, domiciliée à Lussan*

2° *Deillon, Marie-Moïse,*

de *La Joux (Jura) France,* domiciliée à *Lussan*

célibataire

née à *Estavayec-le-Pitlon, le six mai* — mil huit cent *soixante-huit*

fille de *Amédée Deillon, décédé,*

et de *Adélaïde née Menoud, la femme, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Lussan, La Joux & Charvensod les six, neuf et vingt-trois Septembre mil neuf cent deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Charvensod, La Joux & Lussan

Permis du Département de Justice - Police

Communiqué : à l'Etat Civil de

La Joux & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

P. Rey
M. Deillon

Signatures des témoins :

J. Rey
Jacques Bertolle

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 420

Sturberg et Müller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente octobre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Sturberg, Paul Gerhard**, négociant

de Mülheim a/d. Ruhr, Prusse, domicilié à La Haye

célibataire

né à Mülheim le vingt-huit octobre mil huit cent soixante-neuf

fils de feu Paul Wilhelm Sturberg

et de Maria Hélène Beckmisch, la veuve, à Bonn.

2^o **Müller, Jeanne Mathilde**, sans profession

de Laufen (Borne) domiciliée à Laufenne

célibataire

née à Laufenne le quatre juillet mil huit cent soixante-sept

fille de feu Jean Müller

et de feu Anne Louis Arnold,

Les publications ont eu lieu à Laufenne, Laufen, La Haye et Mülheim, les vingt, vingt-un, vingt-huit & trente septembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Mülheim, Laufen, La Haye & Laufenne

Permis du Département de Justice

à Police

Communiqué: à l'Etat Civil de

Laufen & à la Chancellerie C^{de}

Signatures des époux :

Gerhard Sturberg

Mathilde Sturberg

Signatures des témoins :

J^{me} C. P. Bieder

Erich Ch. Bruch Laufenne

L'officier de l'état civil :



N° 1121

Laurent & Cauchon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un octobre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^{er} Laurent, Edouard, Marié

de Fey domicilié à Fey

Célibataire

né à Fey le vingt-neuf août mil huit cent septante-trois

fils de Charles Laurent, décédé

et de Fanny Louise née Wagnières, ménagère à Fey

2^o Cauchon, Elise, ouvrière à la Condensation

de Berchez domiciliée à Fey

Célibataire

née à Berchez le cinq janvier mil huit cent septante,

filles de Marianne Adeline Fleury née Cauchon, concierge à Paris

et de _____

Les publications ont eu lieu à Fey & à Berchez les quatre et six octobre mil
neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Fey

Signatures des époux :

Edouard Laurent
Elise Laurent

Signatures des témoins :

J. Sambanc
Grandchamp Samuel

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de
Fey & St-Oisies.

[Signature]

N° 422

Cachin et Cachin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier novembre mil neuf cent deux ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cachin, Constant-Emile**, agriculteurde Seigneux et Cerniaz domicilié à SeigneuxCélibatairené à Seigneux le vingt-quatre avril mil huit cent septante-cinqfils de feu Jean Jules Cachinet de Jeanne Sylvie née Trolliet, à Seigneux2^o **Cachin, Octavie-Nancy**, couturièrede Seigneux et Cerniaz domiciliée à SeigneuxCélibatairenée à Chavannes St Moudon le deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-unfille de Eugène Fritz Cachinet de Louise Aline née Dutoit, à SeigneuxLes publications ont eu lieu à Seigneux & à Cerniaz le six octobre mil
neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil
de Villarsel.Communiqué: à l'Etat Civil de
Villarsel.

Signatures des époux :

Constant Emile Cachin
Nancy Octavie Cachin

Signatures des témoins :

Aimé Cadur à Dofflens
Emma Trolliet à Seigneux

L'officier de l'état civil :



N° 423

Melly & Matty.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier novembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Melly, Alfred-Antoine-Fernand, *Docteur*

de Genève domicilié à Berne,

Célibataire

né aux Eaux-Vives (Genève) le dix-huit Juillet mil huit cent septante-dix

fils de feu Pierre Henri Alfred Melly, *décédé*,

et de Jeanne Julie née Decrus, à Lausanne.

2° Matty, Anna-Janny-Elizabeth, *sans profession*,

de Gessenay (Berne) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le trois novembre mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Leonard Henri Louis Charles Matty, *décédé*,

et de Louise Anne Adélaïde née Mayet, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Berne, Genève, Lausanne et Gessenay les quinze, seize et dix-sept Septembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Berne

Signatures des époux :

Alfred Melly, Elizabeth Matty

Signatures des témoins :

A. Haget, Lausanne, Matty

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de Berne, Genève & Gessenay

[Signature of the official]

N° 424

Junod & Scatognina

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois novembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Junod, Fernand, négociantde Sainte-Croix domicilié à Lundanne,Célibatairené à Lundanne le vingt-cinq juillet mil huit cent quatre-vingtfils de Julio Junod, décédéet de Marie née Charmontet, sa femme, décédée,2^o Scatognina, Angèla-Lucia-Ida, sans professionde Sostegno (Biella) Italie domiciliée à LundanneCélibatairenée à Sostegno le vingt-un mai mil huit cent quatre-vingt-deuxfille de Philippe Scatognina, décédé,et de Francoisa née Zanazio, sa veuve à Lundanne.Les publications ont eu lieu à Lundanne, Ste Croix, Les Granges & Sostegno, les
vingt-trois, vingt-quatre Septembre et cinq Octobre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxActe de décès du père de l'Épouse& Consentement de la mèrePromesse de mariageCertificats de publication deSte Croix, Les Granges, Sostegno & LundanneCommuniqué: à l'Etat Civil de SteCroix & à la Chancellesse Constantine.

Signatures des époux :

F. JunodA. Scatognina

Signatures des témoins :

A. ChampouF. Chiara Lundanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 425

Barras et Matti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre novembre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Barras, François-Arthur**, Voyageur de Commerce,

de Chavannes-les-Forts (Suisse) domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Chavannes-les-Forts le deux août — mil huit cent quatre-vingt —

fils de Josephine Barras à Lausanne,

et de

2^o **Matti, Marie-Louise**, Repasseuse

de Zweisimmen (Suisse) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le dix-neuf juin — mil huit cent quatre-vingt —

fille de Jean Matti, menuisier

et de Marie née Giessen, la femme, domiciliée à Prilly

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chavannes-les-Forts et Zweisimmen les onze et douze octobre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Chavannes-les-Forts, Zweisimmen &

Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Suisse à Zweisimmen.

Signatures des époux :

Arthur Barras

Louise Barras.

Signatures des témoins :

Humbert Gernet

Bernard Elie

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 426

Rinsoz et Gavin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre novembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rinsoz, Alexandre Louis Adolphe, Employé au J.-S.

de Chardonne domicilié à Lussanne

Célibataire

né à Vevey le vingt-trois novembre mil huit cent septante-neuf

fils de Adolphe Rinsoz Négociant

et de Fanny née Longchamp les deux à Lussanne

2° Gavin, Bertha Célestine, sans profession

de Mondon et de Brienles domiciliée à Brienles

Célibataire

née à Corsier le vingt-cinq août mil huit cent septante-neuf

fille de François Emile Gavin, décédé,

et de Adèle Fanny Louise Delafontaine à Brienles

Les publications ont eu lieu à Chardonne, Mondon, Brienles & Lussanne les deux et quatre octobre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Chardonne, Mondon, Brienles & Lussanne

Communiqué: à l'état civil de

Mondon, Corsier & Lussanne

Signatures des époux :

Signatures manuscrites de Rinsoz et Bertha Rinsoz

Signatures des témoins :

Signatures manuscrites des témoins

L'officier de l'état civil :

Signature manuscrite de l'officier de l'état civil

N° 427

Cruchon et Simonnet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre novembre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cruchon, Constant Henri**, Boucher

de Boucher domicilié à Luneray

Célibataire

né à Luneray le vingt cinq Janvier mil huit cent Septante deux

fils de Constant Cruchon, boucher

et de Henriette née Dubois, sa femme, domiciliés à Luneray

2° **Simonnet, Marie-Julie**, sans profession

de Illkirch (Alsace - Lorraine) domiciliée à Illkirch

Célibataire

née à Illkirch le vingt cinq décembre mil huit cent Septante sept

fille de Anton Emil Simonnet, sans direction de Fabrique

et de Marie Salomea Kiehl, domiciliés à Illkirch

Les publications ont eu lieu à Luneray, Boucher & Illkirch les vingt trois, vingt cinq Septembre et deux octobre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Boucher, Illkirch & Luneray.

Communiqué : à l'Etat Civil de St Georges & à la Mairie de Luneray

Signatures des époux :

Constant Cruchon
Julie Simonnet

Signatures des témoins :

F. Boyer
E. Grunberg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 428

Séchaud & Zogmal

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Novembre mil neuf cent-deux — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Séchaud, Emile-Paul-Louis, Plâtrier-peintre

de Sullens et de Pandex — domicilié à Lausanne —

Célibataire

né à Lausanne le neuf Janvier — mil huit cent septante-cinq —

fils de Paul Emile Séchaud, plâtrier-peintre

et de Françoise Louise Dizerant, sa femme, domiciliés à Lausanne

2^e Zogmal, Elise-Rosalie, Couturière

de Macugnaga (Italie) Novare — domiciliée à Lausanne —

Célibataire

née à Osmont-dedrons le vingt-deux Janvier mil huit cent septante-sept

fille de feu Jean Antoine Henri Zogmal

et de Anna Elisabeth née Wagnitler, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne Sullens & Pandex les quatorze & seize Octobre mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Sullens Pandex & Lausanne

Dispense des publications à Macugnaga

Communiqué: à l'Etat Civil de Sullens Pully & Châtelaine Ch

Signatures des époux :

Emile Séchaud fils
Rosalie Séchaud

Signatures des témoins :

Alfred Bonivoy
P. Perillat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 429

Ruchonnet et Ruzillon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ruchonnet, Samuel Henri, Employé de bureau,

de Puidoux et des Thioldes domicilié à Lussane

Célibataire

né à Pully le deux Juin mil huit cent septante-dix

fils de feu François Samuel Ruchonnet

et de feu Fanny Elise née Milliquet, sa femme,

2° Ruzillon, Eline Zénaïde, Modiste

de Belmont d'Yverdon, domiciliée à Lussane

Célibataire

née à Belmont d'Yverdon, le quinze mars mil huit cent septante-sept

fille de Héli Ruzillon, cultivateur,

et de Marie née Meillard, sa femme, domiciliés à Lussane

Les publications ont eu lieu à Lussane, Puidoux, Les Thioldes, Belmont et Lussane, les quatorze, seize et dix-sept octobre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Puidoux, Les Thioldes, Belmont et

Lussane.

Communiqué : à l'état civil de

Chesbres, Oron et Belmont

Signatures des époux :

S. Ruchonnet
E. Zénaïde Ruchonnet

Signatures des témoins :

F. Ruzillon
John Ruzillon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 430

Vionnet et Sugnin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Novembre mil neuf cent-deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Vionnet, Paul-Louis**, horloger

de Chenir et de St-Livres domicilié au Sentier

Célibataire

né au Sentier le vingt. septembre — mil huit cent septante-huit

fils de Paul Antoine Vionnet, horloger,

et de Marie Rosette née Glat, domiciliés au Sentier,

2^o **Sugnin, Rosa**, cuisinière,

de Avenches domiciliée au Sentier

Célibataire

née à Avenches le quatre Janvier — mil huit cent septante-sept

fille de Auguste Abram Sugnin, agriculteur à Avenches

et de Anna née Staudenmann, décédée

Les publications ont eu lieu au Sentier, au Brassus, à St-Livres & à Avenches
les quatorze, quinze, seize & dix-huit Octobre mil neuf cent-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil
du Sentier.

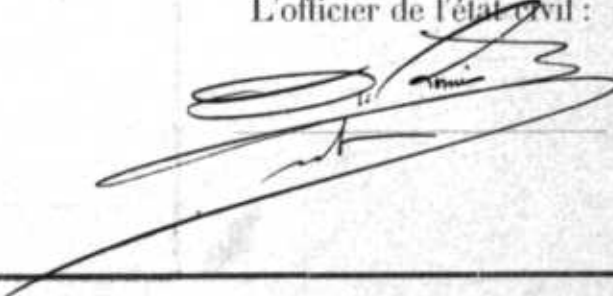
Signatures des époux :

Paul Vionnet
Rosa Vionnet

Signatures des témoins :

Paul Benragnin }
Arthur Carrey } à Lussane

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil au
Sentier, d'Aubonne & d'Avenches.

N° 431

Richard & Küffer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept novembre mil neuf cent-deux ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Richard, Auguste,** Appareilleur

de Ormont-dessus domicilié à Clarens-Montreux

Célibataire

né à Ormont-Dessus le premier Janvier mil huit cent septante-neuf

fils de Jean Francois Richard, agriculteur

et de Jeannette Basset, sa femme, domiciliés à Ormont-dessus

2^o **Küffer, Lina-Ida,** Blanche

de Anet (Suisse) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Valayres d'Anetz le vingt-huit novembre mil huit cent septante-sept

fille de Auguste Küffer, agriculteur

et de Marianne Henriette Widmer, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ormont-dessus, Châteland (Clarens) Anet et
Lausanne les dix-neuf & vingt Septembre mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'Etat Civil de
Montreux

Signatures des époux :

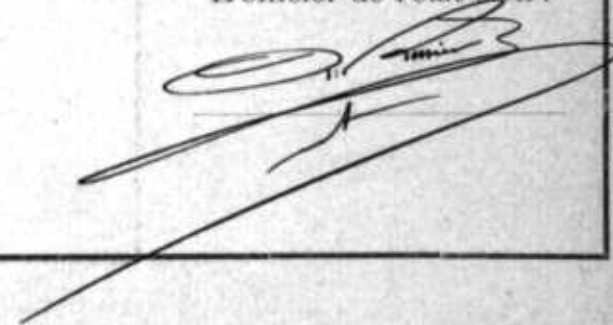
Richard Auguste
Küffer Richard Lina

Signatures des témoins :

Auguste Küffer à Lausanne
Jeannette Richard
à Ormont-dessus

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil
d'Ormont-dessus, Montreux & Ind.



N° 432

*Pahud et Guigon née
Butticaz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit novembre mil neuf cent-deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pahud, Aimé,* agriculteurde *Oyens* domicilié à *Oyens*

Célibataire

né à *Demoret le treize août* mil huit cent *Septante-six*fils de *François Pahud, agriculteur*et de *Jeanne Sylvie née Pache, à Oyens.*2° *Guigon née Butticaz, Lina-Julie,*de *Omont-Debbus* domiciliée à *Oyens,*divorcée de *Siméon Edouard Guigon* dès le vingt *Septembre* mil huit cent *quatre-vingt-quatorze*née à *Charente le vingt-trois octobre* mil huit cent *Septante-deux*fille de *Charles Auguste Butticaz, agriculteur à Montreux*et de *Françoise Louise Julie née Paris, décédée.*Les publications ont eu lieu à *Oyens & Omont-Debbus* les deux & quatre *octobre* mil neuf cent-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*autorisation de l'Etat Civil de
St Pierres.*

Communiqué : à l'Etat Civil de
St Pierres & Omont-Debbus.

Signatures des époux :

*Aimé Pahud**Lina Pahud*

Signatures des témoins :

*J. Pamblanc**Grandchamp Samuel*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 433

Spretini et Jean

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Novembre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Spretini, Lorenzo, Macen,

de Mombello (Côme) Italie domicilié à Landanne

Célibataire

né à Mombello le neuf février mil huit cent septante-neuf

fil de Giacomo Filippo Spretini, agriculteur

et de Maria Selmini, la femme, à Roveno (Côme) Italie

2° Jean, Lionie-Venie dite Denise, Domnatrice

de St. Nazaire-le-Désert (Dième) France — domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Martigny-Ville le onze octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre

filles de Pierre Jean Jean, gâsicher

et de Louise Marguerite née Antoinetti, la femme, à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, St. Nazaire et Mombello les neuf & quatorze Septembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Mombello, St. Nazaire & Landanne

Permis du Département de Justice à Police

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

Spretini Lorenzo
Denise J. Spretini

Signatures des témoins :

Ulysse Piton à Oppens
Mostes Alfonso à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 434

Pitton & Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit novembre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pitton, Ulysse-Constant,* agriculteur

de *Oppers* domicilié à *Oppers.*

veuf de *Suzette née Kemy* de le quinze mars mil neuf cent un

né à *Oppers* le dix-huit août — mil huit cent cinquante-neuf

fils de *Jean Abram Pitton*

et de *Jeanne Suzette née Pitton,* domiciliée à *Oppers*

2° *Chevalley-née Trachsel, Augustine-Françoise,*

de *Chierrens* domiciliée à *Oppers*

veuve de *Adrien Chevalley* de le vingt-sept avril mil neuf cent

née à *Vevey* le dix-neuf mars — mil huit cent septante-un

fille de *Jean Trachsel*

et de *Jenny née Bolomey,* aussi décédée

Les publications ont eu lieu à *Oppers & à Chierrens* les dix-vingt octobre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil

d'Oppens

Communiqué: à l'Etat Civil

d'Oppens & St-Oyens.

Signatures des époux :

Ulysse Pitton

Augustine Pitton

Signatures des témoins :

Jean Trachsel

Martine Alloua

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 435

Vizet et Mercier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit novembre mil neuf cent deux ~~mil huit cent quatre-vingt~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Vizet, Constant,

de Villars-Briezelin

domicilié à Penthériaux

Célibataire

né à Penthériaux le deux août mil huit cent cinquante-neuf

fils de feu Charles Vizet

et de feu Jeanne Perrin née Collot

2^o Mercier, Elise,

de Penthériaux

domiciliée à Penthériaux

Célibataire

née à Penthériaux le deux Septembre mil huit cent septante-deux

fille de feu Auguste Mercier

et de Marie née Glayze, veuve à Penthériaux

Les publications ont eu lieu à Penthériaux & Villars-Briezelin le deux huit Octobre
mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'état civil
de Penthériaux.

Signatures des époux :

Constant Vizet
Elise Vizet

Signatures des témoins :

Collot Jules
Mercier Emile } Penthériaux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de
Poliz-le-Grand & Penthériaux

N° 436

Dony et Trollet née Carin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit novembre mil neuf cent - deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dony, François, Scient

de Fozel (Lavanx) domicilié à Lussanme

Célibataire

né à Chailly / Lussanme le trois juillet mil huit cent septante-six

fils de François Louis Dony, Vacher à Lussanme

et de Louise Imhof, sa femme, décédée

2° Trollet née Carin, Adèle, Ménagère

de Seigneux domiciliée à Ropraz

veuve de Emile Trollet au le dix décembre mil huit cent quatre-vingt dix-sept

née à Ropraz le vingt-un juin mil huit cent septante-huit

filles de feu Emiel Carin

et de Sophie née Carin, sa veuve à Ropraz

Les publications ont eu lieu à Lussanme, Ropraz, Fozel et Seigneux, les six-huit dix-neuf et vingt octobre mil neuf cent - deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

acte de décès de première mari de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Fozel, Seigneux, Lussanme & Ropraz

Communiqué: à l'Etat Civil de Fozel, Ropraz & Villuzel.

Signatures des époux :

François Dony

Adèle Dony

Signatures des témoins :

Mrs Ls Dony à Lussanme

Louis Dony au Mans / Lussanme

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 437

Girardet et Studinger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Girardet, Edouard-Charles-Albert, Pharmacien,**

de Suchy _____ domicilié à Gnamson _____

Célibataire _____

né à Muesdon le vingt quatre avril _____ mil huit cent septante trois _____

fils de Charles Louis Abram Girardet, cordonnier _____

et de Justine Zélie née Vignot, la femme, domiciliés à Muesdon _____

2° **Studinger, Marie-Joséphine-Ida,**

de Kriegstetten | Solence | _____ domiciliée à Lansanne _____

Célibataire _____

née à Lansanne le trente un décembre _____ mil huit cent soixante sept _____

fille de feu Charles Joseph Studinger _____

et de Jean née Jaggi, la veuve à Lansanne _____

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Gnamson, Kriegstetten & Suchy, les onze et douze octobre mil neuf cent deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil
de Gnamson.

Communiqué : à l'Etat civil de
Gnamson, Belmont & Muesdon &
Kriegstetten

Signatures des époux :

Girardet pharmacien
Ida Girardet

Signatures des témoins :

Arschel à Muesdon
J. Jaggi à Berne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 438

Mändly & Jonin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 25
Novembre 1910 déclaré exécutoire le
6 Janvier 1911, le Tribunal civil de
Loudun a déclaré par le divorce
le mariage inséparable.

Le divorce a été prononcé aux
terme des deux conjoints en vertu de
l'article 26 a. & b. de la loi fédérale
du 24 Décembre 1874

Loudun le 25 Janvier 1911
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui onze Novembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mändly, Jean-Jacques, Cordonnier

de Vesin | Feibony | domicilié à Loudun,

divorcé en premières nocces de Marie Joséphine née Ruyar de le vingt-deux
Janvier mil neuf cent un,

né à Vesin le vingt-neuf Janvier mil huit cent septante-quatre

fil de Jean Jules Mändly, entrepreneur

et de Françoise née Pélat, sa femme, domiciliée à Châtoumaye

2° Jonin, Louise-Philomène, Cuisinière

de Chandon | Feibony | domiciliée à Loudun

Célibataire

née à Chandon le premier décembre mil huit cent soixante-six

fille de feu Maurice Louis Jonin,

et de Marie Antoinette née Devaud, sa veuve, à Lantignay

Les publications ont eu lieu à Loudun, Vesin et Chandon les treize
quatorze Septembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

acte de mariage de l'Epoux avec
mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vesin
Chandon et Loudun

Communiqué: à l'Etat Civil de

Cugy et L'Isle

Signatures des époux :

Mändly Jean-Jacques
Mändly Louise

Signatures des témoins :

F. Samblanc
J. Jonin à Loudun

L'officier de l'état civil :

Rossier

N° 439

Botel et Semotoz

Aujourd'hui onze novembre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1^o **Botel, Jules-Louis,** employé postal

Lieu d'origine et de domicile :

de Vevay, Neuchâtel et Couvet domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Vevay le huit Septembre mil huit cent septante-cinq

Noms, profession et

fils de Jean Louis Botel, Charpentier à Vevay

domicile des parents :

et de Marie née Dupetris à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Semotoz, Ida,** cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

des Collanges domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le sept mars mil huit cent septante

Noms, profession et

fille de Jean Louis Joseph Semotoz, aîné,

domicile des parents :

et de Louise Rosine Bonard, sa femme, aîcée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vevay, Couvet, Neuchâtel et Les Collanges les quatorze, seize et dix-sept octobre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Vevay, Neuchâtel, Couvet, Les Collanges

à Lausanne.

Signatures des époux :

Botel Jules

Ida Botel

Signatures des témoins :

[Signature]

[Signature] à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Vevay, Neuchâtel, Couvet & Mézières

N° 440

Bezencenet et Schäffer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~treize novembre mil neuf cent deux~~ — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bezencenet, Jules-Edouard**, ~~gérant d'immeubles~~de ~~Yverdon & Boveresse (marché)~~ — domicilié à ~~Lausanne~~~~Célibataire~~né à ~~Aigle~~ le ~~dix-neuf octobre~~ — mil huit cent ~~cinquante-cinq~~fils de ~~François Georges-Edouard Bezencenet~~ ~~D^r médecin à Aigle~~et de ~~Jeanne Françoise Marie Philippine Isahie DeLoès~~, ~~sa femme, décédée~~2° **Schäffer, Jenny-Reniette-Marie**,de ~~Moudon~~ — domiciliée à ~~Lausanne~~~~Mariée~~née à ~~Lausanne~~ le ~~deux avril~~ — mil huit cent ~~cinquante-huit~~fille de ~~Charles Samuel ami Schäffer~~, ~~décédé~~et de ~~Jeanne Marguerite Marie~~, ~~sa mère à Carouge (Genève)~~Les publications ont eu lieu à ~~Lausanne, Yverdon, Boveresse & Moudon~~ les
~~vingt-un et vingt-deux octobre mil neuf cent deux.~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

~~Actes de naissance des Epoux~~~~Promesse de mariage~~~~Certificats de publication de Yverdon,~~~~Boveresse, Moudon & Lausanne~~Communiqué: ~~à l'Etat Civil de~~~~Yverdon, Boveresse & Moudon~~

Signatures des époux :

~~M. Bezencenet~~
~~Jenny-Reniette-Marie Schäffer~~

Signatures des témoins :

~~J. Maxson, Lausanne~~
~~J. Guex, Pully~~

L'officier de l'état civil :

~~[Signature]~~

N° 441

Kropf et Lambertz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *treize* novembre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Kropf, Fritz-Louis,*

agriculteur

de *Unterschlangenegg* | *Reine* | domicilié à *Laudanne*,

Célibataire

né à *Laudanne* le *premier* novembre — mil huit cent *septante-huit*

fils de *Jacques Christian Kropf, décédé,*

et de *Elise Marie Imhof, sa veuve, à Laudanne*

2^o *Lambertz, Marie-Louise,*

femme de chambre

de *Givins* domiciliée à *Laudanne*

Célibataire

née à *St Croix* le *trois* mars — mil huit cent *septante-trois*

fille de *Jacques François Lambertz, décédé,*

et de *Rosalie née Paillet, sa veuve, à Givins*

Les publications ont eu lieu à *Laudanne, Schwarzenegg & Givins* les *dix-huit*
& dix-neuf octobre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publications de Givins

Unterschlangenegg & Laudanne

Signatures des époux :

Fritz Kropf

Marie Kropf

Signatures des témoins :

J. Kropf

Fritz Bernier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de

Schwarzenegg et Givins

N° 442

Zberg & Zraggen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize novembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zberg, Jean-Joseph, Monteur mécanicien

de Wassen (Uri) domicilié à Landsanne

Célibataire

né à Wassen le vingt six mai mil huit cent septante sept

fil de Elias Zberg, agriculteur

et de Francisca née Imhof, sa femme, domiciliés à Wittingen (Uri)

2° Zraggen, Adèle, Demoiselle de magasin

de Schattdorf (Uri) domiciliée à Landsanne

Célibataire

née à Isenthal-Dörfli (Uri) le trois décembre mil huit cent quatre-vingt

fille de Martin Zraggen, employé au Chemin de fer

et de Adèle née Wipmann, sa femme, domiciliés à Erstfeld (Uri)

Les publications ont eu lieu à Landsanne, Wassen & Schattdorf les vingt cinq & trente octobre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publications de

Wassen, Schattdorf & Landsanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Wassen & Schattdorf.

Signatures des époux :

Zberg Joseph.
Adèle Zberg.

Signatures des témoins :

Jakob Keller
Jules Longchamp

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 443

Reymond et Balmet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~treize novembre mil neuf cent - deux~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Reymond, Louis**

de Vaulion domicilié à Lausanne

celibataire

né à Orbe le quatorze mars mil huit cent septante-cinq

fils de Paul Louis Reymond négociant

et de Louise Fanny née Mouthé, sa femme, domiciliés à Orbe

2° **Balmet, Marie-Madeleine**, femme de chambre

de Schüpfheim Lucerne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Schüpfheim le vingt-neuf juin mil huit cent septante-huit

fille de Jacob Balmet, négociant

et de Catherine née Burri sa femme, domiciliés à Schüpfheim

Les publications ont eu lieu à Vaulion, Lausanne & Schüpfheim les seize & dix-huit octobre mil neuf cent - deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vaulion, Schüpfheim & Lausanne

Signatures des époux :

Louis Reymond

Marie Reymond

Signatures des témoins :

Ursula Berner

Gandry

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Vaulion & Schüpfheim

N° 444

Saugy et Donckers

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze novembre mil neuf cent deux, mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Saugy, Louis-David**, — agriculteur —

de Rougemont — domicilié à Rougemont —

veuf en premières nocces de Rosalie Saugy, née Verdin des le trois novembre mil neuf
cent - un

né à Rougemont le vingt huit janvier — mil huit cent cinquante-cinq —

fils de Louis David Saugy —

et de Marie Rosalie née Rossier, décédée, —

2° **Donckers, Elizabeth**, — domestique —

de Bruxelles | Belgique | — domiciliée à Rougemont —

Célibataire —

née à Bruxelles le vingt mai — mil huit cent septante —

fille de Henri Joseph Donckers —

et de Jeanne Marie Devos, décédée —

Les publications ont eu lieu à Rougemont et à Bruxelles les vingt-deux et
vingt-six octobre mil neuf cent-deux —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil
de Rougemont.

Signatures des époux :

L. Saugy
Elizabeth Saugy

Signatures des témoins :

Fernand Juis
Henri Collet à l'aidance

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de
Rougemont et à la Chancellerie *Ch.*

N° 445

Muri & Ravy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze novembre mil neuf cent-deux ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Muri, Hermann,* architecte

de Schinznach (Argovie) domicilié à Chamonix (H^e Savoie)

Célibataire

né à Schinznach le douze avril mil huit cent huitante

fil de frédéric muri, agriculteur à Schinznach

et de maria née amblet, sa femme

2° *Ravy, Louisa-Marianne,* sans profession

de Bex domiciliée à Crissier

célibataire

née à Fontaines d'Allon le dix octobre mil huit cent huitante

fille de Charles auguste Ravy, agriculteur à Bex

et de Marie Elise née Dommond, sa femme

Les publications ont eu lieu à Bex, Schinznach, Crissier & Chamonix, les
deux, dix-sept et dix-neuf octobre mil neuf cent-deux,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bex, Schinznach, Chamonix et

Crissier

Communiqué : à l'Etat Civil de

Schinznach, Romanel & Bex.

Signatures des époux :

Hermann Muri

Louisa Ravy

Signatures des témoins :

Jules Cochard

Fernand Jean

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 446

Fernand et Chollet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Novembre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Fernand, John-Frédéric**, — Employé de Commerce —

de Oumont-Dessous — domicilié à Lussanne, Duchy,

célibataire

né à Monthey le trois Juillet — mil huit cent quatre-vingt-deux —

fils de Jules François Fernand, Contremaître —

et de Barbe née Favat, la femme, domiciliés à Lussanne —

2^o **Chollet, Marie-Louise**, — Repasseuse —

de Maracon — domiciliée à Lussanne —

célibataire

née à Vevey le quatre novembre — mil huit cent soixante-sept —

fille de Henri Chollet, décédé, —

et de Sidonie Sylvie née Veillard, la femme, décédée, —

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Maracon & Oumont-Dessous les
vingt-huit, trente Octobre et premier novembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Oumont-Dessous, Maracon & Lussanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Oumont-Dessous & Pully-le-Château

Signatures des époux :

Fernand Fernand

Marie Fernand

Signatures des témoins :

Fernand Fois }
Henri Chollet }
Lussanne

L'officier de l'état civil :

T. Tomini

N° 447

Marcuard et Friedli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six-huit novembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Marcuard, César-Charles-François, Voyageur de com^{ce}

de Grandcour domicilié à Lausanne

célibataire

né à Grandcour le vingt-neuf mars mil huit cent septante-neuf

fils de Charles Auguste Louis Marcuard, Instituteur,

et de Elisa Marie Louise née Guex, La femme, domiciliés à Grandcour

2° Friedli, Rose-Marguerite, Coûtière

de Ochlenberg (Berne) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Yèche le quatorze janvier mil huit cent huitante

fille de Friedrich Friedli, Employé de brasserie à Chaux-de-fonds

et de Catharina Thöni, La femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ochlenberg & Grandcour les vingt-cinq et vingt-six octobre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Grandcour, Ochlenberg & Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de
Grandcour & Herzogenbuchsee

Signatures des époux :

César Marcuard

Rose Marcuard

Signatures des témoins :

Bouffacher Ferdinand

Henri Bourquard les deux à
Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 448

Piretti et Savary

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit novembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Piretti, Antoine**, tailleur de pierre

de Vogogna (Novate) Italie domicilié à Lussanne

Célibataire

né à Vogogna le trente un décembre mil huit cent septante

fils de Pierre Piretti, Cultivateur à Vogogna

et de Maria Stefanetta, sa femme, à Lussanne

2^o **Savary, Clémence-Honorine**, ménagère,

de Châtel (Montsalvo) (Fribourg) domiciliée à Lussanne

Célibataire

née à Châtel (Montsalvo) le trois avril mil huit cent septante-sept

filles de Juste Savary, décédé,

et de Lucie née Bazzani, sa veuve, à Châtel (Montsalvo).

Les publications ont eu lieu à Châtel, Lussanne & Vogogna, les onze, treize
et vingt huit Septembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vogogna

Châtel & Lussanne

Permis du Département de Justice

& Police

Communiqué: à l'Etat Civil de

Crévez & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Antoine Piretti

Honorine Piretti

Signatures des témoins :

Jean Piretti

Pierre Piretti

L'officier de l'état civil :

Possier
remplacé

N° 449

Eich et Chauchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit novembre mil neuf cent deux ~~mil huit cent quatre-vingt~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Eich, Auguste Charles Eugène,** *Commis postal*

de Echichens domicilié à Landanne

veuf en premières noces de Elise Flora née Champion dès le deux octobre mil
huit cent quatre-vingt-quinze.

né à Landanne le vingt-huit Septembre mil huit cent septante-deux

fil de Daniel Eich, huissier

et de Rosine Grébi, sa femme, les deux à Landanne

2° **Chauchet née Roujoux, Sophie-Alice,**

de Chatelet en Berry (Cher) France, domiciliée à Landanne

veuve en premières noces de Charles François Chauchet dès le douze février mil huit
cent quatre-vingt-dix-neuf

née à Landanne le dix-huit Juin mil huit cent septante-un

filles de feu Louis Eugène Roujoux

et de feue Marguerite Madeline née Thomet

Les publications ont eu lieu à Landanne, Echichens & Chatelet en Berry, les sept
neuf & douze octobre mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
actes de décès des précédents conjoints
actes de décès des père & mère de
l'Epouse.
Promesse de mariage
Certificats de publication de Echichens,
Landanne & Chatelet en Berry
Communiqué : à l'Etat Civil de
Vufflens-le-Château & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

[Signature of Auguste Charles Eugène Eich]
[Signature of Sophie-Alice Chauchet]

Signatures des témoins :

[Signature of Daniel Eich]
[Signature of Rosine Grébi]

L'officier de l'état civil :

[Signature of the civil officer]

N° 450

Schnell & Mèan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit novembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Schnell, ^{Karl} Charles-Ferdinand, Fabricant

de Berthoud | Berne | domicilié à Berthoud

Célibataire

né à Berthoud le premier Septembre mil huit cent soixante-trois

fils de ^{Johann} Jean-Ferdinand Schnell, Fabricant à Berthoud

et de Jeanne Adèle Victoire Marguerite née Soutter, décédée

2^o Mèan, Marguerite,

de Payerne domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Repondens le six-neuf Juin mil huit cent septante-huit

fille de Frédéric Armand Mèan, Pasteur

et de Jeanne Bertha née Soutter, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Payerne & Berthoud les onze et treize Octobre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Berthoud.

Signatures des époux :

Ferdinand Schnell
Marguerite Schnell.

Signatures des témoins :

Suzanne Mèan
B. Mèan les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Berthoud & Payerne.

Par décision du 25 mars 1937, le Département de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que le premier prénom du mari est Charles et non Ferdinand et que le premier prénom de son père est Johann et non Jean.

Lausanne, le 25 mars 1937.
L'officier de l'état civil:
[Signature]
logé à Burgdorf et Payerne.

N° 451

Maurer et Bourgeois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit novembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Maurer, Louis-Henri**, Mécanicien J.S.

de Horgen | Zurich | domicilié à Lussane,

Célibataire

né à Orbe le vingt deux juillet mil huit cent septante-cinq

fils de Henri Jérôme François Maurer, décédé

et de Augustine Pauline Nicolin, sa veuve à Lussane

2^o **Bourgeois, Marthe Anna**, Couturière,

d'origine française domiciliée à La Cluse | Doubs | au Pontarlier

Célibataire

née au Couzet | Pontarlier | le vingt six novembre mil huit cent septante-six

fille de Emile Antoine Bourgeois, retraité des douanes à la Cluse

et de Marie Cecile née Raffly, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lussane, Horgen, Pontarlier & La Cluse, les vingt-un, vingt-deux & vingt-six octobre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du père de l'épouse &

consentement de la mère

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Horgen, Lussane, La Cluse & Pontarlier

Communiqué : à l'Etat Civil de

Horgen & à la Mairie de La Cluse

Signatures des époux :

Maurer Louis

Marthe Maurer

Signatures des témoins :

Vieuhing Louis à Lussane

Duggan Emile à la Cluse

L'officier de l'état civil :

Rossier

N° 453

Lagnel et Antonin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt novembre mil neuf cent deux~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Lagnel, Jean-François,**

agriculteur,

de Saubraz

domicilié à Allaman

Célibataire

né à Allaman le quatorze mars

mil huit cent septante-quatre

fils de François Jean Lagnel, décédé,

et de Elise Félicie née Badel la Veure, à Allaman.

2^o **Antonin, Séverine-Céline,**

Institutrice

de Conthey / Savine / Valais

domiciliée à Lulliamme

Célibataire

née à Conthey le seize juillet

mil huit cent septante-quatre

fille de Jean Georges Antonin, agriculteur

et de Marie Florentine née Verjère, domiciliés à Conthey

Les publications ont eu lieu à Lulliamme, Allaman, Conthey et Saubraz les vingt-huit, trente octobre et premier novembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certification de l'état civil de

Rolle.

Signatures des époux :

Lagnel François
Céline Lagnel

Signatures des témoins :

Auguste Morier
J's Boulet

Communiqué : à l'état civil de

Rolle, Gemel et Conthey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 454

Belet et Monney

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-neuvième mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Belet, Louisa,** Blanchisseuse I. S.

Lieu d'origine et de domicile :

de Mont & Lussonne domicilié à Lussonne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Mont le quinze Juillet — mil huit cent septante-cinq

Noms, profession et

fils de Jules Edouard Belet, agriculteur à Cheseaux

domicile des parents :

et de Marie Fanny, née Jacquot, sa femme, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Monney, Amélie-Céline,** Cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de St Martin | Fribourg domiciliée à Lussonne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Dion-le-Châtel le dix Janvier — mil huit cent septante-six

Noms, profession et

fille de Joseph Monney, décédé,

domicile des parents :

et de Catherine Sallier, sa veuve à Besencon.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lussonne, Le Mont et St Martin, les vingt-cinq et vingt-sept Octobre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de St Martin, Le Mont & Lussonne

Signatures des époux :

Louis BeletCéline Belet

Signatures des témoins :

1. Bis BoulletConstant Bordey, Lussonne

L'officier de l'état civil :



Communiqué : à l'état civil de

Romanet & St Martin

N° 455

Delesert & Gräber

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Date des publications :

Aujourd'hui vingt novembre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Delesert, Georges, Cordonnier

de Peney-le-Jorat — domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le vingt six mai — mil huit cent septante sept

fils de Pierre Gabriel Delesert, manoeuvre à Lausanne

et de Robine née Favaz, sa femme, décédée,

2° Gräber, Léa Albertine, Représentante

de Reichentrach (Berne) — domiciliée à Vevey

célibataire

née à Chaux de Fonds le onze août — mil huit cent quatre-vingt

fille de Pierre Gräber, accid

et de Anna née Küster, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vevey, Reichentrach & Peney-le-Jorat les onze & douze octobre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
 Promesse de mariage
 Certificats de publication de Peney-le-Jorat, Reichentrach & Lausanne & Vevey

Signatures des époux :

Delesert Georges
 Albertine Delesert

Signatures des témoins :

Gabriel Delesert
 Delesert Henri les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
 Vevey & Reichentrach

N° 456

Bardet et Gellert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt novembre mil neuf cent-deux — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bardet, Paul-Nicolas**, — Professeur, —

de Villars-le-Grand, — domicilié à Constantine, —

divorcé en première nocce de Léopoldine née Morch, dès le vingt-cinq septembre mil
neuf cent-deux

né à Varsovie (Pologne Russe) le quinze décembre mil huit cent septante, —

fils de feu Frédéric Bardet —

et de Virginie née Albicker, sa veuve à Neuchâtel —

2^o **Gellert, Hélène**, — sans profession —

de Lodz (Pologne Russe) — domiciliée à Constantine —

célibataire —

née à Lodz le dix-sept/vingt-neuf septembre — mil huit cent septante-quatre —

fille de Joseph Gellert, mécanicien —

et de Marguerite née Czupinski, sa femme, domiciliés à Lodz, —

Les publications ont eu lieu à Constantine & Villars-le-Grand les quatre et
six novembre mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des Epoux —

acte de mariage de l'Epoux avec mention

du divorce —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de Villars-le-

Grand & Constantine — Dépense des

publications en Russie —

Communiqué: à l'Etat Civil de

Constantine & à la Chancellerie & le

Signatures des époux:

Bardet**Hélène Bardet**

Signatures des témoins:

Vic de Stenishastay, Constantine**L. Cabrol, à Belle**

L'officier de l'état civil:



N° 457

Cabrol et Hug

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

En vertu d'une décision de la Direction de l'Intérieur au Canton de Zurich en date du 20 novembre 1903 le nom de famille de l'épouse doit être écrit "Hug" et non "Huy".
Inscrit aux communications de l'état civil de Untereingstingen le 21 octobre 1905.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui vingt novembre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Cabrol, Louis-Emile,* menuisier-ébéniste

de Rolle domicilié à Rolle,

veuf en secondes nocces de Eugénie Lucie Denise Rochat dès le onze Janvier mil neuf cent

né à Rolle le onze avril mil huit cent cinquante-cinq

fils de Louis Cabrol

et de Jeanne Louise Martin, les deux célibataires,

2° *Hug, Anna-Bertha,*

de Unter-Engstingen & de Zurich domiciliée à Rolle,

Célibataire

née à Zurich - Inge, le deux mai mil huit cent soixante-six

fille de Théodore Hug, Cordonnier

et de Susanne Bertha Schmid, domiciliés à Zurich

Les publications ont eu lieu à Rolle, Unter-Engstingen & Zurich les seize, dix-sept octobre et dix novembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Rolle

Signatures des époux :

[Signature Cabrol]
[Signature Bertha Cabrol]

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature] Sandanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Rolle, Untereingstingen & Zurich

N° 458

Buchet et Ancenaz
née Champ-Renaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

14-159
Aujourd'hui vingt-quatre novembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Buchet, Marc-Edmond**, — Capot forestierde Lussembour domicilié à Lussembour

célibataire

né à Arche le premier février mil huit cent septante-cinqfils de Chlophile Buchet, décédéet de Jenny Romie Fanny née Bollé, la Veuve, à Lussembour2° **Ancenaz née Champ-Renaud Marguerite Albertine Bertha**de Bussins domiciliée à Lussembourveuve sur premières nocces de Louis Charles Isaac Ancenaz acs le deux Septembre
mil neuf cent-unnée à Bussins le vingt-neuf décembre mil huit cent soixante-neuffille de Jean Louis Auguste Walther Juste Champ-Renaud, décédé,et de Jeanne Romie Césarine née Rapp, la Veuve, à LussembourLes publications ont eu lieu à Bussins à Lussembour les trente-un Octobre
et premier novembre mil neuf cent-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publications de
Lussembour - Bussins

Communiqué: à l'Etat Civil

de Gilly

Signatures des époux :

ED BuchetMarguerite Buchet

Signatures des témoins :

L. Champ-RenaudJ. Buchet Bollé
les deux à Lussembour

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 459

Aubert et Genton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-cinq novembre mil neuf cent deux~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Aubert, Isaac Henry,** employé aux télégraphes,

de Chenit domicilié à Lausanne

veuf en secondes nocces de Louise Anna née Wyffenegger de le trente-un Juillet mil neuf cent-un

né à Biele le cinq février mil huit cent quarante-sept

fils de feu Marc Henry Aubert

et de feu Marianne Henriette née Raymond, sa femme

2° **Genton, Joséphine,** cuisinière,

de Puidoux & Chardonne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née au Mont / Lausanne le dix-neuf avril mil huit cent cinquante-neuf

fille de feu Jean Louis Genton

et de Jeanne Louise Farre, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Puidoux, Chardonne, Lausanne, Le Brassus & Le Sentier, les quatre et cinq novembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Puidoux, Chardonne, Le Sentier,

Le Brassus & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil du

Sentier, St Saphorin & Corrier

Signatures des époux :

Isaac Aubert

Joséphine Aubert

Signatures des témoins :

Constant Aubert à Puidoux

Daniel Abdel à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 460

Maurzy & Muller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq novembre mil neuf cent-deux mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Maurzy, Jules-Louis, Employé postal
de Vuibraye domicilié à Lansanne
Célibataire

né à Pully le vingt-six Janvier mil huit cent septante-deux
fils de Jean Paul Louis Maurzy, décédé,
et de Suzanne Marie Louise nanette née Pittier, sa veuve, à Lansanne.

2^o Muller, Lina-Fanny, sans profession
de Belp (Berna) domiciliée à Blonay
Célibataire

née à Blonay le vingt-huit février mil huit cent septante
fille de David Muller, décédé
et de Vicina née Graf, sa veuve à Blonay

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Blonay, Vuibraye & Belp, les vingt-
-cinq & vingt-six Octobre mil neuf cent-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Vuibraye,
Belp, Lansanne & Blonay

Communiqué: à l'Etat Civil de
Oron, Belp & St-Légier.

Signatures des époux :

Jules Maurzy
Lina Maurzy

Signatures des témoins :

Maurzy Paul
Bossard Jules
les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 461

2-51

Heffermehl et Cornut

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Novembre mil neuf cent deux ~~mil huit cent quatre-vingt~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Heffermehl, Henri-Louis-Charles, Agriculteur,
de Landanne, domicilié à Chaillly s/ Landanne
célibataire

né à Chaillly le deize février mil huit cent septante-huit,

fils de Henri-Louis Heffermehl, agriculteur

et de Jenny-Louise Pennevoire, sa femme, domiciliés à Chaillly,

2° Cornut, Hortense, sans profession

de Savigny domiciliée à Landanne

célibataire

née à Rezzens le treize juillet mil huit cent septante-huit

fille de feu Jean-Louis Cornut

et de Françoise Lydie née Dubat, sa mère à Sedeilles

Les publications ont eu lieu à Savigny à Landanne les treize et quatre-vingt
et vingt premier Novembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Copies de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Landanne à Savigny

Communiqué : à l'Etat Civil

de Savigny

Signatures des époux :

Henri Heffermehl
Hortense Heffermehl

Signatures des témoins :

Caillens Henri
J. Heuward Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 462

Troyon & Laurent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq novembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Troyon, Louis-Alfred**, fondeur,

de Cheseaux domicilié à Lussembourg

Célibataire

né à Lussembourg le vingt-neuf janvier mil huit cent septante-huit

fils de Jules Troyon, vigneron,

et de Henriette Louise Blanc, sa femme, domiciliés à Lussembourg

2^o **Laurent, Adèle-Augustine**, couturière,

de Fey domiciliée à Lussembourg

Célibataire

née à Paris le dix mars mil huit cent septante-huit

filles de Adèle Laurent, domiciliée à Paris

et de ~~Lussembourg les douze et quatorze août mil neuf cent deux~~

Les publications ont eu lieu à Fey, à Cheseaux &

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de Cheseaux
Fey & Lussembourg

Communiqué: à l'Etat Civil de

Romanel & Fey

Signatures des époux :

Troyon *Alfred*
Adèle Troyon

Signatures des témoins :

Ernest Blanc
Gillieron Lussembourg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 463

Zanolini et Bally

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt sept novembre mil neuf cent deux~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zanolini, Jacques-Philippe, Serrurier

de Grignasco / Novare / Italie, domicilié à Laudanne

célibataire

né à Grignasco le vingt-un Juillet mil huit cent septante-deux

fil de Giovanni Zanolini, décédé,

et de Marguerite née Ainelli, sa veuve, à Grignasco,

2° Bally, Louise-Reniette, Couturière

de Bonsens domiciliée à Laudanne

célibataire

née à Laudanne le deux décembre mil huit cent septante-quatre

filles de Samuel Elie Daniel Bally, employé à l'usine à Gaz à Laudanne

et de Louise Marie Fanchette Gobety, décédée.

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Bonsens & Grignasco les sept, neuf
& dix-huit octobre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Grignasco, Bonsens & Laudanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Bonsens & à la Chancellerie

Signatures des époux :

Zanolini Jacques
Louise Zanolini

Signatures des témoins :

Joseph Vandelle
Severino Zanolini Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 464

Carrard et Chapallaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-sept novembre mil neuf cent deux~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Carrard, Adolphe-Félix-Louis**, — Négociant, —

de Poliez-Pittet — domicilié à Lansanne, —

Célibataire —

né à Lansanne le douze mai — mil huit cent quatre-vingt —

fils de Emile Carrard, décédé, —

et de Jenny Georgine Kolb, sa veuve à Lansanne —

2° **Chapallaz, Marguerite-Fanny** — Brodeuse —

de Lussy — domiciliée à Lansanne —

Célibataire —

née à Lansanne le vingt-neuf juillet — mil huit cent quatre-vingt-trois —

fille de Louis Pierre François Chapallaz, décédé, —

et de Marie Emma née Jaton, sa femme, décédée —

Les publications ont eu lieu à Lussy, Poliez-Pittet et Lansanne les seize, dix-sept et dix-huit octobre mil neuf cent deux, —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de Poliez-

Pittet, Lussy & Lansanne. —

Communiqué: à l'Etat Civil de —

Villars d'Yent & Bellens. —

Signatures des époux :

Louis Carrard

Marguerite Carrard

Signatures des témoins :

Aug. Chapallaz } à Genève

M. J. Janine } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

N° 465

Buzquet et Felix

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier décembre mil neuf cent-deux mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu :

1° Buzquet, Jean, coiffeur,

d'origine française domicilié à Hévez,

veuf de Blanche Agnès née Piond des le trois mai mil neuf cent (en 1^{re} union)

né à Bouumont (Caren et Garonne) le 26 Juin mil huit cent cinquante

fils de Blaise Buzquet, décédé,

et de anne née Biqué, décédée.

2° Felix, Anna-Elixa, danse profession,

de La Rogive domiciliée à Landsanne, au Hévez

célibataire,

née à Vevy, le vingt-deux avril mil huit cent septante-deux

fille de françois abraham Frédéric Felix, Instituteur à Landsanne

et de Elise Amette née Felix, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Landsanne, La Rogive & Le Hévez, les huit, dix
et vingt-dix octobre mil neuf cent-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux - acte de
décès de la 1^{re} femme de l'Epoux - actes de décès
des père & mère de l'Epoux - Procresse de mariage
- acte de mariage - Certificats de publication du Hévez, de
La Rogive & de Landsanne - Déclaration de
validité - Permis du Département de Justice
& Police

Communiqué : à l'Etat Civil de Polizieux
& à la Chancellerie de

Signatures des époux :

J. Buzquet.
Anna Buzquet

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 466

Kürzelet et Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux décembre mil neuf cent-dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kürzelet, Jacob**, mécanicien,

de Neukheim (Argovie) domicilié à Glion (Fribourg-Montreux)

célibataire

né à Mühlekhal (Argovie) le trois juin mil huit cent septante-quatre

fils de Jean Jacob Kürzelet, décédé,

et de Barbara Wutschleger née Müller, décédée

2° **Chapuis, Pauline Marie**, sans profession,

de Romanel domiciliée à Lussume

célibataire

née à Romanel le dix-sept janvier mil huit cent septante-sept

fille de Jules François Chapuis, décédé,

et de Julie Marie née Pfund, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lussume, Neukheim, Romanel & Glion, les quatre et six novembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

attestation de l'Etat Civil de
Neukheim

Communiqué: à l'Etat Civil de
Neukheim, Montreux & Romanel.

Signatures des époux :

Jacob Kürzelet
Pauline Kürzelet

Signatures des témoins :

J. Pamblanc
responsable } *Lussume*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 467

Chioléro & Ogay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

6-115

Aujourd'hui deux décembre mil neuf cent-deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu :

1° Chioléro, Louis-François, Coiffeur

de Lausanne domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Lausanne le dix-sept avril mil huit cent septante-sept

fils de Joseph Louis Chioléro, Coiffeur,

et de Jenny-nie Nicolas, sa femme, domiciliés à Lausanne.

2° Ogay, Alice-Marguerite, Institutrice

de Lovatens domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne le vingt-neuf septembre mil huit cent septante-huit

fille de feu Henri Louis Ogay

et de Susanne Charlotte Demarines, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Lovatens les huit et neuf novembre mil neuf cent-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Lausanne & Lovatens.

Signatures des époux :

Louis Chioléro

Marguerite Chioléro

Signatures des témoins :

Chioléro Jh

Edmond Guet

L'officier de l'état civil :

[Signature of the official]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lausanne.

Imp. H. Vallois, Gaux & Co, rue de la Louve, 2.

N^o 468

Delapré & Lebar née Carfil

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Legitimation de Albert
Carfil né à Lannemezan
le 21 Octobre 1901
voir acte de légitimation
aux pièces.*

Aujourd'hui deux a l'ambre mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Delapré, Casimir**, *Monsieur*

de Montilier | Feigny | domicilié à Lannemezan

divorcé en premières noces de Marie née Chodat dès le premier Juillet mil neuf-cent deux.

né à Olorges le vingt-six d'octobre mil huit cent soixante-huit

fil de feu Louis Delapré

et de Marie Hélène née Valérian, domiciliée à Olorges.

2^o **Lebar née Carfil, Julienne-Génévieve**, *crochetante*

de Bouges | Cher - France, domiciliée à Lannemezan

veuve en premières noces de Henri Lebar dès le dix-neuf mai mil neuf cent

née à Lille | nord | le six décembre mil huit cent septante-six

fille de Laurent Désiré Carfil, entrepreneur à Lille

et de feu Juliette Françoise Malbranque, du femme

Les publications ont eu lieu à Lannemezan, Montilier & Bouges les onze

treize et dix-neuf octobre mil neuf cent-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Déclaration de divorce de l'Epoux

acte de décès du mari de l'Epouse

Consentement du père de l'Epouse & acte de

décès de la mère. - Promesse de mariage.

Certificats de publication de Montilier,

Bouges & Lannemezan

Communiqué: à l'Etat Civil de

Montier & à la Chancellerie

Signatures des époux:

Casimir Delapré

Julienne Delapré

Signatures des témoins:

Marcus Soudant

Marcus Félicie

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 469

Freiss et Pillet

Nom et profession de l'époux :

1° **Freiss, Elie Louis,**

Lieu d'origine et de domicile :

de **Sainte Croix**

domicilié à **Lussanne**

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à **Lussanne** le vingt Octobre mil huit cent quatre-vingt

Noms, profession et

fils de **Louis Emmanuel Freiss, journaliste,**

domicile des parents :

et de **Adèle Antonie Marie Louise née Henry, sa femme, domiciliés à Lussanne.**

Nom et profession de l'épouse :

2° **Pillet, Eldevine-Adelaïde,** **Commerçante**

Lieu d'origine et de domicile :

de **Villars-le-Terroir**

domiciliée à **Lussanne**

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à **Lussanne** le cinq Juin mil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

fille de **feu Dominique François Pillet**

domicile des parents :

et de **Marie Christine Bachelier, sa veuve, à Lussanne.**

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à **St Croix-le-Grand, Villars-le-Terroir & Lussanne**
 les quatorze & quinze novembre mil neuf cent-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du père de l'Epouse

et Consentement de la mère.

Promesse de mariage

Certificats de publication de St Croix,

Les Grandès, Villars-le-Terroir &

Lussanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

St Croix & Lussanne.

Signatures des époux :

Freiss Louis

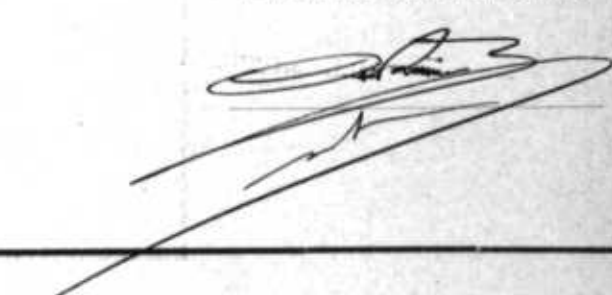
Pillet Eldevine

Signatures des témoins :

Alfred Benévise

François Paul

L'officier de l'état civil :



N° 470

Köhne & Rosziet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre décembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Köhne, Richard Gustave, Tapissier

de Thalwitz (Saxe) domicilié à Lussange,

célibataire

né à Thalwitz le onze avril mil huit cent septante-neuf

fils de Charles Auguste Köhne, décédé,

et de Friederike Wilhelmine née Kunze, sa femme, décédée

2° Rosziet, Charlotte Marie Jeanne, ^{elle} de magasin

de Villaxel domiciliée à Lussange

Célibataire

née à Lussange le vingt-trois mars mil huit cent quatre-vingt

fille de François Charles Jules Rosziet, comptable

et de Charlotte Vullierat, sa femme, à Lussange.

Les publications ont eu lieu à Lussange, Villaxel & Thalwitz les premiers & trois novembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de
Thalwitz, Villaxel & Lussange.

Permis du Département de Justice & Police.

Communiqué: à l'état civil de
Villaxel & à la Chancellerie

Signatures des époux :

Gustave Richard Köhne
Jeanne Köhne

Signatures des témoins :

Chr. Ebelhauser
Theodore Eschmann

L'officier de l'état civil :

N° 471

Köhler et Fuchs

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre décembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Köhler, Adolphe, Employé de Commerce

de Graslitz (Bohême-Autriche) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Graslitz le vingt-un avril mil huit cent septante-quatre

fils de feu Wenzel Köhler

et de feu Mathilde née Fischer, sa femme,

2° Fuchs, Antonia,

de Graslitz domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Graslitz, le onze mars mil huit cent septante-huit

fille de Karl Fuchs, fabricant à Graslitz

et de feu Maria Antonia née Köhler, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Graslitz, les neuf et vingt-six
sept mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Lausanne et Graslitz.

Déclaration de validité

Permis du Département de Justice
& Police

Communiqué : à la Chancellerie
Cantonale

Signatures des époux :

Adolf Köhler
Antonia Köhler

Signatures des témoins :

Jean Jaun
Richard Meinel

L'officier de l'état civil :

Richard Meinel

N° 472

Mehnerz & Palm

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre décembre mil neuf cent-dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mehnerz, Hans-Ehrenfried-Maximilian**, Photographe

de Berlin domicilié à Lussanre

célibataire

né à Coeven | Prusse | le onze octobre mil huit cent septante-quatre

fils de Otto Mehnerz, aécédé,

et de Anna née Scheibel, sa femme, à Berlin

2^o **Palm, Bertha-Agnès-Ella**, sans profession

de Berlin domiciliée à Berlin

célibataire

née à Berlin le vingt-dix février mil huit cent septante-sept

filie de Friedrich Christian Karl Palm, Secrétaire

et de Emma Bertha née Nietzschmann, sa femme, les deux à Berlin

Les publications ont eu lieu à Lussanre & à Berlin les quatre et dix novembre

mil neuf cent-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Berlin & Lussanre

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué: à la Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

Hans Mehnerz

Bertha Palm

Signatures des témoins :

Anton Schlar

Martin Frank } Lussanre

L'officier de l'état civil :

Par jugement rendu le 22 Septem-
bre déclaré expéditive le 19 Octobre 1908
le Tribunal de District IV civil de Zurich
a dissous par la divorce le mariage
intéressé et contra.

Le divorce a été prononcé en vertu de
l'article 107 de la loi fédérale du 24
Décembre 1874

Lussanre le 28 Octobre 1908.

L'Officier de l'Etat Civil :

N° 473

Schaub & Reber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre décembre mil neuf cent - deux mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Schaub, Arnold,* *Portier d'hôtel,*

de *Zunzgen (Bâle Campagne)* domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Zunzgen* le vingt-quatre octobre mil huit cent *Septante-quatre,*

fil de *Johannes Schaub, ouvrier de fabrique,*

et de *Elise née Buser, sa femme, domiciliés à Birsfelden,*

2^o *Reber, Rosa,* *femme de chambre,*

de *Erlenbach (Bâle)* domiciliée à *Lausanne,*

Célibataire

née à *Erlenbach* le premier mars mil huit cent *Septante-huit*

filles de *feu Gottlieb Reber*

et de *Margdalena née Herren, sa veuve, à Erlenbach.*

Les publications ont eu lieu à *Erlenbach, Lausanne & Zunzgen* les *quatorze, quinze et vingt novembre mil neuf cent - deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Zunzgen, Erlenbach & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Tenniken & Erlenbach

Signatures des époux :

Schaub Arnold
Rosa Schaub

Signatures des témoins :

Ernest Bussi
Jean Quattrone *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Goux & Co, rue de la Loue, 2.

N° 474

Savary & Delévaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre décembre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Savary, Gustave,** tailleur de pièces

de Payerne domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Clarend (Châtellard) le vingt-sept octobre — mil huit cent septante-six

fils de Jules Savary, à Payerne,

et de Hélène née Althaus, sa femme, à Genève.

2° **Delévaux, Isabelle-Marie-Fanny,** Repasseuse,

de Gilly & de Gimel domiciliée à Gilly

Célibataire

née à Gilly le vingt-deux Janvier — mil huit cent huitante-deux

filles de Henri Marie François Delévaux, agriculteur à Gilly

et de Rosalie née Bolmoy, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gilly, Gimel & Payerne les quatre et huit novembre mil neuf cent deux.

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne

rendu en date du 25 novembre 1935

déclaré définitif et exécutoire le 14 février 1936

le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 14 février 1936, le délai pendant lequel le mari

peut pour se contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 6 février 1936.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Payerne, Gilly, Gimel & Lausanne.

Communiqué: à l'état civil de

Payerne, Gilly & Gimel

Signatures des époux :

Gustave Savary

Isabelle Delévaux

Signatures des témoins :

François Delévaux à Gilly

Emile Bordelet à Lausanne

L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 475

Brenzard et Kuit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six décembre mil neuf cent-doux — mil huit cent quatre-vingt —
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Brenzard, Jean, Orfèvre,

de Parigny-les-Vaux | Nièvre - France | domicilié à Lussanne

Célibataire

né à Parigny-les-Vaux le dix novembre — mil huit cent septante-six

fil de Simon Brenzard, fondeur à Parigny-les-Vaux

et de feue Marie née Roy, la femme,

2° Kuit, Marie-Véronique, Journalière,

de Evian-les-Bains | Haute-Savoie | domiciliée à Lussanne

Célibataire

née à Evian-les-Bains le trente-un juillet — mil huit cent septante-sept

fille de feu Paul Victor Kuit

et de feue Marie Gillet, la femme.

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Parigny-les-Vaux & Evian, les huit
et neuf novembre mil neuf cent-doux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.
Consentement du père de l'Epoux & acte de décès
de la mère. — Actes de décès des père & mère
de l'Epouse. — Promesse de mariage. — Certifi-
ficats de publication de Parigny, Evian &
Lussanne. — Déclaration de Validité. — Permis
du Département de Justice & Police.
Communiqué : à la Chancellerie
Cantonale.

Signatures des époux :

Brenzard Jean
Maria Brenzard

Signatures des témoins :

Brenzard Joseph
Agathe Brenzard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 476

Murbach et Vogelzanger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix décembre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Murbach, Robert, serrurier

de Schaffhouse domicilié à Sausanne

célibataire

né à Schaffhouse le vingt-cinq octobre — mil huit cent septante-trois

fils de Jacob Murbach, mécanicien

et de Marie née Spahr, sa femme, domiciliés à Schaffhouse

2^o Vogelzanger, Emma-Wilhelmine, Repasseuse

de Beggingen | Schaffhouse | domiciliée à Montzeux

célibataire

née à Feibourg le douze novembre — mil huit cent quatre-vingt

fille de Jean Vogelzanger, Charbon à Feibourg

et de Jeanne Marie Kündig, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Schaffhouse, Beggingen, Sausanne & Châtelard
les quatorze, quinze & dix-sept novembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Schaffhouse, Beggingen, Sausanne &

Châtelard.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Schaffhouse, Beggingen & Montzeux.

Signatures des époux :

Robert Murbach

Wilhelmine Murbach

Signatures des témoins :

Fritz Lischer serrurier

A. Dolf Sager

L'officier de l'état civil :



N° 477

Bourgoz & Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5-32
Aujourd'hui ~~neuf~~ ^{neuf} décembre mil neuf cent deux ~~—~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bourgoz, Jules-Gustave,** serurier
de St Sulpice domicilié à Laudunne
célibataire

né à Laudunne le quinze novembre _____ mil huit cent septante-sept
fils de Ferdinand Isaac Bourgoz, Cafetier,
et de Elise Amélie Lavanchy, sa femme, domiciliés à Laudunne

2^o **Blanc, Hortense-Félicie,** ménagère
de Laudunne domiciliée à Laudunne
célibataire

née à Laudunne le quatre septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-un
fille de Jean Louis Blanc, jardinier à Laudunne
et de feue Elise Victorine née Regamey, sa femme

Les publications ont eu lieu à Laudunne & à St Sulpice les quinze et dix
neuf novembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Laudunne & St Sulpice

Communiqué : à l'Etat Civil d'
Laudunne

Signatures des époux :
Bourgoz Jules
Blanc Hortense

Signatures des témoins :
Agard
Ch. Fallois

L'officier de l'état civil :
[Signature]

N° 478

Fleurdelys & Vanel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze décembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Fleurdelys, Léon,** *Serrurier*

de Pully & Chavannes / Lausanne domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Pully le quatorze janvier mil huit cent septante-neuf

fils de Frédéric François Fleurdelys, chef de train L.O.

et de Julie née Amanduz, sa femme, domiciliée à Lausanne

2^o **Vanel, Sophie,** *domestique*de St Gingolph (H^{te} Savoie) domiciliée à Villeneuve

Célibataire

née à Villeneuve le dix-huit juillet mil huit cent septante-huit

fille de François Vanel, manoeuvre

et de Louise Bochet née Guillard, sa femme, domiciliée à Villeneuve

Les publications ont eu lieu à Pully, Chavannes, Villeneuve, Lausanne et St Gingolph les dix-sept, dix-huit & dix-neuf octobre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Consentement des père & mère de l'épouse

Certificats de publication de Pully, Chavannes, St Gingolph, Villeneuve, Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de Pully, Chavannes, Villeneuve & Chancellerie

Signatures des époux :

Fleurdelys Léon

Vanel Sophie

Signatures des témoins :

Fleurdelys Frédéric

Gansin

L'officier de l'état civil :



N° 479

Strehl et Cevy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze décembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Strehl, Frédéric, menuisier

de Gessenay (Belle) domicilié à Landanne

Célibataire

né à Corcelles près Payenne le quatorze décembre mil huit cent septante sept

fils de Samuel Louis Strehl, décédé,

et de Elida née André, sa veuve à Corcelles près Payenne

2° Cevy, Lydie-Julie-Louise, couturière

de Dargès et Chaux domiciliée à Landanne,

Célibataire

née à Landanne le neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Alexis Louis Cevy, décédé

et de Louise Eugénie née Jacquiez, sa veuve, à Landanne

Les publications ont eu lieu à Gessenay, Landanne, Chaux & Dargès les huit et dix novembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Gessenay, Dargès, Chaux & Landanne

Communiqué : à l'état civil de

Gessenay, Lonnay & Rommel

Signatures des époux :

Strehl Frédéric

Lydie Strehl

Signatures des témoins :

Albert Strehl

M^{re} Amiguet Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 480

Ammann et Mégroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui 22 décembre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ammann, Emile-Jean-Gottlieb**, Boulangère,

de Welsikon-Dynhard | Zürich | domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le 20 novembre — mil huit cent septante-neuf

fils de Jean-Jacob Ammann, Cordonnier

et de Anna Zürcher, du femme, domiciliés à Lausanne

2° **Mégroz, Amélie**, Couturière

de Lutry & d'Epesses domiciliée à Lutry

Célibataire

née à Paris le vingt dix mars — mil huit cent septante-huit

fille de François David Mégroz, décédé,

et de Henriette Ida née Gantzy, du femme, à Lutry

Les publications ont eu lieu à Dynhard Epesses, Lutry & Lausanne
le quatorze et quinze novembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Permis de mariage

Certificats de publication de

Welsikon-Dynhard, Lutry, Epesses &

Lausanne.

Registre des familles vol. 22 fol. 185.

Communiqué: à l'Etat civil de

Dynhard, Lutry & Cully

Signatures des époux :

Emile Ammann

Amélie Ammann

Signatures des témoins :

Ch. Luvon

A. Hübel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 481

Aujourd'hui onze décembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Bellay, Henri-Alfred,** Employé postal,

de Gland & de Dullit domicilié à Landamme

célibataire

né à Gland le vingt-trois mars mil huit cent septante-quatre

fils de Charles Louis Bellay, agriculteur à Gland

et de feu Rosette Louise née Favre

2^o **Roulet née Perrotet, Marie-Louise,**

de Fontaines domiciliée à Landamme, maîtresse de pension

veuve en premières noces de Jules Samuel Roulet dès le vingt-un juin mil huit cent quatre-vingt-treize

née à Villeneuve le treize juillet mil huit cent cinquante-sept

fille de feu Georges Daniel Edouard Perrotet

et de feu Suzette née Perrotet.

Les publications ont eu lieu à Gland, Dullit, Fontaines & Landamme, les sept & huit novembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Gland,

Dullit, Fontaines & Landamme

Communiqué : à l'état civil de

Beignin, Gilly & Fiez

Signatures des époux :

Henri-Alfred Bellay
Marie-Louise Roulet

Signatures des témoins :

Perrotet
Alfred Berren

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Bellay et Roulet née Perrotet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

N° 482

Delessert et Mottet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui en ce décembre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Delessert, Henri**, vigneron,

de Seney-le-Jorat domicilié à Landanne

célibataire

né à cière Guidoux le deux décembre — mil huit cent septante-cinq

fils de Jacques Philippe Delessert, décédé

et de Emilie née Kaldy, décédée,

2^o **Mottet, Emilie-Marie**, Ménagère

de Henniez domiciliée à Henniez

célibataire

née à Henniez le deux Juin — mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Elisa Grandey née Mottet, à Henniez

et de

Les publications ont eu lieu à Landanne, Seney-le-Jorat et Henniez les
dix-huit et vingt novembre mil neuf cent-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Consentement de la mère de

l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Seney-le-Jorat, Henniez et Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Corcelles & Grangeo.

Signatures des époux :

Henri Delessert**Emilie Delessert**

Signatures des témoins :

Leon Delessert**Victor Pratin**

L'officier de l'état civil :



N° 483

Chevalier et Magnin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Décembre mil neuf cent-deux mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Chevalier, Jean**, garçon d'hôtel

de Chaumont (Haute Savoie) domicilié à Chaumont

Célibataire

né à Chaumont le vingt-neuf août mil huit cent septante-cinq

fils de Georges Chevalier, agriculteur

et de Célestine née Boudin, sa femme, domiciliés à Chaumont

2^o **Magnin, Emma-Emilie**, femme de chambre

de Laringes (Haute Savoie) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Laringes le neuf août mil huit cent septante-neuf

fille de Alexis Magnin, manoeuvre

et de Rose née Maurice, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chaumont & Laringes, les
dix-huit-vingt-trois novembre mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux -
Consentement des père & mère des
deux Epoux - Promesse de mariage
Certificats de publication de Chaumont
Laringes & Lausanne - Déclaration
de Validité - Permis du Département
de Justice & Police
Communiqué: à l'Etat Civil de
Laringes & Chaumont par la Chancellerie
Cantonale

Signatures des époux :

Chevalier Jean
Emma Chevalier

Signatures des témoins :

Edouard Magnin
Loyat Emile
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 484**Steiner et Steiner**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinze décembre mil neuf cent. deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Steiner, Alfred-Henri**, — Comptier en publicité —de Baar (Zug) — domicilié à Lausanne —veuf en premières nocces de Augusta Jeanne Louise Perez des le dix sept mai
mil neuf cent. deux —né à Lausanne le sept Juin — mil huit cent septante. sept —fils de Henri-Gustave Steiner, décédé, —et de Elise Bovard, sa femme, décédée —2^o **Steiner, Hélène**, — sans profession —de Belmont & Lausanne — domiciliée à Lausanne —Orpheline —née à Athènes le quatre Juin — mil huit cent Septante. un —fille de Louise Steiner, domiciliée en Amérique —

et de —

Les publications ont eu lieu à Baar, Lausanne & Belmont les vingt. cinq
et vingt. six novembre mil neuf cent. deux —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance de l'Épouse —Pour celui de l'Époux & l'acte de décès de —la 1^{re} femme veuf au registre —Promesse de mariage —Certificats de publication de —Baar, Belmont & Lausanne —

Communiqué: à l'état civil

de Baar & Pully —

Signatures des époux :

A. SteinerHélène Steiner

Signatures des témoins :

MoennigDorville Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 485

Martin et Mermier

Aujourd'hui treize Décembre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1^o **Martin David**, garde forestier

Lieu d'origine et de domicile :

de Etagnières domicilié à Nyon

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Belmont d'ully le vingt deux — mil huit cent septante huit

Noms, profession et

filz de Victor Salomon Rodolphe Martin, agent d'assurances

domicile des parents :

et de Jenny Barbaz, sa femme, domiciliée à Belmont d'ully

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Mermier Jenny-Elise**, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Omont-Dessus & Epalinges domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le vingt quatre avril — mil huit cent quatre vingt un

Noms, profession et

fille de Henri Auguste Moïse Mermier, Cariste

domicile des parents :

et de Marie Madeleine Ursule Jordan, sa femme, domiciliée à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Etagnières, Nyon, Omont-Dessus, Epalinges & Lausanne le quinze novembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil

de Nyon.

Signatures des époux :

Martin David
Jenny Martin

Signatures des témoins :

L. Girardin Epalinges
M. Mermier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de

Nyon, Echallens, Omont-Dessus &

Epalinges.

N° 486

Bolomey et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize décembre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bolomey, Marcel**, fonctionnaire au téléphone,

de Lutry & Focel domicilié à Lausanne,

veuf de Louise Elise Martin née le vingt-huit août mil neuf cent

né à Lutry le douze avril mil huit cent septante-quatre

fils de Fernand Bolomey, ancien employé au D. S.

et de mère Henriette née Duprez, sa femme, domiciliés à Lutry

2^o **Martin, Aline-Fanny**, sans profession,

de Château-d'Oex domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Tavet (Châtelard) le douze novembre mil huit cent quatre-vingt

fille de Vincent alexis martin, comptable,

et de Marie Suzanne née Doz, sa femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Focel, Château-d'Oex & L'Étiève, les vingt-neuf, trente novembre et premier décembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lutry, Focel, Château-d'Oex, L'Étiève

Lausanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Lutry, Focel & Château-d'Oex.

Signatures des époux :

M. Bolomey

Fanny Bolomey

Signatures des témoins :

E. Parnier

H. Martin

L'officier de l'état civil :

O. J. Martin

N° 487

Muff et Servoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

vj le 13.2.40

Aujourd'hui seize décembre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Muff, Xavier,**

Chauffeur à la Cie de navigation

de Hohentain | Lucerne |

domicilié à Duchy

Célibataire

né à Muri | Argovie | le dix Septembre — mil huit cent septante-six

fils de feu Candide Muff

et de feu Aloisia Strabel, sa femme,

2^o **Servoz, Berthe,**

Repasseuse

de Publier | H^{te} Savoie |

domiciliée à Lussane, Duchy

Célibataire

née à Publier le dix mars — mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Marie Servoz agriculteur à Publier

et de Joséphine née Blane, sa femme, domiciliés à Lussane

Les publications ont eu lieu à Lussane, Hohentain et Publier, les dix

huit, vingt et vingt-trois novembre mil neuf cent-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentements des père & mère de

l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication, de Hohentain

Publier Lussane

Communiqué : à l'Etat Civil de

Hohentain & à la Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

Xavier Muff

Berthe Muff

Signatures des témoins :

Muff Auguste

Marij Servoz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 488

Frossard et Gröbeli née Bonjourn

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit décembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Frossard, Auguste Ferdinand Urbain, *lecteur*

de Ardon (Valais) domicilié à *Lausanne*

veuf de Alina née Gaillard dès le vingt novembre mil huit cent quatre-vingt-deux

né à Ardon le premier mars mil huit cent septante-trois

fils de Gustave Frossard, *décédé*,

et de Victorine née Bédard *de femme, décédée*.

2^o Gröbeli née Bonjourn, Fanny Elia, *ménagère*,

de Oberuzwil (St Gall) domiciliée à *Lausanne*

divorcée de Louis Emile Gröbeli dès le dix décembre mil neuf cent-un

née à *aux Chevalières / Blonay* le vingt-trois Septembre mil huit cent soixante-six

filles de Jean François Bonjourn, *décédé*,

et de Fanny née Cardinaux, *de femme, décédée*.

Les publications ont eu lieu à *Ardon, Oberuzwil & Lausanne*, les vingt-un
et vingt-deux novembre mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la première femme

de l'Epoux

Déclaration de divorce de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Ardon

Oberuzwil & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil d'Ardon,

& Oberuzwil

Signatures des époux :

Frossard Urbain
Elia Frossard

Signatures des témoins :

Mormand
J. Reymond

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 489

Chapuis et Kaari

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~six-huit décembre mil neuf cent deux~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chapuis, Alfred,** ~~ouvrier~~ Boulangier
de Oulens & Echayens domicilié à Lussume
Célibataire

né à Oulens le trois mars mil huit cent quatre-vingt-deux
fils de Alfant Constant Henri Chapuis
et de Julie Emilie Vagnières, la veuve, à Chambézy

2^o **Kaari, Elise,** ~~domestique~~ domestique
de La Lenk domiciliée à Lussume
Célibataire

née à La Lenk le vingt-huit septembre mil huit cent septante-quatre
fille de Samuel Kaari
et de Susanne Catharine née Beetschen, agriculteur à Matten

Les publications ont eu lieu à Oulens, Echayens, La Lenk & Lussume, les
vingt-deux, vingt-quatre et vingt-cinq novembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Oulens,

Echayens, La Lenk & Lussume

Communiqué : à l'Etat Civil de

La Lenk & Echayens.

Signatures des époux :

Chapuis Alfred
Elise Chapuis

Signatures des témoins :

Jaurin Bz
Paul Berdeguin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 490

Botta Michaud et Despland

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Dans un décret du 27 mai 1903 le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a ordonné que l'acte ci-contre doit être écrit avec le nom de famille de l'époux écrit par erreur Botta-Michaud doit être Michaud
 L'acte du 25 mai 1903.

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Aujourd'hui dix-huit décembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Botta Michaud, Emile-Eugène*, employé au D.S.

de Champéry | Valais | domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Lausanne* le *deux* avril mil huit cent *quatre-vingt-trois*

fils de *Jean Louis Botta-Michaud*, tailleur de pierre,

et de *Jenny née Ferraz*, la femme domiciliée à *Lausanne*,

2° *Despland, Rozine-Juliette*, lingère,

de *Grenobles* domiciliée à *Lausanne*,

Célibataire

née à *Yverdon* le *six* huit octobre mil huit cent *quatre-vingt*

fille de *Henri Despland*, Cordonnier

et de *Julie née Perret*, la femme, à *Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Champéry & Grenobles*, les *dix-huit* *deux* *neuf* *vingt* *octobre* *mil* *neuf* *cent* *deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Champéry, Grenobles & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Champéry & Grenobles

Signatures des époux :

Emile Botta-Michaud

Rozine Botta-Michaud

Signatures des témoins :

Dony Charles
L. Botta-Michaud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 491

Lambert et Muzillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois décembre mil neuf cent-deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lambert, François-Arthur**, Chauffeur à la Cie de navigation

de Châtillon (Sibouey) domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Châtillon le quatre avril mil huit cent septante-six

fil de Maxime Lambert, Charpentier

et de Marie née Masset, sa femme, domiciliés à Châtillon

2° **Muzillet, Marie-Catherine**,

de Attalens (Sibouey) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Mussonnens le huit juillet mil huit cent septante-quatre

fille de feu Jean Joseph Muzillet

et de feu Marie Françoise Catherine née Grandjean.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Châtillon & Attalens les deux & trois
décembre mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Châtillon, Attalens & Lausanne

Registre des familles vol. 24 fol. 134.

Communiqué : à l'Etat Civil

de Lully & Attalens.

Signatures des époux :

Lambert-Arthur
Marie Lambert

Signatures des témoins :

Dessard Adrien
P. Chiara

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 492

Borgatta et Rouge née Coeytaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois décembre mil neuf cent-deux mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Borgatta, François-Grégoire**, Married

de Cesara | Novara | Italie domicilié à Lausanne

veuf en premières noces de Maria Clémentine née Bonfantini de la quatre novem-
bre mil neuf cent.

né à Nonio | Novara | le vingt-sept Septembre mil huit cent cinquante

fils de feu Donato Borgatta

et de feue Domenica née Marchisetti, sa femme,

2° **Rouge née Coeytaux, Pauline-Marguerite**

de Mont | Lausanne domiciliée à Lausanne, Contrée

veuve en premières nocces de Samuel Henri Rouge de la seize avril mil huit cent
quatre-vingt-treize

née à Lausanne le trois Mai mil huit cent soixante-cinq

fille de feu Jean Henri Coeytaux

et de Julie Henriette Rand, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu au Mont, à Lausanne & à Cesara les dix unze

et vingt-trois novembre mil neuf cent-deux

Le 16 août 1924 le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de dame Pauline-Marguerite Borgatta née Rouge, monténégre ci-contre, dans le droit de cité du canton de Faud et de la commune de Dailens

Lausanne, le 28 août 1924.

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

comp.

69^{me} à Pully et Sullens

R. du 15.9.24.

Pièces déposées:

Actes de mariage des Epoux

Actes de décès des pièces-jointes

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Cesara, Le Mont & Lausanne

Requis au Département de Justice

& Police

Communiqué: à l'Etat Civil

de Romanel & à la Chancellerie

de

Signatures des époux :

F. Borgatta
P. Rouge

Signatures des témoins :

Henri Borlo
P. Chiara

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 493.

Rubatel et Vannaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-trois~~ ~~décembre~~ ~~mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rubatel, Louis-Auguste**, *mécanicien - 9-S.*

de Villarsel domicilié à Lussanne

veuf de Eugénie née Peler, ais le vingt-neuf décembre mil neuf cent

né à Lussanne le vingt huit Janvier mil huit cent ~~soixante-neuf~~

fil de feu Jean François Rubattel

et de Marie Catherine née Métraux, sa veuve, à Lussanne

2^o **Vannaz, Sophie-Emilie**, *sans profession*

de Lutry & d'Epesses domiciliée à Lussanne

Célibataire

née à Beff le vingt-huit Mars mil huit cent ~~septante-neuf~~

fille de Abram Vannaz, agriculteur

et de Julie Elida née Pittier, domiciliés à Beff

Les publications ont eu lieu à Villarsel, Lutry, Epesses & Lussanne, le vingt-deux novembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de

l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Villarsel, Lutry, Epesses & Lussanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Villarsel, Lutry & Epesses

Signatures des époux :

Auguste Rubattel

Emilie Rubattel

Signatures des témoins :

Emile Crignoz

Emile Rochet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 494

Hoenicke et Zoller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre décembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Hoenicke, Wilhelm-Heinrich-Paul-Walther,**

de Hameln | Hanovre | Prusse, domicilié à Landamm, Voyageur de Com^{ce}

Célibataire

né à Hameln le quatorze septembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Max Hoenicke, négociant

et de Ottilie née Neumann, sa femme, domiciliés à Boudry

2^o **Zoller, Joséphine-Olga,** sans profession,

de Landamm-Combes | Neuchâtel | domiciliée à Neuchâtel,

Célibataire

née à Neuchâtel le seize mai mil huit cent septante-sept

filles de Hippolyte Jean Baptiste Zoller, mécanicien ajusteur

et de Marie Joséphine née Lehmann, sa femme, domiciliés à Neuchâtel

Les publications ont eu lieu à Landamm, Neuchâtel, Lussigny et Hameln
les dix huit et vingt-huit décembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de

Hameln, Landamm, Neuchâtel et

Lussigny

Permis du Département de Justice

et Police

Communiqué: à l'Etat Civil de

Landamm, Neuchâtel et à la Chancellerie

Cle

Signatures des époux :

W. Hoenicke
Olga Hoenicke

Signatures des témoins :

F. Lambert
E. Berpon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 495

Parizod et Hubert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six décembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Parizod, Eugène, Sommelier

de Savigny & Villetre domicilié à Lussanne,

Célibataire

né à Savigny le vingt octobre mil huit cent Septante,

filz de Louis Frédéric Parizod, décédé,

et de Louise Françoise née Donn, sa femme, décédée,

2^o Hubert, Cécile, Sommelière,

de Oumont-Dessous domiciliée à Lussanne

Célibataire

née à Oumont-Dessous le deux Juillet mil huit cent Septante-six

fille de Félix Alexandre Hubert, décédé,

et de Pauline née Wirth, sa Veuve, à Oumont-Dessous

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Savigny, Villetre & Oumont-Dessous, les six et huit décembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Savigny, Villetre, Oumont-Dessous et

Lussanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Savigny, Cully & Oumont-Dessous.

Signatures des époux :

Eug. Parizod
Cécile Parizod

Signatures des témoins :

J. Fernier
Parizod

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 496

Lavanchy et Parisod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six décembre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lavanchy, Henri-Constant, agriculteur

de Savigny et Forêt domicilié au Lendard d/Lutry

Célibataire

né à Savigny le dix juillet — mil huit cent septante-trois

fils de Samuel Lavanchy

et de Jeanne Louise née Chollier, les deux décédés,

2° Parisod, Elise-Marie, ménagère

de Villerre et de Savigny domiciliée à La Grangette sur Villetta

Célibataire

née à La Grangette d/Villetta le treize novembre — mil huit cent septante-six

filie de Louis Rodolphe Parisod, agriculteur

et de Violette Roseme Surotte née Costez, les deux à La Grangette

Les publications ont eu lieu à Savigny, Lutry, Villetta et Forêt les vingt-trois, vingt-quatre et vingt-cinq novembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de mariage de l'Etat Civil de Lutry

Signatures des époux :

Constant Lavanchy

Elise Lavanchy

Signatures des témoins :

Louis Parisod

Chausson

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Savigny, Forêt, Lutry & Lutry

N° 497

Baudat et Baudat née Goy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six décembre mil neuf cent-deux ~~mil huit cent quatre-vingt~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Baudat, David-Kenti-Louis**, agriculteur,

de Arnex domicilié à Arnex

Célibataire

né à Arnex le six-huit juillet _____ mil huit cent soixante-quatre,

fils de feu Emmanuel Baudat

et de Rose Marguerite Suptard, domiciliée à Arnex

2° **Baudat née Goy, Marie-Louise**, tailleuse

de Arnex domiciliée à Arnex

veuve d'Emile Baudat aîné le treize novembre mil neuf cent-un

née à Valloire le treize Janvier _____ mil huit cent soixante-huit

fille de Jean Isaac Goy, agriculteur à Arnex

et de feue Louise Hortense Michet

Les publications ont eu lieu à Arnex le treize décembre mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certification de l'état civil
d'Arnex

Signatures des époux :

Louis Baudat feu Emul
Marie Baudat

Signatures des témoins :

Jansin
Jamboune } Arnex

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil d'Arnex
à Arnex

N° 498

Pozzi et Mayor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente décembre mil neuf cent-deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Pozzi, Giacomo Giovanni Battista, serrurier

de Piedimulera (Cassola) Italie — domicilié à Landanne

Célibataire

né à Piedimulera le dix Septembre — mil huit cent septante-huit

fils de Pietro Pozzi, vigneron

et de Rosa née Fandoni, sa femme, les deux à Piedimulera

2^o Mayor, Berthe-Elisa, Repassende

de Oron-le-Château — domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Landanne le vingt-huit Juin — mil huit cent quatre-vingt-

fille de Fritz Mayor, ypprice

et de Eugénie Guignard, sa femme, à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, Oron-le-Château & Piedimulera
les vingt-huit, vingt-neuf Octobre et neuf Novembre mil neuf cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère de
l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Piedi-
& mulera, Oron-le-Château & Landanne

Permis du Département de Jura & Pce

Communiqué : à Oron & à la Chancellerie

=sic Cle

Signatures des époux :

Pozzi Giacomo
Berthe Pozzi

Signatures des témoins :

Gronny Jean
Cavallini Landro Landanne

L'officier de l'état civil :



N° 499

Rizzoglio & Venturini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trinte décembre mil neuf cent-deux mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rizzoglio, Charles,** (Ménistier / Ménistier)

de Borgomanero / Novare / Italie, domicilié à Laudanno

Célibataire

né à Borgomanero le vingt Juillet mil huit cent septante-trois

fil de Gerolamo Pietro Rizzoglio, décédé,

et de Maria Teresa née Ambrosini, sa femme, décédée,

2° **Venturini, Pia Antonia Giuseppa,** Coiffeuse,

de Mazzadi / Firenze / Italie domiciliée à Laudanno

Célibataire

née à Mazzadi le vingt-cinq août mil huit cent huitante-deux

filie de Francesco Venturini, Serrurier

et de Maria née Peri, sa femme, les deux à Mazzadi

Les publications ont eu lieu à Laudanno, Mazzadi & Borgomanero les seize dix-neuf et vingt-dix Octobre mil neuf cent-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère de l'Epouse,

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Borgomanero, Mazzadi & Laudanno

Remis au Département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie

Cle

Signatures des époux :

Rizzoglio Charles

Rizzoglio Pia

Signatures des témoins :

P. Rizzoglio
Président
Les deux à Laudanno

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 500

Ilg et Auderzet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *treize* décembre mil neuf cent *deux* mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Ilg, Marius-Gustave-Emile*, *typographe*,

de *Salenstein* | *Thurgovie* | domicilié à *Lansanne*,

célibataire,

né à *Lansanne* le *dix-sept* septembre mil huit cent *quatre-vingt-deux*

fils de *Franz Salomon Ilg*, *décédé*,

et de

2° *Auderzet, Marie-Joséphine*, *femme de chambre*

de *Cressier / Morat* domiciliée à *Lansanne*

célibataire

née à *Fribourg* le *deux* mai mil huit cent *quatre-vingt-trois*

fille de *Emile François Auderzet*, *décédé*,

et de *Marie Marguerite Bovet*, *de Veve* à *Lansanne*

Les publications ont eu lieu à *Cressier, Lansanne et Salenstein*, les *treize et quatorze* décembre mil neuf cent *deux*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Salenstein,

Cressier Lansanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Salenstein & Cressier

Signatures des époux :

Emile Ilg
Joséphine Ilg

Signatures des témoins :

Cavallini Leandro
Frenay Jean

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 501

Pidoux et Jorzevel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente décembre mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pidoux, Maurice Charles**, employé I.S.

de Forel près Lucens domicilié à Lucens

Célibataire

né à Buzignin le deux septembre mil huit cent quatre-vingt-un

fils de François Samuel Pidoux, employé,

et de Henriette Louise née Dumuid, sa femme, les deux à Lucens

2° **Jorzevel, Hélène Louise**, demoiselle de magasin

de Bussy sur Mendon domiciliée à Lucens

Célibataire

née à Enlhaies le vingt-deux novembre mil huit cent septante-trois

fille de Jules Daniel Jorzevel, scienc

et de Rosalie née Ponty, sa femme, les deux à Lucens

Les publications ont eu lieu à Forel, Bussy et Lucens les quinze et seize
décembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Forel et Lucens, Bussy et Mendon et

Lucens

Communiqué : à l'état civil de

Lucens et Mendon

Signatures des époux :

M. Pidoux

H. Jorzevel

Signatures des témoins :

Cachin Ernest

Chollet Jules

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal...
district de Lausanne rendu
en date du 27 mai 1926, déclaré
définitif et exécutoire le 22 septembre
1926, le mariage inscrit et contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel le mari...
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 23 septembre 1926.
Lausanne, le 2 octobre 1926.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

R. du 21. I. 27.

N° 502

Manoloff et Rozenq

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 9 juillet, déclaré exécutoire le 25 septembre 1903, le Tribunal civil du district de Lausanne a dit en droit que le mariage inscrit ci-contre...

Le divorce a été prononcé aux torts du mari en vertu de l'art. 165-b. de la loi fédérale du 24 déc. 1874.

Lausanne le 15 octobre 1904.

L'off. de l'Etat civil :

[Signature]

Le n° 502 à la page 502 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1902. Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions.

Lausanne le 31 déc. 1902

L'off. de l'Etat civil :

[Signature]

le 19 novembre 1903
le Préfet
A. Binard

Aujourd'hui trente décembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Manoloff, Jean, Etudiant en médecine

de Philippopolis | Bulgarie | domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Philippopolis le vingt-quatre juillet / 5 août mil huit cent septante-sept

fils de Manole Kolaroff, pasteur

et de Emma Kolarova, sa femme, domiciliés à Philippopolis

2° Rozenq, Henriette-Suzanne-Marie,

de Cerdre (Borne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le vingt-huit mai mil huit cent septante-huit

fille de Henri moine Rozenq, maître charpentier à Lausanne

et de Jeanne Nanette Bandet, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Cerdre, les vingt-huit & vingt-neuf novembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne & Cerdre.

Certificat de non opposition du Pasteur de Philippopolis. Dispense des publ. en Bulgarie.

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué: à l'Etat Civil de Cerdre & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Jean P. Manoloff
Hlle Manoloff.

Signatures des témoins :

Chr. Champel Grandjean
Nicolas D. Kochkoff, Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 502

Manoloff et Rozenq

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 9 juillet, déclaré exécutoire le 25 septembre 1903, le Tribunal civil du district de Lausanne a dit en droit que le mariage inscrit ci-contre...

Le divorce a été prononcé aux torts du mari en vertu de l'art. 165-b de la loi fédérale du 24 déc. 1874.

Lausanne le 15 octobre 1904.

L'off. de l'Etat civil :

[Signature]

Le n° 502 à la page 502 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1902. Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions.

Lausanne le 31 déc. 1902

L'off. de l'Etat civil :

[Signature]

le 19 novembre 1903
le Préfet
A. Binard

Aujourd'hui trente décembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Manoloff, Jean, Etudiant en médecine

de Philippopolis | Bulgarie | domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Philippopolis le vingt-quatre juillet / 5 août mil huit cent septante-sept

fils de Manole Kolaroff, pasteur

et de Emma Kolarova, sa femme, domiciliés à Philippopolis

2° Rozenq, Henriette-Suzanne-Marie,

de Celler (Berno.) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le vingt-huit mai mil huit cent septante-huit

fille de Henri moine Rozenq, maître Charpentier à Lausanne

et de feu Nanette Bandet, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Celler, les vingt-huit & vingt-neuf novembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne & Celler.

Certificat de non opposition du Pasteur de Philippopolis. Dispense des publ. en Bulgarie.

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué: à l'Etat Civil de Celler & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Jean P. Manoloff
[Signature]

Signatures des témoins :

Chr. Chrapal Grandjean
Nicolas D. Kochkoff, Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]



époux

épouses

Ador	Charles - Gustave
gazzio	Kerzi
ebi	Emile - Louis
ellig	Louis - Edouard
llaz	Georges Hippolyte
lenzspach	Gabriel - Louis
lthaur	Gottfried
mmann	Emile Jean - Gottlieb
ndenmatten	Louis dit Alois
ndrey	Raymond
nger	Robert - Edouard
adizzi	Pietro Giovanni - Guglielmo
smondi	Jacques - Guétin
zn	Jean - Alfred
zmaudi	Angelo - Pietro - Vincenzo
ubert	Henri - Henry
yer	Nicolas Amédée

368	degeter	Jeanne Alice	188
61	agorrio	Lucre Justine	399
180	agnet	Olyja - Adeline	397
376	allentachi	Lucie - Berthe	179
345	Almand	Berthe	114
2	Almanduz	Lina	96
233	Amblar	Elisa - Josephine - Louise	111
480	Almann	Frída - Olyja	391
252	Amrenuz	Marguerite Albertine - Berthe	458
153	Andenmatten	Madelaine	377
73	Antonin	Serena - Céline	453
160	Arnand	Elisa	70
325	Auberson	Alice	210
109	Aubert	Louise - Ida	410
322	Audetzel	Marie Josephine	500
459	Angstbuzger	Marie Louise Caroline née Pilet	157
38	"	Louise Sophie née Lavanchy	203

A
B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

Ce volume se termine par le 252 502 de l'année 1902 et contient
les mariages de toute l'année. Le volume suivant commence par le 11^o
de l'année 1903. Un double est déposé aux archives conformément à la
loi.

Lausanne le 10 Janvier 1903.

L'Officier de l'Etat Civil:



N°	Noms, pr	Lieu et de	Etat civil	Noms, pr	Lieu et de	Etat civil
	Badan	Charles Louis	41	Botta	Raimondo - Antonio - Bernardino	1
	Barbey	Edouard - Francois	102		Jean	135
	Bardet	Paul - Nicolas	456	Bougeois	Gustave - Frederic	216
	Barrat	Francois - Arthur	425	Bougoz	Jules - Gustave	477
	Barraud	Ulysse	210	Bouquin	Fritz - Philippe	30
		Louis - Francois - Adrien	297	Brelaz	Louis	85
	Baud	Hermann - Edouard	363	Brenzard	Joseph - Philibert	381
	Baudat	David - Henri - Louis	447		Jean	475
	Bauty	Edouard	101	Braymand	Joseph	110
	Bébonx	Arthur - Arnold	19	Bridel	Jules - Louis	27
	Bélet	Louis	454	Bron	Maurice - Joseph	205
	Bellay	Henri - Alfred	481	Buchet	Marc - Edmond	458
	Benoit	André - Victor - René	321	Buffat	Alfred	72
	Berchtes	Jacob	48	Bugnet	Jean - Francois	207
	Berger	Louis - Justin	144	Burger	Jules - Alexandre - Francois	412
	Berquerand	Jules - Edouard	266	Burniez	Charles - Samuel	107
	Bernarconi	Jean - Baptiste	40		Emile	309
		Daniel	238	Buzquet	Jean	465
	Bernegger	Ferdinand	175	Buttet	Alfred	251
	Berragnolio	Antonio - Giovanni - Domenico	324	Buttin	Louis - Ferdinand - Ch. Alexis	364
	Bertzat	Marie - Mathilde	166			
	Bezuchet	Gustave - Robert	111			
	Bétriz	Charles - Louis	316			
	Beyeler	Emile - Robert	54			
		Rodolphe - Emile - J. Francois	161			
	Bezencenet	Jules - Edouard	440			
	Blanc	Marc - Louis - Samuel	67			
		Oscar	100			
		Jules - David	108			
		Louis - Felicien - Aimé	162			
			0			
	Blanchet	Alfred	50			
	Bläuer	Eugene - Arnold	354			
	Blondel	Louis - Jules	239			
	Bolliger	Jean	62			
	Bolomey	Marc	486			
	Borel	Jules - Louis	439			
	Borgatta	Francois - Gregoire	492			
	Bortat	David - Auguste	272			
	Borloz	Marc - Jules	373			
	Botta - Michaud	Emile - Eugene	490			
	Borshetti	Giuseppe	377			
	Borde	Raimo - Marco - Ferdinando	291			

Epaves

Bally	Rosine - Sophie - Zélie	272	Bevard	Emilie - Adèle	26
	Louise Henriette	463		Jenny - Louise - Anna Isaline	243
Balmer	Marie Madeleine	443	Bovey	Josephine - Marie	61
Balmat	Marie - Louise	88		Marie Sophie	175
Barbaz	Louise Henriette - Charlotte	352	Brarey	Marie - Adelaïde	214
Bartel	Anna Alexandrine	323	Brentano	Marie - Anna - Jeanne	281
Battaglia	Anna Maria Elizabeth	209	Brevet	Marie - Rosalie	195
Baudat ney	Marie Louise	447	Brenzard	Louise dite Agathe	245
Baudin	Jenny Louise	184	Brod	née Buchat, Julie	40
Baumgartner	Beulah	406	Brouty	Marie - Uronde	334
Baraud	Josephine Marie Augustine	320	Bucher	Rosalie - Rosine	304
Bébon	Elise - Mathilde	273	Budillon	Marie - Christine	110
	Beulah	349	Bühl	Jeanne - Gabrielle	43
Benninger	Pauline Catherine	182	Bühler	Anna	368
Benoit	Françoise Louise Lucy	288	Budet	Annaïd	36
Berchten	née Balmat, Marie Louise	88	Burgi	Marguerite	381
Bernus	Elizabeth - Sophie	32	Buckhalter	Emma	25
Berzon	Jenny	31	Burnat	Henriette	63
Berzencenet	Jeanne Alice	288	Burnier	Julie Jenny	53
Bhend	Anna	163		Julia - Isaline	78
Biellay	Jeanne - Françoise	217		Blanche - Marguerite	327
Blanc	Marie Philomène	128		Alice - Augusta - Hélène	315
	Rose - Augusta	331		Alexandrine - Françoise	319
	Sophie - Jenny	354	Bondard	née Devz, Louise Aline	325
	Hélène	363	Bulliaz	Lina - Julie	432
	Katherine - Félicie	477			
Blondel	Adrienne	255			
Bohlen	Marguerite	90			
Böhringer	Catherine	49			
Bolomey	Jeanne - Esther	68			
	Emma	108			
Bondon	Henriette (Corgiat -)	144			
Bonjour	Jenny - Elise	488			
Bonnard	Marguerite - Camille	327			
Bonzon	Sylvie	347			
Bordier	Pauline - Alice	387			
Borgeaud	Cécile - Elise	332			
Bory	Alice	341			
Borshard	Emma	164			
Bouhon	Lucie - Augustine	103			
Bomgeoit	Mathie - Anna	457			
Bomgoz	Eugénie Elise	235			
Benzquin	Blanche - Marie	158			

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

Époux

Echin	Octavia. Nancy	422	Corandey	Marie - Lucretie	38
Ealypso	Stéphanie (f.)	129	Cotting	Marie - Euphémie	276
Campiche	Marie Lucile	83	Couvoisier	Louise - Emma	329
Candolpi	Marie Louise d'ile Louisa	232	Crippa	née Padwella, Marie Josephine	359
Canonico	Angela - Rosa Luigia	1	Crot	Aline Léa	69
Carcl	née Thainz, Louise Lora	86	Cuchaud	Emma - Auguste	336
Carlin	Marie - Angélique	291	Cuchon	Rose - Janny	9
Carrard	Aline	202		Elise	421
Cartier	Suzanne	261	Quendet	Marie - Louise	211
Castil	Julienne - Genevieve	468	Rugel	Berriette - Marie	48
Cavin	Lucie	81	Rulind	Amélie - Marguerite	55
	Adèle	436	Ruchod	Ida - Janny, Clara	219
Cevoy	Lydie - Julie - Louise	474		Alma	382.
Chablais	Rose - Marie	279			
Chaillet	Julia	300			
Chambaz	Louise - Marie - Marguerite	413			
Champrenaud	Marguerite Albertine - Bertha	488			
Chanel	Emma - Louise	361			
Chapallaz	Marguerite - Janny	464			
Chapuis	Emma	262			
	Pauline - Marie	466			
Chapuisat	Louise Marie Caroline	57)			
Chardot	née Rolle, Françoise - Clémentine	12			
Chauchet	née Ployoux, Sophie - Alice	449			
Chedeaux					
Cherallier	née Trachtel, Angéline 28 ^{Ma}	434			
Chillier	Josephine	123.			
Chollet	Marie - Louise	446			
Clavel	Marie - Hélène	177			
Clément	Rose - Emma	154			
Cloux	Albertine - Emilie	22			
	Hélène	382.			
Coeytanx	Pauline - Marguerite	492			
Conte	Theresa - Angèle - Maria	282			
Coppin	Aline - Octavie	251.			
Corbaz	Marguerite	162			
	Jenny - Clotilde	306			
Corboz	Hélène - Louise	236			
Corgiat	- Gondor, Henriette	144			
Cordey	Sophie	92			
Cornut	Korlende	461			
Cothézy	Elise - Emma	167			
	Wilma	379			

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

C

Non

Lieu

Etat

Lieu

Non

Non

Lieu

Etat

Lieu

Non

Dat

Fax

chare

Trub

attent

contu

Le

u mari

id'auy

L

L

Le

ui de

mo Pa

a p'ede

que

Qui

7

9

L

A

Époux

Daccord	François	138
David	Charles - Alexandre	88
Decosterd	Pion - Keli	179
Déglize ,	François	320
Delacretaz	Justin Léon	159
Del'arret	Alphonse	292
	Pierre - Samuel - marins	355
	Georges	455
	Henri	482
Demagistay	Fernand - George	174
Debarrens	Alain - Eugène	281
Derboder	Philippe - Abel	315
Derjardin	Louis - Daniel - Jean - Christ	124
Derrouger	Lucien	57
Devenoger	Henri - Albert	43
Delapre	Camille	468
Delisle	Adrien - Felix - Alfred	306
Dizerens	Victor - Alexis	144
Dony	François	436
Dusey	Jules - Frédéric	407
Dusont	Keli - Eugène	156
Dumont	François Henri Louis	11
Dupertuis	Louis - Gabriel	305
Dupraz	Jules - Albert	293
Dupuis	Henri - François - Antoine	243
Dutoit	Adrien	351
Duvardin	Charles - Louis - Daniel	258

Épouses

Dagon	Jeanne - Marguerite	47
David	Joséphine - Guise - Suzanne	16
Deconx	Marie	41
Déglen	Alice	105
Deillen	Marie - Aloïse	419
Delacretaz	Sophie Marie Aline	400
de La Harpe	Joséphine - Sophie	17
	Jeanne - Emma	42
del Conte	Thérèse - Angela - Maria	282
Deluce	née George , Marie	207
Delévanx	Isabelle - Marie - Fanny	474
De Loës	Louise Isaline Marguerite	364
Derpland	Rosine - Juliette	490
Destaz	Elise - Fanny	326
Dettwiler	Valérie	190
de Weisz	Madeleine Pauline	68
Diznard	Eugénie - Antoinette	178
Dizerens	Rosine - Elise	192
Doges	Bertha	94
Domenjot	Marie Caroline Emilie	335
Donckiers	Elisabeth	444
Dony	Hélène	54
Dory	Eugénie Lucre	409
Droz	Louise Aline	325
Ducertot	Elise	6
Ducrot	Adèle - Emma	266
Dufaux	Julie	257
Duperréx	Adèle	369
Dupieux	Marie Marguerite	358
Dupis	Caroline	165
Duzand	Marie Julia Fanny	170
Dutoit	Louise - Julia	401

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

D

Lieu

Etat

Lieu

Nom

Nom

Lieu

Etat

Lieu

Nom

Date

Par

Libre

Trab.

Asses

Cont

Le

mus

dé

z

z

Le

si de

ms l

peu

que

le

7

7

7

7

Époux

Eggimann	Friedrich
Ehrmann	Gaston Camille
Eich	Auguste-Charles-Eugène
Émercy	Charles-Aldob
Emich	Charles
Enning	François-Louis
Égobbi	Hector
Etter	Johann-Gottlieb

Épouses

33.	Eberhardt	Lina-Mathilde	303.
285	Engels	Leonie	127
449	Engler	née Skioni, Cécile-Adèle	242
84	Équey	Josephine-Caroline	117
403	Érli	Rosalie	240
226	Étopyey	Augusta-Chympe	314
227	Etter	Alice	270
317			

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

E

Lier

Nor

Not

Lie

Eta

Lie

No

Da

Fax

chare

Trub

Atten

cont

La

must

de au

La

ni de

mo l

u pel

que

2

7

7

2

7

Eponxe.

Farnacht	Max - Paul	361.
Fatio	Ernest - Alois - Auguste	245
Favez	Emile - Gedeon	20
Favre	Louis	59
Fehlmann	Charles - Eugene	371
Fenand	John - Frederic	446
Ferrandi	Zeffirino	58
Fivaz	Maurice - Gustave	249
Flemdelys	Leon	478
Fleury	Marc - Louis	120
Flückiger	Gustave - Jules - Henri	357
Fornetod	Oscar	96
Freiss	Elie - Louis	469
Frohly	Joseph	303
Frovard	Auguste - Ferdinand - Urbain	488
Fulhaber	Jean - Marie - Antoine - Louis	488
Fürst	Wilhelm - Adolf - Jacob	374

Epondee.

Favre	Jeanne - Louise	67
_____	Louise - Augusta	271
Fehrenbach	Mathilde	267
Felix	Anna - Elise	465
Fischer	Eva	238
Fivaz	Jeanne - Josephine	109
_____	Lina - Adèle	264
Folmer	Lina - Marie	256
Fontanellas	Amélie - Louise	230
Forney	Julia - Emma	23
_____	Blanche - Virginie	372
Freymond	Céline	357
Friedli	Rose - Marguerite	447
Friedmann	Julie	298
Fuchs	Marie - Louise	222
_____	Antonia	471.

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

Eponix

Gagliardi	Felice - Gaudenzio	117	Guillemin	Charles - Louis - Constant	65
Gaillard	Henri - Emile	263	Gut	Louis Jules	334
	Louis Emmanuel	343	Gutzwiler	Edouard	126
Gaimard	Maurice - Alphonse	142	Gutzwiller	Ami	389
Garcin	John - Léon	278	Gyger	Alfred	337
Garo	Frédéric - Albrecht	196			
Gaudin	Louis - Jules - Adrien	198			
Gauthier	Fritz	415			
Gavillet	Gustave - Edouard	166			
	Henri - Jules	384			
Gauthier	Robert - Louis	261			
Gehring	Arnold - Karl	406			
Genoux	Tell	392			
Genier	Henri	191			
Genoud	François	47			
George	Colville - Friedrich - Seymour	405			
Geroudet	Edouard - François	13			
Giliberti	Attilio - Michelangelo - Maria	402			
Gillieron	Alexis	350			
	Charles Louis Daniel	413			
Giovannacci	Raimi - Umberto dit Albert	58			
Girardet	Edouard - Charles - Albert	437			
Giroud	Henri - Gustave	262			
Glarey	Edouard - Louis	83			
	Emile	148			
Goël	Vincent	416			
Golay	Georges - Lucien	332			
Grandchamp	John	71			
	Edouard	206			
Grandjean Perrenoud	Antoinette - Edouard Victor	234			
Granetto	Sante	358			
Greminger	Henri	417			
Gret	Alfred - Eugène	192			
Gros	Maurice - Fernand	396			
Grosheintz	Emile	380			
Grosjean	Louis - Jean - Frédéric	221			
Gronx	Paul - Friedrich	344			
Guber	François - Xavier - Joseph	115			
Guez	Jules - François	99			
	Adolphe - Louis	250			
Gutchara	Emile	268			
Gignoux	Antoine dit Edouard	273			
Gutguet	David Samuel - Albert	143			
Guillet	Louis	29			

F

Nor

Nor

Lie

Eta

Lie

No

Da

Fax

chare

Trub

ditton

cont

Le

mat

de

Le

ui de

mo l

a pie

que

3

Epouses

Garella	Emilia dite Eugénie	135	Guillet	Marie	116
Gavin	Mina - Sophie	275		Elise	370
	Bertha - Célestine	426	Gunter	(von) Lina - Sophie	200
Gaythod	née Cardot, Suzanne	261	Gutzwiller	née Witz, Elise	389
Gellet	Hélène	456	Gwynne	Marie	289
Gendte	Marie - Philomène	104			
Genetti	Eugénie - Marie	250			
Genier	Marie	50			
	Bertha	398			
Genton	Josephine	459			
George	veuve Delece, Marie	207			
Gindroz	Méty - Léa	156			
Girardet	Jeanne Adèle	139			
	Julie Marie	234			
	Ulree	292			
Girod	Fanny - Françoise	3			
Giron	Julie - Fanny - Bertha	356			
Glapey					
Glockner	née Gwynne, Marie	289			
Gloor	Anna	313			
Goumaz	née Perrin, Rosine - Anna	141			
Goy	Marie - Louise	447			
Graber	Lea - Albertine	455			
Graf	Emma	254			
Grand	Marie - Louise	229			
Grau	Marie - Pauline	357			
Grenniger	Olga - Wilhelmine	231			
Gret	née Steiner, Anna - Maria	378			
Grivaz	Emma - Louise - Marie	106			
Gröbeli	née Bonjour, Fanny - Elisa	488			
Grognoz	Victorine - Henriette	137			
	Félicité - Alphonsine	360			
Grosjean	Ida - Hermine	115			
Gronx	née Mignot Marie Et. Annette	138			
	Marie - Fanny	344			
Gruaz	Marie - Louise	324			
Günigen	(von) Elise	176			
Guery	Jeanne - Méty	293			
	Elise	297			
Guex	Berthe - Hélène	149			
Guichard	Julie - Marie	187			
Guignet	Lucie	64			
Guigon	née Ditticaaz, Lina - Julie	432			

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

G

Not

Lie

Eta

Lie

No

Da

Par

clari

Qu

Atten

cont

Le

mur

de

de

de

de

de

de

de

de

de

de

de

de

de

de

de

de

de

de

de

de

de

de

de

de

Eronæ

Kalier	Fredric - Thédore	370
Känggeli	ad Kinqulet, Louis	318
Käster	Charles	91
Kediger	Amé	378
Kesfermehl	Henni-Louis - Charles	461
Kemmi	Ernest - Emile	302
	Jean - Jacques - Christian	329
Kemming	Wolf - Udo	68
Henry	Emile	98
Ketter	Emile	86
Kingulet	Louis	318
Koenicke	Wilhelm-Henrich - Paul-Walther	494
Kesmann	Emile	213
Köhne	Richard - Gustave	470
Kuber	Jean - Alfred	97
Kuit	Albert	284
Kumm	Fredric	125
Kunni	Ernest - Edmond	418
Kürzeler	Jacob	466

Eronæ

Kauri	nae Schittenkelter, Augustine Anna	159
	Elise	489
Kabegger	Bertha	213
Käffiger	Marquise Louise	452
Kank	Louise	146
Karpe	(de Ka) Josephine Sophie	17
	(de Ka) Jeanne Emma	42
Kediger	Louise - Alice - Olga	241
Keim	nae Allenbach, Lucie Berthe	179
Keiz	Véronique	403
Keren	Rosa	98
Kerzcher	Anna - Marie	76
Kertig	Berthe - Elida	206
Kischii	Emma - Clara	56
Kirt	Marie - Marguerite	95
Kirzer	Anna Elisabeth dite Elise	252
Kood	Ethel - Maria Berthou	295
Koottelier	Anna	225
Kuber	Anna - Marie	169
Kubert	Cécile - Charlotte	11
	Cécile	495
Kug	Anna - Bertha	457
Kuit	Jeanne - Cécile	2
	Marie Véronique	475
Kumbert	Juliette	194
Kunlinmann	Sophie	265

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

H

Lie

Eta

Lie

No

Da

Par

hant

Die

Wen

cont

Le

mur

de

→

→

Le

si de

no l

ped

que

6

→

→

→

→

Epoux

Jacobi	Auguste Louis	387
Janz	Jean-Jules-Alcibi	139
Jaquerod	Gustave Benjamin	113
Jaquier	Alcibi	169
_____	Alfred Henri	270
Jaquillard	Emile	70
Jaton	Georges Ernest	349
Jaumin	Denis Louis	144
_____	Constant Leonard	215
Jenni	Charles Louis	235
Jlg	Marius Gustave Emile	500
Jmfeld	Jacob	393
Jollien	Germain Pierre	340
Jordan	Lucien	234
Junod	Gabriel Louis	154
_____	Fernand	424

Epouses

Jaggi	Apollonie dite Pauline	15
Jaqueneul	Marie Euphrasie Constance Adèle	226
Jaques	Julia	100
_____	Julie	392
Jaquier	Lina Feida	113
Jaquier	Marie Eugénie	152
Jaquillard	Jeanne Denise	73
Jaton	Laura Berthe	126
Jaumin	Aline	215
Jean	Leonie Venie dite Denise	433
Jonin	Louise Philomène	432
Jordan	Clara Constance Marie Julie	39
_____	Marie Elise	172
Jordi	Marie	253
Jorvel	Kelena Louise	501
Joli	Marie	142
Joenegger	Rosine Emma	269

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

J

Etia

Lic

No

Da

Par

lari

Tru

l'ou

cont

Le

mur

de

de

de

de

de

de

de

de

de

de

de

de

de

de

de

de

de

de

de

de

de

de

de

de

Spont

Hern	Charles Adolphe
King	Georges Cyril
Kinney (Mac)	Dale Otis
Knell	Charles Frederic
Köhler	Adolphe
Kraus	Joseph
Kropf	Friz - Louis
Krüger	Max Hermann Auguste Wilhelm
Küffer	Marc - Felix
Kutin	Joseph

388
452
151
46
471
49
441
75
401
185

Spontes

Hansen	nic Favee, Jeanne Louise	67
Kiefer	Maria Lontaine Wilhelmine	408
Köchli	Maria	415
Köhler	Maria Sophie	346
Kohli	Adèle Elise	286
Kradolfer	Wilhelmine	97
Küffer	Elisabeth aile Marie	353
<hr/>	Anna Ida	431
Kunz	Maria Adèle	278

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

K

Lic

No

Da

Jan

haz

Trid

l'hou

cont

La

mir

de

le

si de

no l

pe

que

q

7

4

4

4

Époux

Lagnol	Jean-François
Laloue	Henri-Alfred
Lambélet	Henri-Louis
Lambert	François-Albert
Lavanchy	Henri-Constant
Lavillette	Albino-Petronio
Lauener	Edwin-Willy
Laurent	Edouard
Lederrey	Louis-Albert
Légeret	Louis-Alcide Théodore
Ligler	Albert
Loubaz	Constant-Charles
Lietta	Charles-Ferdinand
Lomazzi	Pompée-Victor
Longchamp	Henri-Robert-Victorien Alcide

428
333
187
491
496
375
283
421
10
204
237
116
230
335
17
236
414.

Épouses

La Harpe	(de) Joséphine-Sophie	17
	(de) Jeanne-Emma	42
Lambert	Marie-Louise	441
Lamy	née Kunz, Marie-Adèle	278
Lauffer	Anna	317
Laurent	Adèle-Augustine	462
Laval	Nelly-Adèle	380
Lavanchy	Romée-Sophie	203
Lavanchy	Blanche-Eugénie	280
Leber	née Caril, Julienne-Génévieve	468.
Lebet	Pauline-Emma-Elise	340
Lejeune	Blanche	221.
Loës	(de) Louise-Isaline-Marylze	364
Longchamp	Louise-Mélanie	160.

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

Eponax.

Mac Kinney	Dale - Otto	151	Mottier	Jules - David	286
Madtener	Theodore	275	Muff	David	487
Mages	Gabriel - Auguste	362	Mühlthaler	Ernest	231
Mändly	Jean - Isidore	438	Müller	Eugene	93
Maneloff	Jean	502	Murbach	Robert	476
Marcuard	Cesar - Charles - Fernand	447	Mürdler	Paul - Frederic	140
Marcendaz	Henri - Louis	31	Muri	Kermann	445
Marquerat	Henri - Louis	288			
Martin	David	485			
Martinet	Jules	247			
Mazzard	Louis Henri	211			
Mathieu	Jules - Auguste	35			
Mantel	Auguste	122			
	Adrien	410			
Mauzer	Louis - Henri	451			
Mauzy	Jules - Louis	460			
Mayor	Charles - Gustave	257			
	Charles	264			
L Mede King	George - Cyril	482			
Mégeran	Léon - Henri	22			
Mehnerz	Hans Theodor - Maximilian	472			
Meier	Jules - Edmond	21			
Meyer	Jean - Jacob	14			
Meillard	Henri	52			
Melly	Alfred - Antoine - Fernand	423			
Mercier	Alexis - Marc - Louis	76			
Mercier	Ulysse	398			
Mermod	Georges	7			
Métraux	Frédéric - Alfred	311			
Metzker	Louis - Albert	203			
Michaud	Emile - Eugene	490			
Milliet	Alfred - Louis - Ferdinand	134			
Milloud	Jules	583			
Moennath	Victor - Emile	246			
Mojonnier	Jean - Philippe	87			
Molina	Joseph - Recco - Alessio	290			
Monnet	Jean - Gastard	64			
Monney	Jules - Henri	257			
Monnier	Paul - Eugene	209			
Moreax	Emile - Alfred	150			
Morcillon	Marcel	301			
Moret	Jean - Auguste	12			
Mottaz	Jules	184			

Épousés

Mäder	Emma	#04	Monney	Amélie Céline	#54
Magnin	Emma Emélie	#83	Monnier	Henriette Hélène	120
Maillard	Lucie Suzette	84	Moos	Mathilde	186
	Lucie - Antoinette	373	Morandi	Anna - Fanny	302
Maisléfer	Josephine Clémence	216	Morand	Aimée Emélie	376
Maisaizier	née Schwendimann, Maria	218	Morax	Eugénie Marie Anna	374
Maltherbe	Jenny	355	Morel	Marie	102
Marcandaz	née Biche, Julie - Florentine	315		Lucie	#07
Margairaz	Mathilde Eugénie	30	Möri	Elisa	393
Margot	Blanche - Josephine	66	Mottaz	née David, Josephine L ^{re} Susanne	16
Marquerat	née Grand, Marie - Louise	229		Adèle - Elise	107
Marion	Antonie Louise B ^{te}	208	Mottet	Emilie - Marie	#82
Marmitod	Caroline	151	Mottier	Louise - Julia	124
Marsaud	Marguerite	388	Mouchet	Marie Françoise	189
Martin	Louisa	7	Moutin	Jenny - Louise	258
	Elise - Fanny	#86	Mühlenthaler	Elis	74
Martino	Luzia Emelenda Margareta	330	Müller	Jeanne - Mathilde	#20
Mascard	Amélie - Caroline	301		Lina - Fanny	#60
Masson	Caroline - Jenny	287	Muridier	Marie Anna	19
Matter	Rose - Lina	197	Mussiller	Marie - Catharine	#41
Matthey	Blanche - Henriette	99			
	Clémence - Fanny	132			
	Marthe - Louise	343			
Matti	Marie - Louise	#25			
Matty	Anna Fanny Elisabeth	#23			
Mayer	Berthe - Elisa	#98			
Méan	Marguerite	#50			
Mégroz	Louise - Fanny	339			
	Amélie	#80			
Meister	Jeanne - Emma	228			
Meyske	Lina	199			
Mercanton	Adèle - Anna	321			
Mercier	Elise	#35			
Merlo	Effidia Angela Maria	375			
Mermel	Amélie	#02			
Mermier	Jenny - Elise	#85			
Métray	née Berzocher, Anna Marie	76			
Michaud	Marguerite Sophie	140			
Miéville	Jenny	#17			
Mignot	Marie - Louise - Suzanne	138			
	Jeanne Marie Louise Edwige	191			
Minola	née Genetti, Eugénie - Marie	250			
Möckli	Anna - Maria	37			

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

M

San
luc
Dix
/nou
cont
Le
mis
de sa
Le
i de
no l
pa
qui
S
/

Epoux

Negri	Emile-Santino-Arnold	220
Neyronæ	Charles-Louis	26
Nickles	Ferdinand-Louis	353
Nicolas	Louis Paul	310
Nicolletto	Giuseppe-Ernesto	330
Nicolier	Jules-Aimé	347
Nicollin	Jules	36
Novarina	Victor	310

Epouses

Nabek	Marie	312
Natbet	Marguerite-Julie-Romise	220
Nenenchwander	Susanne-Emma	223
Neytoud	Marie-Louise	198
Nicoty	née Diglon, Alice	105
Nicolas	Kamre-Lydia	274
Nicole	Lina-Estelle	10
Nierenstein	Ida-Pinchorowna	299
Noir	Catherine	205

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

N

— époux —

— épouses. —

ogay	aliée Marguerite	#67
oreglia	née Mottier, Comte Julia	124
oth	Luia	71.

O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

Epona

Paccaud	Fernand	379	Polla	Alfred - Adrien - Léon	338
Pache	François Louis	112	Pochet	Alexis	80
	Emile	126		Adrien	105
	Eugène	131		Ulysse	130
	Victor Louis	155	Pozet	Charles - Henri	385
	Charles	197	Portmann	Henri - Eugène	346
	Paul Jules	341	Pottet	Henri	56
	Louis Constant	394	Porzio	Santino	222
Pache	Paul - Louis	244	Poudret	Emile - Eugène	17
Pages	Adrien	141		Fernand - Rodolphe	397
Pahud	Gustave	34	Pozzi	Giacommo - Giovanni - Battista	498
	Amé	432	Puro	Louis Christophe	133
Paisod	Eugène	495			
Pascal	Claude	217			
Pasteur	Henri - Alois	3			
Pavie	Jean - Thomas	132			
Payer	Jean Louis Jules	300			
Payot	Charles - Vincent	189			
Péchara	Emmanuel	212			
	Elie	255			
	Louis Edouard	331			
Pédrixat	Louis Léon	224			
Perelli	Jean - Baptiste	411			
Perillard	Eugène - Alfred	277			
Perrenoud	Edouard - Victor	234			
Perrin	Louis - Auguste	195			
Perrin	Charles - Henri	23			
	Michel - Frédéric	95			
Perrucat	Albert	276			
Petit	Eugène	118			
Peyrollaz	Alois - Ernest - Adrien	94			
	Henri - Louis	399			
Pichard	Auguste	431			
Pidoux	Maurice - Charles	501			
Pièce	Henri - Louis	199			
Piguet	David - Henri	219			
	Henri - Auguste	339			
Pilet	Louis Alois dit Charles	267			
Piretti	Antoine	448			
Pillet	Louis Mathieu	136			
Pillon	Ulysse - Constant	434			
Pielacher	Henri	256			
Poyet	Charles - Henri	242			
Ponmar	Charles - Henri	250			

Fronces

Paccolat	Elisa	290
Pache	Blanche. 20 th Louise	224
Paffoni	Catherine	367
Pahud	Elisa	201
	Céline	384
Pailhard	Adèle. Augustine	28
Palm	Bertha. Agnès. Elsa	472
Paquette	Maria Louise Eldonore	35
Pagnier	Rose. Louise. Anguste	346
Paizod	Elisa. Marie	496
Pascal	Elisa. Georgine. Eugénie	385
Pavillard	Blanche. Pauline. Sidonie	305
Pavillon	Marie. Charlotte	57
Pedroletti	Marie. Josephine	359
Pedroni	Angèle. Marceline	345
Pelletier	Marie. Louise	227
Penet	Marie. Julie	77
	Emma	246
Pezet	Fanny. Marie	150
Pezzi	Rosine. Ana	141
	Adèle	193
	Helène. Julie. Louise	371
Pezzotter	Marie. Louise	481
Pezrona	Marie. Marguerite	362
Peyer	Marie. Emma	119
Pfister	Bertha	180
	Jeanne. Henriette	333
Pflüger	Marie. Catherine	212
Pidonx	Julie	45
Piquet	Marie. Josephine	259
	Adèle	348
Pirrooz	Marie. Louise	133
Pilet	Marie. Louise. Caroline	157
	Emma	418
Pinaud	Rosa	308
Pinguet	Célestine. Ernestine	147
Piot	née Chagnissat. 2 ^{de} Marie. Carole	59
Pittet	Pauline. Marie	145
	Louise. Adèle	168
	Emma	249
	Blévine. Adélaïde	469
Pizzotti	Fanny. Jeanne	79
Plattner	Lina	14

Poujoux	Sophie. Alice	449
Pochon	Alice	24
	Adeline	87
	Maria. Louise	244
Poinard	Antoinette. Josephine. Marie	412
Pochet	Emma	130
Prelat	Emilie. Henriette	27

P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

P

Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

Q

époux

épousés.

Radel	Eugène - Gabriel Henri Philibert	298
Rance	Eugène - Jules	152
Renaud	Ami - Henri - Isaac - Louis	409
Resin	Eugène - Constantin - Edouard	294
Rey	Louis - Edouard	66
	Pierre - Joseph	419
Reymond	Edmond	170
	Emile	202
	Louis	443
Richard	Charles Louis Alfred	165
	Gustave	167
Rieder	Eugène - Marc	382
Rieder	Federic	164
Rindoz	Alexandre - Louis - Adolphe	426
Rizzoglio	Charles	499
Robellaz	Jules - Théophile	74
Robiolio Bore	Henri - Marco - Ferdinand	291
Rochat	Louis - Maurice	25
	Jules - Eugène	132
	Marcel - Ami - Louis	188
	Alfred - Samuel	201
Reddetti	Gaetano	282
Rothert	Fritz - Albert	254
Roujement	Charles - Louis	171
Rouillet	Charles - Eugène	208
Rubatel	Louis - Auguste	493
Ruchonnet	Samuel - Henri	429
Rudaz	Ami - Jean - Rodolphe	158
Ruhl	Jean - Jacob	190

Raach	Emma - Berthe	101
Randin	née Besson - Jenny	31
Ranzhert	née Boudard - Jenny - Marie - Staline	243
Rary	Louisa - Marianne	445
Ray	Emma - Elise	89
Reber	Rosa	473
Redard	née Noix - Catherine	205
Regamey	Marie - Katerine	131
	Jeanne - Louise	153
	Marie - Marguerite	171
	Sophie	263
	Emilie	394
Renaud	Berthe	248
	Emma - Alice	342
	Marg ^{te} - Albertine - Berthe	458
Rey	Lea - Méty	237
Reymond	Marie - Julie	283
Rieber	Marie - Elise	186
Rindlbacher	Marie - Emma	51
Ritener-Ruff	Emma	411
Rochat	Octavie - Rosine	239
Robatel	Marie - Catherine	322
Roguet	Suzanne - Louise	143
Rohrer	Caroline	337
Rolle	Françoise - Clémentine	12
Roschig	Hermine - Suzanne - Marie	502
Rosset	Clara - Ernestine - Rosine - Elise	192
Rossier	Christine - Marie - Jeanne	470
Ronge	née Coustaux - Pauline - Marg ^{te}	442
Rouillet	Adeline	294
Roulet	Hélène	8
	née Perrotet - Marie - Louise	481
Roux	Rose - Louise - Marguerite	365
Rubattel	née Pochon - Adeline	87
Rubli	Marguerite - Marie - Emma	20
Ruby	Hélène - Julie	150
Ruchat	Julie	40
Ruchet	Adèle - Adrienne	44
Ruchonnet	Elise	174
Rudolf	Louisa	52
Ruff	Emmer	411
Rusillon	Eline - Zenaïde	420

R
S
T
U
V
W
X
Z

Fragment of a document with handwritten text, possibly a list or table, oriented diagonally across the page. The text is mirrored and appears to be bleed-through from the reverse side of the paper. A small tab with the letter 'R' is visible on the left edge.

100	100	100
200	200	200
300	300	300
400	400	400
500	500	500
600	600	600
700	700	700
800	800	800
900	900	900
1000	1000	1000

Epoux

Salviberg	Jean - Fritz dit Federico	271
Savary	Gustave	474
Saugeot	Auguste	147
Saugy	Henri - Emile	177
	Louis David	444
Schaltenberger	Walther - Robert	232
Schaub	Arnold	473
Schenkcl	Johann - Friedrich	176
Schetter	Edouard - Alais	265
Schittenhelm	Auguste - Rodolphe	218
Schluchter	Henri - Christian	253
Schmidt	Jean Louis	6
Schnell	Charles - Ferdinand	450
Schneider	Richard - Adolphe	18
Schwarz	Henri - Robert	223
Schnyder	Robert	127
Schweiger	Michel	360
Schwentz	Charles - Alfred	372
Séchaud	Henri - Julien	323
	Emile - Paul - Louis	428
Selikin	Sachar Mowdchewitsch	299
Senaud	Joseph - Henri	82
Serment	Maurice - Anatole	42
Sieber	Adolphe	304
Spadowitch	Wladimir	307
Spectini	Cocenzo	433
Spicer	Oscar	44
Stalder	Augustave dit Auguste	240
Steib	Andor	24
Steiner	Henri - Adolphe	145
	Paul	323
	Alfred - Henri	484
Stocker	Charles - Alfred	119
Stuhl	Friedrich	474
Stritzel	Louis - Friedrich	39
Strube	Charles - Alfred	391
Sturberg	Paul - Gerhard	420
Suter	Julien - Louis	395

Epouses

Safrio	Sipone	311
Sangronber	Rosalie	148
Savary	Marie Alodie	121
	Marie - Anna	173
	Marie - Julie	196
	Clémence - Honorine	448
Scarognina	Angela - Lucia - Ida	424
Schäffer	Jenny - Henriette - Marie	440
Schaffert	Cécile - Elida	91
Schiltenshelm	Augustine - Anna	159
Schmid	Luette	125
	Lina - Rosine	284
Schmitz	Anna - Elisabeth	4
Schwab	née Mühlenthaler - Elise	74
	Emma - Mathie	93
Schwendiman	Maria	218
Selivanoff	Mina	296
Semoroz	Ida	439
Servoz	Berthe	437
Simomol	Marie - Julie	427
Sommer	Federique - Jenny	85
	Lina	360
Stalhin	Louise	122
Steiner	Anna - Maria	378
	Hélène	444
Stettler	Julie - Louise	247
Stionl'	Cécile - Adèle	242
Stöckli	Eugénie	318
Stoller	Marie	62
Streit	Lina	58
Stucker	née Marsson - Caroline Jenny	287
Studinger	Marie - Josephine - Ida	437
Sugin	Rosa	430
Suter	Lucie	395

S
T
U
V
W
X
Z

S

Éponyx

Taillens	Jean - Frédéric	28
Tammiger	François - Félix	53
Terrier	Hippolyte	178
Terrazio	Bartolo	51
Tornate	Albert Constant	103
Torre	Antonino	295
Traeg	Georges	37
Tüller	Constant - Emile	352
Trolliet	Victor	269
Troyon	Alfred Louis	462
Tuffin	Gustave - Léon - Lucien	223

Éponyx

Tabardel	Thérèse - Victorine - Amélie	60
Tacheron	Adèle	80
Tapparel	Marie Gasparine	309
Tardy	Emma	72
Tanz	Marie - Elise	112
Tchientz	Louise - Lora	86
Tchomas	Hermanne - Hortense	34
	Clé - Catherine	390
Tiche	Julie - Florine	316
Tiber	Fanny - Madeleine - Ida	416
Tischel	Augustine - Henriette	434
Tinguier	Marie - Madeleine	338
Trolliet	née Cavin - Adèle	436
Trost	née Suter - Lucie	395
Tschanz	Louise	46
Tschazkine	Frédérique dite Fanny	181
Tschumi	Hedwig	33

T
U
V
W
X
Z

Spons

Sponses

Udeglio. Mezo, Effidia angeli. Maria

375

U
V
W
X
Z

Epoux

Wäber	Julio	57
Wächter	Karl - Tobias	181
Vallée	Georges - Léon - Alphonse	314
Vandelli	Joseph	367
Reber	Jules	57
Vecchi	Stio - Precino - Mario	1014
Weibel	Gottlieb	89
Wenger	Wilhelm	313
Vienny	Jean - Théophile	104
Wilkeno	Louis - Eugène	259
Villard	Jean - François	172
Vinzio	Preze	123
Vieget	Fernand - Frédéric	200
Vionnet	Paul - Louis	130
Vizet	Constant	135
Vizeton	Joseph - Antoine	9
Vismand	Albert - Albert	143
Vita	Edouard	168
Vittoz	Fritz	365
Vella	Georges - Michel	32
Von Henning	Wolff - Max	68
Vonwiller	Samuel - Louis	183
Wuerchoz	Charles - Emile	248
Wüst	Louis - Charles - Marc	157

Epouses

Vagnières	Lina	118
Valleggioli	née Del Conte, Thérèse - Angela Maria	282
Valletton	Jeanne - Marie	18
	Eugénie - Emma	183
Vanel	Sophie	173
Vannaz	Sophie - Emilie	193
Wanner	Eugénie - Jenny - Bertha	105
Vannod	Julia - Emma	13
Vauthey	Placarie - Julie	82
Vautier	Berthe - Alice	277
Weber	Alice - Lucie	328
Wegmann	Sophie - Gustave - Emma	161
Weibel	Rosa	310
Weisz	(de) Madeleine - Pauline	68
Welti	Sophie - Henriette	134
Venturini	Pia - Antonia - Giuseppe	149
Vernex	Fanny - Rosalie	386
Vincent	Berthe	29
Wirz	Elise	389
Wyss	née Habegger, Bertha	213
	Elise	233
Vodoz	Julie	180
Vogelsanger	Emma - Wilhelmine	176
von Grünigen	Elise	176
von Gunten	Lina - Sophie	200
Wuthrich	Anna	75
Williamoz	Reine - Nancy	268
Wyss	née Habegger, Bertha	213
	Elise	233

V
W
X
Z

Ερονιχ

Ερονθεσ.

Ποι V.

W

X

Z

W

W — Erone —

Uenidunia alexandre

296

— Eronea . —

Uerain Lina Eugenie

#14

Epoux

Zadonnaïsky	Abraham dit Alexandre	312
Zanolini	Jacques Philippe	463
Zberg	Jean Joseph	442
Zehnder	Fredéric Wilhelm	225
Zulauy	Friedrich	90
Zwahlen	Jean	163
	Jules Henri Ferdinand	369

Epouses

Zbinden	née Lauffer, Anna	317
Zynggen	Adèle	442
Zymal	Elise Rosalie	428
Zoller	Josephine Olga	444
Zumbach	Sophie Binse dite Jeanne	5
Zumstein	Suzanne Catherine	356
Zürcher	Adèle	21
	Sophie	204
Zürcher	Marie Augustine	260

